Table des matières

Introduction **4**

Tableau de bord **14**

Témoins et carillons 14
Indicateurs 21
Afficheur multimessage 23

Chaînes audio **58**

Radio AM-FM stéréo 58
Chaîne audio AM-FM stéréo avec lecteur de disques compacts et MP3 61
Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) 72
Port USB 74
Renseignements au sujet de la radio satellite 77
Système de navigation 81
SYNC® 81

Bloc de commande – chauffage et climatisation **82**

Chauffage-climatisation à commande manuelle 82
Régulation électronique automatique de la température à deux zones 85
Système de navigation avec système de chauffage-climatisation de base 92
Dégivreur de lunette arrière 97

Éclairage et phares **100**

Phares et feux 100
Clignotants 104
Remplacement des ampoules 107

Commandes du conducteur **113**

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace 113
Volant réglable 115
Commandes des glaces électriques 122
Rétroviseurs 125
Programmateur de vitesse 132
Hayon 146

Table des matières

Serrures et sécurité 160

Clés 160
Serrures 171
Alarme antivol 186

Sièges et systèmes de retenue 191

Sièges 191
Systèmes de retenue 208
Sacs gonflables 227
Dispositifs de retenue pour enfant 243

Pneus, jantes et chargement 269

Pneus 272
Gonflage des pneus 274
Système de surveillance de la pression des pneus 289
Chargement du véhicule 298
Traction d'une remorque 306
Module de commande de frein de remorque - intégré 314
Remorquage de loisir 321

Conduite 323

Démarrage 323
Freins 330
AdvanceTrac® 332
Boîte de vitesses 348
Sonar de recul 354
Caméra de marche arrière 356

Dépannage 381

Service de dépannage 381
Commande des feux de détresse 382
Interrupteur automatique de pompe d'alimentation 383
Fusibles et relais 383
Changement d'un pneu 397
Couple de serrage de l'écrou de roue 405
Démarrage-secours 407
Remorquage 410

Table des matières

Assistance à la clientèle **412**

Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 420
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 420

Nettoyage **421**

Entretien et caractéristiques **433**

Compartiment moteur 435
Huile moteur 440
Batterie 444
Liquide de refroidissement du moteur 447
Carburants automobiles 455
Filtre(s) à air 474
Pièces de rechange 480
Caractéristiques des produits d'entretien et contenances 481
Moteur 486

Accessoires **490**

Programme d'entretien prolongé Ford **493**

Guide d'entretien périodique **497**

Calendrier et carnet d'entretien normal 504

Index **531**

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Copyright © 2010 Ford Motor Company

Introduction

FÉLICITATIONS!

Nous désirons vous féliciter pour l'achat de votre nouveau véhicule Ford. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de Ford et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- Aux États-Unis : www.ford.com
- Au Canada : www.ford.ca
- Au Mexique : www.ford.com.mx
- En Australie : www.ford.com.au

Des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules sont fournis dans d'autres publications.

Le présent Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible. Par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, en raison des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles soient disponibles.

Si vous vendez votre véhicule, n'oubliez pas de remettre ce Guide du propriétaire au prochain propriétaire puisqu'il fait partie intégrante du véhicule.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment pouvez-vous réduire le risque de blessures aux occupants? Dans le présent guide, vous trouverez des réponses à ce genre de question sous forme de directives mises en évidence par le symbole d'avertissement triangulaire. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule

Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.

Protection de l'environnement

Chacun doit faire sa part afin de protéger l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.

Avertissement relatif à la Proposition 65 de l'État de Californie

AVERTISSEMENT : L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles boutons, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles). Changez fréquemment de vitesse pour bien roder toutes les pièces mobiles.

Conduisez votre véhicule neuf sur au moins 1 600 km (1 000 milles) avant de tracter une remorque. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements sur la traction d'une remorque.

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage puisque ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'huile à utiliser.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue.* Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance

N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Guide du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas avec ce type de véhicule, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES CONCERNANT LES PNEUS HAUTE PERFORMANCE

Nota : Votre véhicule est équipé de pneus haute performance. Vous pouvez noter une perturbation temporaire du comportement routier de votre véhicule si celui-ci a été immobilisé pendant un certain temps. Il s'agit d'une caractéristique normale des pneus qui ne doit pas vous inquiéter. Ce problème devrait se corriger après avoir parcouru de 8 à 25 km (5 à 15 mi). Si la perturbation persiste, faites vérifier les pneus par un concessionnaire autorisé.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction SYNC^{MD} (rapport sur l'état du véhicule), vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements peuvent être utilisés à des fins diverses. Consultez votre supplément *SYNC^{MD}* pour obtenir de plus amples renseignements.

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, du matériel spécialisé est exigé, et un accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Nota : Dans la mesure où des lois relatives à l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC^MD ou à ses caractéristiques, veuillez noter ce qui suit : une fois que le service d'assistance 911 (selon l'équipement) est activé, la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable, ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt de la pompe à carburant. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude), et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez votre supplément SYNC^MD pour obtenir de plus amples renseignements.

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (selon l'équipement – É.-U. uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et venues du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et

venues du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC^{MD} pour obtenir de plus amples renseignements.

UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

L'utilisation des équipements de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté de façon significative. Toutefois, les conducteurs ne doivent pas mettre leur sécurité et celle des autres en jeu lorsqu'ils utilisent de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les systèmes de communication de bord, les dispositifs télématiques et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire.
Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS À LA VENTE AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut complémenter le Guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire des pictogrammes

Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable – avant	
Sac gonflable – latéral		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocages	ABS	Frein de stationnement	P
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Sonar de recul	P
Commande de stabilité		Programmateur de vitesse	
Commutateur combiné d'éclairage		Feux de détresse	
Phares antibrouillard – avant		Porte-fusibles	
Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Essuie-glace – lave-glace	
Dégivrage – désembuage du pare-brise		Dégivrage – désembuage de la lunette arrière	

Glossaire des pictogrammes

Glaces électriques avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques	
Dispositif de sécurité enfants		Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur	
Alarme de détresse		Huile moteur	
Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur	
Laissez refroidir avant d'ouvrir		Batterie	
Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Électrolyte	
Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur	
Liquide de direction assistée		Maintenez un niveau de liquide approprié	
Témoin d'anomalie du moteur		Filtre à air du moteur	
Filtre à air de l'habitacle		Cric	
Témoin de vérification du bouchon de carburant		Avertissement de basse pression des pneus	

TÉMOINS ET CARILLONS

Tableau de bord de série illustré avec unités de mesure standard; avec unités de mesure métriques similaire. Les tableaux de bord de haut niveau sont similaires.

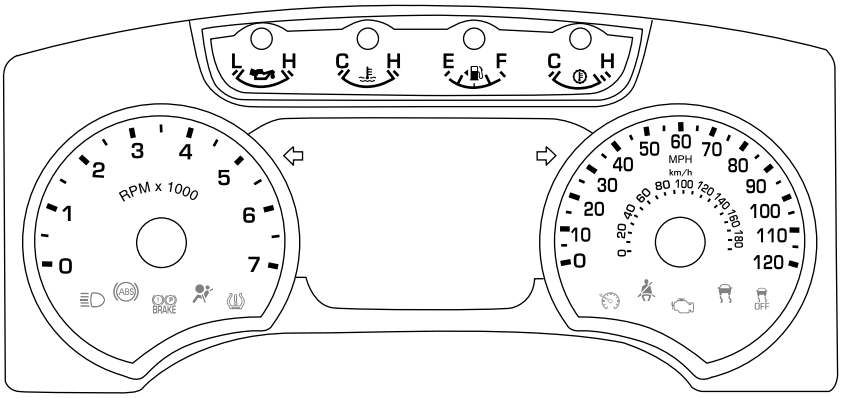

Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule, pour vérifier que les ampoules fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Afficheur multimessage de série

Nota : Certains témoins (pictogrammes) qui apparaissent à l'afficheur multimessage, sont de type reconfigurable. Leur fonction est celle d'un témoin traditionnel.

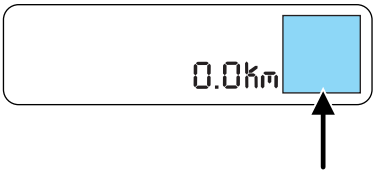

Afficheur multimessage de haut niveau

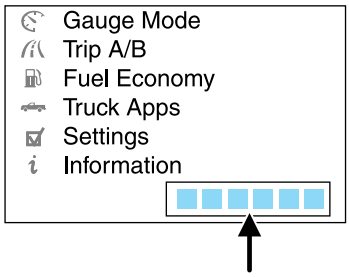

Nota : Certains témoins (pictogrammes) qui apparaissent à l'afficheur multimessage, sont de type reconfigurable. Leur fonction est celle d'un témoin traditionnel. Les trois premières positions n'afficheront qu'un seul témoin d'avertissement à la fois; les trois dernières positions peuvent alterner entre les différents témoins d'avertissement.

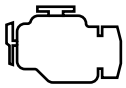

Témoin d'anomalie du moteur : Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur, puissance réduite du moteur, commande électronique de l'accélérateur (pictogramme) : Ce pictogramme s'affiche lorsque le moteur adopte le mode de fonctionnement dégradé, ou lorsqu'une anomalie a été détectée dans la boîte de vitesses et que le passage des rapports est possiblement limité. Si ce témoin reste allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

L'afficheur multimessage affichera aussi le message « mode de protection totale du moteur ». Consultez la section *Afficheur multimessage* du présent chapitre.

Vérifier la commande 4X4 (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche avec le message VÉRIFIER 4X4 quand une anomalie au mode quatre roues motrices survient. Consultez la section *Afficheur multimessage* du présent chapitre.

Témoin du circuit de freinage : Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, lorsque le commutateur d'allumage passe de la position CONTACT à la position DÉMARRAGE, ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le contact est établi.

Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, faites vérifier immédiatement votre véhicule chez votre concessionnaire. Si ce témoin reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, le niveau de liquide de frein est insuffisant et le circuit de freinage doit être immédiatement inspecté par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage : Si ce témoin demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée. Faites vérifier le système dès que possible par votre concessionnaire autorisé. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé.

Témoin des sacs gonflables : Si ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Témoin de ceinture de sécurité : ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon Belt-Minder[MD] retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue* pour activer ou désactiver le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder[MD].

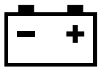

Témoin du circuit de charge (pictogramme) : ce témoin s'affiche lorsque la batterie ne se recharge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

Témoin de pression d'huile moteur (pictogramme) : Ce témoin s'affiche lorsque la pression d'huile chute sous la plage de fonctionnement normale. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Témoin de porte ouverte (pictogramme) : Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une porte n'est pas complètement fermée.

Témoin de température du liquide de refroidissement (pictogramme) : Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Consultez la section *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Témoin de basse pression des pneus : Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement.* Dès que le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce système, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement.*

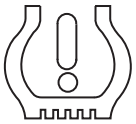

Témoin de fonction de remorquage ou de charge lourde de la boîte de vitesses (pictogramme et statique) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque la fonction de remorquage ou de charge lourde est activée. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir des renseignements supplémentaires. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites réparer le dispositif immédiatement, car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages.

TOW
HAUL

Témoin du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou du dispositif antipatinage (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou le dispositif antipatinage est activé. Si le témoin reste allumé, faites vérifier le dispositif immédiatement. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Témoin de désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou du dispositif antipatinage : Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou le dispositif antipatinage est désactivé par le conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

Témoin de mode 2 roues motrices (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce pictogramme s'affiche lorsque le mode 2 roues motrices gamme haute est sélectionné. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de mode 4 roues motrices gamme basse (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Témoin de mode 4 roues motrices gamme haute (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche lorsque le mode 4 roues motrices gamme haute est engagé. Si le témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi ou s'il demeure allumé, le système doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Transmission intégrale (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche au moment de l'utilisation du système de transmission intégrale.

AWD

Différentiel autobloquant électronique (pictogramme) (selon l'équipement) : Ce témoin s'affiche au moment de l'utilisation du différentiel autobloquant électronique.

Témoin du programmateur de vitesse (selon l'équipement) : Le témoin du programmateur de vitesse utilise une couleur différente pour indiquer dans quel mode se trouve le programmateur de vitesse :

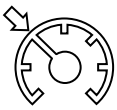

- **En fonction (témoin ambre) :** Ce témoin s'allume lorsque le programmateur de vitesse est mis en fonction. Il s'éteint lorsque le programmateur de vitesse est activé ou mis hors fonction.
- **Activé (témoin vert) :** Ce témoin s'allume lorsque le programmateur de vitesse est activé. Le témoin s'éteint à la désactivation du programmateur de vitesse.

Témoins des clignotants : ces témoins s'allument lorsque l'un des clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

Témoin des feux de route : ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage : ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés : ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

INDICATEURS

Tableau de bord de série avec boîte de vitesses automatique illustré; avec unités de mesure métriques similaire. Les tableaux de bord de haut niveau sont similaires.

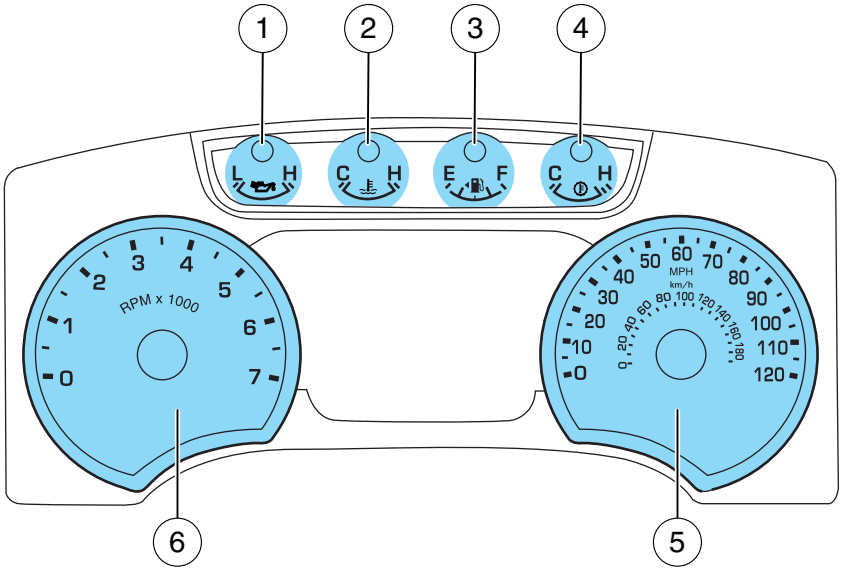

1. **Manomètre d'huile moteur :** Indique la pression de l'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage de fonctionnement normale comprise entre « L » et « H ». Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé.

2. **Indicateur de température du liquide de refroidissement :** Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale comprise entre « H » et « C ». **Si elle entre dans la plage rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.**

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

3. **Indicateur de carburant :** Indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

Consultez la section *Remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

4. **Indicateur de température de l'huile de la boîte de vitesses :** Si l'indicateur se trouve dans :

La zone normale – l'huile de la boîte de vitesses est à la température de fonctionnement normale (entre « H » et « C »).

La zone jaune – la température de l'huile de la boîte de vitesses est supérieure à la température de fonctionnement normale. Ceci peut être causé par des conditions spéciales d'utilisation (par exemple, le déneigement, le remorquage ou la conduite hors route). Consultez la section *Conditions de conduite exceptionnelles* du *Calendrier d'entretien périodique* pour obtenir de plus amples détails. Le fait de faire fonctionner la boîte de vitesses pendant de longues périodes alors que l'indicateur se trouve dans la zone jaune peut endommager la boîte de vitesses.

L'amélioration des conditions de conduite est recommandée afin de réduire la température de la boîte de vitesses à une température de fonctionnement normale.

La zone rouge – l'huile de la boîte de vitesses surchauffe. Arrêtez le véhicule pour permettre à la température de revenir à la normale.

Si l'indicateur se trouve dans la zone jaune ou rouge, immobilisez le véhicule et assurez-vous que le débit d'air n'est pas bloqué par de la neige ou des débris logés dans la grille. S'il continue d'indiquer des températures élevées, consultez votre concessionnaire autorisé.

5. **Indicateur de vitesse :** Indique la vitesse actuelle du véhicule.

6. **Compte-tours :** Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.

Compteur kilométrique et compteur journalier : Le compteur kilométrique est affiché sur la ligne inférieure de l'afficheur multimessage et indique la distance totale que le véhicule a parcourue. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le compteur journalier, consultez la section *Afficheur multimessage de série* ou la section *Afficheur multimessage de haut niveau* dans ce chapitre.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE DE SÉRIE

L'afficheur multimessage de votre véhicule peut contrôler divers systèmes et vous avertir de problèmes potentiels du véhicule et de diverses conditions à l'aide d'un message informatif suivi d'un long carillon.

L'écran de l'afficheur multimessage est situé dans le tableau de bord.

Info (menu d'information)

Appuyez sur la touche INFO à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

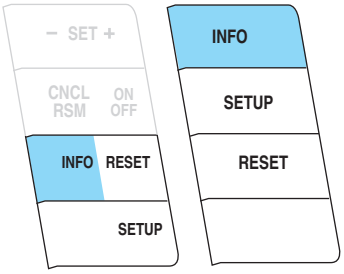

COMPTEUR JOURNALIER DE TRAJET A/B

Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu'à ce que le trajet A ou B apparaisse à l'écran (ceci représente le mode trajet). Pour remettre le compteur à zéro, appuyez sur la touche RÉINITIALISATION.

Consultez la section *UNITÉS DE MESURE* plus loin dans ce chapitre pour faire passer l'affichage des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.

KM MYKEY (milles) (si programmé)

Pour de plus amples renseignements, consultez la section *MyKey*^{MC} dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Kilométrage jusqu'à la panne sèche

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (ou de milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position ARRÊT lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

L'autonomie de carburant est calculée à l'aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 milles) parcourus. Cette valeur n'est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. La consommation de carburant moyenne courante est réinitialisée à la valeur par défaut établie à l'usine si la batterie est débranchée.

Consommation moyenne globale en km/h (L/100 km)

Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres (milles par gallon consommé), le résultat obtenu peut différer de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- Votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage.
- Les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre.
- Les procédures varient d'un remplissage à l'autre.
- Les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

Pour déterminer votre consommation de carburant moyenne sur autoroute, faites comme suit :

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, conduisez le véhicule sur au moins 8 km (5 mi) en mettant le programmateur de vitesse en fonction.

2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Pour obtenir une valeur de consommation sur autoroute précise, il est important d'appuyer sur la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes pour mettre à zéro la fonction après le réglage du programmateur de vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Principes de réduction de la consommation de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

L/KM (mi/gal)⬆ ⬇

Ceci affiche la consommation instantanée de carburant sous forme de diagramme à barres de ↓ (économie faible) à ↑ (économie excellente).

Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'écran affiche le symbole « ↓ », accompagnée ou non d'une seule barre illuminée. Il n'est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.

CHRONOMÈTRE

Le chronomètre affiche le temps écoulé depuis le départ.

Pour activer cette fonction, faites comme suit :

1. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION et relâchez-la pour mettre le chronomètre en marche.

2. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION et relâchez-la pour arrêter temporairement le chronomètre.

3. Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée jusqu'à ce que le chronomètre se réinitialise.

GAIN DE LA COMMANDE DES FREINS DE REMORQUE (selon l'équipement)

Cette fonction affiche le niveau de gain des freins de la remorque ou indique si la remorque n'est pas reliée.

Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule

Appuyez à plusieurs reprises sur la touche CONFIGURATION pour faire afficher les fonctions suivantes à l'afficheur multimessage :

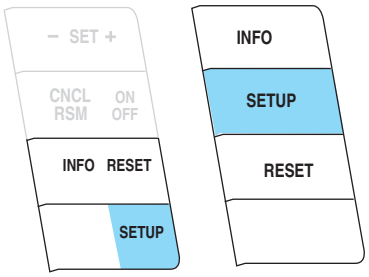

APPUYEZ SUR RÉINITIALISATION POUR VÉRIFIER SYST

Lorsque ce message s'affiche, appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour que l'afficheur multimessage parcoure les fonctions ci-dessous et affiche l'état du système correspondant, le cas échéant.

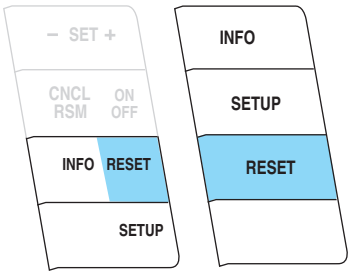

Nota : Certains systèmes n'affichent un message qu'en cas d'avertissement.

1. DURÉE DE VIE UTILE DE L'HUILE EN %
2. ÉTAT DES PORTES ET DU HAYON
3. CIRCUIT DE FREINAGE
4. NIV CARBUR BAS
5. GAIN DE LA COMMANDE DES FREINS DE REMORQUE = XX.X SANS REMORQUE (selon l'équipement et sans remorque branchée)
6. GAIN DE LA COMMANDE DES FREINS DE REMORQUE = XX.X SORTIE = ////// (selon l'équipement et avec remorque branchée)
7. DISTANCE MYKEY (si programmé)
8. MYKEY(S) PROGRAMMÉ(S)
9. CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES

VIE UTILE DE L'HUILE

Cette fonction affiche la durée de vie utile restante de l'huile.

Il est nécessaire de procéder à une vidange d'huile lorsque l'afficheur multimessage vous en avise, et de respecter le calendrier d'entretien recommandé. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur la touche de CONFIGURATION pour afficher le message VIE UTILE DE L'HUILE = XXX % MAINTENIR LA TIGE DE RÉINITIALISATION ENFONCÉE POUR RÉINITIALISER.

2. Appuyez sur le bouton de RÉINITIALISATION pendant deux secondes pour réinitialiser la valeur de la vie utile de l'huile à 100 %.

Nota : Pour modifier la valeur de durée de vie utile de 100 % de l'huile à une autre valeur, passez à l'étape 3.

3. Lorsque le message « VIE UTILE DE L'HUILE RÉGLÉE À XXX % » est affiché, appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour modifier la valeur de départ de l'huile. Chaque fois, la valeur de départ de l'huile diminue de 10 %.

UNITÉS DE MESURE

Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour alterner entre les unités métriques et anglo-saxonnes.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)

Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour sélectionner le nouveau délai de temporisation de la commande automatique des phares de 0, 10, 20, 30, 60, 90, 120 ou 180 secondes.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu'un rapport de la boîte de vitesses est engagé et met le véhicule en mouvement.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte en moins de 10 minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique.

BALAYAGE ADDITIONNEL

Cette caractéristique permet de donner un coup de balai d'essuie-glace supplémentaire après un cycle de lavage/lave-glace.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction.

RECUL AUTOMATIQUE DU SIÈGE À L'ENTRÉE

Cette fonction déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière pour faciliter l'entrée dans le véhicule ou pour en sortir.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver le recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie.

SONAR DE RECUL (selon l'équipement)

Le sonar de recul déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque la marche arrière (R) est enclenchée.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver le sonar de recul.

DISPOSITIF ANTI-LOUVOIEMENT DE REMORQUE (selon l'équipement)

Cette fonction fait appel à la commande de stabilité électronique pour limiter le louvoiement de la remorque.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction d'antilouvoiement de remorque.

CRÉEZ MYKEY / CONFIGURATION MYKEY / EFFACER MYKEY

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez *MyKey*^{MC} dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

RÉINITIALISATION DU DISPOSITIF DE DÉMARRAGE À DISTANCE (selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION pour choisir :

- Dispositif de démarrage à distance en fonction ou hors fonction
- Durée : 5, 10, 15 minutes
- Dispositif de démarrage à distance pour chauffage-climatisation en fonction ou hors fonction
- Dispositif de démarrage à distance silencieux en fonction ou hors fonction

LANGUE = ANGLAIS / ESPAGNOL / FRANÇAIS

Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'afficheur multimessage, soit l'anglais, l'espagnol ou le français.

Attendez quatre secondes ou appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour consulter le choix de langues disponibles à l'afficheur multimessage.

Appuyez sur la touche de RÉINITIALISATION pour choisir le langue.

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

En cas de messages d'avertissement multiples, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant quatre secondes.

S'il n'existe aucun autre message d'avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie.

Types de messages et de mises en garde :

- Certains messages apparaîtront brièvement pour vous informer d'une action à prendre ou pour vous renseigner sur certains détails.
- Certains messages apparaîtront une seule fois ou lorsque le véhicule est redémarré.
- Certains messages réapparaîtront après avoir été effacés ou après une réinitialisation si un problème persiste ou qu'une condition nécessite votre attention.
- Certains messages peuvent être confirmés et réinitialisés en appuyant sur la touche RÉINITIALISATION. Ceci vous permet d'utiliser l'intégralité des fonctions de l'afficheur multimessage en effaçant le message.

PORTE CONDUCT MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur n'est pas complètement fermée.

PORTE PASSAGER MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du passager n'est pas complètement fermée.

PORTE AR G MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière gauche n'est pas complètement fermée.

PORTE AR D MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière droite n'est pas complètement fermée.

NIV CARBUR BAS – Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

FREIN STATIONN SERRÉ – Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur tourne et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFIER SYST FREINS – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie a été détectée dans le module des freins antiblocage.

VERIF CIRCUIT DE CHARGE – Ce message s'affiche lorsque le circuit électrique ne conserve pas la tension appropriée. Si vous faites fonctionner des accessoires électriques lorsque le moteur tourne au ralenti à bas régime, éteignez le maximum d'accessoires le plus rapidement possible. Si l'avertissement ne disparaît pas ou s'affiche alors que le moteur tourne à son régime normal, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

COUPER CONTACT ÉCO–BATTERIE (selon l'équipement) — Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détermine que :

- la charge de la batterie est faible ou;
- l'allumage a été laissé sur la position accessoires ou sur la position de mache avec le moteur hors fonction pendant approximativement 45 minutes.

Mettez le commutateur d'allumage à la position d'arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que l'état de charge de la batterie a repris toute sa puissance. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.

BATTERIE BASSE FONCT RÉDUITES (selon l'équipement) — Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détecte une condition de basse tension prolongée. Plusieurs accessoires du véhicule seront désactivés pour aider à conserver la batterie. Mettez hors tension toutes les charges électriques le plus tôt possible pour améliorer la tension du système. Si la tension du système est rétablie, les caractéristiques rendues inopérantes fonctionneront de nouveau normalement.

VÉRIFIER AIDE STATIONNEM AR (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la transmission est position de marche arrière (R). Consultez la section *Sonar de recul* du chapitre *Conduite* .

ANOMALIE CAPTEUR PNEU – Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus est défectueux ou lorsque la roue de secours est montée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système dans ces conditions, consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

PRESSION PNEU BASSE – Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement.*

VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU – Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*[MC] du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

RÉPARER ADVANCETRAC – Ce message s'affiche lorsque le système AdvanceTrac[MD] a détecté un état qui nécessite une vérification d'entretien. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

ADVANCETRAC ARRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] est désactivé par le conducteur.

ADVANCETRAC MARCHE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] est activé par le conducteur.

ANTIPATINAGE DÉSACTIVÉ (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est désactivé par le conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

ANTIPATINAGE MARCHE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est activé par le conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

VÉRIFIER 4X4 (**selon l'équipement)** – Ce message s'affiche lorsque le système quatre roues motrices présente une anomalie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS – Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS – Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section *Liquide de frein* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

VIDANGE HUILE REQUISE – Ce message s'affiche lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire.

XX %VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE – Ce message s'affiche lorsqu'une vidange d'huile sera bientôt nécessaire en indiquant le pourcentage de vie utile de l'huile restante.

ANOMAL MODULE FREIN REMORQUE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche et le carillon retentit une fois lorsque des anomalies sont détectées par la commande électronique de freins de remorque. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

ANOMALIE CABLE DE REMORQUE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le système de freinage de la remorque présentent certains anomalies. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilouvoiement de remorque a détecté le louvoiement de cette dernière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Conduite*.

PASSAGE 4X4 EN COURS (selon l'équipement) – S'affiche quand le 4X4 système effectue un changement de vitesse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

POUR 4X4 LOW RALENTIR 5km/h (selon l'équipement) — S'affiche lorsque le mode 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE est sélectionné pendant que le véhicule roule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

POUR 4X4 LOW PASSER SUR N (selon l'équipement) – Ce message est affiché lorsque le mode 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE est sélectionné pendant que le véhicule est arrêté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

P QUITT 4X4 LOW RALENTIR 5km/h (selon l'équipement) — S'affiche lorsque le mode 2 roues motrices est sélectionné et que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

P QUITT 4X4 LOW PASSER SUR N (selon l'équipement) – Ce message est affiché lorsque le mode 2 DEUX ROUES MOTRICES est sélectionné et que le véhicule est arrêté en mode 4 roues motrices gamme basse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

PASS RETARDÉ ADVANCER VÉHICU (selon l'équipement) — Peut s'afficher lorsque l'on passe au mode 4 roues motrices gamme basse ou qu'on le quitte. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

ÉTALONNER PNEU AV GAUCHE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNER PNEU AV DROIT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNER PNEU AR DROIT(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNER PNEU AR GAUCHE(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNAGE NON RÉUSSI RÉPÉTER (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une erreur survient pendant la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNAGE TERMINÉ(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la programmation du système de surveillance de la pression des pneus est terminée. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche au démarrage lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

CLÉIMPROGRAMMABLE – Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clef supplémentaire en utilisant deux dispositifs MyKey actuels. Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX 80 mi/h MAX – Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey[MC] est utilisée et que l'administrateur a activé la limite de vitesse MyKey et la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX À 80 mi/h – Ce message s'affiche au démarrage du véhicule et le dispositif MyKey[MC] est utilisé et la limite de vitesse MyKey est activée. Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VÉRIF VITESSE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey[MC] est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée. Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE EST PRÈS DE MAX – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MC] est utilisé et que la limite de vitesse est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX MYKEY RÉGLÉE – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MC] est utilisé alors que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MC] est utilisé et que le système Belt-Minder[MD] est activé. Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ADVTRAC ACTIF RÉGLAGE MYKEY – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MC] est utilisé lors d'une tentative de désactivation du système AdvanceTrac[MD] et que le réglage en option est activé. Consultez la section *MyKey*[MC] du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

PR ARRÉT ALARM DÉMARRER VÉHIC – Ce message s'affiche lorsque le périmètre du système d'alarme est activé et que vous entrez dans le véhicule à l'aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d'alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d'allumage doit être mis à la position DÉMARRAGE ou CONTACT avant que le carillon de 12 secondes n'expire. Consultez la section *Alarme antivol à détection périmétrique* du chapitre *Serrures et sécurité*.

ANOMALIE DÉMARRAGE – Ce message s'affiche lorsque le système antivol a détecté une anomalie. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

CLÉ INTÉGRÉE IMPROGRAMMABLE – Ce message s'affiche si vous tentez de programmer une cinquième clé à télécommande intégrée dans le système d'entrée sans clé à télécommande. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les clés à télécommande intégrée, consultez le chapitre *Serrures et sécurité*.

CLÉIMPROGRAMMABLE – Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clef supplémentaire en utilisant deux dispositifs MyKey actuels. Consultez la section *MyKey*^{MC} du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

RALENTIR VÉHICULE À XX KM/H POUR DIFFÉRENTIEL À BLOCAGE ÉLECTRONIQUE **(selon l'équipement)** – Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode de différentiel à blocage électronique n'a pas été respectée.

VÉRIF. BLOCKAGE DIFFÉRENTIEL (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système de différentiel à blocage électronique survient. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Différentiel à blocage électronique* dans le chapitre *Conduite*.

ANOMALIE CONTR EN DESCENTE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système de contrôle en descente survient.

CONTRÔLE EN DESCEN REFROID (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le système de contrôle en descente présente une anomalie.

POUR HORS ROUT RALENTIR 5 mi/h (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode de conduite hors route n'a pas été respectée.

MODE HORS ROUT ACTIVÉ (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de conduite hors route est activé.

QUITTER MODE HORS ROUTE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de conduite hors route est désactivé.

CONTRÔLE EN DESCENTE ACTIV (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode du système de contrôle en descente est activé.

CONTRÔLE EN DESCENTE DÉSAC (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente est désactivé.

CONTRÔL DESCEN 20mi/h OU MOIN (si équipé) – Ce message s'affiche lorsque la vitesse exigée pour le passage en mode de contrôle en descente n'a pas été respectée.

CONDUCTEUR DOIT CONTRÔLER (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode descente et le mode tout-terrain exigent que le conducteur reprenne les commandes.

CONTR DESCENTE SÉLECT RAPPORT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le conducteur doit sélectionner un rapport de vitesse pour activer le mode descente et le mode tout-terrain.

MODE DÉCÉLÉRATION (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le véhicule passe en mode décélération.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE HAUT NIVEAU (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'afficheur multimessage de votre véhicule peut contrôler divers systèmes et vous avertir de problèmes potentiels du véhicule et de diverses conditions à l'aide de messages informatifs ou d'avertissements.

L'afficheur multimessage est aussi utilisé pour programmer ou configurer les différentes fonctions de votre véhicule.

L'écran de l'afficheur multimessage est situé dans le tableau de bord. Utilisez les boutons situés sur le volant pour naviguer entre les options de l'afficheur multimessage.

Appuyez sur les boutons vers le haut ou vers le bas pour parcourir vers le haut ou vers le bas les options de l'afficheur multimessage.

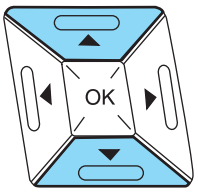

Appuyez sur les boutons vers la gauche ou vers la droite pour parcourir vers la gauche ou vers la droite les options de l'afficheur multimessage.

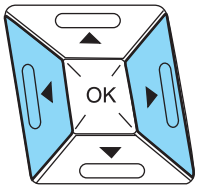

Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner les options mises en surbrillance et pour confirmer les sélections ou les messages.

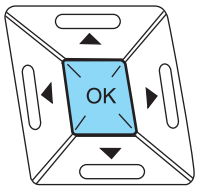

Menu principal

Dans l'écran de menu principal vous pouvez sélectionner les options suivantes :

- Mode de jauge
- Compteur journalier A/B
- Économie de carburant
- Applications pour camion (selon l'équipement)
- Réglages
- Information

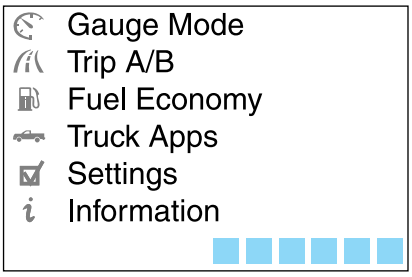

Défilez vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des options, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur le bouton OK pour accéder à cette option de menu.

Mode de jauge

Détails relatifs à la jauge : Dans ce mode, les options suivantes sont offertes dans des formats graphiques différents :

- Température de la boîte de vitesses.
- Écran vide.

Compteur journalier A/B

Dans ce mode, le compteur journalier A/B enregistre les éléments suivants :

- Temps écoulé – indique le temps écoulé depuis le départ. Ce chronomètre s'arrête lorsque le contact est coupé et redémarre lorsque le contact est rétabli.
- Distance parcourue – indique la distance de trajet parcourue.
- Carburant utilisé – indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet particulier.
- Consommation moyenne en L/100 km (mi/gal) – indique la distance moyenne parcourue par unité de carburant utilisé pour un trajet particulier.
- Compteur kilométrique – indique la distance totale parcourue du véhicule. Cette valeur ne peut pas être remise à zéro.

Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder au trajet B. Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour revenir au trajet A.

Appuyez sur le bouton OK pour arrêter temporairement l'écran du trajet A ou du trajet B, ou appuyez de nouveau sur le bouton pour redémarrer.

Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.

Économie de carburant

Dans ce mode, les données sur la consommation de carburant sont affichées comme suit :

- Consommation de carburant instantanée L/100 km (mi/gal) – indique la consommation de carburant instantanée.
- Kilomètres (milles) jusqu'à la panne sèche – indique la distance approximative que vous pouvez parcourir avant de tomber en panne sèche.
- Consommation moyenne en L/100 km (mi/gal) – indique la consommation moyenne de carburant selon la durée du trajet. Consultez la section de l'historique de consommation de carburant. ci-dessous pour modifier l'intervalle de temps. Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser cette valeur.

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres (milles par gallon consommé), le résultat obtenu peut différer de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- Votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage.
- Les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre.
- Les procédures varient d'un remplissage à l'autre.
- Les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

Pour déterminer votre consommation de carburant moyenne sur autoroute, faites comme suit :

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, conduisez le véhicule sur au moins 8 km (5 mi) en mettant le programmateur de vitesse en fonction.

2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Il est important d'appuyer sur le bouton RÉINITIALISATION pour réamorcer la fonction après avoir réglé le régulateur de vitesse pour obtenir des lectures précises d'économie de carburant obtenues sur l'autoroute.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Principes de réduction de la consommation de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Historique de consommation de carburant : Appuyez sur la touche fléchée de droite (dans le menu de consommation de carburant) pour accéder à l'historique de consommation de carburant. Un histogramme à barres indique la consommation de carburant (consommation moyenne de carburant en L/100 km ou mi/gal) selon la durée de temps. La durée de temps peut être changée comme suit :

Durée – appuyez sur la touche fléchée de droite (dans le menu de l'historique de consommation de carburant) pour accéder aux sélections de durée suivantes :

- 5 minutes;
- 10 minutes;
- 30 minutes;

- 5 dernières réinitialisations.

Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des options, puis maintenez le bouton OK enfoncé pour confirmer votre sélection.

Le graphique est mis à jour chaque minute en fonction de la consommation de carburant réalisée au cours des 5, 10, 30 minutes de conduite précédentes ou des cinq dernières réinitialisations.

Applications pour camion (selon l'équipement)

Dans ce mode, des options pour les applications de conduite tout-terrain et de traction de remorque sont offertes.

*Hors route
Angle d'inclinaison longitudinale et latérale (en degrés) (selon l'équipement) : cette option affiche l'angle d'inclinaison longitudinale (de l'avant à l'arrière) et l'angle d'inclinaison latérale (d'un côté à l'autre) de la route.
Angle de direction (en degrés) : cette option affiche l'angle de direction des roues avant lorsque le véhicule a roulé depuis un certain temps.
Verrouillage ou déverrouillage du différentiel : cette option affiche l'état (verrouillé ou déverrouillé) du différentiel de blocage électronique.
Flux de couple de torsion : cette option affiche le flux de couple de torsion à l'arbre de transmission avant et arrière et le mode de fonctionnement de la boîte de transfert : 2 roues motrices, 4 roues motrices gamme haute, 4 roues motrices gamme basse, transmission intégrale.
Mode sport du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}, système de contrôle en descente, mode hors route : cette option affiche les modes actifs.

* Selon l'équipement, votre véhicule peut être muni de certaines de ces options ou de toutes ces options.

Lorsque le message « Appuyer sur OK pour l'information » est affiché, appuyez sur le bouton OK pour obtenir des renseignements sur les options suivantes, selon l'équipement (**Nota :** Les renseignements ne sont disponibles que si vous roulez à moins de 5 km/h [3 mi/h]) :

- Système à quatre roues motrices
- Dispositif antilacet AdvanceTrac[MD]
- Transmission intégrale (quatre roues motrices)
- Différentiel à blocage électronique
- Système de contrôle en descente
- Mode hors route

Remorque : Appuyez sur la touche fléchée de droite (dans le menu Hors route) pour accéder au menu Remorque. Les renseignements suivants sont affichés :

- le nom de la remorque active ou la remorque par défaut;
- la distance parcourue de la remorque;
- le gain de la remorque et la sortie;
- le message de remorque débranchée (ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande électronique de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande électronique de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si la remorque est branchée.)

Lorsque le message « Appuyer sur OK pour les options » est affiché, appuyez sur le bouton OK pour ouvrir les menus des options de remorque :

Remorque	
Changer la remorque active	Lorsque cette option est en surbrillance, appuyez sur la touche fléchée de droite pour changer la remorque actuellement sélectionnée. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une remorque, puis appuyez sur le bouton OK pour sélectionner la remorque mise en surbrillance.
	Ajout d'une nouvelle remorque – Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance « Nouvelle remorque » dans le menu Changer la remorque active, puis appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à l'écran Nouvelle remorque. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les caractères alphabétiques et numériques ainsi que les symboles, puis appuyez sur la flèche de droite pour déplacer l'espace de caractère. Continuez à ajouter des caractères au besoin. Appuyez sur la flèche de gauche pour revenir en arrière et modifier un caractère sélectionné au préalable. Lorsque vous avez terminé d'entrer les caractères du nouveau nom de remorque, appuyez sur le bouton OK pour confirmer le nouveau nom de remorque.
Liste de vérification de connexion (selon l'équipement)	Appuyez sur la touche fléchée de droite lorsque cette option est en surbrillance pour indiquer les types de connexion de la remorque : conventionnel, sellette et col de cygne. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une de ces options, puis appuyez sur le bouton OK pour afficher la liste de vérification de connexion. Suivez les instructions affichées à l'écran pour parcourir la liste de connexions.

Remorque	
Supprimer la remorque	Appuyez sur la touche fléchée de droite lorsque cette option est en surbrillance pour indiquer les remorques qui sont actuellement enregistrées. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance la remorque que vous souhaitez supprimer, puis appuyez sur le bouton OK pour la supprimer. Suivez les messages-guides affichés à l'écran pour quitter ou confirmer la suppression.
Écran d'information	Appuyez sur la touche fléchée de droite lorsque cette option est en surbrillance pour afficher les renseignements sur les fonctions du véhicule suivantes : mode de remorquage et de charge lourde, commande électronique de freins de remorque.
Renommer la remorque	Appuyez sur la touche fléchée de droite lorsque cette option est en surbrillance pour afficher les remorques enregistrées ou par défaut. Utilisez les touches vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une remorque, puis appuyez sur le bouton OK pour la sélectionner. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour modifier les caractères au besoin. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur le bouton OK pour confirmer la modification.
Réinitialisez le kilométrage de la remorque (selon l'équipement)	Appuyez sur la touche fléchée de droite lorsque cette option est en surbrillance pour afficher la distance parcourue d'une remorque particulière parmi la liste des remorques. Utilisez les touches vers le haut ou vers le bas pour sélectionner une remorque, puis maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser le kilométrage (millage) de la remorque.

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes (selon l'équipement). Appuyez sur la touche fléchée de droite (dans le menu Paramètres) pour accéder au menu Systèmes d'assistance au conducteur :

Systèmes d'assistance au conducteur		
Sonar de recul	En fonction-hors fonction	
Caméra d'aide au recul	Temporisation de la caméra	En fonction-hors fonction
	Alerte visuelle du sonar de recul	En fonction-hors fonction
	Lignes de guidage	Fixe/hors fonction
	Niveaux de zoom (cette option s'affiche seulement lorsque la position R (marche arrière) est sélectionnée.	Hors fonction, niveaux 1 à 3
Mode de frein de remorque	Électrique ou Elect. Sur hydraulique	
Dispositif antilouvoiement de remorque	En fonction-hors fonction	

Véhicule		
Temporisation de la commande automatique des phares	Hors fonction ou XXX secondes	
Calcul de l'autonomie de carburant (distance avant la panne sèche)	Historique normale utilisée	
	Historique de remorquage utilisée	
Recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie	En fonction-hors fonction	
Serrures	Verrouillage automatique	En fonction-hors fonction
	Déverrouillage automatique	En fonction-hors fonction
	Déverrouillage	En une étape ou en deux étapes
Commande de menu	Standard : avec le réglage standard, lorsque vous appuyez sur la flèche descendante d'un menu de niveau inférieur vous retournez au menu principal. Mémoire activée : avec la mémoire activée, lorsque vous appuyez sur la flèche descendante, vous accédez au menu inférieur précédent.	
Remise à zéro de la durée de vie utile de l'huile	Réglez à XXX % (maintenez le bouton OK enfoncé pour régler).	
Marchepieds à commande électrique	Automatique, hors fonction, déployé	

Véhicule			
Dispositif de démarrage à distance	Chauffage-climatisation	Dégivrage avant	Automatique, hors fonction
		Dégivrage arrière	
		Siège du conducteur	
		Siège du passager	
		Dispositif de chauffage, climatiseur	Automatique, dernier réglage
	Durée	5, 10 ou 15 minutes, hors fonction	
	Démarrage en mode silencieux	En fonction-hors fonction	
	Système	Activation ou désactivation	
Commande des essuie-glaces	Balayage additionnel	En fonction-hors fonction	
	Essuie-glaces à capteur de pluie	En fonction-hors fonction	

MyKey	
Créer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour créer un dispositif MyKey.
*AdvanceTrac	Toujours en fonction ou disponible
*Vitesse maximale	120 km/h (80 mi/h) ou hors fonction
*Avertissement de vitesse	75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h)
*Limiteur de volume	En fonction-hors fonction
*Effacer la programmation des dispositifs MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer la programmation du dispositif MyKey.

*Ces options s'affichent seulement si le dispositif MyKey est programmé.

Langue
Anglais, Espagnol, Français

Unités de mesure	
Unités de mesure	Anglo-saxonnes ou métriques

Réinitialisation du système
Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser le système aux paramètres établis en usine.

Information

Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements au sujet du système et effectuer une vérification du système.

Lorsque le message « Appuyer sur OK pour l'information » est affiché, appuyez sur le bouton OK pour obtenir des renseignements sur les options actuellement sélectionnées ou affichées. Les renseignements ne sont disponibles que lorsque vous roulez à moins de 5 km/h (3 mi/h).

MyKey
Clés d'administration (nombre de clés d'administration)
Nb MyKey (nombre de dispositifs MyKey programmés)
Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l'aide d'un dispositif MyKey programmé)

Vérification des circuits	
Vie utile de l'huile	
Les portes	
Freins	
Pression de gonflage des pneus	
Commande électronique des freins de remorque	Gain et sortie (lorsque la remorque est reliée)
	Aucune remorque (lorsqu'aucune remorque n'est reliée)
Dispositif antilouvoiement de remorque	
Sonar de recul	Vérifiez le sonar de recul
Niveau de carburant (autonomie de carburant)	

Pendant une vérification du système, certaines options ne s'affichent que si un problème est détecté. Si un problème existe sur un des systèmes contrôlés, l'afficheur multimessage utilise la couleur rouge pour indiquer le nombre d'avertissements qui nécessitent une attention immédiate et la couleur ambre pour indiquer le nombre d'avertissements informatifs. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour défiler dans la liste; appuyez sur la touche fléchée de droite pour afficher les renseignements spécifiques sur l'avertissement mis en surbrillance.

Affichage de l'indicateur de boîte de vitesses

L'indicateur de rapport de boîte de vitesses s'affiche à la partie droite de l'afficheur multimessage lorsque vous utilisez le mode de boîte de vitesses SelectShift Automatic[MC]. Cet affichage n'apparaît pas dans tous les modes d'écran. Par exemple : lorsque vous programmez certaines fonctions du véhicule ou dans certains menus d'information.

Messages d'avertissement et messages d'état

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

En cas de messages d'avertissement multiples, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant quatre secondes.

S'il n'existe aucun autre message d'avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie.

Types de messages et de mises en garde :

- Certains messages apparaîtront brièvement pour vous informer d'une action à prendre ou pour vous renseigner sur certains détails.
- Certains messages apparaîtront une seule fois ou lorsque le véhicule est redémarré.
- Certains messages réapparaîtront après avoir été effacés ou après une réinitialisation si un problème persiste ou qu'une condition nécessite votre attention.
- Certains messages peuvent être confirmés et réinitialisés en appuyant sur la touche OK. Ceci vous permet d'utiliser l'intégralité des fonctions de l'afficheur multimessage en effaçant le message.

PORTE MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsqu'une porte n'est pas complètement fermée.

PORTE CONDUCT MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur n'est pas complètement fermée.

PORTE AR G MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière gauche n'est pas complètement fermée.

PORTE PASSAGER MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du passager n'est pas complètement fermée.

PORTE AR D MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte arrière droite n'est pas complètement fermée.

VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU – Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*^{MC} du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

NIV CARBUR BAS – Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

VERIF CIRCUIT DE CHARGE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le circuit électrique ne conserve pas la tension appropriée. Si vous faites fonctionner des accessoires électriques lorsque le moteur tourne au ralenti à bas régime, éteignez le maximum d'accessoires le plus rapidement possible. Si l'avertissement ne disparaît pas ou s'affiche alors que le moteur tourne à son régime normal, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

ARRÊT POUR ÉCONOMISER BATTERIE (selon l'équipement) — Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détermine que :

- la charge de la batterie est faible ou;
- l'allumage a été laissé sur la position accessoires ou sur la position de mache avec le moteur hors fonction pendant approximativement 45 minutes.

Mettez le commutateur d'allumage à la position d'arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que l'état de charge de la batterie a repris toute sa puissance. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.

FONCTION ARRÊTÉE TEMPORAIREMENT – BATTERIE DÉCHARGÉE (selon l'équipement) — Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de la batterie détecte une condition de basse tension prolongée. Plusieurs accessoires du véhicule seront désactivés pour aider à conserver la batterie. Mettez hors tension toutes les charges électriques le plus tôt possible pour améliorer la tension du système. Si la tension du système est rétablie, les caractéristiques rendues inopérantes fonctionneront de nouveau normalement.

NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS – Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section *Liquide de frein* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

VÉRIFIER SYST FREINS – Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage exige une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

FREIN STATIONN SERRÉ – Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur tourne et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

ADVANCETRAC ARRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} est désactivé par le conducteur.

ADVANCETRAC MARCHE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} est activé par le conducteur.

RÉPARER ADVANCETRAC (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le système AdvanceTrac^{MD} a détecté un état qui nécessite une vérification. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

PUISSANCE RÉDUITE TEMPÉRATURE MOTEUR – Ce message s'affiche lorsque l'aiguille de l'indicateur de température du moteur pivote vers la plage « H ». Vous pouvez constater une puissance de moteur réduite. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Liquide de refroidissement du moteur* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*.

VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE – Ce message s'affiche lorsque la durée de vie utile de l'huile moteur est de 5 % à 1 %.

VIDANGE HUILE REQUISE – Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.

PRESSION PNEU BASSE – Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS – Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

ANOMALIE CAPTEUR PNEU – Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus est défectueux ou lorsque la roue de secours est montée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le fonctionnement du système dans ces conditions, consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

PNEUS NON ENTRAÎNÉS – RÉPÉTER – Ce message s'affiche lorsqu'une erreur survient pendant la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNER PNEU AV GAUCHE – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNER PNEU AR GAUCHE – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNER PNEU AV DROIT – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNER PNEU AR DROIT – Ce message s'affiche lors de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ÉTALONNAGE TERMINÉ – Ce message s'affiche lorsque la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus est terminée. Consultez la section *Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, roues et chargement du véhicule* pour plus de détails.

ANOMALIE SERVODIRECTION – Le système de direction assistée n'a plus d'assistance à cause d'une erreur du système, une réparation est nécessaire.

RÉPARER SERVODIRECTION – Le système de direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification.

RÉPARER SERVO DIRECT IMMÉDIA – Le système de direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification immédiate.

BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey[MC] est utilisé et que le système Belt-Minder[MD] est activé. Consultez la section *MyKey[MC]* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ANTIPATINAGE DÉSACTIVÉ (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est désactivé par le conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

ANTIPATINAGE MARCHE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est activé par le conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

VÉRIFIER 4X4 (**selon l'équipement)** – Ce message s'affiche lorsque le système quatre roues motrices présente une anomalie. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

PASSAGE 4X4 EN COURS (selon l'équipement) — S'affiche quand le système 4X4 effectue un changement de vitesse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

POUR 4X4 LOW FREINER (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque vous tentez de sélectionner le mode 4 roues motrices gamme basse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

POUR 4X4 LOW PASSER SUR N (selon l'équipement) – Ce message est affiché lorsque le mode 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE est sélectionné pendant que le véhicule est arrêté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

POUR 4X4 LOW RALENTIR 5km/h (selon l'équipement) — S'affiche lorsque le mode 4 ROUES MOTRICES GAMME BASSE est sélectionné pendant que le véhicule roule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

P QUITT 4X4 LOW FREINER (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque vous quittez le mode 4 roues motrices gamme basse et sélectionnez le mode 2 roues motrices. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

P QUITT 4X4 LOW PASSER SUR N (selon l'équipement) – Ce message est affiché lorsque le mode 2 DEUX ROUES MOTRICES est sélectionné et que le véhicule est arrêté en mode 4 roues motrices gamme basse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

P QUITT 4X4 LOW RALENTIR 5km/h (selon l'équipement) — S'affiche lorsque le mode 2 roues motrices est sélectionné et que le véhicule est en mode 4 roues motrices gamme basse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

PASS RETARDÉ ADVANCER VÉHICU (selon l'équipement) — Peut s'afficher lorsque l'on passe au mode 4 roues motrices gamme basse ou qu'on le quitte. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du chapitre *Conduite*.

VÉRIF. BLOCKAGE DIFFÉRENTIEL (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système de différentiel à blocage électronique survient. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Différentiel à blocage électronique* dans le chapitre *Conduite*.

VÉRIF VITESSE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey^{MC} est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

CLÉ IMPROGRAMMABLE – Ce message s'affiche si vous tentez de programmer une cinquième clé à télécommande intégrée dans le système d'entrée sans clé à télécommande. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les clés à télécommande intégrée, consultez le chapitre *Serrures et sécurité*.

RÉGLAGE MYKEY ANTIPATIN ACTV – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que la commande électronique de stabilité ne peut être désactivée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

CLÉIMPROGRAMMABLE – Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est effectuée en utilisant deux dispositifs MyKey actuels. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ANOMALIE DÉMARRAGE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le système de sécurité a détecté une anomalie. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

VITESSE MAX À 130 KM/H – Ce message s'affiche au démarrage du véhicule lorsque le dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX À 80 MI/H – Ce message s'affiche au démarrage du véhicule et le dispositif MyKey^{MC} est utilisé et la limite de vitesse MyKey est activée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VÉHICULE À VITESSE MAXIMUM DU RÉGLAGE DE MYKEY – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé alors que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE EST PRÈS DE MAX – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que la limite de vitesse est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VÉRIFIER AIDE STATIONNEM AR (**selon l'équipement)** – Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses est en position R (marche arrière) et que le sonar de recul est désactivé.

ASSIST. PARKING AR MARCHE ARRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le sonar de recul est désactivé par le conducteur.

ASSIST. PARKING AR MARCHE ARRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le sonar de recul est activé.

PR ARRÉT ALARM, DÉMARRER VÉHIC(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque l'alarme antivol à détection périmétrique est en mode de veille et que vous entrez dans le véhicule à l'aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d'alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d'allumage doit être mis à la position DÉMARRAGE ou CONTACT avant que le carillon de 12 secondes n'expire. Consultez la section *Alarme antivol à détection périmétrique* du chapitre *Serrures et sécurité*.

FREIN REMORQUE GAIN: XX.X (selon l'équipement) – Ce message s'affiche pour indiquer la valeur de réglage de gain courante des freins de remorque. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

GAIN TBC: XX.X AUCUNE REMORQU (selon l'équipement) – Ce message s'affiche pour indiquer la valeur de réglage de gain courante des freins de remorque lorsque la remorque n'est pas reliée. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

ANOMAL MODULE FREIN REMORQUE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche et le carillon retentit une fois lorsque des anomalies sont détectées par la commande électronique de freins de remorque. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

REMORQUE BRANCHÉE(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque qu'une connexion de remorque correcte (remorque équipée de freins électriques) est détectée au cours d'un cycle d'allumage défini. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

REMORQUE DÉBRANCHÉE(selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la connexion de la remorque est débranchée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini. Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande électronique de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande électronique de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si une remorque est branchée. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilouvoiement de remorque a détecté le louvoiement de cette dernière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Conduite*.

ANOMALIE CABLE DE REMORQUE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le système de freinage de la remorque présentent certains anomalies. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour plus de détails.

POUR HORS ROUT RALENTIR 5 mi/h (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode de conduite hors route n'a pas été respectée.

MODE HORS ROUT ACTIVÉ (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de conduite hors route est activé.

QUITTER MODE HORS ROUTE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de conduite hors route est désactivé.

CONTRÔLE EN DESCENTE ACTIV (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente devient actif.

CONTRÔLE EN DESCENTE DÉSAC (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de limiteur de vitesse en descente est désactivé.

CONDUCTEUR DOIT CONTRÔLER (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente et le mode hors route exigent que le conducteur reprenne les commandes.

MODE DÉCÉLÉRATION (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le véhicule passe en mode décélération.

POUR DESC. PENTES RÉDUIRE VITESSE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule exigée pour passer en mode tout-terrain n'a pas été respectée.

POUR DESCENTE PENTES CHANGER DE VITESSE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le conducteur peut sélectionner un rapport de vitesse pour activer le mode de contrôle en descente.

CONTR. DESCENTE – COND. REPR. CONTRÔLE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente est désactivé et que le conducteur doit reprendre les commandes.

ANOMALIE CONTR EN DESCENTE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système de contrôle en descente survient.

CONTRÔLE DESCENTE PENTES ARRÊT REFROIDISS. DU SYST. (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque le système de contrôle en descente se refroidit en raison d'une utilisation trop fréquente.

CONTRÔLE DESCENTE PENTES PRÊT (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque l'interrupteur de contrôle en descente est activé.

RÉDUIRE ACCÉLÉRATEUR POUR EMPÊCHER PATINAGE DES ROUES **(selon l'équipement)** – Ce message s'affiche lorsque le véhicule détecte que le couple aux roues motrices a dépassé la limite d'adhérence.

CHAÎNES AUDIO

Chaîne audio AM-FM stéréo (selon l'équipement)

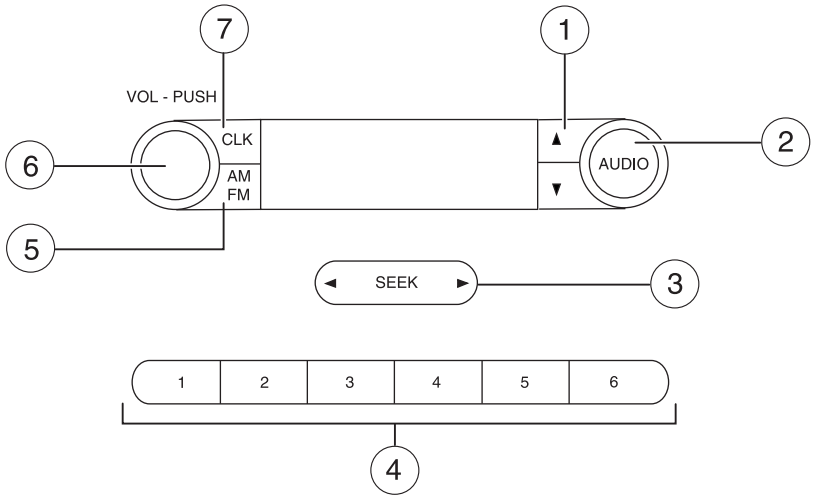

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Temporisation des accessoires : Votre véhicule est doté d'une fonction de temporisation des accessoires qui permet de faire fonctionner la radio et d'autres accessoires électriques jusqu'à dix minutes après la coupure du contact ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

1. ▲ / ▼ Touches de syntonisation : Appuyez sur les touches ▲ / ▼ pour parcourir la bande de fréquences vers le haut ou vers le bas. Maintenez la touche enfoncée pour parcourir rapidement les fréquences radio. Ces touches vous permettent également d'accéder à divers réglages dans le mode AUDIO.

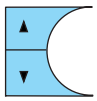

2. **AUDIO :** Appuyez plusieurs fois sur la touche AUDIO pour accéder aux paramètres suivants :

ÉQUILIBRE GAUCHE-DROIT : Appuyez sur la touche AUDIO pour accéder au réglage d'équilibre gauche-droit. Utilisez les touches ▲ /▼ /◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE▶ pour répartir le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite.

ÉQUILIBRE AVANT-ARRIÈRE : Appuyez sur la touche AUDIO pour régler l'équilibre avant-arrière. Utilisez les touches ▲ /▼ /◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE▶ pour répartir le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

AIGUËS : Appuyez sur cette touche pour régler le niveau des aiguës. Utilisez les touches ▲ /▼ /◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE▶ pour le réglage.

GRAVES : Appuyez sur cette touche pour régler le niveau des graves. Utilisez les touches ▲ /▼ /◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE▶ pour le réglage.

3. **Touches RECHERCHE AUTOMATIQUE :** Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour accéder à la station de radio audible précédente ou suivante.

4. **Touches de présélection :** Pour régler une station, sélectionnez une des bandes de fréquences AM, FM1 ou FM2, syntonisez une station, puis appuyez sur une touche de présélection en la maintenant enfoncée jusqu'au retour du son. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 18 stations, six en mode AM, six en mode FM1 et six en mode FM2.

5. **Touche AM/FM :** Appuyez sur cette touche pour sélectionner les bandes de fréquences AM, FM1 ou FM2.

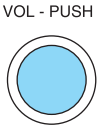

6. **Bouton VOLUME ET MISE EN FONCTION-HORS FONCTION :** Appuyez sur le bouton VOLUME ET MISE EN FONCTION-HORS FONCTION pour allumer ou éteindre la chaîne audio. Tournez le bouton VOLUME ET MISE EN FONCTION-HORS FONCTION pour augmenter ou diminuer le volume.

7. **HORLOGE :** Appuyez sur la touche HORLOGE pour basculer entre l'affichage de la fréquence et celui des paramètres de l'horloge.

Réglage de l'heure : Maintenez la touche HORLOGE enfoncée jusqu'à ce que l'affichage de l'heure clignote. Appuyez sur les touches ▲ /▼ /◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE▶ pour reculer ou avancer manuellement l'heure.
Appuyez de nouveau sur la touche HORLOGE pour régler les minutes, puis utilisez les touches ▲ /▼ /◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour reculer ou avancer manuellement les minutes. Attendez 10 secondes pour la confirmation des réglages de l'heure.

Chaîne audio AM/FM prête pour la réception satellite avec lecteur de disques compacts ou MP3 intégré au tableau de bord

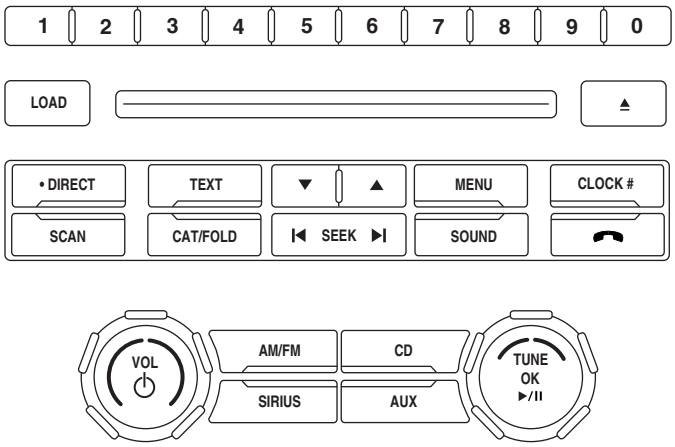

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Temporisation des accessoires : Votre véhicule est muni de la fonction de temporisation des accessoires. La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser la chaîne audio et certains accessoires électriques pendant 10 minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Gestionde la batterie : Lorsque le moteur est hors fonction, votre chaîne audio peut s'éteindre si la charge de la batterie est faible ou si l'allumage a été laissé dans la position accessoires ou dans la position de marche pendant approximativement 45 minutes. Le message SYSTÈME

HORS FONCTION POUR ÉCONOMISER LA BATTERIE s'affiche temporairement et la chaîne audio s'éteint. La chaîne audio retourne au fonctionnement normal une fois que le véhicule a démarré et que l'état de la charge de la batterie a pu se rétablir. La récupération de l'état de charge de la batterie peut être accélérée en éteignant les dispositifs électriques non nécessaires lorsque vous conduisez.

Nota : Votre véhicule est muni d'une chaîne audio unique. Si l'écran affiche six petits cercles, votre chaîne audio est équipée d'un chargeur à six disques compacts. Sinon, il s'agit d'un lecteur à un seul disque compact.

Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure, appuyez sur la touche HORLOGE. L'écran affiche RÉGLER L'HEURE. Utilisez les touches de présélection numérotées (0–9) pour entrer l'heure voulue, en heures et en minutes, puis appuyez sur OK. L'horloge entre ensuite en fonction.

Radio AM-FM

⏻ / VOL (marche-arrêt et volume) : Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre la radio. Tournez le bouton pour augmenter ou diminuer le niveau sonore.

Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact, la chaîne reprendra un niveau sonore normal au rétablissement du contact.

AM/FM : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour sélectionner les bandes de fréquences AM, FM1 ou FM2.

SYNTONISATION : Tournez le bouton SYNTONISATION pour passer aux fréquences précédentes ou suivantes pas à pas.

DIRECT : Appuyez sur la touche DIRECT puis entrez manuellement la station radio de désirée (par exemple, 93.9) au moyen des touches de présélection numérotées (0 à 9).

RECHERCHE AUTOMATIQUE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour accéder à la station de radio audible précédente ou suivante.

BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les stations audibles.

Touches de présélection (0 à 9) : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 Alors qu'une station est syntonisée, maintenez une des touches de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son revienne et que le message PRÉSÉLECTION N ENREGISTRÉE s'affiche à l'écran. Au total, 30 stations peuvent être programmées, soit 10 stations pour chacune des bandes AM, FM1 et FM2.

Programmation provisoire : Cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes sans effacer les stations mises en mémoire manuellement pour les bandes AM, FM1 et FM2.

Pour activer la fonction de programmation provisoire : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE EN FONCTION-HORS FONCTION s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour sélectionner la fonction PROGRAMMATION PROVISOIRE et l'activer, puis attendez cinq secondes pour que la recherche démarre ou appuyez sur OK pour démarrer immédiatement la recherche. Si vous appuyez sur une autre touche dans ces cinq secondes, la recherche ne démarrera pas. Les dix stations les plus puissantes seront programmées, et la station correspondant à la touche de présélection 1 sera syntonisée.

S'il y a moins de dix stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée aux touches de présélection restantes.

Radio RDBS (système de radiocommunication de données)

Disponible uniquement en mode FM. Cette fonction permet de rechercher des stations à signal RDBS en fonction d'une certaine catégorie de musique : CLASSIQUE, COUNTRY, JAZZ-RB, ROCK, etc.

Pour activer cette fonction : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que RDBS (activée-désactivée) s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour activer ou désactiver cette fonction. Lorsque le mode RDBS est désactivé, vous ne pourrez pas rechercher des stations à signal RDBS ni afficher le nom ou le type de la station.

CATÉGORIE-DOSSIER : Utilisez cette touche pour sélectionner différentes catégories de musique.

Pour changer de catégorie RDBS : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que RDBS (activée-désactivée) s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour activer ou désactiver cette fonction. Appuyez sur la touche CATÉGORIE-DOSSIER. La mention APPUYEZ VERS LE HAUT OU VERS LE BAS POUR CHANGER LA CATÉGORIE RDBS apparaît à l'écran. Appuyez sur les touches ▼ ▲ pour parcourir toutes les catégories disponibles. Lorsque la catégorie choisie s'affiche à l'écran, appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour rechercher la station suivante dans cette catégorie, ou appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les stations diffusant cette catégorie de musique.

Lecteur de disques compacts ou MP3

Touche CD : Appuyez sur cette touche pour passer en mode lecteur de disques compacts ou MP3. Si un disque est déjà chargé dans le lecteur, la lecture du disque compact ou MP3 reprend à l'endroit de la dernière interruption. Si aucun disque compact n'est chargé, le message PAS DE DISQUE s'affiche à l'écran.

Touche CHARGEMENT :
Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact, cette touche n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez simplement le disque compact dans la fente, étiquette vers le haut.
Dans le cas d'un chargeur à six disques compacts, appuyez sur la touche CHARGEMENT. Lorsque le message SÉLECTIONNER LE PORTE-DISQUE s'affiche à l'écran, sélectionnez le porte-disque voulu en utilisant les touches de présélection de 1 à 6. Lorsque l'écran affiche CHARGER LE DISQUE N, insérez le disque choisi, étiquette vers le haut. Si vous ne sélectionnez aucune fente dans les cinq secondes, la chaîne effectue la sélection. Lorsque le disque est chargé, la lecture de la première piste commence.

Pour charger automatiquement jusqu'à six disques, maintenez la touche CHARGEMENT enfoncée jusqu'à ce que l'écran affiche CHARGEMENT AUTOMATIQUE N. Chargez le disque voulu, étiquette vers le haut. La chaîne vous invite à charger des disques dans les autres fentes disponibles. Insérez les disques un à la fois, étiquette vers le haut, lorsque la chaîne vous y invite. Lorsque les disques sont chargés, la lecture du disque associé à la touche de présélection 1 commence.

Appuyez sur les touches de présélection (1 à 6) pour choisir le disque désiré.

▶ / ❙❙ (lecture-pause): Appuyez sur cette touche pour lire ou interrompre temporairement une piste dans la lecture du disque compact.

▲ (éjection):
Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact, appuyez sur la touche ▲ pour éjecter le disque compact.
Dans le cas d'un chargeur à six disques compacts, appuyez sur la touche ▲ et sélectionnez la fente de disque compact voulue en appuyant sur la touche de présélection portant le numéro correspondant. L'écran affiche ÉJECTION DU DISQUE N°. Une fois le disque éjecté, l'écran affiche RETIRER LE DISQUE COMPACT N°. Retirez le disque compact. Si le disque compact n'est pas retiré, il est automatiquement rechargé dans le chargeur.
Pour éjecter automatiquement tous les disques chargés, maintenez la touche ▲ enfoncée. Le chargeur éjectera tous les disques et vous indiquera le moment de les retirer.

Touches RECHERCHE AUTOMATIQUE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour accéder à la piste précédente ou suivante.

Touche CATÉGORIE-DOSSIER :

En mode MP3 seulement, appuyez sur la touche CATÉGORIE-DOSSIER puis sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour accéder au dossier précédent ou suivant.

Touche BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait de toutes les pistes du disque ou du dossier *MP3* en cours.

DIRECT :

En mode de lecteur de disques compacts, appuyez sur la touche DIRECTE. L'écran affiche la mention MODE DE SÉLECTION DIRECTE DE PISTE, SÉLECTIONNER LA PISTE. Entrez le numéro de la piste désirée à l'aide des touches de présélection (0 à 9). Le lecteur débute la lecture de la piste.

En mode de lecteur de dossier MP3, appuyez sur la touche DIRECTE et sur une touche de présélection (0 à 9) qui correspond au dossier désiré. Le système avancera à cette piste spécifique dans le dossier choisi.

Touche TEXTE :

En mode MP3 seulement, appuyez plusieurs fois sur la touche TEXTE pour afficher le titre de l'album (AL), le nom de dossier (FL), le titre de la pièce musicale (SO) et le nom de l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.

En mode TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur ▶ apparaît, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour afficher le texte additionnel.

COMPRESSION : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que COMPRESSION, ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour activer ou désactiver cette fonction. Lorsque la fonction de compression est activée, la chaîne diminue l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts d'un disque compact pour harmoniser l'écoute.

LECTURE ALÉATOIRE : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que LECTURE ALÉATOIRE, ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour activer ou désactiver cette fonction. Si vous souhaitez activer dès le début le mode de lecture aléatoire, appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour débuter la lecture aléatoire du disque. Autrement, la lecture aléatoire commence au terme de la lecture de la piste actuelle. La fonction de lecture aléatoire se limite au disque en cours de lecture.

Radio satellite (selon l'équipement)

La radio satellite n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement SIRIUS valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

SIRIUS : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour accéder au mode de radio satellite, selon l'équipement. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les modes SATELLITE 1, SATELLITE 2 et SATELLITE 3.

SYNTONISATION : Tournez le bouton SYNTONISATION pour syntoniser la chaîne précédente ou suivante de radio satellite SIRIUS.

DIRECTE : Appuyez sur la touche DIRECTE puis sur la touche de présélection (0 à 9) correspondant à la chaîne désirée (par exemple, 002). Si vous n'entrez qu'un seul chiffre, appuyez sur OK et l'appareil passe à cette chaîne de radio satellite. Si vous entrez trois chiffres, l'appareil passe automatiquement à cette chaîne, si elle est disponible. Vous pouvez annuler votre sélection en appuyant sur la touche DIRECTE. Si vous sélectionnez une chaîne non valide, l'écran affiche CHAÎNE NON VALIDE et l'appareil reste sur la chaîne courante.

RECHERCHE AUTOMATIQUE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour accéder à la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour rechercher la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée. Maintenez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ enfoncées pour rechercher rapidement les chaînes précédentes ou suivantes.

BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite SIRIUS disponibles. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite SIRIUS disponibles dans cette catégorie.

Touches de présélection (0 à 9) :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

Vous pouvez mémoriser jusqu'à 30 chaînes, soit dix pour chacun des modes SATELLITE 1, SATELLITE 2 et SATELLITE 3. Pour mémoriser une chaîne de radio satellite, syntonisez la chaîne et maintenez la touche de présélection (0 à 9) enfoncée jusqu'au retour du son.

Touche TEXTE : Appuyez brièvement sur cette touche pour afficher le nom de l'artiste et le titre de la pièce musicale. En mode TEXTE, appuyez plusieurs fois sur cette touche pour afficher le nom de l'artiste (AR), le titre de la pièce musicale (SO), le nom de la chaîne (CH) et la catégorie (CA).

En mode TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur ▶ apparaît, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour afficher le texte additionnel.

CATÉGORIE-DOSSIER : Appuyez sur cette touche pour syntoniser les plus récentes catégories de chaînes de radio satellite sélectionnées.

L'icône CATÉGORIE s'allume à l'écran lorsqu'une catégorie donnée est sélectionnée (l'icône n'est pas allumée en mode TOUTES LES CATÉGORIES). Si aucune catégorie n'a été sélectionnée, AUCUNE CATÉGORIE SÉLECTIONNÉE s'affiche.

NOTA : Des catégories distinctes peuvent être définies pour les modes SAT1, SAT2 or SAT3 (radio satellite).
Consultez la section *Menu de la radio satellite* pour obtenir de plus amples renseignements sur la sélection d'une catégorie de la radio satellite.

Touche MENU (de la radio satellite) : Pour accéder à ce menu, appuyez sur la touche MENU lorsque le mode de radio satellite est activé. Appuyez sur OK pour accéder au menu de la radio satellite. Appuyez sur ▼ ▲ pour choisir parmi les options suivantes :

- **CATÉGORIE** : Appuyez sur OK pour accéder au mode catégorie. Appuyez sur ▼ ▲ pour choisir parmi la liste des catégories de chaînes SIRIUS disponibles (musique pop, rock, bulletins d'information, etc.). Lorsque la catégorie désirée s'affiche, appuyez sur OK. Une fois la catégorie sélectionnée, appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour rechercher uniquement dans cette catégorie spécifique de chaînes, par exemple la musique rock. Vous pouvez aussi sélectionner TOUTES LES CATÉGORIES pour rechercher toutes les catégories et les chaînes SIRIUS disponibles. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.
- **MENU DE RECHERCHE DE PIÈCE MUSICALE** : Appuyez sur OK pour accéder au menu de recherche de pièce musicale. Appuyez sur les touches ▼ ▲ pour choisir parmi les options suivantes :

  a. MÉMORISER LE TITRE DE CETTE PIÈCE MUSICALE : Appuyez sur OK pour mémoriser le titre de la pièce musicale en cours de diffusion dans la mémoire du système. (Si vous tentez de mémoriser un événement autre qu'une pièce musicale, l'écran affichera MÉMORISATION IMPOSSIBLE.) Lorsque la pièce musicale est diffusée sur une des chaînes de radio satellite, le système émet un avertissement sonore. Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche AVERTISSEMENT DE PIÈCE MUSICALE et le système passera automatiquement à la chaîne qui diffuse la pièce musicale souhaitée. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 20 titres de pièce musicale. Si vous tentez de mémoriser plus de 20 titres, l'écran affichera REMPLACER LA PIÈCE MUSICALE? Appuyez sur OK pour accéder aux titres mémorisés, puis sur ▼ ▲ pour choisir parmi les titres mémorisés.

Appuyez sur OK lorsque le titre de la pièce musicale à remplacer apparaît à l'écran. La mention PIÈCE MUSICALE REMPLACÉE s'affichera à l'écran.

b. SUPPRIMER UNE PIÈCE MUSICALE : Appuyez sur OK pour supprimer une pièce musicale de la mémoire du système. Appuyez sur ▼ ▲ pour choisir parmi les pièces musicales mémorisées. Lorsque la pièce musicale que vous souhaitez supprimer apparaît à l'écran, appuyez sur OK. La pièce musicale s'affiche à l'écran afin de confirmer votre choix. Appuyez de nouveau sur OK et l'écran affichera PIÈCE MUSICALE SUPPRIMÉE. Si vous ne souhaitez pas supprimer la pièce musicale courante dans la liste, appuyez sur ▼ ▲ pour sélectionner soit RETOUR ou ANNULER.

c. SUPPRIMER TOUTES LES PIÈCES MUSICALES : Appuyez sur OK pour supprimer toutes les pièces musicales de la mémoire du système. L'écran affichera CONFIRMER LA SUPPRESSION? Appuyez sur OK pour confirmer la suppression de toutes les pièces musicales mémorisées et l'écran affichera TOUTES LES PIÈCES MUSICALES SUPPRIMÉES.

d. DÉSACTIVER LES AVERTISSEMENTS OU ACTIVER LES AVERTISSEMENTS : Appuyez sur OK pour désactiver ou activer les avertissements qui signalent que vos pièces musicales sélectionnées sont diffusées sur une des chaînes de radio satellite. (Le réglage par défaut du système est désactivé). L'écran affichera AVERTISSEMENTS DE PIÈCES MUSICALES ACTIVÉS-DÉSACTIVÉS. La liste de menu affichera l'état opposé. Par exemple, si vous avez opté pour l'activation des avertissements de pièces musicales, la liste de menu indiquera DÉSACTIVER. Les avertissements étant activés, la seule option consiste à les désactiver.

- **MENU DE VERROUILLAGE DE CHAÎNE :** Appuyez sur OK pour accéder au menu de verrouillage de chaîne. Appuyez sur les touches ▼ ▲ pour choisir parmi les options suivantes :

  a. VERROUILLER-DÉVERROUILLER CETTE CHAÎNE : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche VERROUILLER-DÉVERROUILLER CETTE CHAÎNE, puis l'écran affiche ENTRER LE NIP. Entrez votre NIP à quatre chiffres (le NIP initial est 1234); le système verrouille ou déverrouille la chaîne, puis l'écran affiche CHAÎNE VERROUILLÉE ou CHAÎNE DÉVERROUILLÉE.

  Nota : La chaîne que vous souhaitez verrouiller ou déverrouiller doit être syntonisée pour que cette fonction soit disponible.

b. CHANGER LE NIP : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche CHANGER LE NIP. L'écran affiche ENTRER L'ANCIEN NIP. Entrez votre NIP courant (ancien) et, une fois celui-ci accepté, le système affiche ENTRER LE NOUVEAU NIP. Entrez votre nouveau NIP à quatre chiffres, puis le système mémorise le nouveau NIP et affiche NIP MÉMORISÉ.
c. DÉVERROUILLER TOUTES LES CHAÎNES : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche DÉVERROUILLER TOUTES LES CHAÎNES, puis l'écran affiche ENTRER LE NIP. Entrez votre NIP à quatre chiffres, puis le système déverrouille toutes les chaînes et affiche CHAÎNES DÉVERROUILLÉES.
d. RÉINITIALISER LE NIP : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche RÉINITIALISER LE NIP. L'écran affichera CONFIRMER LA RÉINITIALISATION. Appuyez de nouveau sur OK pour réinitialiser automatiquement le NIP et revenir au mot de passe initial (1234). L'écran affichera RETOUR AU NIP PAR DÉFAUT.
e. RETOUR : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche RETOUR, puis le système revient au menu de la radio satellite.

Réglages du son

Appuyez plusieurs fois sur la touche SON pour choisir parmi les options suivantes :

GRAVES : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour régler le niveau des graves.

AIGUËS : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour régler le niveau des aiguës.

ÉQUILIBRE GAUCHE-DROITE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour répartir le son entre les haut-parleurs de gauche (L) et de droite (R).

ÉQUILIBRE AVANT-ARRIÈRE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour répartir le son entre les haut-parleurs arrière (B) et avant (F).

COMPENSATION DU VOLUME EN FONCTION DE LA VITESSE : Cette fonction permet la variation automatique et progressive du volume de la radio pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et le vent lorsque le véhicule accélère ou roule à grande vitesse.

Le paramètre par défaut est *désactivé*.

Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour choisir entre les réglages COMPENSATION DU VOLUME DÉSACTIVÉE et *1 à 7* : Le réglage de 1 (réglage le plus bas) à 7 (réglage le plus élevé) permet la variation automatique et progressive du volume de la radio pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et le vent lorsque le véhicule accélère ou roule à grande vitesse.

Les niveaux *1 à 3* sont recommandés; le réglage COMPENSATION DU VOLUME DÉSACTIVÉE désactive la fonction et le niveau 7 est le réglage maximal.

Autres caractéristiques

AUX (auxiliaire) : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour parcourir les fonctions MODE AUDIO AUXILIAIRE et SYNC^{MD} (selon l'équipement).

Consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* plus loin dans ce chapitre pour connaître l'emplacement de la prise et obtenir de plus amples renseignements sur le mode audio auxiliaire.

Si votre véhicule est équipé du système SYNC^{MD}, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}* pour obtenir de plus amples renseignements.

Touche OK : Votre véhicule peut être équipé de fonctions spéciales de téléphonie et de médias pour lesquelles vous devrez confirmer les commandes au moyen de la touche OK. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}*.

Touche de téléphone : Si votre véhicule est doté du système SYNC^{MD}, appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions de TÉLÉPHONE SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}*.
Si votre véhicule n'est pas équipé du système SYNC^{MD}, l'écran peut afficher le message AUCUN TÉLÉPHONE.

Chaîne audio – avec système de navigation (selon l'équipement)

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, il s'agit d'un système intégré incorporant la fonction de navigation et une chaîne audio. Consultez le supplément du *système de navigation* pour obtenir des renseignements sur l'utilisation de cette chaîne audio.

Prise d'entrée auxiliaire (mode audio auxiliaire — selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

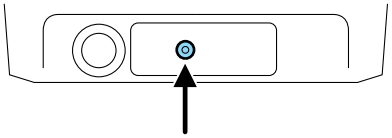

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio du véhicule. Les données audio du lecteur de musique portatif sont transmises à haute fidélité par les haut-parleurs du véhicule. Pour réaliser un rendement optimal, respectez les directives suivantes pour brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio.
Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* du chapitre *Fonctions audio* du supplément du *système de navigation*.

Matériel nécessaire :

1. Tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute

2. Une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité

Pour lire votre lecteur de musique portatif au moyen de la prise d'entrée auxiliaire :

1. Commencez en laissant le véhicule stationné et la chaîne hors fonction.

2. Assurez-vous que la pile de votre lecteur de musique portatif est neuve ou chargée à fond et que le lecteur est hors fonction.

3. Branchez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque de votre lecteur et l'autre extrémité à la prise d'entrée auxiliaire de votre véhicule.

4. Mettez la chaîne audio en fonction en syntonisant une station FM ou en insérant un disque compact dans la chaîne. Réglez le volume à un niveau agréable.

5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.

6. Appuyez plusieurs fois sur la touche AUXILIAIRE de la radio jusqu'à ce que ENTRÉE, ENTRÉE AUXILIAIRE ou ENTRÉE SYNC s'affiche à l'écran.
Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.

7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant plusieurs fois entre les touches AUXILIAIRE et FM ou CD.

Dépannage :

1. Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. Les sorties de niveau ligne sont conçues pour être branchées à une chaîne stéréo classique et ne sont pas compatibles avec la prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.

2. Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM de votre chaîne audio. Nombre de lecteurs de musique portatifs offrent différents niveaux de sortie; tous les lecteurs ne doivent donc pas être réglés au même niveau. Le son de certains lecteurs est optimal à plein volume et le son de certains autres est meilleur à un volume plus faible.

3. Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.

4. Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.

5. Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portatif en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants.

La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

Port USB (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

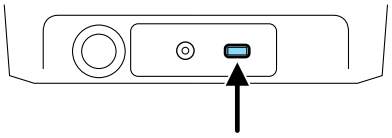

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB situé sur le tableau de bord. Ce port permet de brancher différents médias ou cartes Memory Stick au système, et aussi de recharger certains appareils, selon leur conception. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette caractéristique, consultez la section *Accès au port USB et utilisation* dans le supplément du système *SYNC*^{MD} ou du *système de navigation*.

GÉNÉRALITÉS - CHAÎNE AUDIO

Fréquences radio :

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM – 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz

FM – 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio :

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- Distance et puissance : plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.

- Relief : les collines, les montagnes, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une antenne émettrice, un signal plus puissant peut se faire entendre et annuler le signal de la station affichée.

Soins à apporter au lecteur de disques compacts et aux disques compacts

À faire :

- Saisir les disques par leur pourtour uniquement. (Ne jamais toucher la surface de lecture du disque).
- Inspectez les disques avant la lecture.
- Nettoyez les disques seulement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts.
- Essuyez les disques du centre vers l'extérieur.

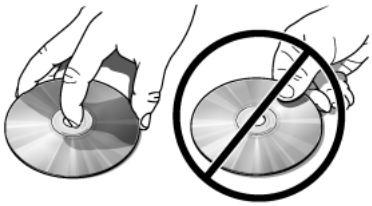

À ne pas faire :

- Laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur.
- Nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

N'utilisez pas de disques de forme irrégulière, ou recouverts d'un film contre les rayures.

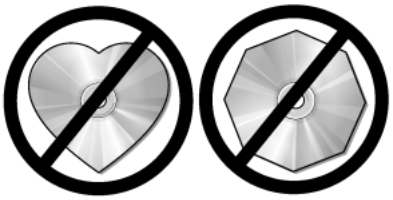

Les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Garantie et service après-vente

Pour obtenir les renseignements sur la garantie de la chaîne audio, consultez le *Guide de garantie et le Guide d'information pour le client*. Si une intervention s'impose, adressez-vous à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Votre lecteur MP3 reconnaît les différentes pistes et une structure de dossiers MP3 comme suit :

- Il y a deux modes de lecture des disques MP3 : mode piste MP3 (valeur par défaut) et mode dossier MP3. Consultez la section *Structure type d'un MP3* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le mode de piste MP3 permet au CD de lire toutes les pistes dans tous les dossiers.
- Le mode dossier MP3 limite les pistes jouables au dossier courant.
- La création de disque à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Structure type d'un MP3

Si vous créez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. La chaîne ignore les autres fichiers. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

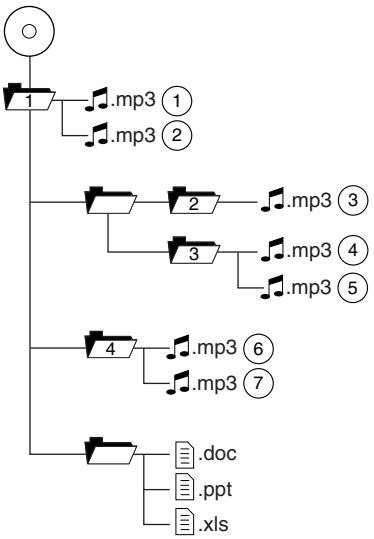

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

Renseignements au sujet de la radio satellite (selon l'équipement)

Chaînes de la radio satellite : SIRIUS^{MD} diffuse une variété de chaînes radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS^{MD}, visitez le site www.sirius.com aux États-Unis, le site www.sirius-canada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1-888-539-7474.

Facteurs touchant la réception de la radio satellite : Pour recevoir le signal satellite, une antenne de radio satellite a été installée sur le toit de votre véhicule. Le toit du véhicule constitue le meilleur emplacement pour obtenir une vue directe et libre du ciel, exigence du système de radio satellite. Comme pour les bandes AM et FM, plusieurs facteurs peuvent toucher la réception de la radio satellite :

- Obstructions sur l'antenne : pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
- Environnement terrestre : les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la radio est mise en sourdine.

Contrairement aux parasites audibles en mode AM et FM, la radio est mise en sourdine en présence d'interférence de signaux de radio satellite. L'écran de la radio peut afficher AUCUN SIGNAL pour indiquer l'interférence.

Service de radio satellite SIRIUS^{MD} : La radio satellite SIRIUS^{MD} est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles et des émissions de variétés. Des frais de service sont exigés pour accéder au service SIRIUS^{MD}. Les véhicules qui sont équipés d'un système de radio satellite SIRIUS^{MD} d'origine incluent du matériel et une modalité d'abonnement limitée commençant à la date de vente ou de location du véhicule.

Pour l'information sur les modalités d'abonnement prolongées, le lecteur multimédia en ligne et les autres caractéristiques de SIRIUS^{MD}, veuillez communiquer avec SIRIUS^{MD} au numéro de téléphone 1-888-539-7474.

Nota : SIRIUS^{MD} se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite: Ce numéro de série à 12 chiffres de la radio satellite est nécessaire pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquerez avec SIRIUS[MD]. Dans le mode radio satellite, vous pouvez voir ce numéro sur l'affichage de la radio en appuyant sur la touche AUXILIAIRE et la commande de station préprogrammé 1 simultanément.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
ACQUISITION	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
DÉFAILLANCE DU SATELLITE	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas après une courte période ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
CHAÎNE NON VALIDE	La chaîne n'est plus disponible.	Cette chaîne, qui a déjà été disponible, ne l'est plus. Syntonisez une autre chaîne. Si la chaîne faisait partie de vos touches de présélection, vous pouvez choisir une autre chaîne pour cette touche.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
AUCUN ABONNEMENT	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS[MD] au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN TEXTE	Les renseignements sur la catégorie ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la catégorie ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
AUCUN SIGNAL	Perte de signal entre le satellite SIRIUS^{MD} ou la tour SIRIUS^{MD} et l'antenne du véhicule.	Vous êtes en un endroit qui bloque le signal SIRIUS^{MD} (p. ex., tunnel, sous un viaduc, présence de feuillage dense, etc.). Le système fonctionne correctement. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
MISE À JOUR	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
APPELEZ SIRIUS^{MD} 1-888-539-7474	Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS^{MD}.	Communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1-888-539-7474 pour réactiver votre abonnement ou pour résoudre les problèmes d'abonnement.

SYSTÈME DE NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'un système de navigation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du *système de navigation*.

SYNC^{MD} (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être doté du système SYNC^{MD}, un système de communications mains-libres et de divertissement avec fonctions spéciales de téléphonie et de médias. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}* ou le chapitre consacré au système *SYNC^{MD}* du supplément du *système de navigation* (selon l'équipement).

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À UNE ZONE

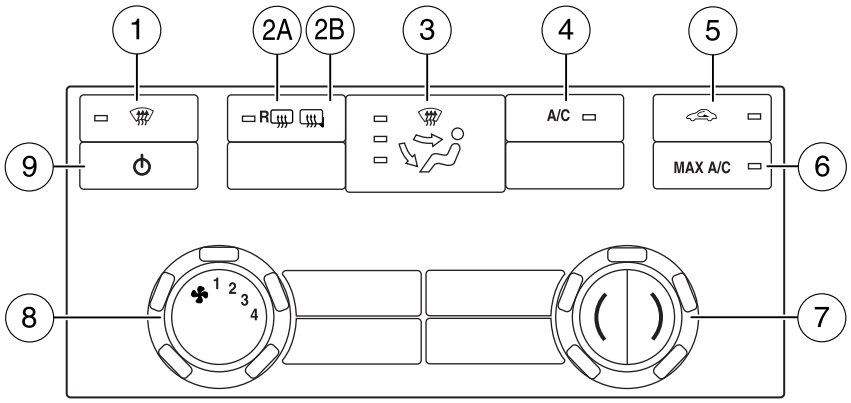

1. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.

2. A. **Dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions.

2. B. **Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) :**Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage des rétroviseurs. Cette fonction élimine la glace et la neige des rétroviseurs.

3. **Commande multifonction :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les différents modes de distribution d'air décrits ci-après :

- **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière (selon l'équipement). Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord et les bouches de la console centrale (selon l'équipement).
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches du plancher, les bouches de plancher des sièges arrière (selon l'équipement), les bouches de désembuage et les bouches de la console centrale (selon l'équipement).
- **:** Répartit l'air entre les bouches du plancher, les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges arrière (selon l'équipement).

4. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes de climatisation maximale, (de dégivrage) et (de plancher/dégivrage).

5. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer le recyclage de l'air dans l'habitacle. Le mode de recyclage de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation), et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air est activé automatiquement lorsque le mode de CLIMATISATION MAXIMALE est sélectionné ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage). Le recyclage de l'air peut être désactivé automatiquement dans tous les modes de débit d'air (sauf le mode de CLIMATISATION MAXIMALE) et lorsque le contact est coupé puis rétabli (si le témoin de climatisation n'est pas allumé) afin de prévenir la formation de buée sur les glaces. Même lorsque cette touche n'est pas sélectionnée, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud. **Nota :** Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres mode de débit d'air.

6. **CLIMATISATION MAXIMALE :** L'air recyclé s'échappe par les bouches de la planche de bord et de la console centrale (selon l'équipement) pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche CLIMATISATION MAXIMALE pour revenir au mode normal de climatisation.

7. **Commande de température :** Permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

8. **Réglage de la vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

9. **Alimentation :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode (dégivrage) ou (plancher-dégivrage). La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans l'habitacle, ne conduisez pas le véhicule avec le système hors fonction ou avec le mode (recirculation d'air) activé et la climatisation hors fonction.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant deux ou trois minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».
- Pour un refroidissement maximal en mode de climatisation maximale ou (air recirculé), toutes les glaces et les portes doivent demeurer fermées.
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en position de climatisation maximale, de réduire la vitesse du ventilateur à son minimum et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour un refroidissement optimal (climatisation maximale) :

- Sélectionnez le mode CLIMATISATION MAXIMALE.

Modes (tableau de bord) et (tableau de bord-plancher) :

- Placez la commande de température à la position de plein froid.

- Sélectionnez CLIMATISATION et (recirculation d'air). Utilisez la recirculation d'air avec la touche CLIMATISATION pour obtenir un débit d'air plus froid.
- Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le pour maintenir le confort des occupants.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez le mode (tableau de bord-plancher).
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES AVEC SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

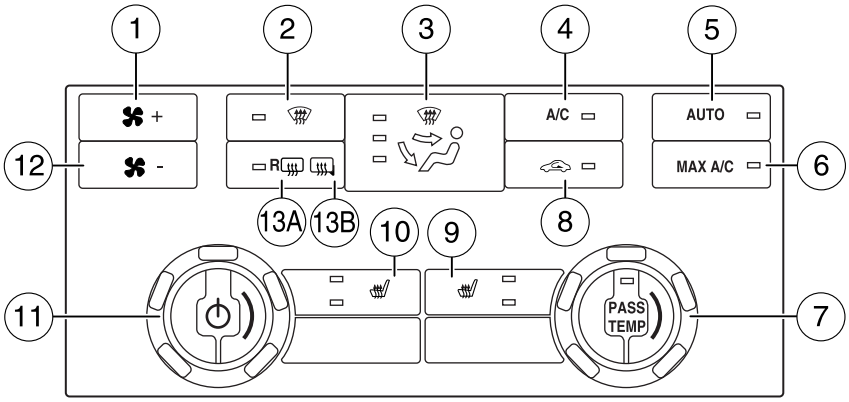

Conversion de température : Pour choisir entre les degrés Fahrenheit et les degrés Celsius, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

1. + **Commande de vitesse du ventilateur :** Appuyez sur cette touche pour augmenter la vitesse du ventilateur.

2. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTOMATIQUE.

3. **Commande manuelle :** Cette touche permet de régler manuellement la répartition de l'air. Pour revenir en position de commande automatique, appuyez sur la touche AUTO. Si vous souhaitez régler manuellement la répartition de l'air, appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les différents modes de distribution d'air décrits ci-après :

- **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches du plancher, les bouches de plancher des sièges arrière et les bouches de désembuage.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du plancher, les bouches de plancher des sièges arrière et les bouches de désembuage.

4. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes de climatisation maximale, (de dégivrage) et (de plancher/dégivrage).

5. **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour activer la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction de la climatisation, et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air, afin de réchauffer ou de refroidir l'habitacle pour atteindre la température désirée.

6. **CLIMATISATION MAXIMALE :** Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche CLIMATISATION MAXIMALE pour revenir au mode normal de climatisation.

7. **TEMPÉRATURE DU CÔTÉ PASSAGER :** Appuyez sur ce bouton pour activer la régulation de la température du côté passager et tournez le bouton pour augmenter ou réduire la température du côté passager avant de l'habitacle.

8. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer le recyclage de l'air dans l'habitacle. Le mode de recyclage de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation), et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air est activé automatiquement lorsque le mode de CLIMATISATION MAXIMALE est sélectionné ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage). Le recyclage de l'air peut être désactivé automatiquement dans tous les modes de débit d'air (sauf le mode de CLIMATISATION MAXIMALE) et lorsque le contact est coupé puis rétabli (si le témoin de climatisation n'est pas allumé) afin de prévenir la formation de buée sur les glaces. Même lorsque cette touche n'est pas sélectionnée, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud. **Nota :** Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres mode de débit d'air.

9. **Commande de siège chauffant du passager :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège chauffant du passager. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

10. **Commande de siège chauffant du conducteur :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège chauffant du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

11. **Marche-arrêt et température du côté conducteur** : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur ne peut pénétrer dans l'habitacle par les bouches. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté conducteur de

l'habitacle. Ce bouton permet de régler également la température côté passager lorsque la fonction de température du côté passager est désactivée. Il est recommandé de régler initialement la température entre 22 °C et 24 °C (72 °F et 75 °F), puis de la régler par la suite selon vos préférences. Le réglage de température côté conducteur apparaît dans le coin supérieur gauche de l'écran.

12. – **Commande de vitesse du ventilateur avant :** Appuyez sur cette touche pour diminuer la vitesse du ventilateur.

13. A. **Dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions.

13. B. **Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) :**Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage des rétroviseurs. Cette fonction élimine la glace et la neige des rétroviseurs.

RÉGULATION AUTOMATIQUE ÉLECTRONIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES AVEC SIÈGES CHAUFFANTS ET RAFRAÎCHISSANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

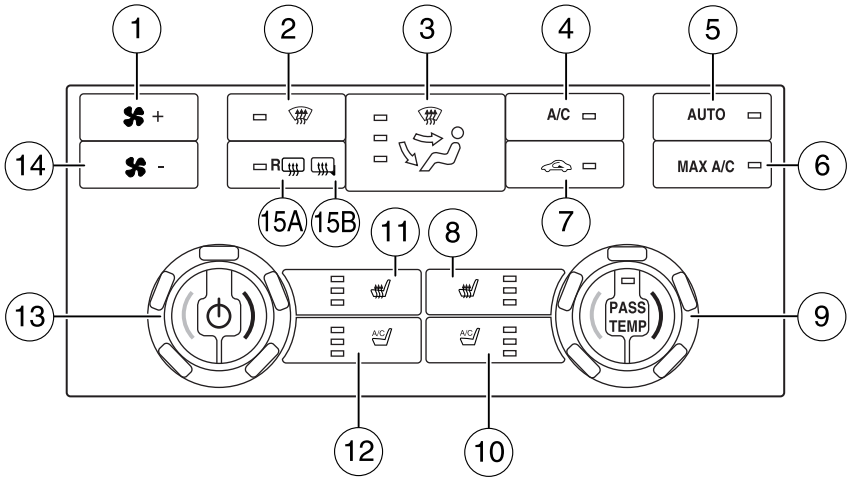

Conversion de température : Pour choisir entre les degrés Fahrenheit et les degrés Celsius, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

1. + **Commande de vitesse du ventilateur :** Appuyez sur cette touche pour augmenter la vitesse du ventilateur.

2. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.

3. **Commande manuelle :** Cette touche permet de régler manuellement la répartition de l'air. Pour revenir en position de commande automatique, appuyez sur la touche AUTO. Si vous souhaitez régler manuellement la répartition de l'air, appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les différents modes de distribution d'air décrits ci-après :

- **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches du plancher, les bouches de plancher des sièges arrière et les bouches de désembuage.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

4. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes de climatisation maximale, (de dégivrage) et (de plancher/dégivrage).

5. **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de

répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction du climatiseur, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle ainsi que l'apport de chaleur ou de froid nécessaire pour atteindre la température désirée.

6. **CLIMATISATION MAXIMALE :** Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche CLIMATISATION MAXIMALE pour revenir au mode normal de climatisation.

7. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer le recyclage de l'air dans l'habitacle. Le mode de recyclage de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation), et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air est activé automatiquement lorsque le mode de CLIMATISATION MAXIMALE est sélectionné ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage). Le recyclage de l'air peut être désactivé automatiquement dans tous les modes de débit d'air (sauf le mode de CLIMATISATION MAXIMALE) et lorsque le contact est coupé puis rétabli (si le témoin de climatisation n'est pas allumé) afin de prévenir la formation de buée sur les glaces. Même lorsque cette touche n'est pas sélectionnée, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud. **Nota :** Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres mode de débit d'air.

8. **Siège chauffant du passager :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège chauffant du passager. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue.*

9. **TEMPÉRATURE DU CÔTÉ PASSAGER :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le sélecteur distinct de température du côté passager. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté passager de l'habitacle. Il est recommandé de régler initialement la température entre 22 °C et 24 °C (72 °F et 75 °F), puis de la régler par la suite selon vos préférences. Le réglage de température côté passager apparaît dans le coin supérieur droit de l'écran.

10. **Siège rafraîchissant du passager :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège rafraîchissant du passager. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

11. **Siège chauffant du conducteur :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège chauffant du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

12. **Siège rafraîchissant du conducteur :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège rafraîchissant du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

13. **Marche-arrêt et température du côté conducteur** : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté conducteur de l'habitacle. Ce bouton permet de régler également la température côté passager lorsque la fonction de température du côté passager est désactivée. Il est recommandé de régler initialement la température entre 22 °C et 24 °C (72 °F et 75 °F), puis de la régler par la suite selon vos préférences. Le réglage de température côté conducteur apparaît dans le coin supérieur gauche de l'écran.

14. – **Commande de vitesse du ventilateur :** Appuyez sur cette touche pour diminuer la vitesse du ventilateur.

15. A. **Dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions.

15. B. **Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) :**Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage des rétroviseurs. Cette fonction élimine la glace et la neige des rétroviseurs.

RÉGULATION AUTOMATIQUE ÉLECTRONIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES AVEC SIÈGES CHAUFFANTS ET RAFRAÎCHISSANTS (AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION, SELON L'ÉQUIPEMENT)

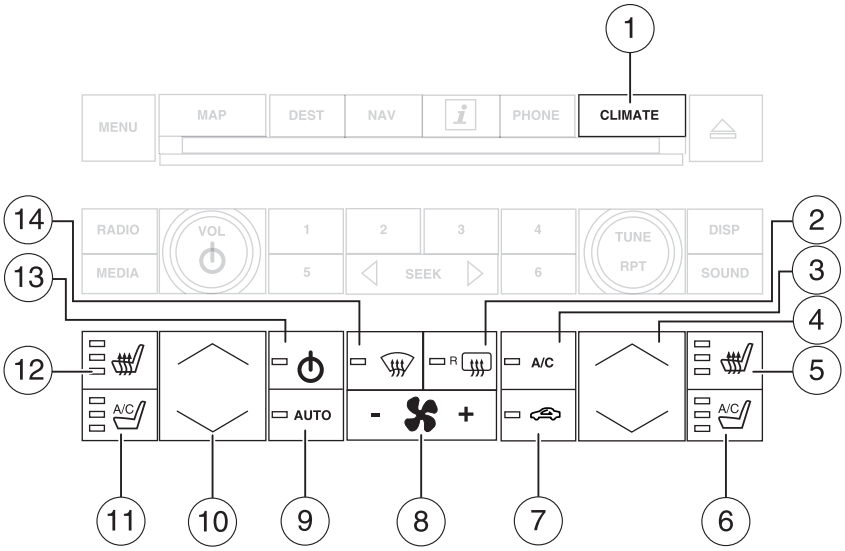

Conversion de température : Pour choisir entre les degrés Fahrenheit et les degrés Celsius, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

1. **CHAUFFAGE-CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour commander le système de chauffage-climatisation au moyen de l'écran tactile. Consultez la section *Fonctions de l'écran tactile* plus loin dans ce chapitre.

2. **Dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions.

Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les rétroviseurs chauffants. Cette fonction élimine la glace et la neige des rétroviseurs.

3. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes de climatisation maximale, (de dégivrage) et (de plancher/dégivrage).

4. **Température du côté passager :** Appuyez sur cette touche pour activer la régulation de la température du côté passager et pour augmenter ou réduire la température du côté passager de l'habitacle.

5. **Siège chauffant du passager (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège chauffant du passager. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue.*

6. **Siège rafraîchissant du passager (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège rafraîchissant du passager. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue.*

7. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air dans l'habitacle. La position de recyclage de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle lorsqu'elle est utilisée avec la climatisation, et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air passe automatiquement en fonction lorsque la touche CLIMATISATION MAXIMALE est enfoncée ou il peut être manuellement sélectionné dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage).

La recirculation peut être désactivée automatiquement dans tous les modes de répartition d'air, sauf le mode de climatisation maximale.

8. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer le recyclage de l'air dans l'habitacle. Le mode de recyclage de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation), et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air est activé automatiquement lorsque le mode de CLIMATISATION MAXIMALE est sélectionné ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage). Le recyclage de l'air peut être désactivé automatiquement dans tous les modes de débit d'air (sauf le mode de CLIMATISATION MAXIMALE) et lorsque le contact est coupé puis rétabli (si le témoin de climatisation n'est pas allumé) afin de

prévenir la formation de buée sur les glaces. Même lorsque cette touche n'est pas sélectionnée, l'air peut quand même recirculer dans certains cas afin de réduire le temps de réchauffement du véhicule par temps froid ou le temps de refroidissement par temps chaud. **Nota :** Vous pourriez remarquer une différence au niveau sonore entre le mode de recyclage de l'air et les autres mode de débit d'air.

9. – + **Vitesse du ventilateur :** Appuyez sur cette touche pour réduire ou augmenter la vitesse du ventilateur.

10. **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour activer la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction du climatiseur, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle ainsi que l'apport de chaleur ou de froid nécessaire pour atteindre la température désirée.

11. **Température du côté conducteur :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire la température du côté conducteur de l'habitacle. Ces touches permettent également de régler la température de l'air du côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.

12. **Siège rafraîchissant du conducteur (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège rafraîchissant du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

13. **Siège chauffant du conducteur (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le siège chauffant du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants et rafraîchissants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

14. **Alimentation :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle. De plus, l'état du système de chauffage-climatisation ne sera plus affiché à l'écran tactile.

15. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue

automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.

FONCTIONS DE L'ÉCRAN TACTILE

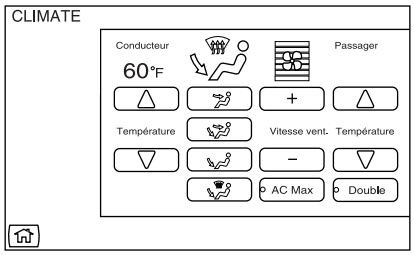

Conversion de température : Pour choisir entre les degrés Fahrenheit et les degrés Celsius, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Température: Appuyez sur les flèches pointant vers le haut et vers le bas à la gauche de l'écran pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté conducteur de l'habitacle. Ces touches permettent également de régler la température de l'air du côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée. Appuyez sur les flèches pointant vers le haut et vers le bas à la droite de l'écran pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté passager de l'habitacle.

- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches du plancher, les bouches de plancher des sièges arrière et les bouches de désembuage.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.
- **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO dans l'encadrement principal.

Vitesse vent. : Appuyez sur ces touches pour augmenter ou réduire la vitesse du ventilateur.

Double : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les commandes de température du conducteur et du passager avant.

A/C max.: Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche Climatisation maximale pour revenir au fonctionnement normal du système.

COMMANDES VOCALES ASSOCIÉES AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des commandes vocales associées au système de chauffage-climatisation, consultez la section *Commandes vocales en mode de chauffage-climatisation* dans le *Supplément du système de navigation*.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode (dégivrage). La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule pendant la conduite, ne mettez pas le système hors fonction ou n'activez pas le mode de recyclage de l'air .
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant deux ou trois minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».
- Pour un refroidissement maximal en mode de climatisation maximale ou (air recirculé), toutes les glaces et les portes doivent demeurer fermées.
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en position CLIMATISATION MAXIMALE, de réduire la vitesse du ventilateur à son minimum et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour un refroidissement optimal (climatisation maximale) :

1. Appuyez sur la touche CLIMATISATION MAXIMALE. Le système passe par défaut en mode fonctionnement à une zone et règle la température à 16 °C (60 °F). Le ventilateur passe automatiquement au maximum de puissance.

2. La climatisation, (air recirculé) et (panneau) sont choisis.

3. La vitesse du ventilateur peut être réglée selon vos préférences.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .

2. Sélectionnez CLIMATISATION.

3. Réglez la commande de température selon vos préférences.

4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La touche du dégivreur de lunette arrière se trouve sur le bloc de commande de chauffage-climatisation et permet d'éliminer la buée et la glace mince sur la lunette arrière. Si le véhicule est équipé de rétroviseurs chauffants, cette fonction élimine également la neige et la glace mince des rétroviseurs extérieurs.

Assurez-vous que le contact est établi. Appuyez sur cette touche pour mettre le dégivreur de lunette arrière en ou hors fonction. Le témoin s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Pour les véhicules avec une lunette arrière coulissante – le dégivreur est désactivé lorsque la glace est ouverte.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

DÉMARRAGE À DISTANCE, SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lors du démarrage à distance, le système de chauffage-climatisation règle la température de l'habitacle en fonction de la température ambiante. Le moteur pourrait tourner au ralenti plus longtemps pour permettre au système de régler la température de l'habitacle.

Nota : Aucun réglage des commandes de chauffage et de climatisation n'est reconnu pendant le démarrage à distance. Lorsque vous réglez le commutateur d'allumage en position de contact, le système de chauffage-climatisation revient aux réglages précédents (dernier cycle d'allumage en position de contact) et les réglages peuvent être effectués normalement. Si le réglage précédent est le mode d'arrêt, le système de chauffage-climatisation s'éteint.

Commande de chauffage et de climatisation manuelle

Par temps chaud :

- Le système de chauffage-climatisation est réglé en mode CLIMATISATION MAXIMALE.

Par temps froid :

- Le système de chauffage-climatisation est réglé de sorte à fournir le chauffage maximal dans le mode (plancher-dégivrage).
- Le dégivreur arrière et les rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) sont activés.

Par temps modéré :

- L'habitacle est chauffé, refroidi ou passe en mode de réglage hors fonction, selon l'état de réglage précédent (dernier cycle d'allumage en position de contact).
- Le dégivreur et les rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) sont désactivés.

Commande de chauffage et de climatisation automatique

Par temps chaud :

- L'habitacle est refroidi à une température de 22 °C (72 °F).
- Les sièges rafraîchissants (selon l'équipement) sont réglés au niveau élevé.

Par temps froid :

- L'habitacle est chauffé à une température de 22 °C (72 °F).
- Les sièges chauffants (selon l'équipement) sont réglés au niveau élevé.
- Le dégivreur arrière et les rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) sont activés.

Par temps modéré :

- L'habitacle est chauffé, refroidi ou passe en mode de réglage hors fonction, selon l'état de réglage précédent (dernier cycle d'allumage en position de contact.
- Les sièges chauffants ou rafraîchissants (selon l'équipement) sont désactivés.
- Le dégivreur et les rétroviseurs chauffants (selon l'équipement) sont désactivés.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

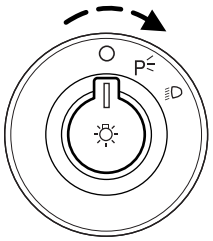

Tournez le commutateur d'éclairage dans le sens des aiguilles d'une montre à la première position P pour allumer uniquement les feux de position.

Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre à la deuxième position pour allumer également les phares.

Commande automatique des phares (selon l'équipement)

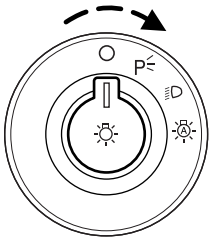

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Le système de commande automatique des phares maintient également l'éclairage allumé pendant une durée prédéterminée une fois le contact coupé. Au moyen de l'afficheur multimessage, vous pouvez sélectionner un délai de 0 à 180 secondes.

- Pour mettre la commande automatique des phares en fonction, tournez la commande jusqu'à la position .
- Pour mettre la commande automatique des phares hors fonction, tournez la commande jusqu'à la position .

Commande des phares antibrouillard (selon l'équipement)

Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les phares antibrouillard. Pour allumer les phares antibrouillard, le commutateur d'éclairage doit être en position , ou et les feux de route doivent être éteints.

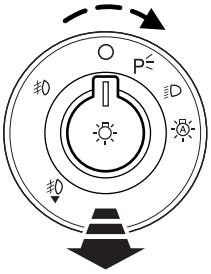

Pour allumer les phares antibrouillard, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des phares antibrouillard s'allume.

Feux de route

Tirez le levier entièrement passé le cran pour activer les feux de route. Tirez le levier entièrement de nouveau pour les désactiver.

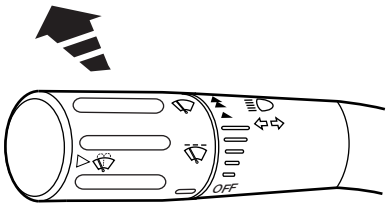

Appel de phares

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver cette fonction.

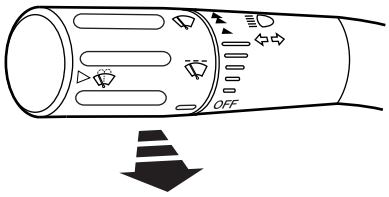

Feux de jour (selon l'équipement)

Le système des feux de jour allume les phares à une intensité réduite.

Pour activer les feux de jour :

- le contact doit être établi;
- le commutateur d'éclairage doit être à la position ◯ , des feux de position ou de commande automatique des phares.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE TABLEAU DE BORD

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord et de tous les commutateurs appropriés du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

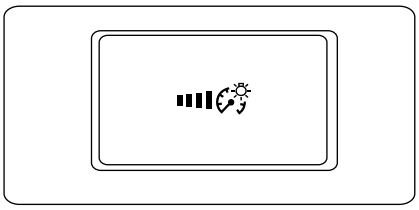

- Appuyez légèrement sur la partie gauche ou droite de la commande pour augmenter ou atténuer graduellement l'éclairage de tous les composants allumés intérieurs, ou
- Appuyez sur la partie gauche ou droite de la commande et maintenez-la à la première position jusqu'au niveau d'intensité voulu.

- Appuyez sur la partie droite de la commande et maintenez-la en position d'allumage maximal pour activer la fonction « position d'allumage forcé du plafonnier ». Cette action a pour effet d'allumer l'éclairage d'accueil.
- Appuyez sur le côté gauche de la commande et maintenez-le enfoncé pour éteindre l'éclairage d'accueil intérieur.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

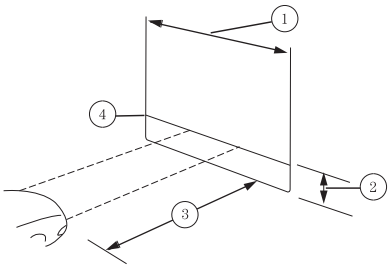

2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiquée par un cercle de 3 mm sur la lentille) et tracez sur le mur ou sur la surface verticale (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds).

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

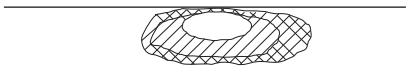

4. Sur le mur ou sur la surface verticale, vous pouvez observer une bande lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que le repère horizontal, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.

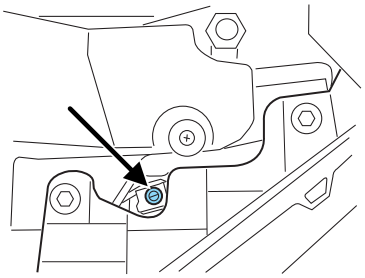

5. Repérez le régleur vertical sur chaque phare et, à l'aide d'un tournevis Phillips n 2 , tournez le régleur soit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (pour régler vers le haut), soit dans le sens des aiguilles d'une montre (pour régler vers le bas), jusqu'à ce que la bordure supérieure de la bande lumineuse soit au même niveau que la ligne de repère horizontale.

6. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

7. Répétez les étapes 3 à 5 pour l'autre phare.

8. Fermez le capot et éteignez les phares.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS

Le levier des clignotants ne se verrouille pas mécaniquement dans la position vers le haut ou vers le bas lorsqu'il est activé. L'activation de la commande des clignotants et l'annulation sont électroniques.

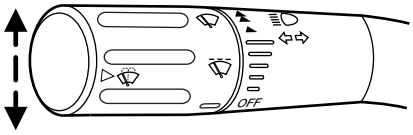

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut jusqu'à ce qu'il s'arrête, puis relâchez-le.
- Pour annuler manuellement l'activation du clignotant, poussez le levier de nouveau dans une ou l'autre des directions.

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie vers la gauche ou vers la droite :

- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à la première position d'arrêt et relâchez-le. Les clignotants clignoteront trois fois et s'arrêtent.
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à la première position d'arrêt et maintenez-le dans cette position. Les clignotants clignoteront tant que le levier est maintenu dans cette position.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampes de lecture de la première rangée (selon l'équipement)

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le rebord extérieur de la lentille transparente. Les lampes de lecture de la première rangée s'allument lorsque :

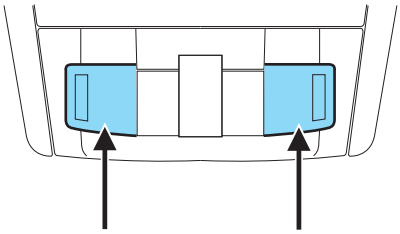

- une des portes est ouverte;
- la commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord est enfoncée jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Plafonnier arrière (selon l'équipement)

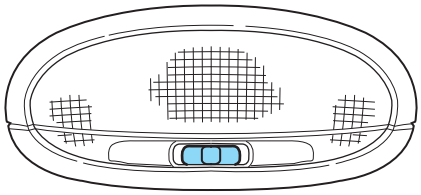

- Position ALLUMÉ ou : Le plafonnier reste allumé.
- Position PORTE ou médiane : Le plafonnier s'allume lorsqu'une porte est ouverte.
- Position ÉTEINT ou : Le plafonnier ne s'allume jamais.

Le plafonnier arrière peut être allumé ou éteint en glissant la commande.

Plafonnier et lampes d'accueil arrière (selon l'équipement)

Le plafonnier s'allume lorsque :

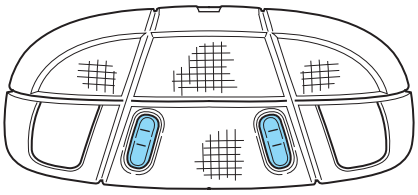

- une des portes est ouverte;
- la commande du rhéostat d'éclairage du tableau de bord est enfoncée jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

La portion lecture, constituée des deux lampes extérieures, ne peut être mise en fonction ou hors fonction qu'en utilisant le commutateur sur la lampe.

Lampes d'accueil, de lecture arrière et d'aire de chargement arrière (selon l'équipement)

Les feux arrière peuvent être allumés lorsque la commande de rhéostat du panneau est tournée jusqu'à ce que les lampes s'allument ou lorsqu'une porte est ouverte.

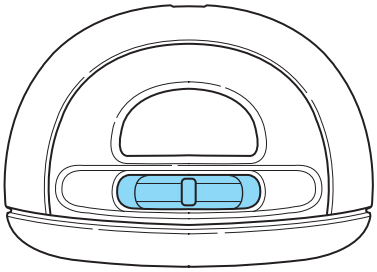

Les lampes peuvent être allumées ou éteintes en faisant coulisser la commande.

- Lorsque la commande est à la position centrale, la lampe s'allumera lorsqu'une porte est ouverte ou que le bouton de déverrouillage est enfoncé sur la commande à distance des serrures.
- Si la commande est déplacée à la position gauche, le plafonnier reste allumé.
- Lorsque le bouton est déplacé à droite, le plafonnier ne s'allume pas.

Éclairage ambiant (selon l'équipement)

Cette fonction permet d'éclairer les espaces pour les jambes et les porte-gobelets dans un choix de plusieurs couleurs. Le commutateur d'éclairage ambiant se trouve sur la console au plancher.

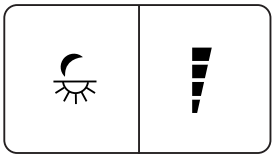

- Pour allumer l'éclairage ambiant, appuyez brièvement sur la partie gauche du commutateur afin de choisir entre les couleurs disponibles et la position d'arrêt.
- Appuyez sur le côté droit de la commande pour régler l'intensité de la couleur.

Les lumières s'allument lorsque l'allumage est en fonction ou à la position accessoire et que les feux de position ou les phares sont allumés.

Nota : L'éclairage ambiant demeure allumé jusqu'à ce que le contact soit coupé et que l'une des portes avant soit ouverte, ou jusqu'à la fin du délai de la fonction de temporisation d'alimentation des accessoires.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Condensation dans les phares

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les évents, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents. La dissipation de la bruine peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou goutte)
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui assurent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Phares	2	H13/9008
Feux de position et clignotants avant	2	3157NA (ambre naturel)
Feux de position latéraux avant	2	168
Phares antibrouillard	2	9140

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Feux de recul (Styleside)	2	921
Phare de recul (Harley)	2	921
Feux de freinage arrière, clignotants arrière, feux latéraux arrière et feux arrière (Styleside)	4	3057K
Troisième feu stop	1	912
Lampe d'aire de chargement	2	912
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	194
Rétroviseur extérieur avec clignotant (selon l'équipement)	2	Consultez votre concessionnaire
Lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement)	2	Consultez votre concessionnaire
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.		

Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

Remplacement des ampoules de phare

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Enlevez la goupille-poussoir qui assujettit le déflecteur d'air ou couvercle protecteur du coin interne supérieur du phare.

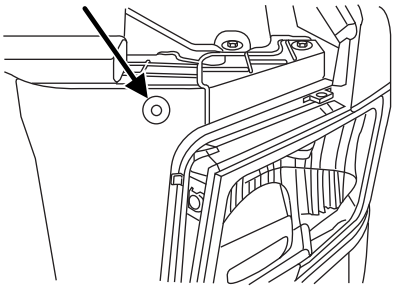

3. Desserrez les trois vis de retenue (deux sur la partie supérieure du phare et une dans le coin interne inférieur).

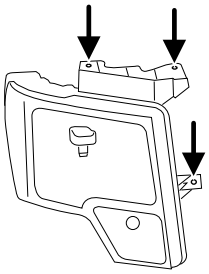

4. Une fois que les trois vis sont enlevées, faites glisser le bloc optique vers l'avant en détachant les deux attaches à pression de l'aile.

5. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en le tirant vers l'arrière.

6. Retirez l'ampoule et la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en les tirant.

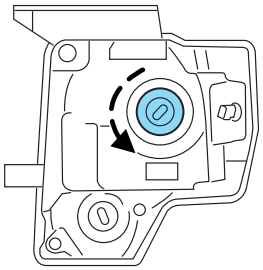

AVERTISSEMENT : Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment d'allumer les phares.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules des feux de position, des clignotants et des feux de position latéraux avant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

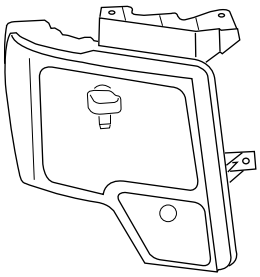

2. Enlevez la goupille-poussoir qui assujettit le déflecteur d'air ou couvercle protecteur du coin interne supérieur du phare.

3. Desserrez les trois vis de retenue (deux sur la partie supérieure du phare et une dans le coin interne inférieur).

4. Une fois que les trois vis sont enlevées, faites glisser le bloc optique vers l'avant en détachant les deux attaches à pression de l'aile.

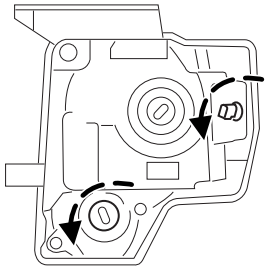

5. Retirez l'ampoule et la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en les tirant.

6. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants et des phares de recul

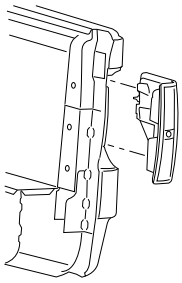

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.

2. Ouvrez le hayon pour exposer le bloc optique et retirez les deux boulons du bloc optique du feu arrière.

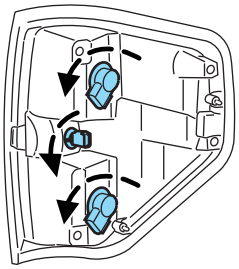

3. Tirez soigneusement sans le tourner le bloc optique hors du montant du hayon vers l'arrière pour dégager les deux éléments de fixation emboîtables dissimulés. (Les modèles à ailes saillantes ne sont pas équipés d'éléments de fixation emboîtables.)

4. Retirez la douille de l'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et enclenchez à sa place la nouvelle ampoule.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement du troisième feu de freinage et de l'éclairage de l'aire de chargement

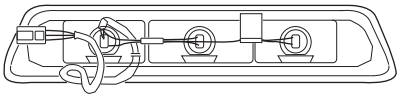

Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.

1. Retirez les deux vis et ouvrez le bloc optique pour accéder aux douilles d'ampoule.

2. Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en la tirant pour la sortir du bloc optique.

3. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules des phares antibrouillard (selon l'équipement)

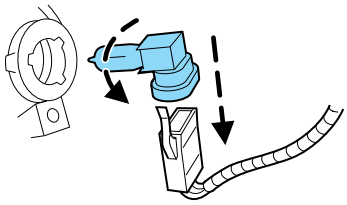

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Retirez la douille de l'ampoule du phare antibrouillard en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule du phare antibrouillard.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules du rétroviseur extérieur avec clignotant

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

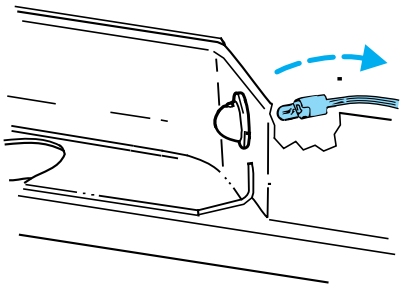

Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière. Pour remplacer les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation :

1. Glissez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser l'ampoule.
2. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et tirez-la délicatement pour la retirer du bloc optique.
3. Retirez la vieille ampoule de la douille et insérez l'ampoule neuve.
4. Installez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

LEVIER MULTIFONCTION

Essuie-glaces : Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse.

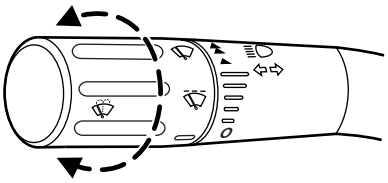

Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement) : Lorsque la commande des essuie-glaces est réglée à un des intervalles de balayage intermittent sauf celui de pause le plus long, le temps de pause entre les balayages se règle automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule. Plus vite le véhicule roule, plus courte est la pause entre les balayages.

Essuie-glaces à capteur de pluie (selon l'équipement) : Les essuie-glaces à capteur de pluie utilisent la position AUTO de la commande et s'activent automatiquement lorsque la présence d'humidité est détectée sur le pare-brise et que la commande est positionnée sur l'un des cinq réglages de sensibilité, d'automatisme ou d'intervalle. Tournez l'extrémité de la commande vers le pare-brise pour augmenter la sensibilité. La vitesse des essuie-glaces à capteur de pluie varie selon la quantité d'humidité détectée sur le pare-brise et le réglage d'automatisme ou d'intervalle. Il n'y a pas de réglages d'intervalle (essuie-glaces intermittents) sur les véhicules avec détecteurs de pluie aux essuie-glaces. Les essuie-glaces continuent de balayer le pare-brise tant que la présence d'humidité est détectée. Un balayage plus ou moins uniforme peut survenir, en fonction de l'humidité, de la brume, de la pluie légère, et de la bruine.

Cette fonction peut être activée ou désactivée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Gardez l'extérieur du pare-brise propre, surtout le secteur autour du rétroviseur où le capteur est situé, sinon le rendement du capteur de pluie pourrait être affecté.

Nota : Pendant des conditions de conduite hivernale avec la glace, la neige ou une buée de route salée, les balais d'essuie-glace peuvent laisser des stries et maculer le pare-brise. Dans ces conditions, vous pouvez abaisser la sensibilité pour réduire la quantité de barbouillage ou annuler la fonction en sélectionnant la basse ou la haute vitesse de balayage ou en arrêtant les essuie-glaces simplement.

Nota : La fonction d'essuie-glaces à capteur de pluie doit être mise hors fonction avant d'entrer dans un lave-auto.

Lave-glace : Appuyez sur l'extrémité du levier :

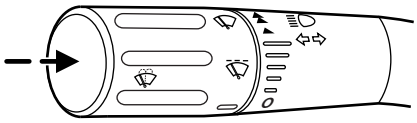

- brièvement : un seul balayage des essuie-glaces, sans liquide lave-glace;
- rapidement en le maintenant enfoncé : trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace;
- plus longtemps en le maintenant enfoncé : les essuie-glaces et le liquide lave-glace sont activés pendant au plus 10 secondes.

Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide lave-glace. Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace et faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. En présence de gel, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés au pare-brise avant de les mettre en fonction.

Fonction de commodité des essuie-glaces : Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Cette fonction peut être activée ou désactivée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Fonction d'éclairage liée aux essuie-glaces (véhicules équipés de la commande automatique des phares)

Lorsque le commutateur d'éclairage est à la position de commande automatique des phares, l'éclairage extérieur s'allume peu après avoir actionné de jour les essuie-glaces, et demeurera allumé jusqu'à l'arrêt des essuie-glaces.

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE OU COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE ET TÉLESCOPIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Pour régler la colonne de direction :

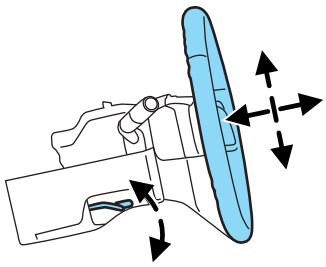

1. Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas.
2. Réglez le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Si la colonne est également munie de la fonction télescopique, réglez le volant vers l'intérieur ou vers l'extérieur.
4. Tout en maintenant le volant en place, remontez le levier (à sa position initiale) pour verrouiller la colonne de direction à la hauteur choisie.

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais la colonne de direction pendant que vous conduisez.

Colonne de direction inclinable et télescopique à réglage électrique (selon l'équipement)

La colonne de direction peut être réglée au moyen de la commande sur le côté de la colonne de direction. Maintenez enfoncée la partie avant ou arrière de la commande pour régler la fonction télescopique. Maintenez enfoncée la partie supérieure ou inférieure de la commande pour régler la fonction d'inclinaison.

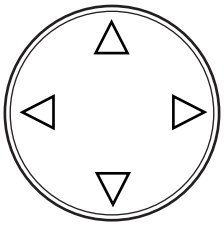

Recul automatique de la colonne à l'entrée et à la sortie

Lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage, la colonne de direction se déplace à la hauteur maximale et vers l'intérieur si cette fonction est activée au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*. Lorsque la clé est insérée dans le commutateur d'allumage, la colonne de direction reprend sa position initiale.

Nota : La fonction de recul automatique de la colonne lors de l'entrée et de la sortie empêche le volant de revenir à sa position mémorisée avant que la clé soit insérée dans le commutateur d'allumage.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Les positions de la colonne de direction sont automatiquement enregistrées et peuvent être rappelées à l'aide des fonctions de personnalisation du véhicule lorsqu'une position mémorisée est sélectionnée avec la télécommande, le clavier d'entrée sans clé ou le commutateur des réglages mémorisés qui se trouve sur le côté du siège du conducteur (si le véhicule est équipé de la fonction de rappel des réglages mémorisés). Consultez la section *Sièges avant* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Si la commande multifonction de la colonne de direction est enfoncée pendant le rappel de la mémoire, cela annulera le fonctionnement automatique et la colonne de direction répondra aux réglages manuels de la commande.

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais la colonne de direction pendant que vous conduisez.

Pour éviter d'endommager la colonne de direction sur les véhicules équipés de la fonction de réglage mémorisé, la course de la colonne de direction s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Si la colonne de direction rencontre un obstacle lorsqu'elle se déplace vers le haut ou vers le bas, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement. Pour redéfinir la limite de course normale de la colonne de direction :

- Une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction pour qu'elle dépasse cette limite.
- Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que la colonne de direction atteigne sa butée.
- Un nouvel arrêt en douceur sera réglé automatiquement. La prochaine fois que la colonne de direction sera inclinée, elle s'arrêtera juste à court de la butée de la colonne.

ÉCLAIRAGE DU MIROIR DE PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.

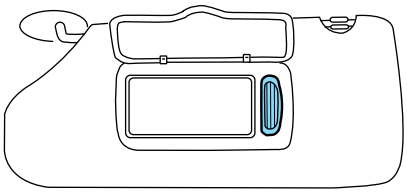

Fonction de tige coulissante

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Nota : Rétractez le pare-soleil avant de le replacer dans la garniture de pavillon.

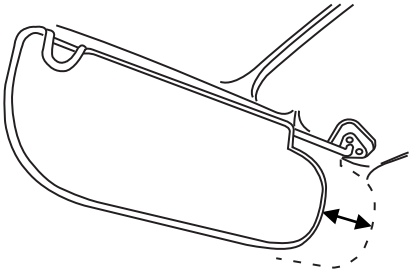

CONSOLE CENTRALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs options. Celles-ci comprennent notamment :

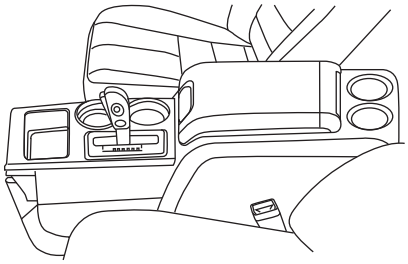

- un compartiment de rangement verrouillable avec des supports pour suspendre des dossiers;
- un compartiment de rangement muni d'un range-monnaie, d'un porte-cartes et d'un porte-stylo (sur la surface intérieure du couvercle);
- un espace de rangement pour un ordinateur portable;
- une prise de courant de 12 V dans le compartiment de rangement et une prise à l'arrière de la console;
- une prise de courant de 110 V c.a. à l'arrière de la console;
- des porte-gobelets avant et arrière;
- des bouches d'air pour les passagers des sièges arrière.

AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

COMPAS ÉLECTRONIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La direction du compas est affichée dans l'afficheur central intégré.

La direction indiquée par le compas peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio de forte puissance. La lecture du compas peut être également modifiée par la présence d'objets magnétiques ou métalliques sur le véhicule, à l'intérieur du véhicule ou près de celui-ci.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent le cap relevé par le compas, ce dernier se rectifiera de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la section *Étalonnage du compas*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Consultez la section *Réglage de la déclinaison*.

Réglage de la déclinaison

1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

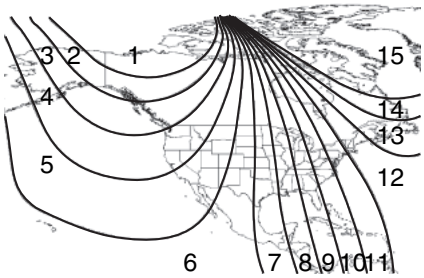

3. Maintenez les boutons préprogrammés 7 et 9 simultanément enfoncés pendant environ cinq secondes, jusqu'à ce que ZONE XX apparaisse à l'afficheur central intégré.

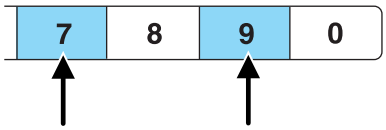

4. Appuyez brièvement sur les boutons préprogrammés 7 et 9 simultanément, de façon répétée jusqu'à ce que ZONE XX passe à la zone appropriée (1–15) à l'afficheur central intégré.

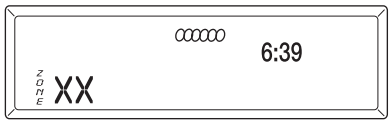

5. La direction s'affiche une fois les boutons relâchés. Le réglage de la déclinaison est maintenant terminé.

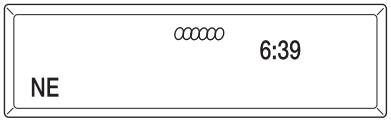

Étalonnage du compas

Procédez à l'étalonnage du compas dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension. Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glaces, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Faites démarrer le moteur.

2. Pour l'étalonnage, maintenez les boutons 7 et 9 simultanément enfoncés pendant environ 10 secondes, jusqu'à ce que ÉTALONNAGE apparaisse à l'afficheur central intégré. Relâchez les boutons.

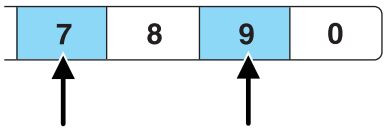

3. Conduisez lentement en cercles à moins de 5 km/h (3 mi/h) jusqu'à ce que l'affichage d'ÉTALONNAGE soit remplacé à l'écran par la valeur indiquant la direction (N, S, E, W, etc.). L'étalonnage peut nécessiter jusqu'à cinq tours complets.

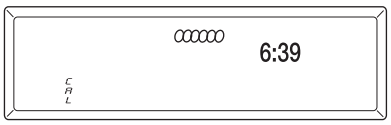

4. L'étalonnage du compas est terminé.

PRISE DE COURANT AUXILIAIRE (12 V C.C.)

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Des prises de courant auxiliaires se trouvent aux endroits suivants :

- Sur le tableau de bord
- Dans la zone de rangement de console centrale (selon l'équipement)
- Sur la face arrière de la console centrale (selon l'équipement), accessibles à partir de la banquette arrière

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

N'utilisez pas l'allume-cigare (selon l'équipement) dans la prise de courant.

Nota : Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou de graves blessures.

Afin d'éviter de griller le fusible, n'utilisez pas les prises de courant au-delà de la capacité du véhicule de 12V c.c./180 W. Si la prise de courant ou la douille de l'allume-cigare ne fonctionne pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage* pour obtenir de plus amples renseignements sur la vérification et le remplacement des fusibles.

Pour être en mesure de bien utiliser votre prise de courant, le moteur doit tourner afin de prévenir la décharge accidentelle de la batterie. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur tourne;
- ne laissez pas de chargeurs de piles, d'adaptateurs de jeu vidéo, d'ordinateurs ni d'autres appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Prise de courant (110 V c.a.) (selon l'équipement)

La prise de courant de 110 V c.a. est utilisée pour alimenter des accessoires électriques jusqu'à concurrence de 150 W. Le dépassement de la limite de 150 W entraînera la coupure de l'alimentation temporaire afin d'offrir une protection contre la surcharge.

Nota : La prise de courant de 110V c.a. est munie d'un couvercle de sécurité et d'une languette de sécurité torsadée. Ces deux dispositifs assurent une protection contre l'insertion d'un objet autre que la fiche 110V c.a. dans la prise de courant. Le couvercle de sécurité devrait toujours être en position fermée lorsque la prise de courant n'est pas utilisée.

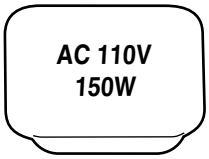

La prise de courant de 110 V c.a. est située à l'arrière de la console centrale.

La prise de courant n'est pas conçue pour les appareils électriques suivants, qui pourraient ne pas fonctionner correctement :

- Télévisions à tube cathodique
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, réfrigérateurs munis d'un compresseur, etc.
- Appareils de mesure qui traitent des données précises (instruments médicaux, instruments de mesure, etc.).
- Autres appareils nécessitant une alimentation extrêmement stable : les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur, les lampes à capteur tactile, etc.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge à la prise de courant de 110 V c.a., car vous ne seriez pas protégé par le couvercle et la languette torsadée. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

La prise de courant peut passer à un mode de défaillance lorsqu'elle est surchargée, surchauffée ou court-circuitée. S'il y a surcharge ou court-circuit, débranchez votre appareil, puis coupez et remettez le contact. En cas de surchauffe, laissez le système refroidir, puis coupez et rétablissez le contact.

La prise de courant de 110 V c.a. peut fournir du courant lorsque le commutateur d'allumage est à la position de contact et que le témoin vert de la prise de courant situé dans le coin supérieur gauche est allumé. Consultez les codes du témoin ci-dessous pour connaître l'état de la prise de courant.

Codes du témoin

Le témoin vert est allumé : la prise de courant est prête à fournir du courant.

Le témoin vert est éteint : la prise de courant est désactivée. Le commutateur d'allumage n'est pas à la position de contact.

Le témoin vert clignote : la prise de courant est en mode de défaillance.

Nota : La prise de courant de 110 V c.a. se désactive après 13 minutes si le commutateur d'allumage est à la position de contact, moteur arrêté. Faites tourner le moteur ou établissez ou coupez le contact avant le délai d'expiration de 13 minutes pour maintenir l'onduleur activé.

Cendrier (selon l'équipement)

Le cendrier se trouve sur le tableau de bord.

Pour ouvrir le cendrier, poussez brièvement sur le volet. Le cendrier bascule vers l'extérieur. Pour le fermer, poussez-le complètement à l'intérieur et relâchez-le.

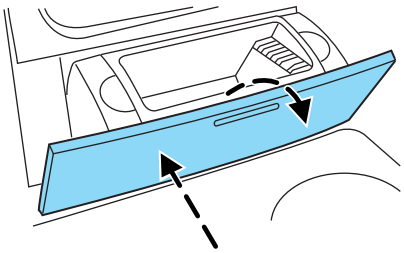

Cendrier haut de gamme illustré; de base, semblable.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Utilisez les commandes de lève-glace pour abaisser ou relever les glaces.

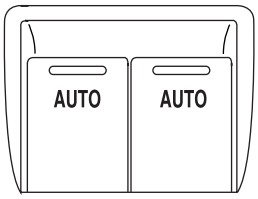

- Appuyez vers le bas (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir.
- Tirez vers le haut (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour fermer.

Turbulence causée par une glace arrière ouverte : Lorsqu'une glace ou les deux glaces arrière sont ouvertes, un effet de turbulence ou un bruit de vent accompagné de secousses peut se produire. Vous pouvez limiter ce bruit en abaissant une des glaces avant d'environ 5 à 8 cm (2 à 3 po).

Commande à impulsion (glaces avant seulement)

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer complètement la glace du conducteur ou du passager sans maintenir la commande enfoncée.

Pour activer la commande d'ouverture à impulsion, appuyez à fond sur la commande jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace s'ouvre complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Pour activer la commande de fermeture à impulsion, tirez à fond sur la commande vers le haut jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace se relève complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Réinitialisation de la fonction de commande de fermeture à impulsion (glaces avant seulement)

Lorsque la tension de la batterie est faible, il est possible que la fonction de commande de fermeture à impulsion ne fonctionne plus. Pour réinitialiser cette fonction une fois la charge de la batterie rétablie, tirez la commande de fermeture à impulsion vers le haut jusqu'à ce que la glace s'arrête, puis maintenez-la ainsi pendant deux secondes. Appuyez sur la commande de glace vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle. **Réinitialisez le mode de fermeture à impulsion seulement lorsque la porte est fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.**

Inversion de la course de la glace (glaces avant seulement)

Si un obstacle est détecté dans l'ouverture de la glace lorsque la glace se déplace vers le haut, la glace s'abaisse automatiquement et s'arrête.

Annulation de la fonction d'inversion de la course de la glace (glaces avant seulement)

Pour annuler la fonction d'inversion de la course de la glace dans les deux secondes qui suivent l'inversion, déplacez le commutateur de la position neutre à la position de montée rapide. **La glace se relève sans inverser la course.** Si la commande est relâchée avant que la glace se ferme complètement, celle-ci s'immobilisera. Par exemple : l'annulation de la fonction d'inversion de la course de la glace est utile pour vaincre la résistance causée par la glace sur la paroi vitrée ou sur les joints.

Condamnation des lève-glaces électriques

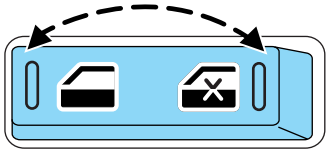

Lorsque la condamnation des lève-glaces est activée, seuls le conducteur et le passager avant peuvent actionner les glaces à commande électrique.

Pour verrouiller tous les lève-glaces (sauf ceux du conducteur et du passager avant), appuyez sur le côté droit de la commande. Appuyez sur le côté gauche pour annuler le verrouillage.

Nota : Les commandes des glaces arrière ne s'allument pas lorsque la touche de neutralisation des glaces électriques est en position de verrouillage.

Lunette arrière coulissante à commande électrique (selon l'équipement)

La commande est située sur la console au pavillon.

Maintenez la commande enfoncée pour ouvrir complètement la glace.

Tirez et maintenez la commande pour fermer la glace.

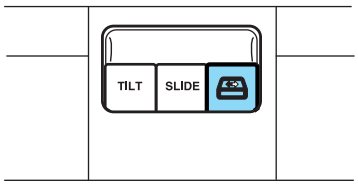

AVERTISSEMENT : Lorsque vous manœuvrez la lunette arrière coulissante à commande électrique, assurez-vous que tous les occupants et le chargement qui se trouvent sur le siège arrière sont suffisamment éloignés de la lunette arrière.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas utiliser la lunette arrière coulissante à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Temporisation des accessoires (selon l'équipement)

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les commutateurs de glaces pendant une période allant jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le rétroviseur intérieur comporte deux points de pivotement sur le bras de support qui permettent de régler le rétroviseur verticalement et latéralement.

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

Le rétroviseur intérieur arrière est doté d'une fonction antiéblouissement à réglage automatique (facultatif sur le rétroviseur extérieur du côté conducteur). Le rétroviseur électronique jour-nuit passe de l'état normal (haute réflectivité) à l'état antireflet (assombrie) lorsqu'une lumière éblouissante est reflétée dans le rétroviseur. Lorsque le rétroviseur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière du véhicule, le rétroviseur intérieur et le rétroviseur extérieur du conducteur (selon l'équipement) s'obscurcissent automatiquement pour minimiser l'éblouissement.

Les rétroviseurs reprennent leur état normal lorsque vous passez en marche arrière, ce qui assure un maximum de visibilité pendant le recul.

Pour ne pas entraver le fonctionnement du rétroviseur antiéblouissement, n'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur intérieur.

Note : Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête surélevé (selon l'équipement) peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Nota : Si votre véhicule est équipé du système de caméra de marche arrière, une image vidéo s'affiche dans le rétroviseur intérieur ou dans l'écran du système de navigation (selon l'équipement) lorsque la position de marche arrière (R) est sélectionnée. Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière (R) à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes, puis disparaît. Consultez la section *Système de caméra de marche arrière* du chapitre *Conduite*.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Pour régler vos rétroviseurs :

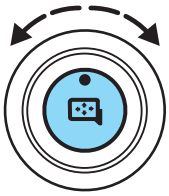

1. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler le rétroviseur de droite, ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler celui de gauche.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement)

Les positions des rétroviseurs extérieurs à commande électrique sont sauvegardées automatiquement et peuvent être rappelées à l'aide des fonctions de personnalisation du véhicule lorsqu'une position mémorisée est sélectionnée au moyen de la télécommande, du clavier d'entrée sans clé ou de la touche de réglage mémorisé située sur le siège du conducteur. Consultez la section *Sièges et rétroviseurs à réglages mémorisés* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

Fonction antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur du côté conducteur possède une fonction d'antiéblouissement à réglage automatique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique* du présent chapitre.

Rétroviseurs repliables

Rabattez soigneusement les rétroviseurs extérieurs avant de rouler dans un endroit étroit, comme dans un lave-auto automatique.

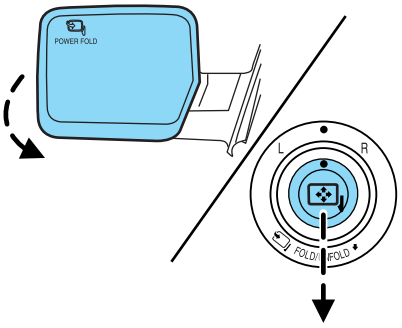

Rétroviseurs rabattables à commande électrique (selon l'équipement)

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables à commande électrique, vous pouvez les rabattre au moyen du commutateur des rétroviseurs à commande électrique.

1. Tournez le commutateur en position centrale (neutre).

2. Tirez momentanément le commutateur vers l'arrière pour rabattre automatiquement les rétroviseurs.

3. Tirez momentanément le commutateur vers l'arrière de nouveau pour déplier les rétroviseurs en position normale.

Les rétroviseurs rabattables à commande électrique peuvent être manuellement repliés vers l'arrière ou vers l'avant. Il faudra toutefois réinitialiser un rétroviseur qui a été manuellement déplacé. Un rétroviseur qui n'a pas été réinitialisé peut sembler lâche. Pour le réinitialiser : le commutateur étant en position centrale, tirez-le momentanément vers l'arrière pour rabattre les rétroviseurs vers l'intérieur. Un « clic » retentit pour indiquer la synchronisation. Si le déclic ne se produit pas, rabattez puis déployez les rétroviseurs au moyen du commutateur jusqu'à ce que le déclic soit entendu. Les rétroviseurs fonctionnent normalement par la suite jusqu'à ce qu'ils soient déplacés manuellement de nouveau.

Nota : Si vous activez la commande 10 fois ou plus en une minute, ou si vous repliez et replacez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande vers l'arrière sur la course entière, le système pourrait invalider la fonction afin de prévenir la surchauffe des moteurs. En pareil cas, attendez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes en coupant le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement)

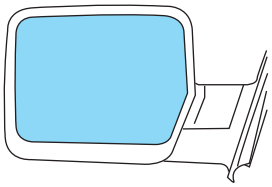

Les rétroviseurs extérieurs chauffants éliminent la glace, la buée et la vapeur lorsqu'ils sont activés. Pour activer les rétroviseurs chauffants, appuyez sur la commande de dégivrage arrière située sur le panneau du bloc de commande du système de chauffage-climatisation.

Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du chapitre *Bloc de commande du système de chauffage-climatisation* pour obtenir de plus amples renseignements.

Dans le cas des véhicules qui ne sont pas équipés du dégivrage arrière, appuyez sur la commande de rétroviseur chauffant du bloc de commande du système de chauffage-climatisation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *Bloc de commande du système de chauffage-climatisation*.

Nota : Le miroir d'un rétroviseur extérieur antiéblouissement à réglage automatique est plus épais et prendra plus temps à dégivrer.

Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Rétroviseurs-signaux (selon l'équipement)

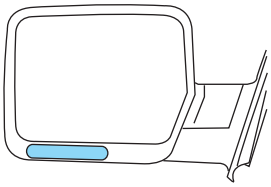

Lorsque le clignotant est en fonction, la partie inférieure du boîtier de rétroviseur clignote.

Cette caractéristique indique au conducteur que le clignotant fonctionne adéquatement.

Rétroviseurs de remorquage télescopiques (selon l'équipement)

La fonction télescopique permet au rétroviseur de s'étendre sur environ 90 mm (3,5 po). Elle est particulièrement utile lorsque vous tractez une remorque. Tirez soigneusement les rétroviseurs vers l'intérieur lorsque le véhicule roule dans un espace restreint.

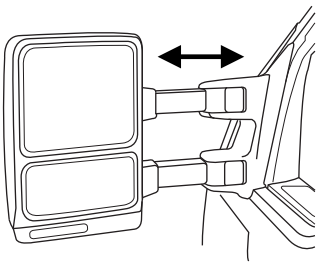

Rétroviseurs de surveillance des points morts (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé de rétroviseurs grand angle. Consultez la section *Rétroviseurs grand angle* dans le chapitre *Conduite*.

PÉDALES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les pédales d'accélérateur et de frein doivent être réglées uniquement lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur se trouve à la position P (stationnement). La commande est située sur le côté de la colonne de direction.

Maintenez la partie arrière de la commande enfoncée pour régler les pédales vers vous. Maintenez la partie avant de la commande enfoncée pour régler les pédales loin de vous.

AVERTISSEMENT : Ne procédez jamais au réglage des pédales d'accélérateur ou de frein pendant que vos pieds y reposent et que le véhicule est en mouvement.

MARCHEPIEDS ESCAMOTABLES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les marchepieds escamotables à commande électrique s'actionnent automatiquement à l'ouverture des portes pour faciliter l'accès à l'habitacle de même que la sortie.

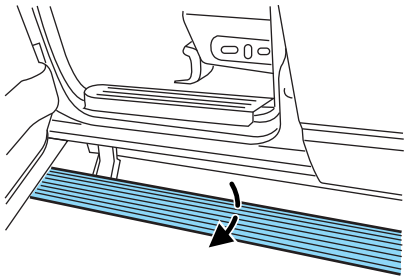

Déploiement automatique :

- les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes.

Retrait automatique :

- Les marchepieds se rétractent à la fermeture des portes. Les marchepieds s'escamotent après un délai de deux secondes.

Déploiement manuel :

Pour commander manuellement les marchepieds, consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord*.

- Cette fonction permet de déployer manuellement les marchepieds pour faciliter l'accès au toit du véhicule.
- Lorsque les marchepieds sont manuellement réglés en position déployée, ils s'escamotent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Mise en fonction ou hors fonction :

Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord* pour activer ou désactiver la fonction de commande électrique des marchepieds.

- Lorsque cette fonction est désactivée, les marchepieds s'escamotent peu importe la position des portes.
- Lorsque cette fonction est activée, les marchepieds reprennent automatiquement la position assignée par la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction :

- Lorsqu'un objet entrave le mouvement des marchepieds, leur course est automatiquement inversée et se poursuit jusqu'au bout dans la direction opposée.

Nota : Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid. Par mauvais temps, la boue, la saleté ou le sel peuvent s'accumuler dans le mécanisme des marchepieds et rendre son fonctionnement plus bruyant. En pareil cas, sélectionnez le fonctionnement manuel des marchepieds pour les déployer et rincez le mécanisme à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, en insistant particulièrement sur les articulations avant et arrière des marchepieds.

Nota : Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez uniquement les points de levage appropriés. Consultez la section *Changement d'un pneu* du chapitre *Dépannage*.

AVERTISSEMENT : Par temps extrêmes, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Nota : Les marchepieds fonctionnent normalement de nouveau une fois l'obstacle retiré.

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le programmateur de vitesse est en fonction, vous pouvez conserver une vitesse programmée sans appuyer sur l'accélérateur.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le programmateur de vitesse en circulation dense ou si vous roulez sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Commandes du programmateur de vitesse

Les programmateurs de vitesse sont situés sur le volant. Voici les commandes du programmateur de vitesse :

– RÉGLAGE + : Appuyez sur ces touches pour programmer une vitesse ou pour augmenter ou diminuer la vitesse programmée.

ANNULATION-REPRISE : Appuyez sur ces touches pour annuler la vitesse programmée ou pour y revenir.

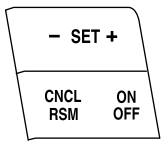

EN FONCTION-HORS FONCTION : Appuyez sur ces touches pour mettre en fonction ou hors fonction le programmateur de vitesse.

Le programmateur de vitesse utilise deux témoins montés dans le tableau de bord :

- un témoin ambre qui s'allume lorsque le système est en fonction, et
- un témoin vert qui s'allume lorsque le système est activé.

Réglage du programmateur de vitesse

Pour régler le programmateur de vitesse :

1. Appuyez sur EN FONCTION et relâchez.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin vert s'allume sur le tableau de bord.

Nota :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, freinez pour réduire la vitesse.
- Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le programmateur de vitesse se désactive automatiquement.

Désactivation du programmateur de vitesse

Pour désactiver le programmateur de vitesse, appuyez brièvement sur la pédale de frein ou la pédale d'embrayage (selon l'équipement) ou sur la touche d'annulation.

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmateur de vitesse est désactivé.

Nota : Une augmentation passagère du régime du moteur est possible et normale si vous utilisez la pédale d'embrayage pour désactiver le programmateur de vitesse.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche de reprise. pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment.

Augmentation de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Pour augmenter la vitesse réglée :

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE + jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE + pour activer la fonction d'augmentation par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE + pour augmenter la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h) par pression de la touche.
- Utilisez la pédale d'accélérateur pour arriver à la vitesse désirée puis appuyez brièvement sur RÉGLAGE +.

Réduction de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Pour réduire la vitesse réglée :

- Maintenez enfoncée la touche – RÉGLAGE jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche – RÉGLAGE pour activer la fonction de réduction par paliers. Appuyez brièvement sur la touche – RÉGLAGE pour diminuer la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h) à la fois.
- Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (selon l'équipement), puis sur la touche RÉGLAGE + lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Mise hors fonction du programmateur de vitesse

Pour mettre hors fonction le programmateur de vitesse, appuyez sur la touche HORS FONCTION ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous mettez le programmateur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmateur de vitesse est effacée.

COMMANDES AU VOLANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Fonctions des commandes de la radio

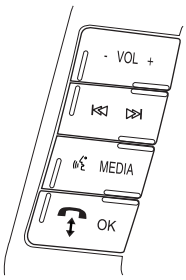

– VOL + : Appuyez sur cette touche pour diminuer ou augmenter ou le volume.

(recherche) : Appuyez sur cette touche pour sélectionner la station de radio programmée, la piste de disque compact ou la chaîne de radio satellite programmée, précédente ou suivante, selon le mode média que vous avez sélectionné.

MÉDIA : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

Fonctions des commandes mains libres du système de navigation (selon l'équipement)

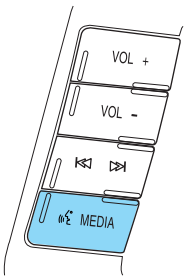

Maintenez brièvement la touche enfoncée jusqu'à ce que le pictogramme de commande vocale s'affiche à l'écran du système de navigation pour utiliser la fonction de commande vocale.

Appuyez sur la touche pour énoncer une commande vocale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation, consultez le supplément du *système de navigation*.

Fonction des commandes mains libres du système SYNC^{MD} (selon l'équipement)

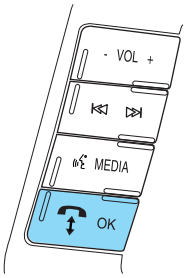

Appuyez brièvement sur la touche pour utiliser la fonction de commande vocale. Vous entendrez une tonalité et ÉCOUTE s'affichera à l'écran de la radio. Maintenez la touche enfoncée pour quitter la fonction de commande vocale.

Appuyez sur la touche pour passer en mode de téléphone ou répondre à un appel. Maintenez la touche enfoncée pour mettre fin à un appel ou pour quitter le mode de téléphone.

Appuyez sur les touches pour choisir parmi les différents menus et sélections. Appuyez sur la touche OK pour confirmer votre sélection.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système SYNC^{MD}, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}*.

Fonctions des commandes mains libres du système de navigation ou du système SYNC^{MD} (selon l'équipement)

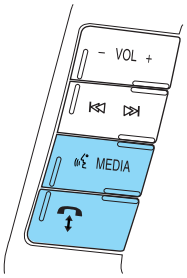

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez brièvement sur la touche jusqu'à ce que le pictogramme de commande vocale s'affiche à l'écran de navigation.

Appuyez sur la touche pour passer en mode de téléphone ou répondre à un appel. Maintenez la touche enfoncée pour mettre fin à un appel ou pour quitter le mode de téléphone.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système de navigation et le système SYNC^{MD}, consultez les suppléments du *Système de navigation* et du système *SYNC^{MD}*.

TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La commande du toit ouvrant transparent est située sur la console au pavillon.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Le toit ouvrant transparent est muni d'une commande d'ouverture et de fermeture rapide de type à impulsion automatique. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture du toit avec la commande, appuyez sur la commande une deuxième fois.

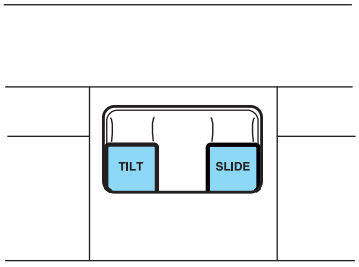

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent : Appuyez brièvement sur la commande COULISSEMENT pour ouvrir automatiquement le toit ouvrant transparent. Appuyez de nouveau sur la commande pour que le toit s'immobilise.

Pour fermer le toit ouvrant transparent : Tirez brièvement sur la commande COULISSEMENT pour fermer automatiquement le toit ouvrant transparent. Appuyez de nouveau sur la commande pour que le toit s'immobilise.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction : Lorsque le toit ouvrant transparent détecte un obstacle en cours de fermeture, il inverse automatiquement sa course et s'arrête à une position déterminée.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction : Pour neutraliser la fonction d'inversion en cas d'obstruction, tirez et maintenez la commande COULISSEMENT dans un délai de deux secondes après que le toit ait atteint sa position d'inversion. La force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois premiers cycles de fermeture, alors que la fonction d'inversion en cas d'obstruction est activée. Cette option peut être utile pour contrer la résistance exercée par la glace sur le toit ouvrant transparent ou sur les joints, par exemple.

Pour ouvrir le toit ouvrant en position d'aération : Appuyez brièvement sur la commande INCLINAISON pour que le toit ouvrant transparent passe automatiquement en position d'aération peu importe sa position actuelle. Appuyez de nouveau sur la commande pour que le toit s'immobilise. Tirez et maintenez la commande INCLINAISON pour fermer le toit ouvrant transparent.

Le toit ouvrant transparent est muni d'un pare-soleil coulissant intégré que vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement lorsque le panneau vitré est fermé. Pour fermer le pare-soleil, faites-le glisser vers l'avant.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'une télécommande universelle pour porte de garage qui peut être utilisé pour remplacer la télécommande classique.

Système d'automatisation domestique Car2U^{MD} (selon l'équipement)

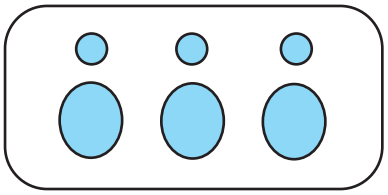

Le système d'automatisation domestique Car2U^{MD} est un émetteur universel situé dans le rétroviseur du conducteur et qui comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance une panoplie de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. Le système d'ouvre-porte de garage Car2U^{MD} remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré à l'intérieur de votre véhicule. Une fois programmé pour les portes de garage, le système de télécommande Car2U^{MD} peut être programmé pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous d'éloigner toutes personnes ou objets de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous devez programmer. Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

N'utilisez pas le système Car2U^{MD}si vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines. (Cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garage fabriquées avant le 1 avril 1982.)

Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système Car2U^{MD}. Il est également recommandé, au terme de la vente ou du bail de location du véhicule, de réinitialiser les boutons de commande du système Car2U^{MD} pour des raisons de sécurité. Consultez la rubrique *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* plus loin dans cette section.

Lisez toutes les instructions avant de tenter de programmer le système Car2U^{MD}. À cause des différentes étapes, il serait préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

Vous pouvez obtenir de l'information plus détaillée en ligne, sur le système Car2U^{MD}, au www.learcar2U.com ou en communiquant avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au numéro sans frais 1-866-572-2728.

Types d'ouvre-porte de garage (code tournant et code fixe)

Le système d'automatisation domestique Car2U^{MD} peut être programmé pour faire fonctionner les ouvre-portes de garage à code tournant et à code fixe.

- Les ouvre-portes à code tournant ont été fabriqués après 1996 et sont protégés par un code. Un code tournant signifie que le signal codé est modifié chaque fois que votre ouvre-porte de garage à distance est utilisé.
- Les ouvre-portes à code fixe ont été fabriqués avant 1996. Les dispositifs à code fixe utilisent le même signal codé d'une fois à l'autre. Il est possible de régler manuellement un code personnel unique pour les commutateurs DIP.

Si vous ne savez pas si votre ouvre-porte de garage est à code tournant ou à code fixe, ouvrez le couvercle des piles de la télécommande. Si un panneau de commutateurs DIP s'y trouve, votre ouvre-porte de garage est un modèle à code fixe. Dans le cas contraire, votre ouvre-porte de garage est doté d'un code tournant.

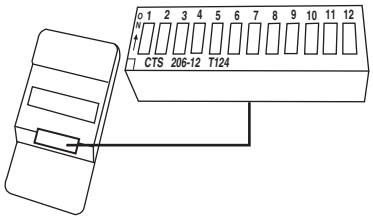

Nota : La programmation du système d'automatisation domestique Car2U^{MD} à un portail nécessitera des directives distinctes selon le modèle du système de portail. Communiquez avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au 1 866 572-2728 pour programmer votre système Car2U^{MD}.

Nota : L'accès accidentel au mode de programmation peut annuler les réglages des boutons préalablement programmés. Ceci peut survenir si vous appuyez brièvement sur les deux boutons extérieurs ou sur les trois boutons simultanément. Dans un tel cas, n'appuyez sur aucun bouton avant la fin du délai du module après environ 2,5 secondes et attendez qu'il se réinitialise en mode normal. À la fin du délai, les trois diodes électroluminescentes clignotent rapidement pendant quelques secondes, puis elles s'éteignent. Tous les réglages définis préalablement sont conservés.

Programmation du code tournant

Nota : La programmation de l'ouvre-porte de garage à code tournant nécessite des actions sensibles au temps. Lisez toutes les directives avant de commencer la procédure pour être en mesure de distinguer les actions sensibles au temps. Si vous ne suivez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter la procédure.

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

1. Appuyez fermement sur les deux boutons du système Car2U[MD] pendant une ou deux secondes, puis relâchez.

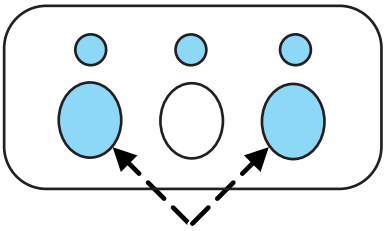

2. Allez au garage pour localiser le moteur de l'ouvre-porte de garage et son bouton « d'apprentissage ». Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour enlever le couvercle de l'appareil ou la lentille du dispositif pour localiser le bouton « d'apprentissage ». Appuyez sur le bouton « d'apprentissage », après quoi, vous disposez de 10 à 30 secondes pour retourner à votre véhicule et compléter les étapes suivantes. Si vous ne pouvez localiser le bouton « d'apprentissage », consultez le Guide du propriétaire relatif à votre ouvre-porte de garage ou communiquez avec la ligne d'aide Car2U[MD] au numéro sans frais 1-866-572-2728 (1-866-57Car2U).

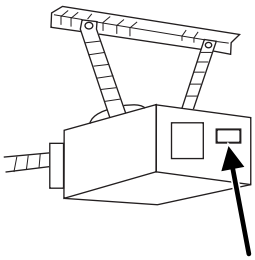

3. Retournez à votre véhicule. Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U[MD] que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin lumineux du bouton sélectionné clignotera. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Lorsque le bouton est relâché, le témoin se met à clignoter rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine.

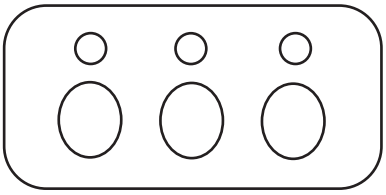

4. Appuyez de nouveau, brièvement sur le bouton. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes décrites dans cette section.

Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, comme par exemple, un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou d'éclairage domestique, répétez les étapes 1 à 4, en remplaçant le bouton de fonction sélectionné à l'étape 3 par un autre que celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage. Par exemple, vous pouvez programmer le bouton situé à l'extrême gauche pour la porte de garage, le bouton du centre pour le dispositif de sécurité et le bouton de droite pour un autre ouvre-porte de garage.

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs, une fois qu'ils ont été programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Programmation d'un code fixe

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

1. Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.

2. Ouvrez le compartiment des piles et prenez en note les réglages des commutateurs de gauche à droite pour l'ensemble des 8 ou des 12 commutateurs (selon le cas). Utilisez la figure ci-dessous :

Lorsqu'un commutateur est en position relevée, contact, ou en position +, encerclez « L ».

Lorsqu'un commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « M ».

Lorsqu'un commutateur est en position abaissée, Arrêt, ou en position « – », encerclez « R ».

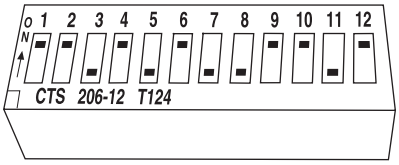

Position du commutateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Levé, contact ou +	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Milieu, point mort ou 0	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Abaissé, arrêt ou –	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
L = gauche; M = milieu; R = droite												

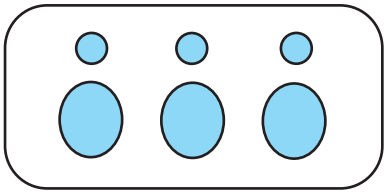

3. Pour programmer ces positions dans le système Car2U^{MD}, appuyez simultanément sur les trois boutons système Car2U^{MD} pendant quelques secondes puis relâchez pour mettre le dispositif en mode de programmation. Les témoins clignoteront lentement. Dans les 2,5 minutes suivantes, entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite du système Car2U^{MD} correspondant à ceux que vous avez encerclés précédemment.

4. Après avoir entré les réglages, appuyez simultanément sur les trois boutons du système Car2U^{MD} et relâchez-les. Les témoins s'allumeront.

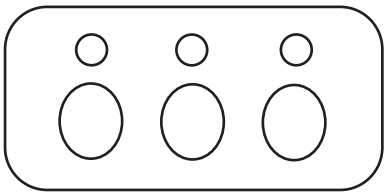

5. Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U^{MD} que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Durant ce temps, le témoin du bouton sélectionné clignotera lentement. Ne relâchez pas le bouton jusqu'à ce que la porte de garage entre en mouvement. La plupart des portes de garage s'ouvrent rapidement. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.

6. Le témoin commence à clignoter plus rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine. Si votre porte de garage ne fonctionne pas après ces étapes, répétez les étapes 2 à 6. Autrement, appelez la ligne d'aide Car2U^{MD} sans frais au 1-866-57Car2U (1-866-572-2728).

Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure décrite ci-dessous et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Pour effacer la programmation du système Car2U^{MD} (les boutons individuels ne peuvent pas être effacés), utilisez la méthode suivante :

1. Appuyez fermement sur les boutons Car2U^{MD} extérieurs simultanément pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins se mettent à clignoter rapidement. Les témoins sont situés directement au-dessus des boutons.

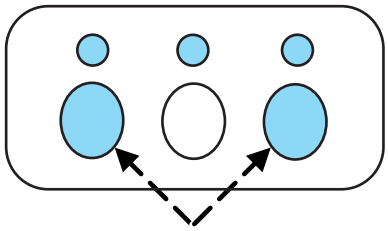

2. Une fois que les témoins se mettent à clignoter, retirez vos doigts des boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Si vous vendez votre véhicule équipé du système Car2U^{MD}, il est recommandé d'effacer toute programmation pour des motifs de sécurité.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Le système de surveillance Car2U^{MD} est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Toutes modifications à l'émetteur du système Car2U^{MD} effectuées par une personne autre qu'un technicien autorisé pourraient annuler toute autorisation à utiliser cet équipement.

TAPIS À FIXATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : N'installez pas de tapis de sol additionnels sur les tapis d'origine, car ils pourraient entraver les pédales d'accélérateur et de frein.

Placez le tapis de façon à insérer les tiges de retenue dans les œillets et appuyez pour les verrouiller en place. Veuillez à ce que le tapis ne nuise pas à l'utilisation de la pédale de frein et de l'accélérateur. Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

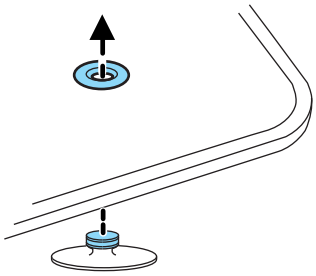

SERRURE DE HAYON

Votre véhicule peut être équipé d'une serrure de hayon conçue pour prévenir le vol.

- Insérez la clé de contact et tournez-la vers la droite pour verrouiller le hayon.
- Tournez la clé de contact vers la gauche pour le déverrouiller.

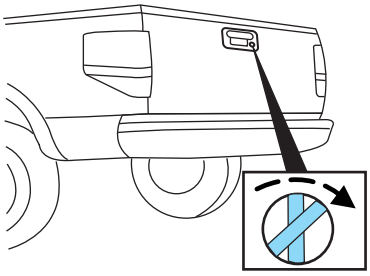

Retrait du hayon

Votre hayon peut être retiré pour offrir plus d'espace de chargement.

AVERTISSEMENT : Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il se déplace ou qu'il tombe du véhicule, ce qui pourrait nuire à la stabilité du véhicule et entraîner des blessures aux occupants et aux autres personnes.

Nota : Si le véhicule est équipé d'un système de caméra de marche arrière, effectuez les étapes 1 à 3 avant de retirer le hayon.

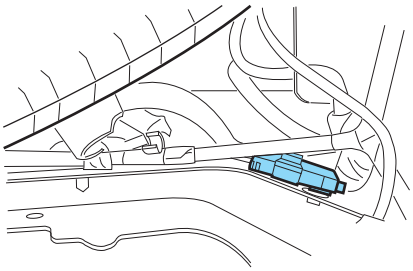

1. Avant de retirer le hayon, repérez et débranchez le connecteur en ligne du hayon sous la caisse du côté passager du véhicule près de la roue de secours.

2. Installez un capuchon protecteur (situé dans la boîte à gants) sur le connecteur en ligne du système de caméra de marche arrière qui demeure sous la caisse.

3. Abaissez partiellement le hayon et acheminez soigneusement le faisceau du hayon dans l'espace compris entre la caisse et le pare-chocs. Placez le faisceau du hayon à l'écart sous la caisse.

4. Abaissez le hayon.

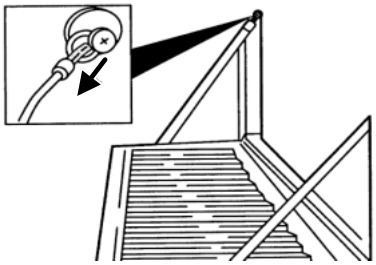

5. Utilisez un tournevis pour écarter délicatement la bride de ressort (de chaque connecteur) plus loin que la tête de la vis du support. Débranchez le câble.

6. Détachez l'autre câble.

7. Levez le hayon à un angle de 45 degrés à partir de la position horizontale.

8. Soulevez le côté droit pour le sortir de sa charnière.

9. Levez le hayon à un angle de 80 degrés à partir de la position horizontale.

10. Retirez le hayon de la charnière gauche en le glissant vers la droite.

Pour le réinstaller, répétez la procédure décrite ci-dessus dans l'ordre inverse.

Marchepied de hayon (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un marchepied de hayon qui facilite l'accès au plateau. Pour accéder au marchepied de hayon :

1. Ouvrez le hayon.

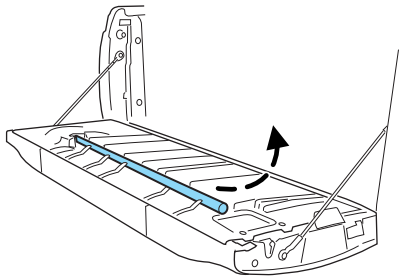

2. Tirez le levier de verrouillage jaune en position de déverrouillage ( ) pour libérer la poignée de maintien de sa position de rangement, puis soulevez la poignée à la verticale jusqu'en position de verrouillage, en vérifiant que le levier se trouve en position de verrouillage ( ). Ce levier jaune ne sert qu'à libérer la poignée de maintien.

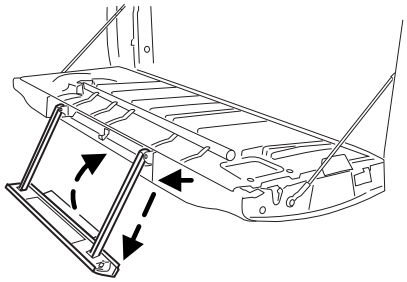

3. Faites pivoter la moulure centrale pour déverrouiller le marchepied du hayon et tirez-la vers vous pour la déployer.

4. Ouvrez le panneau pour déployer le marchepied.

Nota : Afin de réduire les risques de chute :

- Utilisez le marchepied uniquement lorsque le véhicule est de niveau.
- Utilisez le marchepied uniquement dans de bonnes conditions d'éclairage.
- Ouvrez toujours le panneau pour déployer le marchepied.
- Utilisez toujours la poignée de maintien pour monter ou descendre du plateau.
- Ce marchepied n'est pas conçu pour une utilisation pieds nus.
- Enlevez, par exemple, la neige ou la boue du marchepied avant de l'utiliser.
- La capacité de charge maximale du marchepied (comprenant le poids de l'utilisateur et de la charge) est de 159 kg (350 lb).
- Ne roulez jamais lorsque le marchepied est déployé.

Pour refermer le marchepied de hayon :

1. Fermez le panneau du marchepied puis soulevez et rangez complètement le marchepied dans le hayon.

2. Faites glisser le verrou au bas de la poignée puis abaissez cette dernière.

Nota :

- Refermez complètement le marchepied de hayon et verrouillez-le bien avant de déplacer le véhicule.
- Ne roulez jamais lorsque le marchepied ou la poignée de maintien sont déployés.
- Remplacez le ruban antidérapant (disponible en tant que pièce de rechange) en cas d'usure.
- Remplacez la moulure de la poignée (disponible en tant que pièce de rechange) en cas de dommages.
- N'utilisez jamais la poignée de maintien ou la structure du marchepied comme point d'attache pour tracter.

Marchepied latéral de caisse (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un marchepied latéral de caisse qui facilite l'accès au plateau.

Nota : Ne roulez pas avec le véhicule lorsque le marchepied latéral de caisse est déployé.

Nota : La capacité de charge du marchepied latéral de caisse (1 personne + chargement) est de 227 kg (500 lb). Ne dépassez pas 227 kg (500 lb).

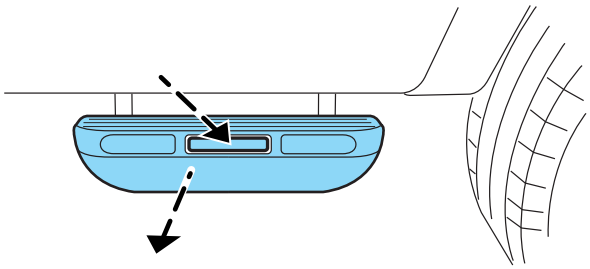

Pour déployer le marchepied latéral de caisse avec votre pied, poussez sur le bouton vers le bas Le marchepied se déploiera automatiquement de sa position originale.

Nota : Il est possible que les marchepieds latéraux de caisse fonctionnent plus lentement par temps froid. Par mauvais temps, la boue, la saleté, la neige, la glace et le sel peuvent se coincer dans le mécanisme de marchepied et possiblement empêcher le déploiement automatique de ce dernier lors de la pression du bouton. Dans ce cas, assurez-vous d'appuyer sur le bouton, déployez délicatement le marchepied à la main, expulsez le débris au moyen d'un jet d'eau haute pression et ramenez le marchepied à sa position de repos originale.

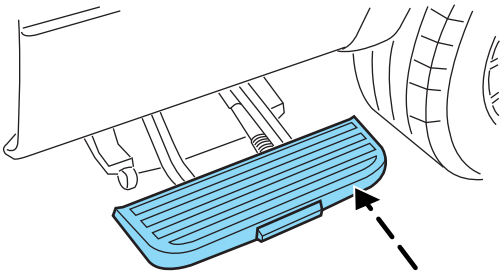

Pour rétracter le marchepied, poussez-le sous le camion avec votre pied jusqu'à ce qu'il soit solidement verrouillé. N'appuyez pas sur le bouton pendant la rétraction du marchepied latéral de caisse.

Nota : N'appuyez pas le cric sous le marchepied pour soulever le véhicule. Utilisez uniquement les points de levage appropriés. Consultez la section *Changement d'un pneu* du chapitre *Dépannage*.

RALLONGE DE CAISSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'une rallonge de plateau.

Nota : La rallonge de plateau n'est pas conçue pour une utilisation hors route.

Pour ouvrir la rallonge de plateau en mode de hayon :

1. Tirez sur la goupille de blocage, vers le centre du véhicule.

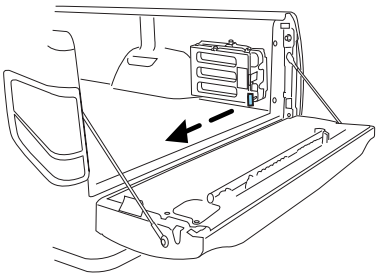

2. Ouvrez les verrous pour dégager les panneaux.

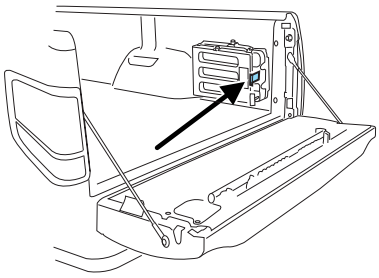

3. Faites pivoter les panneaux en direction du hayon.

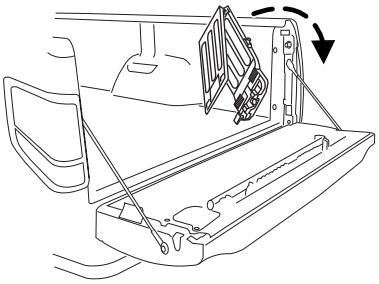

Répétez les étapes 1 à 3 pour l'autre côté de la rallonge de plateau.

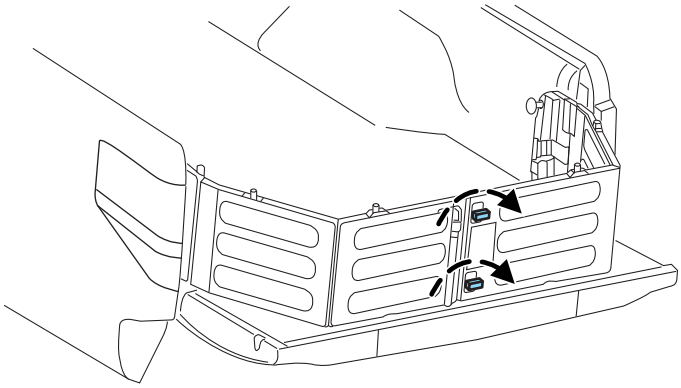

4. Reliez les deux panneaux puis tournez les deux boutons d'un quart de tour vers la droite pour verrouiller les panneaux.

5. Assurez-vous que la tige de verrou est bien engagée dans le trou du hayon et que les goupilles de blocage sont insérées dans leur trou respectif de chaque côté du plateau de la camionnette.

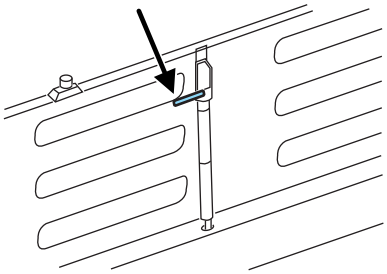

6. Procédez à l'inverse pour ranger la rallonge de plateau.

Nota : Lorsque le véhicule roule, assurez-vous que les goupilles de blocage et les boutons sont complètement engagés.

Nota : Assurez-vous que le chargement est bien arrimé.

Nota : Lorsque le véhicule roule, la charge supportée par le hayon ne doit pas excéder 68 kg (150 lb).

Nota : Lorsqu'elle n'est pas utilisée pour arrimer le chargement en mode de hayon, la rallonge de caisse doit toujours demeurer en mode d'épicerie ou dans sa position de rangement et le hayon doit être fermé.

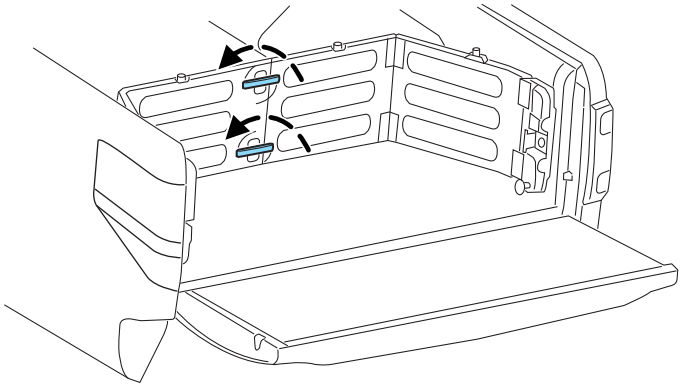

Pour ouvrir la rallonge de plateau en mode d'épicerie, observez les étapes de 1 à 4, mais en faisant pivoter les panneaux à l'opposé du hayon. Fermez le hayon.

SYSTÈME DE CASIERS DE RANGEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de casiers de rangement est constitué de l'ensemble de longerons de chargement et des accessoires en option suivants :

- Barre transversale avant (selon l'équipement)
- Traverses (selon l'équipement)
- Diviseur de caisse (selon l'équipement)
- Casiers à outils latéraux (selon l'équipement)

Ensemble de longerons de chargement : Les robustes longerons à double profilé en aluminium filé et les quatre crochets ajustables sont conçus pour soutenir des charges de jusqu'à 272 kg (600 lb) par crochet (au plus deux crochets par longeron).

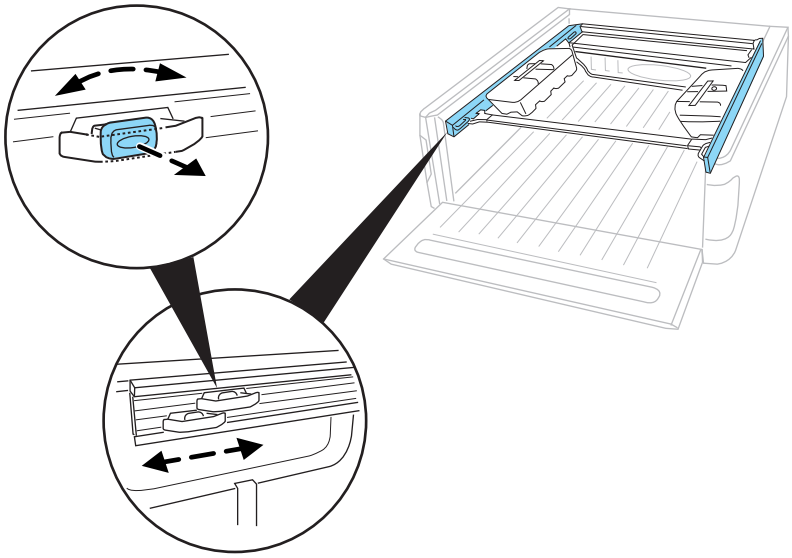

- Vous pouvez régler la position d'un crochet en tirant sur le bouton, puis en le tournant légèrement pour déverrouiller le crochet. Le crochet peut ensuite être déplacé le long du longeron. Une fois la position voulue atteinte, remettez le bouton en position horizontale. Déplacez latéralement le crochet pour vous assurer qu'il est verrouillé au prochain trou disponible.
- Pour retirer un crochet du longeron, tirez sur le bouton puis tournez-le légèrement pour déverrouiller le crochet et le faire glisser jusqu'à l'extrémité du longeron.

Inversez les directives ci-dessus pour installer le crochet.

Nota : Lorsque vous replacez un crochet sur le longeron, assurez-vous que la partie ovale en relief sur le bouton n'est pas à l'envers, afin de permettre au crochet d'être correctement orienté pour pouvoir accepter d'autres pièces de fixation.

Barre transversale avant : Cette barre s'étend à la partie supérieure avant de la caisse, remplissant la fonction de longeron avant.

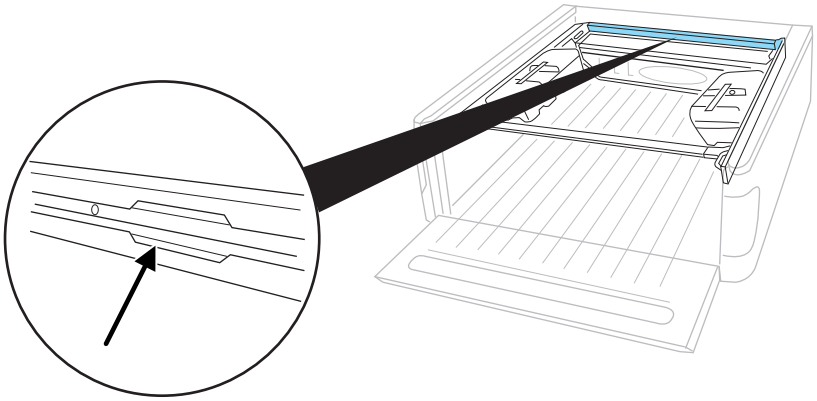

- Les crochets des longerons ou d'autres pièces de fixation peuvent être placées dans la barre transversale avant pour fixer des charges de jusqu'à 272 kg (600 lb) par crochet (au plus deux crochets).
- Des crochets et d'autres pièces de fixation peuvent être insérés dans l'ouverture d'accès au centre de la barre de transversale. Ces articles peuvent être glissés d'un côté ou de l'autre et fixés tels que les longerons.

Traverses : Traverses en aluminium à profilés à rainure en T des quatre côtés et mécanisme de verrouillage qui permet d'enclencher les supports d'extrémité sur les crochets existants. Les traverses sont conçues pour soutenir des charges de moins de 45 kg (100 lb) réparties également entre les deux traverses, et la taille des rainures en T est conçue pour accepter des accessoires de porte-bagages de série.

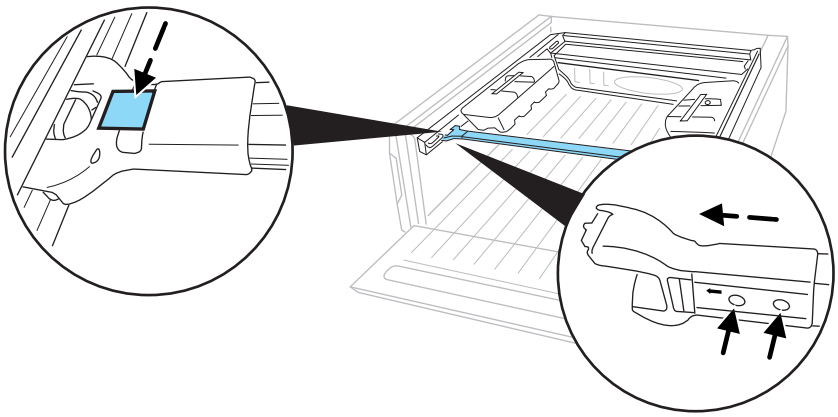

- Pour retirer une traverse, levez la poignée de chaque côté et levez le protecteur du support d'extrémité hors du crochet.
- Pour installer une traverse, alignez directement un en face de l'autre les crochets sur le même longeron (supérieur ou inférieur). Placez ensuite le support d'extrémité de la traverse sur le crochet et exercez une pression de chaque côté jusqu'à ce que la poignée de verrouillage monte, puis poussez la poignée vers le bas pour la fixer (tirez sur les traverses pour vous assurer qu'elles sont bien fixées).
- Pour installer des accessoires dans les rainures en T, retirez la traverse et tournez-la à l'envers, puis repérez l'extrémité du joint coulissant, désignée par une flèche en relief au bas du support. Au moyen d'un mandrin Torx T25, retirez les deux boulons Torx de la partie inférieure, puis glissez le support d'extrémité hors du profilé en aluminium. Insérez l'accessoire dans la rainure en T voulue et installez le support d'extrémité. Lorsque vous serrez les boulons Torx, un serrage à la main à l'aide d'un mandrin Torx suffit; n'exercez PAS un couple excessif au moyen d'un cliquet.

Diviseur de caisse : Ce panneau permet de maintenir de petits articles de jusqu'à 180 kg (400 lb) en place dans la caisse. Il comprend aussi des rainures en T pour fixer des accessoires pour porte-bagages de série.

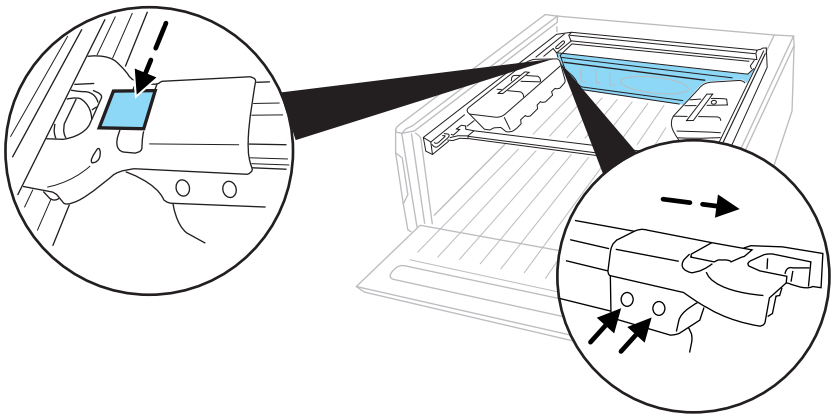

- Pour retirer le diviseur de caisse, levez la poignée de chaque côté et levez le protecteur du support d'extrémité hors du crochet.
- Pour installer le diviseur de caisse, alignez les crochets directement un en face de l'autre sur le longeron inférieur. Placez ensuite le support du diviseur sur les crochets et exercez une pression de chaque côté jusqu'à ce que la poignée de verrouillage monte, puis poussez le diviseur vers le bas pour le fixer (tirez sur le diviseur pour vous assurer qu'il est bien fixé).
- Pour installer des accessoires dans les rainures en T, retirez le diviseur de caisse, puis repérez l'extrémité du joint coulissant, désignée par une flèche en relief sur le support. Au moyen d'un mandrin Torx T25, retirez les deux boulons Torx, puis glissez le support d'extrémité hors du profilé en aluminium. Insérez l'accessoire dans la rainure en T voulue et installez le support d'extrémité. Lorsque vous serrez les boulons Torx, un serrage à la main à l'aide d'un mandrin Torx suffit; n'exercez PAS un couple excessif au moyen d'un cliquet.

Casiers à outil latéraux : Ces casiers étanches peuvent être placés à tout endroit le long des longerons et ils se retirent facilement (même s'ils comportent des outils) pour être transportés à l'endroit nécessaire. Chaque casier peut accueillir jusqu'à 27 kg (60 lb) d'équipement et comporte un bouchon de vidange qui permet d'utiliser les casiers comme glacière. **Nota :** Lorsque de multiples casiers sont placés d'un côté de la caisse, le poids total du chargement de tous les casiers de ce côté de la caisse ne peut dépasser 27 kg (60 lb).

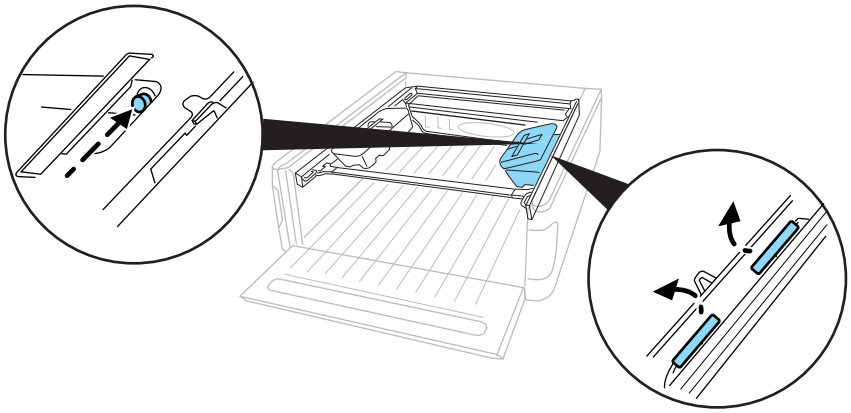

- Pour accéder au verrou, tirez sur la languette à la base du capuchon de caoutchouc. Lorsque vous n'avez plus besoin d'accéder au verrou, réinstallez toujours le capuchon de caoutchouc sur le verrou pour préserver l'étanchéité. Lorsque le casier est déverrouillé, il n'est pas nécessaire d'enlever le capuchon de caoutchouc pour ouvrir le casier : poussez simplement sur le capuchon de caoutchouc pour ouvrir le couvercle.
- Le barillet de serrure est codé en fonction de la première clé de contact tournée dans la serrure. Cela permet de manœuvrer tous les casiers au moyen d'une seule clé, même si d'autres casiers sont commandés auprès du concessionnaire. Le concessionnaire code généralement les serrures avant la livraison, mais vous pouvez simplement retirer l'autocollant qui couvre l'entrée de clé, insérer la clé de contact et tourner la clé sur sa course entière dans les deux directions. Cette clé est alors la seule qui permet de déverrouiller le casier.

- Lorsque la clé a été définie, tournez-la simplement vers la droite pour verrouiller le casier ou vers la gauche pour le déverrouiller. Le bouton-poussoir ne peut être enfoncé lorsque le casier est verrouillé.
- Pour retirer le casier du longeron, ouvrez le couvercle et tirez les deux leviers du rebord extérieur (à côté du longeron supérieur de la caisse) jusqu'à ce que les poignées se trouvent complètement vers le haut (environ 90 degrés). Lorsque les deux poignées sont levées, le couvercle peut être fermé. **Nota :** Les hublots du couvercle permettent aux poignées de demeurer au-dessus du couvercle (lorsque le couvercle est fermé). Une fois le couvercle fermé, levez simplement le casier vers le haut et vers l'intérieur hors du côté de la caisse pour dégager le casier du longeron.
- Inversez les directives ci-dessus pour installer un casier.

Nota : Retirez les casiers en conduite hors route intense pour prévenir les dommages aux casiers et à la caisse.

AVERTISSEMENT : Si des leviers sont visibles au-dessus du couvercle du casier, le casier n'est pas solidement fixé au longeron et il peut se déloger lorsque le véhicule roule.

CLÉS

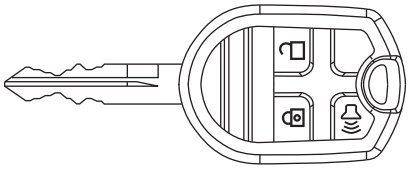

Votre véhicule peut être équipé de deux clés à télécommande intégrée. Le panneton de la clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé programmée qui permet de faire démarrer le moteur et de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes. La partie télécommande sert à l'entrée sans clé.

Vos clés à télécommande intégrée sont programmées pour fonctionner avec votre véhicule. Il est impossible de démarrer votre véhicule à l'aide d'une clé non programmée. Si vous égarez une ou vos deux clés à télécommande intégrée programmées d'origine, des clés de rechange sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également acheter, au besoin, des clés conventionnelles SecuriLock^{MD} standard sans fonction de télécommande chez votre concessionnaire autorisé.

Gardez toujours une clé de rechange avec vous en cas d'urgence.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la programmation des clés à télécommande intégrée de rechange, consultez la section *Système antidémarrage SecuriLock^{MD}*, plus loin dans le présent chapitre.

Nota : Les clés à télécommande intégrée de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Il est recommandé de ranger cette étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.

MYKEY^{MC} (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La caractéristique MyKey^{MC} vous permet de programmer un mode de conduite restrictive pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées comme dispositif MyKey^{MC}. La clé demeurera dans un mode limité jusqu'à ce que la programmation du dispositif MyKey^{MC} soit effacée. Les clés restantes se nomment « clé d'administrateur » ou clé Admin. La clé Admin peut être utilisée pour créer un dispositif MyKey^{MC},

pour programmer des réglages optionnels MyKey^{MC} et pour désactiver la fonction MyKey^{MC}. Lorsque la fonction MyKey^{MC} est activée, l'utilisateur peut se servir de la vérification des systèmes à l'afficheur multimessage pour afficher le nombre de dispositifs MyKey^{MC} et de clés Admin programmés pour le véhicule et le nombre total de kilomètres (milles) parcourus avec le dispositif MyKey^{MC} activé.

Caractéristiques limitées MyKey^{MC}

Réglages standard – Ces réglages ne peuvent pas être changés.

- La chaîne audio est mise en sourdine chaque fois que le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} est activé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* pour une description détaillée du fonctionnement du dispositif Belt-Minder^{MD}.
- Les avertissements de bas niveau de carburant apparaissent à l'afficheur multimessage suivi d'un carillon lorsque le réservoir de carburant n'est rempli qu'à 1/8 de sa capacité.
- Selon l'équipement, les systèmes suivants ne peuvent pas être désactivés : le sonar de recul, le système de surveillance des angles morts (BLIS^{MC}) avec systèmes de surveillance de la circulation transversale et d'avertissement de collision.

Réglages en option – Ces réglages peuvent être modifiés.

- La vitesse du véhicule est limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).
- Les avertissements visuels sont affichés et suivis par une alerte sonore lorsque la vitesse présélectionnée du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h) est dépassée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 %. Le message VOLUME MYKEY LIMITÉ s'affiche à l'écran de la radio ou à l'écran de navigation (selon l'équipement) lorsque la limite de volume est dépassée.
- Le système AdvanceTrac^{MD} ne peut pas être désactivé. Lorsque ce réglage en option est activé, l'utilisateur du dispositif MyKey^{MC} ne pourra pas désactiver le système. **Nota :** Ce peut être avantageux de désactiver le système AdvanceTrac^{MD} lorsque le véhicule est enfoncé dans la neige, la boue, ou le sable.

Création d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour programmer la fonction MyKey^{MC} sur l'une des clés programmées pour le véhicule, insérez la clé dont vous voulez faire une clé MyKey^{MC} dans le commutateur d'allumage. (Si votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir d'allumage, insérez la clé intelligente dans la fente de secours en orientant les boutons vers l'extérieur de la fente; consultez le chapitre *Conduite* pour connaître l'emplacement de la fente de secours.) Établissez le contact. Utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

Avec afficheur multimessage de série :

1. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que PRESSER RÉINITIALISATION POUR CRÉER MYKEY s'affiche.

2. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RÉINITIALISATION. MAINTENIR RÉINITIALISATION POUR CONFIRMER MYKEY sera affiché.

3. Maintenir la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant deux secondes, jusqu'à ce que le message MARQUER CECI COMME LIMITÉ s'affiche.

4. Attendez jusqu'à ce que CLÉ LIMITÉE AU PROCHAIN DÉMARRAGE soit affiché.

Avec afficheur multimessage en option :

1. Appuyez sur le bouton OK ou sur la touche fléchée de droite pour sélectionner RÉGLAGE, puis MYKEY à l'écran de menu principal.

2. Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner CRÉER MYKEY.

3. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message MARQUER CECI COMME LIMITÉ s'affiche.

MyKey^{MC} a été programmé avec succès. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés Admin. **Nota :** Pour programmer les réglages en option, passez à l'étape 2 dans la section *Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}*. Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à distance, consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec les dispositifs de démarrage à distance*.

Nota : La programmation d'un dispositif MyKey^{MC} peut être effacée dans le même cycle de clé qu'il a été créé, autrement une clé standard (clé Admin) est exigée pour effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}. Pour effacer toute programmation d'un dispositif MyKey^{MC}, passez à l'étape 2 dans la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}

Pour programmer les réglages en option, utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

Avec afficheur multimessage de série :

1. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que le message RÉINITIALISER POUR CONFIGURER MYKEY s'affiche.

2. Appuyez brièvement sur la touche RÉINITIALISATION pour afficher les menus de configuration MyKey^{MC}. Le premier menu affiché est :

   NEUTRALISATION DE VITESSE MAX DE 130 KM/H (80 MI/H) DE MYKEY

3. Si vous ne voulez pas modifier le réglage de la vitesse maximale, appuyez sur la touche CONFIGURATION pour afficher le menu suivant. Les menus restants s'affichent comme suit avec les réglages par défaut indiqués :

   TONALITÉS DE KILOMÉTRAGE MYKEY 45 55 65 <HORS FONCTION>
   LIMITE DE VOLUME MYKEY <EN FONCTION> HORS FONCTION
   CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ ADVANCETRAC^{MD} MYKEY EN FONCTION <HORS FONCTION>.

4. Sur n'importe quel des menus, appuyez sur RÉINITIALISATION pour souligner votre choix avec le <…>.

5. Appuyez sur CONFIGURATION pour entrer votre choix. Le réglage en option suivant est affiché.

6. Répétez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que vous ayez terminé les réglages en option.

Avec afficheur multimessage en option :

1. Appuyez sur le bouton OK ou sur la touche fléchée de droite pour sélectionner RÉGLAGE, puis MYKEY à l'écran de menu principal.

2. Utilisez les flèches vers le haut et vers le bas pour accéder aux fonctions en option.

3. Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder aux réglages disponibles pour chaque fonction.

4. Appuyez sur le bouton OK ou sur la touche fléchée de droite pour faire votre sélection.

Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} comme des clés Admin, effectuez les étapes suivantes :

Avec afficheur multimessage de série :

1. Établissez le contact à l'aide de la clé Admin.

2. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que le message APPUYER RÉINITIALISATION POUR EFFACER MYKEY soit affiché.

3. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RÉINITIALISATION. Le message MAINTENIR RÉINITIALISATION POUR CONFIRMER EFFACEMENT est affiché.

4. Maintenez la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉES s'affiche.

Avec afficheur multimessage en option :

1. Appuyez sur le bouton OK ou sur la touche fléchée de droite pour sélectionner RÉGLAGE, puis MYKEY à l'écran de menu principal.

2. Appuyez sur la touche fléchée vers le bas pour accéder à l'option EFFACER TOUS LES MYKEY.

3. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

Vérification de l'état du dispositif MyKey^{MC}

La vérification du système du véhicule fournit l'état des paramètres MyKey^{MC} suivants :

- KILOMÈTRES (MILLES) MYKEY – Ce totalisateur calcule la distance uniquement lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors le système MyKey^{MC} n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce totalisateur à zéro est d'effacer la programmation du dispositif MyKey^{MC}. Si ce totalisateur est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système MyKey^{MC} a été récemment effacé.
- NOMBRE DE MYKEY PROGRAMMÉS – Indique le nombre de dispositifs MyKey^{MC} qui sont programmés pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey^{MC}.
- NOMBRE DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES – Indique le nombre de clés Admin qui sont programmées pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter si une clé de rechange supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

Consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre*Tableau de bord* pour l'affichage des avertissements système MyKey^{MC}.

Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance

Le dispositif MyKey^{MC} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez vous adresser à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un démarreur à distance approuvé par Ford.

Les renseignements qui suivent PEUVENT aider les clients qui décident d'utiliser un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Les étapes indiquées ci-dessous ne modifient pas la non-compatibilité du dispositif MyKey^{MC} avec un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Elles PEUVENT toutefois vous aider à retenir certaines fonctions de MyKey^{MC}.

Véhicules équipés de clés conventionnelles

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford, les paramètres par défaut peuvent reconnaître le dispositif de démarrage à distance comme une clé Admin supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Ceci le rend NON compatible avec le dispositif MyKey^{MC}. Les étapes suivantes peuvent vous aider à retenir certaines fonctions du dispositif MyKey^{MC} :

1. Redémarrez le moteur lorsque vous insérez une clé dans le commutateur d'allumage.

2. En plus de la clé que vous avez déjà programmée comme un dispositif MyKey^{MC}, les propriétaires de véhicules équipés de clés conventionnelles souhaitent peut-être programmer le dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford comme un dispositif MyKey^{MC} si le dispositif de démarrage à distance est utilisé par le conducteur MyKey^{MC}.

Pour programmer un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford en tant que dispositif MyKey^{MC}, effectuez les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Créer un MyKey^{MC}*.

Véhicules équipés d'une clé intelligente (démarrage à bouton-poussoir)

- Il n'est pas possible de programmer un dispositif de démarrage à distance en tant que dispositif MyKey^{MC} dans le cas des véhicules équipés d'une clé intelligente (bouton-poussoir d'allumage). Vous devez donc traiter la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé Admin. Si vous démarrez le véhicule à l'aide du démarrage à distance, le système éteint le moteur lorsque vous pénétrez dans le véhicule ou que vous vous engagez une vitesse. Avant que le moteur s'éteigne, le véhicule est doté de privilèges administratifs. Lorsque vous redémarrez le moteur, le véhicule identifie l'utilisateur comme étant un conducteur Admin ou MyKey^{MC} selon les paramètres de la clé utilisée pour démarrer le véhicule.

Nota : Pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey^{MC} comporte le dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérifier l'état du système MyKey^{MC}*.

Nota : Pour tous les véhicules équipés d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford, il est possible de programmer toutes les clés « réelles » comme des dispositifs MyKey^{MC}. Dans ce cas, vous devrez utiliser votre dispositif de démarrage à distance pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} comme des clés d'administrateur en effectuant les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule, puis fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance

Le dispositif MyKey^{MC} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez vous adresser à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Si vous utilisez un démarreur à distance approuvé par Ford, les paramètres par défaut reconnaissent le dispositif de démarrage à distance comme une clé Admin supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Les propriétaires de véhicules équipés de clés conventionnelles devraient programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que MyKey^{MC} en plus de la clé qu'ils ont déjà programmée en tant que MyKey^{MC}. Pour programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que MyKey^{MC}, procédez comme suit :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Nota : Pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey^{MC} comprend le dispositif de démarrage à distance comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérifier l'état du système MyKey^{MC}*.

Nota : Pour tous les véhicules équipés d'un dispositif de démarrage à distance, il est possible de programmer toutes les clés « réelles » comme des dispositifs MyKey^{MC}. Dans ce cas, vous devrez utiliser votre dispositif de démarrage à distance pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} comme des clés d'administrateur en effectuant les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule, puis fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Dépannage

État	Cause probable
Impossible de créer un dispositif MyKey^{MC}	• La clé dans l'allumage est déjà une clé MyKey^{MC}. • La clé dans le commutateur d'allumage est la seule clé d'administrateur restante (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • Le système antidémarrage SecuriLock^{MD} est désactivé ou est en mode illimité. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Ne peut pas programmer les réglages en option MyKey^{MC}	• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage est un dispositif MyKey^{MC}. • Aucun dispositif MyKey^{MC} n'est programmé pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}*. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.

État	Cause probable
Impossibilité d'effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}	• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage est un dispositif MyKey^{MC}. • Aucun dispositif MyKey^{MC} n'est programmé pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}*. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Perte de la seule clé d'administrateur	• Achetez une nouvelle clé de votre concessionnaire autorisé.
Perdu n'importe quelle clé	• Pour programmer des clés supplémentaires, consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* du présent chapitre.
J'ai programmé par mégarde toutes les clés en MyKey^{MC}	• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford qui est reconnu comme une clé d'administrateur. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance* pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} en tant que clés Admin.

État	Cause probable
Aucune fonction MyKey^{MC} avec la clé intelligente à bouton-poussoir d'allumage (selon l'équipement)	• Une clé intelligente d'administrateur se trouve dans un véhicule équipé du système de démarrage à bouton-poussoir. • Aucun dispositif MyKey^{MC} n'est programmé pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}*. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford (comme une clé d'administrateur), puis un dispositif MyKey^{MC} est inséré dans le commutateur d'allumage sans redémarrer le moteur.
Le total des dispositifs MyKey^{MC} programmés comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé MyKey^{MC}. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Le total des clés Admin programmées comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé Admin. • Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.

État	Cause probable
La distance MyKey^{MC} n'est pas cumulée	• La clé MyKey^{MC} n'est pas utilisée par le conducteur prévu. • Le système MyKey^{MC} a été effacé récemment. • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford (comme une clé d'administrateur), puis un dispositif MyKey^{MC} est inséré sans que le dispositif MyKey^{MC} effectue un cycle d'allumage.

VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Appuyez sur la commande pour déverrouiller toutes les portes.

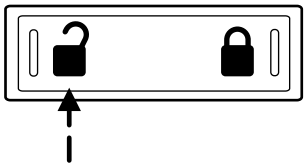

Appuyez sur la commande pour verrouiller toutes les portes.

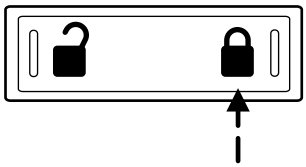

Serrures intelligentes (selon l'équipement)

Cette fonction vous empêche de vous retrouver à l'extérieur de votre véhicule alors que les portes sont verrouillées et que la clé se trouve toujours dans le contact.

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis la porte du conducteur se déverrouille automatiquement pour vous rappeler que votre clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, le véhicule peut tout de même être verrouillé au moyen du bouton de verrouillage manuel de la porte, en verrouillant la porte du conducteur avec la clé, en appuyant simultanément sur les touches 7 • 8 et 9 • 0 du clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement) ou à l'aide de la touche de verrouillage 🔒 de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement).

Fonction de verrouillage automatique (selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- le véhicule atteint une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mi/h) pendant plus de deux secondes.

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte est ouverte puis fermée lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h) et
- le véhicule atteint ensuite une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mi/h) pendant plus de deux secondes.

Activation-désactivation du verrouillage automatique

Il y a quatre façons d'activer ou de désactiver cette fonction :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé.
- En effectuant une séquence de déverrouillage et de verrouillage au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes.
- En utilisant le clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement).
- Ou en utilisant l'afficheur multimessage du tableau de bord (selon l'équipement). Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Nota : La fonction de verrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de déverrouillage automatique.

Méthode d'activation et de désactivation du verrouillage automatique au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes

Avant de démarrer, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez au moins trente secondes avant de recommencer.

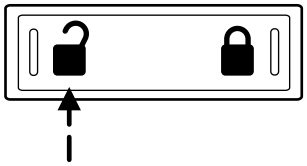

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
3. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
5. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.
6. Pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique, appuyez sur la commande de déverrouillage, puis sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.
7. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Méthode d'activation ou de désactivation du verrouillage automatique des portes au moyen du clavier d'entrée sans clé

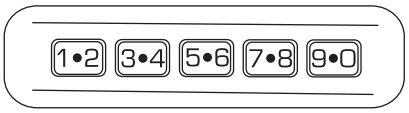

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Fermez toutes les portes.
3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres établi en usine.

4. Appuyez sur la touche 3•4. Tout en maintenant la touche 3•4 enfoncée, appuyez sur la touche 7•8.

5. Relâchez la touche 7•8.

6. Relâchez la touche 3•4.

Un **retentissement bref d'avertisseur sonore** vous avertit que le déverrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

Fonction de déverrouillage automatique (selon l'équipement)

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES; et
- la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

Activation-désactivation du déverrouillage automatique

Il existe trois moyens d'activer ou de désactiver cette fonction :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé.
- En effectuant une séquence de déverrouillage et de verrouillage au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes.
- En utilisant le clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement).
- Ou en utilisant l'afficheur multimessage du tableau de bord (selon l'équipement). Consultez la section *Afficheur multimessage optionnel* du chapitre *Commandes du conducteur*.

Nota : La fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes

Avant de démarrer, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez au moins trente secondes avant de recommencer.

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

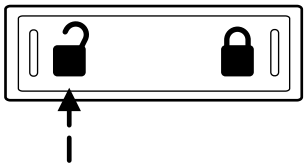

2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

3. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.

4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

5. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.

6. Pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique, appuyez sur la commande de verrouillage, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

7. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen du clavier d'entrée sans clé

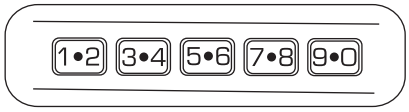

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Fermez toutes les portes.
3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres établi en usine.
4. Appuyez sur la touche 3•4. Tout en maintenant la touche 3•4 enfoncée, appuyez sur la touche 7•8. Continuez à maintenir la touche 3•4 enfoncée et appuyez une deuxième fois sur la touche 7•8, puis relâchez-la.
5. Relâchez la touche 3•4.

Un **retentissement bref d'avertisseur sonore** vous avertit que le déverrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ENFANTS (SUR LES VÉHICULES DOTÉS DE PORTES ARRIÈRE)

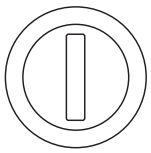

- Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Les portes arrière peuvent être ouvertes de l'extérieur lorsque les verrous sont activés, mais les portes sont déverrouillées.

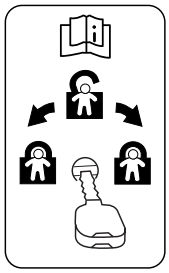

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte latéral de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte. Le fait d'activer le verrou d'une porte n'activera pas automatiquement celui de l'autre.

- Insérez la clé et tournez-la à la position de verrouillage (clé en position horizontale) pour engager les dispositifs de sécurité enfants.
- Insérez la clé et tournez-la à la position de déverrouillage (clé en position verticale) pour désengager les dispositifs de sécurité enfants.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La clé à télécommande intégrée est conforme à la section 15 des règles de la FCC et à l'article RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

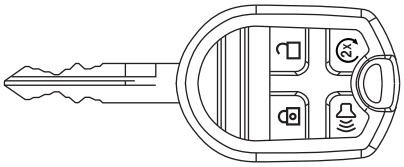

Il y a deux types de clés à télécommande intégrée : la clé des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance comportera un bouton de démarrage à distance. La clé des véhicules qui ne sont pas munis de la fonction de démarrage à distance ne comportera pas le bouton de démarrage à distance 2x .

La portée normale de votre clé à télécommande intégrée est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule; ou
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La clé à télécommande intégrée vous permet :

- de déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- de verrouiller à distance toutes les portes du véhicule;
- de démarrer à distance le moteur (si le véhicule est muni du dispositif de démarrage à distance);
- de déclencher l'alarme de détresse;
- d'allumer l'éclairage à l'entrée.

La fonction de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande fonctionne dans toutes les positions du commutateur d'allumage, sauf lorsque la clé est maintenue à la position DÉMARRAGE. La fonction d'alarme de détresse est disponible lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Si le système d'entrée sans clé à télécommande ne fonctionne pas, veillez à apporter **TOUTES les clés à télécommande intégrée** chez le concessionnaire autorisé pour faciliter la correction du problème.

Déverrouillage des portes en deux étapes

1. Appuyez brièvement sur la touche pour déverrouiller la porte du conducteur. **Nota :** Si la commande de plafonnier n'est **pas** en position **éteinte**, l'éclairage intérieur s'allume (consultez la section *Éclairage à l'entrée* du présent chapitre).

2. Enfoncez de nouveau brièvement la touche dans les trois secondes pour déverrouiller les portes des passagers.

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur dans les 10 minutes suivant la coupure du contact.

Déverrouillage des portes en une étape

Si la fonction de déverrouillage des portes en une étape est activée, appuyez brièvement une fois sur la touche pour déverrouiller toutes les portes. **Nota :** Si la commande de plafonnier n'est **pas** en position **éteinte**, l'éclairage intérieur s'allume (consultez la section *Éclairage à l'entrée* du présent chapitre).

Passage du déverrouillage des portes en deux étapes à une étape

Votre véhicule est doté d'une fonction de déverrouillage en deux étapes. Vous pouvez alterner le déverrouillage des portes entre les méthodes en deux étapes et en une étape en maintenant simultanément enfoncées les touches et de la télécommande d'entrée sans clé pendant environ quatre secondes. Les feux de détresse clignotent deux fois pour indiquer que le véhicule est maintenant en mode de déverrouillage en une seule étape. Répétez la procédure pour revenir en mode de déverrouillage en deux étapes.

Verrouillage des portes

1. Appuyez sur la touche et relâchez-la pour verrouiller toutes les portes. Les feux de position clignotent alors si toutes les portes sont fermées et verrouillées.

2. Appuyez de nouveau sur la touche et relâchez-la dans les trois secondes qui suivent pour confirmer la fermeture et le verrouillage de toutes les portes. **Nota :** Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de position s'allument une fois de plus.

Si l'une des portes est mal fermée, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois mais les clignotants ne clignotent pas.

Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur la touche dans les trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur la touche pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur cette touche ou tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT pour la désactiver.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Fonction de rappel des réglages mémorisés (siège, rétroviseurs extérieurs et pédales réglables)

La clé à télécommande intégrée permet de rappeler les réglages mémorisés du siège, des rétroviseurs à commande électrique et des pédales réglables.

Appuyez sur la touche pour déplacer automatiquement le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs à commande électrique et les pédales réglables à la position de réglage mémorisé voulue. (La position du siège correspond à la télécommande utilisée.)

Programmation de la fonction de rappel des réglages mémorisés vers la télécommande

Pour activer cette fonction, procédez comme suit :

1. Déplacez le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs à commande électrique et les pédales réglables aux positions voulues au moyen des commandes correspondantes.

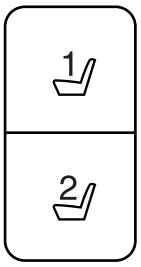

2. Maintenez la touche 1 enfoncée pendant cinq secondes. Une tonalité retentit après deux secondes pour confirmer la mise en mémoire de la position. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité, après cinq secondes.

3. En moins de trois secondes, appuyez sur .

4. Attendez 10 secondes, puis appuyez sur la touche .

5. Répétez au besoin ces étapes pour la touche de programmation 2 et pour une autre télécommande.

Déprogrammation de la fonction de rappel des réglages mémorisés de la télécommande

Pour désactiver cette fonction, procédez comme suit :

1. Maintenez la touche 1 ou 2 sur la porte du conducteur enfoncée pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit une fois les réglages mémorisés, après 1½ seconde. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité, après cinq secondes.

2. En moins de trois secondes, appuyez sur .

3. Répétez au besoin ces étapes pour une autre télécommande.

Remplacement de la pile

La clé à télécommande intégrée ou la clé intelligente est alimentée par une pile bouton au lithium de trois volts CR2032 ou une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

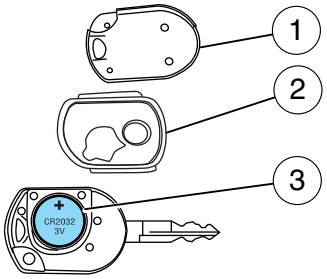

1. Glissez une pièce de monnaie mince dans la fente près de l'anneau porte-clés et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile (1).
Nota : N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc (2) de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.

3. Retirez l'ancienne pile (3).
Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

4. Installez la pile neuve. Consultez les instructions à l'intérieur de la clé à télécommande intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.

5. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

Nota : Le remplacement de la pile **n'efface pas** la programmation de la clé à télécommande intégrée ou de la clé intelligente de votre véhicule. Après avoir changé la pile, la clé devrait fonctionner normalement.

Remplacement des clés à télécommande intégrée perdues

Si vous désirez faire reprogrammer vos clés à télécommande intégrée après en avoir perdu une ou si vous souhaitez acheter des clés supplémentaires, vous pouvez soit effectuer la reprogrammation vous-même, soit apporter **toutes vos clés** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Reprogrammation des clés à télécommande intégrée

Pour programmer vous-même une nouvelle clé à télécommande intégrée, consultez la section *Programmation des clés de rechange* sous *Système antidémarrage SecuriLock*^{MD} dans le présent chapitre. **Nota :** Pour effectuer vous-même cette procédure, vous devez disposer d'au moins deux clés à télécommande intégrée.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les feux de position s'allument lorsque le système d'entrée sans clé à télécommande est utilisé pour déverrouiller les portes.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- si le commutateur d'allumage est tourné à la position II (contact); ou
- si la touche de verrouillage de la télécommande est enfoncée; ou
- si les touches 7 • 8 et 9 • 0 du clavier d'entrée sans clé sont enfoncées; ou
- après 25 secondes d'éclairage.

Pour que l'éclairage à l'entrée puisse fonctionner, le commutateur du plafonnier (selon l'équipement) **ne doit pas** être réglé à ÉTEINT.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- si l'une des portes est ouverte.

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 30 minutes après la coupure du contact, après 10 minutes si le plafonnier est éteint et après 30 minutes si le plafonnier a été allumé au moyen du commutateur.

Dispositif de démarrage à distance (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être muni de la fonction de démarrage à distance qui vous permet de faire démarrer le moteur de l'extérieur du véhicule. Si votre télécommande est munie d'une icône 2x , votre véhicule est équipé de la fonction de démarrage à distance. La fonction de démarrage à distance offre une portée étendue qui vous permet de faire démarrer votre véhicule à une distance éloignée du véhicule. Cette portée étendue est accessible à partir de tous les boutons lorsque le véhicule est muni du dispositif de démarrage à distance.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Nota : N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.

AVERTISSEMENT : Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule se trouve dans un stationnement intérieur ou dans des endroits qui ne sont pas bien aérés.

Le dispositif de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme est déclenché;
- la fonction est désactivée;
- le capot n'est pas fermé;
- deux tentatives de démarrage à distance ont été effectuées dans la dernière heure;
- le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Démarrage du moteur au moyen du dispositif de démarrage à distance

Pour faire démarrer le moteur au moyen du dispositif de démarrage à distance :

Nota : Il ne faut pas dépasser un délai de trois secondes entre chaque bouton. Si cette séquence n'est pas suivie, le moteur ne démarrera pas à distance et l'avertisseur sonore ne retentira pas.

1. Appuyez sur la touche 🔒 de la clé à télécommande intégrée pour verrouiller toutes les portes.

2. Appuyez deux fois sur la touche (2x) . Les feux extérieurs clignotent deux fois.

   Si pour une raison quelconque, le moteur ne démarre pas, l'avertisseur sonore retentit deux fois.

3. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position de contact avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes, selon la programmation du dispositif. Pour sélectionner la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance, consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre *Tableau de bord*.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance, répétez les étapes lorsque le moteur tourne. Si vous avez programmé une durée de fonctionnement du moteur de 10 minutes, les prochaines 10 minutes commenceront immédiatement de sorte que, par exemple, si le moteur a tourné pendant 5 minutes durant le premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant 15 minutes au total. Vous ne pouvez prolonger qu'une fois la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance.

Le commutateur d'allumage doit être tourné à la position de contact, puis à la position d'arrêt, ou attendre une heure avant d'utiliser de nouveau le dispositif de démarrage à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance

- Appuyez une fois sur la touche 2x . Les feux de stationnement s'éteignent.

  Il est peut-être nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit de moteur en marche.

Vous pouvez activer ou désactiver le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'afficheur multimessage. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À CLAVIER SECURICODE^MC (SELON L'ÉQUIPEMENT)

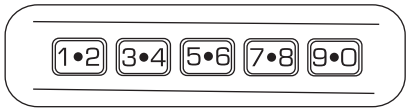

Vous pouvez utiliser le clavier d'entrée sans clé pour verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé.

Le clavier peut être mis en fonction par la saisie du code d'entrée à cinq chiffres établi à l'usine. Ce code est inscrit sur la carte du propriétaire se trouvant dans la boîte à gants et sur le module de l'ordinateur. Il peut aussi être obtenu auprès de votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également programmer votre propre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres.

Lorsque vous vous servez du clavier, appuyez au centre des touches pour établir un bon contact.

Programmation d'un code d'accès personnel et association au clavier de la position mémorisée des sièges, des rétroviseurs et des pédales

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Composez le code établi à l'usine.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1•2 du clavier.

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler un délai de plus de cinq secondes entre les chiffres lorsque vous entrez votre code personnalisé.

4. Pour associer le code d'entrée à un réglage en mémoire, entrez un sixième chiffre pour indiquer quel conducteur doit être mis en mémoire pour rappel par le code d'entrée personnalisé :

- Lorsqu'on appuie sur 1 • 2, les réglages du Conducteur 1 sont rappelés.
- Lorsqu'on appuie sur 3 • 4, les réglages du Conducteur 2 sont rappelés.
- Lorsqu'on appuie sur d'autres touches du clavier, ou lorsqu'on ne sélectionne aucune touche comme sixième chiffre, aucun conducteur n'est mis en mémoire et aucun rappel de la mémoire ne s'effectue. **Nota :** Le code établi en usine ne peut pas être associé à un réglage mis en mémoire.

5. Les portes se verrouillent de nouveau, puis se déverrouillent pour confirmer la programmation de votre code d'entrée personnalisé dans le module.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code établi à l'usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression du code personnalisé

1. Entrez le code de cinq chiffres établi à l'usine.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1•2 du clavier, puis relâchez-la.

3. Appuyez sur la touche 1•2 et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes. Ceci doit être fait dans un délai de cinq secondes après l'étape 2.

L'ancien code personnalisé est maintenant effacé et seul le code à cinq chiffres établi à l'usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Si un code incorrect a été saisi à sept reprises (35 pressions sur les boutons), le clavier passe en mode antibalayage. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter pendant ce temps.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après une période d'inactivité du clavier d'une minute;
- lorsque la touche de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée;
- si le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT.

Déverrouillage et verrouillage des portes au moyen de l'entrée sans clé

Pour déverrouiller la porte du conducteur, composez le code à cinq chiffres établi à l'usine ou votre code d'entrée personnalisé. Il ne faut pas dépasser un délai de cinq secondes entre chaque chiffre pendant la saisie du code personnalisé. L'éclairage intérieur s'allume après l'entrée d'un code valide sur le clavier.

Pour déverrouiller toutes les portes, appuyez sur la touche 3 • 4 dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez simultanément sur les touches 7 • 8 et 9 • 0. Vous **n'avez pas** besoin de composer au préalable le code du clavier. **Nota :** L'éclairage intérieur s'éteint.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK^{MD} (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à puce** programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « démarrage non autorisé ». L'afficheur multimessage indique : **ANOMALIE SYS DÉMARRAGE**.

Deux clés à puce vous sont remises avec votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés à puce supplémentaires chez votre concessionnaire autorisé. Un concessionnaire autorisé peut programmer les nouvelles clés ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

Nota : Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce, peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce, ils peuvent toutefois causer des problèmes temporaires s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage. Dans un tel cas, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.

Nota : Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une **clé à puce**, le système antidémarrage est désamorcé.

Remplacement des clés

En cas de perte ou de vol des clés de votre véhicule, vous devrez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous n'avez pas une autre clé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés correspondant au système antidémarrage de votre véhicule. Seules des clés SecuriLock^{MD} peuvent être utilisées. Pour programmer vous-même une nouvelle **clé à puce**, vous devrez avoir en main deux **clés à puce** déjà programmées (des clés qui font démarrer le moteur de votre véhicule) ainsi que la ou les clés que vous souhaitez programmer.

Si vous n'avez pas deux clés à puce programmées antérieurement à votre disposition, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer de nouvelles clés.

Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première **clé à puce** déjà programmée dans le commutateur d'allumage et tournez-la de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3), en la maintenant à cette position pendant au moins une seconde, mais pas plus de dix secondes.

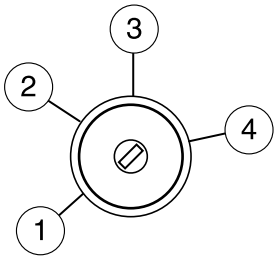

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position 3 (CONTACT) à la position 1 (ARRÊT) pour retirer la première **clé à puce** du commutateur d'allumage.

3. Moins de dix secondes après le retrait de la première **clé à puce,** insérez la deuxième **clé à puce** déjà programmée dans le commutateur d'allumage et tournez-la de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3), en la maintenant à cette position pendant au moins une seconde, mais pas plus de dix.

4. Tournez le commutateur d'allumage de la position 3 (CONTACT) à la position 1 (ARRÊT) pour retirer la deuxième **clé à puce** du commutateur d'allumage.

5. Moins de dix secondes après le retrait de la première **clé à puce,** insérez la deuxième clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage et tournez-la de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3), en la maintenant à cette position pendant au moins une seconde, mais pas plus de dix. Cette étape programme votre nouvelle clé à puce.

6. Répétez les étapes 1 à 5 pour programmer de nouvelles clés non programmées.

Si la programmation a réussi, la nouvelle clé à puce fera démarrer le moteur de votre véhicule. Le témoin antivol du tableau de bord s'allumera pendant trois secondes puis s'éteindra.

En cas d'échec, les nouvelles clés programmées ne permettent pas de faire démarrer le moteur du véhicule et le témoin de l'alarme antivol clignote. Vous pouvez répéter les étapes 1 à 5. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour qu'il programme les nouvelles clés de rechange.

ALARME ANTIVOL À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'alarme antivol à détection périmétrique vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez **TOUTES vos télécommandes d'entrée sans clé** chez votre concessionnaire autorisé pour faciliter le dépannage.

Activation de l'alarme antivol

Lorsque le système est mis en veille, l'alarme se déclenche en cas de tentative d'effraction. Le cas échéant, les clignotants et les feux de position clignotent et l'avertisseur sonore retentit.

Pour mettre l'alarme antivol en veille, retirez d'abord la clé du commutateur d'allumage. La mise en veille s'effectue d'une des façons suivantes :

- Appuyez sur la touche 🔒 de la télécommande d'entrée sans clé.
- Ouvrez une porte et appuyez sur la commande électrique du verrouillage des portes pour verrouiller toutes les portes, puis fermez la porte.
- Appuyez simultanément sur les touches 7•8 et 9•0 du clavier d'entrée sans clé pour verrouiller les portes (la porte du conducteur doit être fermée).

Le système se met en veille 20 secondes après avoir effectué l'une des actions mentionnées précédemment.

Chaque porte et le capot sont mis en veille individuellement, et si l'un d'entre eux est ouvert, ils doivent être préalablement fermés 20 secondes avant que le système ne se mette en veille.

Lorsque toutes les portes et le capot sont fermés, les clignotants clignotent une fois pour indiquer le verrouillage du véhicule et marquer le début du décompte de 20 secondes.

Neutralisation de l'alarme antivol

Vous pouvez neutraliser l'alarme antivol de l'une des façons suivantes :

- Déverrouillez les portes en appuyant sur la touche de la télécommande d'entrée sans clé.
- Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT avec une clé à puce programmée.
- Déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé.
- Si vous insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, un carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte et vous disposerez de 12 secondes pour désactiver l'alarme antivol en exécutant une des étapes ci-dessus avant que l'alarme se déclenche.

Le système d'alarme du véhicule sera rétabli à l'état de désactivation si vous appuyez sur la commande de déverrouillage de porte électrique dans un délai de 20 secondes.

Déclenchement de l'alarme antivol

Lorsqu'elle est en mode de veille, l'alarme se déclenche si une des portes, le coffre ou le capot est ouvert sans la clé ou la télécommande d'entrée sans clé.

SIÈGES AVANT

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Appuie-têtes réglables

Votre véhicule est doté d'appuie-têtes à réglage vertical aux places latérales de la rangée avant.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-têtes ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Les appuie-têtes réglables sont constitués des composants suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Deux tiges en acier (2)
- Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (3)
- Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (4)

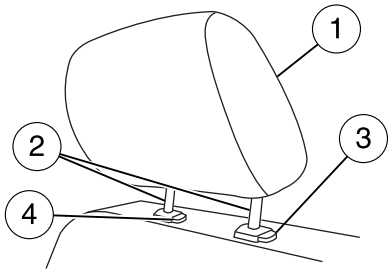

Réglez l'appuie-tête comme suit :

1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Levez l'appuie-tête en le tirant vers le haut.
3. Abaissez l'appuie-tête en maintenant enfoncé le bouton de réglage et de déblocage (3) du manchon de guidage et en poussant vers le bas sur l'appui-tête.

Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

Retirez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Maintenez enfoncés simultanément le bouton de réglage et de déblocage (3) et le bouton de déverrouillage et de retrait (4), puis tirez l'appuie-tête vers le haut.

Réinstallez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Insérez les deux tiges (2) dans les colliers des manchons de guidage.
2. Poussez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille.

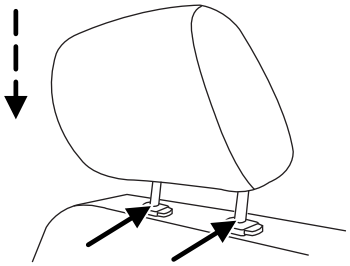

Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

AVERTISSEMENT : Installez correctement les appuie-têtes pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Sièges avant

- Levez la barre de déblocage pour avancer ou pour reculer le siège. Assurez-vous que le siège est bien bloqué.

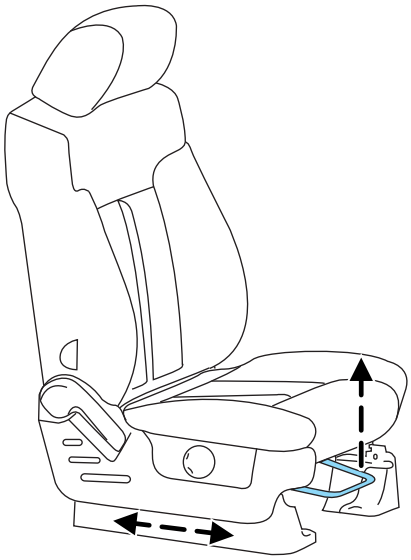

- Tirez le levier de déblocage situé sur le côté du siège vers le haut pour incliner le dossier de siège vers l'avant ou vers l'arrière.

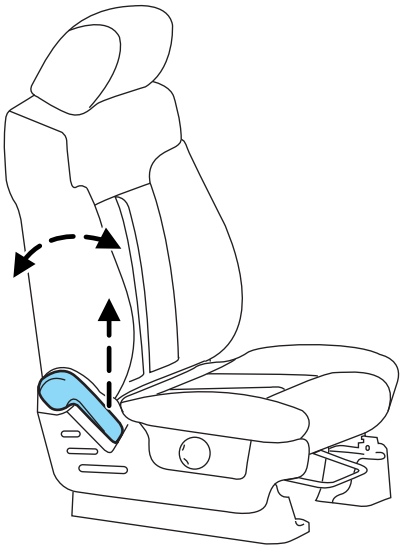

Utilisation de l'accoudoir (selon l'équipement)

- Poussez sur la commande de déblocage pour relever ou abaisser l'accoudoir.
- Tirez sur le tiroir au bas du siège de la place centrale pour accéder aux porte-gobelets (selon l'équipement).

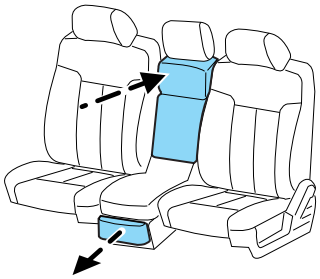

- Pour accéder au bac de rangement de l'accoudoir (selon l'équipement), soulevez le loquet pour ouvrir le couvercle.

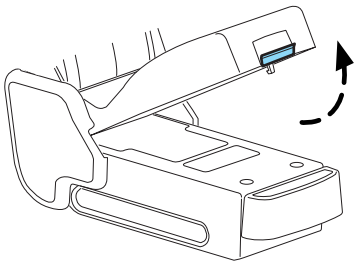

Utilisation du support lombaire à réglage manuel

Pour obtenir un support lombaire plus ferme, tournez la commande vers l'avant du véhicule.

Pour obtenir un support lombaire moins ferme, tournez la commande vers l'arrière du véhicule.

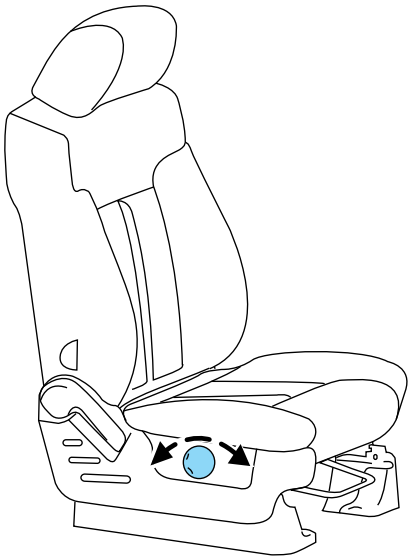

Utilisation du support lombaire à réglage électrique (selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège.

Appuyez sur la partie avant de la commande pour augmenter le degré de support.

Appuyez sur la partie arrière de la commande pour diminuer le degré de support.

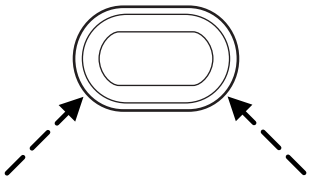

Réglage du siège avant à réglage électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures graves : ne suspendez pas d'objets sur le dossier et ne rangez pas d'objets dans le vide-poches (selon l'équipement) lorsqu'un enfant occupe le siège du passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Consultez la rubrique *Capteur de poids du passager avant* de la section *Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)* pour obtenir de plus amples détails. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.

Déplacez le commutateur pour élever ou abaisser le devant ou la portion arrière du coussin de siège.

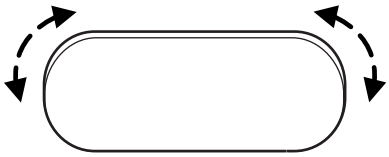

Déplacez le commutateur pour déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou le bas.

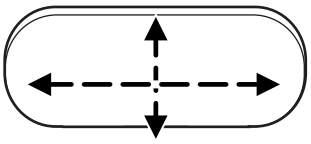

Inclinaison à commande électrique (selon l'équipement)

Déplacez le commutateur pour incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

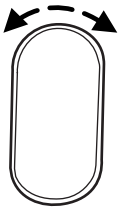

Siège, rétroviseurs extérieurs à commande électrique, pédales réglables et colonne de direction à réglages mémorisés (selon l'équipement)

Ce système permet le réglage automatique du siège du conducteur, des rétroviseurs extérieurs à commande électrique, des pédales réglables et de la colonne de direction selon deux positions programmables.

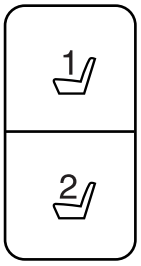

La commande du siège à réglage mémorisé est située sur le siège du conducteur.

- Pour programmer la position 1, déplacez le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs à commande électrique et la colonne de direction à la position voulue à l'aide des commandes correspondantes. Maintenez la touche 1 enfoncée pendant au moins deux secondes. Un carillon retentit pour confirmer la mise en mémoire d'une position.
- Pour mettre la deuxième position en mémoire, effectuez les mêmes étapes au moyen de la touche 2.

La position du siège peut être mise en mémoire à n'importe quel moment.

Pour programmer le siège à réglage mémorisé sur une télécommande d'entrée sans clé, consultez la section *Système d'entrée sans clé à télécommande* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Une position en mémoire programmée peut être rappelée :

- à toutes les positions du levier sélecteur si le contact n'est **pas** établi;
- uniquement à la position P (stationnement) ou N (point mort) du levier sélecteur si le contact est établi.

Vous pouvez aussi rappeler les réglages mémorisés en appuyant sur la touche (déverrouillage) de la télécommande (si la télécommande est programmée à un réglage mémorisé), ou en entrant un code d'entrée personnalisé valide programmé en fonction d'un réglage mémorisé. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent à la position programmée et le siège se déplace à la position de recul automatique du siège à l'entrée. Le siège se déplace à la position finale lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage (si la fonction de recul automatique du siège à l'entrée est activée).

Fonction facilitant l'accès dans le véhicule et la descente du véhicule (selon l'équipement)

La fonction facilitant l'accès dans le véhicule avance automatiquement le siège du conducteur de 5 cm (2 po) lorsque :

- la boîte de vitesses est engagée à la position P (stationnement);
- la clé est insérée dans le commutateur d'allumage.

(Si le siège est situé à moins de 5 cm [2 po] de l'extrémité avant de la glissière du siège, le siège avancera jusqu'à 6 mm [1/4 po] de l'extrémité avant de la glissière du siège).

La fonction facilitant l'accès dans le véhicule recule automatiquement le siège du conducteur de 5 cm (2 po) lorsque :

- la boîte de vitesses est engagée à la position P (stationnement);
- la clé est retirée du commutateur d'allumage.

(Si le siège est situé à moins de 5 cm [2 po] de l'extrémité arrière de la glissière du siège, le siège reculera jusqu'à 6 mm [1/4 po] de l'extrémité arrière de la glissière du siège).

Si le réglage de la mémoire est programmé au moyen de la télécommande, au déverrouillage des portes à l'aide du système d'entrée sans clé, le siège se déplacera à la position mise en mémoire moins 5 cm (2 po). Après que le conducteur ait monté à bord du véhicule et inséré la clé dans le commutateur d'allumage pendant que la boîte de vitesses est engagée à la position de stationnement (P), la fonction facilitant l'accès dans le véhicule déplacera le siège de 5 cm (2 po) supplémentaire jusqu'à la position mise en mémoire voulue. Consultez le chapitre *Serrures et sécurité* pour connaître la méthode d'activation de la fonction de réglage de siège mémorisé au moyen du système d'entrée sans clé à télécommande.

Désactivation et activation de la fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie au moyen de l'afficheur multimessage ou en effectuant les étapes suivantes :

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage (le siège du conducteur pourrait avancer si la fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie est activée).

2. Tournez la clé de contact à la position CONTACT (Ne faites pas démarrer le moteur). Lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, l'éclairage intérieur et extérieur, les commandes de chauffage-climatisation et le système sonore fonctionnent sans que le moteur soit démarré.

3. Tournez la clé de contact à la position ARRÊT.

4. Tournez la clé de contact de la position ARRÊT à la position CONTACT trois fois de suite en terminant à la position ARRÊT.

5. Appuyez sur le commutateur de la marche avant ou de marche arrière du siège.

6. Retirez la clé de contact du commutateur d'allumage. (Le siège du conducteur pourrait reculer si la fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie est activée).

Les étapes 2 à 6 doivent être exécutées dans un délai de 20 secondes. La fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie sera désactivée. La répétition de la procédure ci-dessus réactivera également la fonction de facilitation de l'entrée et de la sortie.

Sièges chauffants (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Pour utiliser les sièges chauffants, procédez comme suit :

appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges chauffants et rafraîchissants (selon l'équipement)

Les commandes des sièges à régulation de température sont situées sur le bloc de commande du système de chauffage et climatisation.

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges chauffants :

appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges rafraîchissants

Les sièges rafraîchissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges rafraîchissants :

Appuyez sur le symbole de siège rafraîchissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges rafraîchissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement et doivent être réactivés.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température (selon l'équipement)

Le système des sièges chauffants et rafraîchissants comprend des filtres à air qui doivent être remplacés à des intervalles réguliers. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour obtenir de plus amples renseignements.

- Un filtre est situé sous chacun des sièges avant.

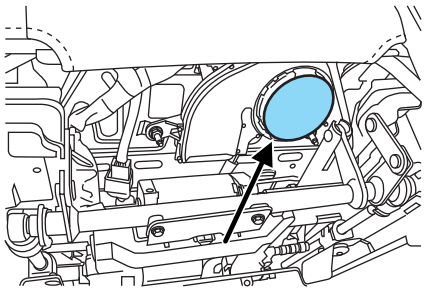

- Vous pouvez accéder au filtre à partir de l'espace pour les jambes de la deuxième rangée. Déplacez les sièges avant dans les positions complètement vers l'avant et complètement vers le haut pour faciliter l'accès.

Pour retirer un filtre à air :

1. Coupez le contact.

2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre vers l'avant du véhicule.

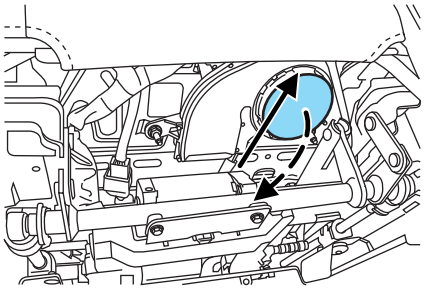

3. Retirez le filtre.

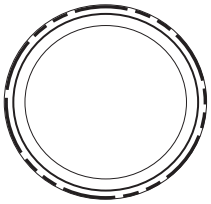

Pour installer un filtre :

1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.

2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

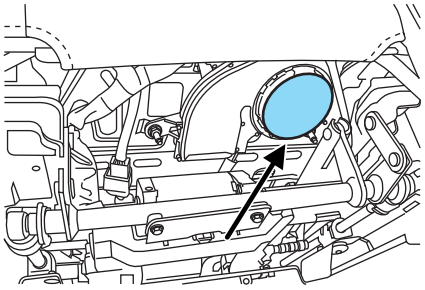

SIÈGES ARRIÈRE

Appuie-têtes de deuxième rangée

Votre véhicule est équipé d'appuie-têtes à réglage vertical.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-têtes ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

Les appuie-têtes réglables sont constitués des composants suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Deux tiges en acier (2)
- Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (3)
- Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (4)

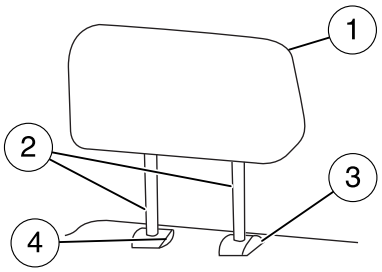

L'apparence des appuie-têtes de deuxième rangée est différente de celle des appuie-têtes avant, mais le fonctionnement est identique. Pour obtenir des détails sur la manière de lever, d'abaisser et de retirer les appuie-têtes de la deuxième rangée, consultez la section *Appuie-têtes réglables* au début de ce chapitre.

Pour relever les coussins de la banquette arrière (cabine double seulement)

La banquette arrière est de type 60/40. Chaque coussin de siège peut être relevé en position verticale.

1. Tirez sur la commande pour déverrouiller le coussin de siège.
2. Relevez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verticale.

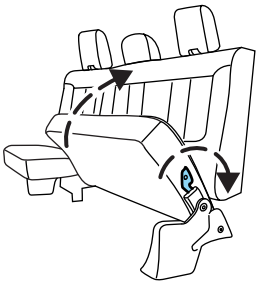

Retour des coussins de sièges en position originale

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le coussin de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé dessous puis qu'il est verrouillé en place. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

1. Tirez la commande située sur le côté du siège pour dégager le coussin de sa position de rangement.

2. Abaissez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position horizontale.

Pour relever les dossiers de la banquette arrière (cabine six places seulement)

La banquette arrière est de type 60/40. Chaque coussin de siège peut être relevé en position verticale.

- Relevez le coussin de siège en le soulevant par le coin jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position verticale.

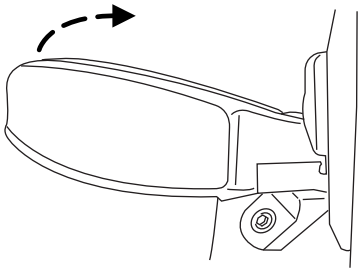

Retour des coussins de sièges en position originale

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le coussin de siège en position normale, assurez-vous qu'aucun objet n'est resté coincé dessous.

1. Tirez la commande située sur le dessous du coussin de siège pour dégager le coussin de sa position verticale.

2. Abaissez le coussin de siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position horizontale.

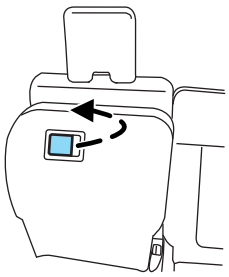

Accoudoir et porte-gobelets (selon l'équipement)

Tirez sur la courroie située sur le dossier du siège du milieu pour accéder à l'accoudoir et aux porte-gobelets.

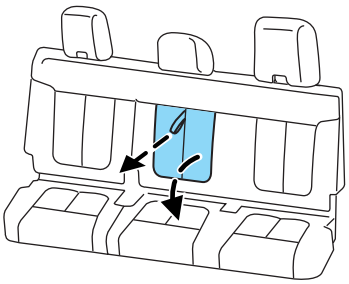

Les porte-gobelets sont situés dans l'accoudoir de la banquette arrière. Pour ouvrir les porte-gobelets :

- Poussez délicatement au centre du panneau de plastique situé sur le bord avant de l'accoudoir. Les porte-gobelets s'ouvriront partiellement.
- Ouvrez le porte-gobelet entièrement en le tirant avant de vous en servir.

Pour fermer les porte-gobelets :

- Poussez le bord avant dans l'accoudoir jusqu'à ce que les porte-gobelets soient calés à fond.
- Assurez-vous que les porte-gobelets sont vides avant de tenter de les fermer.

Veillez à ce que les porte-gobelets soient calés à fond avant de relever l'accoudoir.

Sièges chauffants arrière (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Les commandes des sièges chauffants arrière sont situées sur les accoudoirs des portes arrière.

Pour utiliser les sièges chauffants :

- Appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage maximal.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour mettre hors fonction le chauffage du siège.

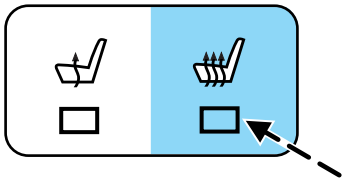

- Appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage minimal.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour mettre hors fonction le chauffage du siège.

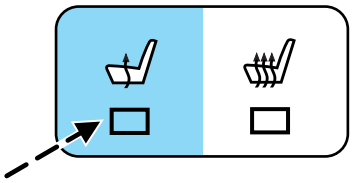

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, l'activation des commutateurs de chauffage élevé ou bas du siège met en fonction le mode de chauffage choisi. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement à la coupure du contact.

Le témoin s'allume pour indiquer que les sièges chauffants sont activés.

SYSTÈMES DE RETENUE

Personal Safety System^MC

Le système de sécurité personnalisé Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système a la capacité d'analyser le poids et la situation des passagers ainsi que la gravité de la collision, avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés pour aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers selon divers types de collision frontale.

Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant
- Ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité
- Capteur de position du siège du conducteur
- Capteur avant de gravité d'impact
- Un capteur de poids du passager avant.
- Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager
- Module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération
- Témoin du système de retenue des occupants et carillon avertisseur
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur et les témoins

Fonctionnement du Personal Safety System^{MC}

Le système de sécurité personnalisé peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de capteurs de choc et de passagers fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des systèmes de retenue peut activer les prétendeurs de ceinture de sécurité et une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de la collision ainsi que de la classification et de la situation des occupants.

Le fait que les prétendeurs ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système de sécurité personnalisé a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables avant sont conçus pour entrer en fonction en cas de collision frontale ou quasi frontale seulement, et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

Les sacs gonflables à deux étapes permettent d'adapter le niveau d'énergie de déploiement des sacs gonflables. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts plus communs d'intensité modérée. Un niveau d'énergie plus élevé est utilisé pour les impacts les plus violents. Consultez la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre.

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Ceci permet au système Personal Safety System de faire la distinction entre différents niveaux de collision et de modifier en conséquence la stratégie d'activation des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège du conducteur

Le capteur de position du siège conducteur permet au système Personal Safety System de régler le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur en fonction de la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Un capteur de poids du passager avant.

La puissance de déploiement des sacs gonflables doit être considérable pour protéger les occupants mais cette puissance peut se révéler mortelle pour les occupants qui se trouvent très près lors du déploiement. Certains passagers, comme des bébés dans des sièges d'enfant orientés vers l'arrière, sont exposés à ce risque, car ils se trouvent initialement très près du sac gonflable. Pour d'autres occupants, cette situation survient lorsque l'occupant n'est pas correctement retenu par la ceinture de sécurité ou par un siège d'enfant et qu'il se déplace vers l'avant pendant le freinage qui précède une collision. S'assurer que tous les occupants sont correctement retenus demeure la meilleure façon de réduire les risques de blessures. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

Le capteur de poids du passager avant peut automatiquement neutraliser le sac gonflable avant du passager lorsqu'un siège d'enfant orienté vers l'arrière, un siège d'enfant orienté vers l'avant ou un rehausseur est détecté. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur de poids du passager désactive également le sac gonflable avant du passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

Si le siège du passager avant est occupé et si le sac gonflable du passager avant est neutralisé, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* de la section *Dispositifs de protection supplémentaires* du présent chapitre.

Capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Cette information permet au système Personal Safety System d'adapter le déploiement du sac gonflable et du prétendeur de ceinture de sécurité en fonction de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Consultez la section *Capteurs de boucle de ceinture de sécurité* ci-après dans le présent chapitre.

Prétendeurs de ceinture de sécurité latérales avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas de collisions frontales, de collisions latérales ou de capotages. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

Enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité latérales avant

Les enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité latérales avant permettent à la sangle de sortir progressivement et de manière contrôlée de l'enrouleur selon le déplacement de l'occupant vers l'avant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui y est exercée. Consultez la section *Enrouleurs à absorption d'énergie* du présent chapitre.

Évaluation du fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système Personal Safety System comporte un témoin au tableau de bord ou un avertisseur de sécurité servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Le système de sécurité personnalisé n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des systèmes de retenue surveille ses propres circuits internes ainsi que les circuits des sacs gonflables, des détecteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant et du capteur de position du siège du conducteur. De plus, le module de commande des dispositifs de retenue contrôle aussi le témoin d'avertissement des systèmes de retenue et de protection du tableau de bord. Une anomalie du système est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si une de ces situations survient, même par intermittence, faites vérifier immédiatement le système Personal Safety System par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions concernant les systèmes de retenue

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis sur un des sièges arrière et qu'ils peuvent être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule.
3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

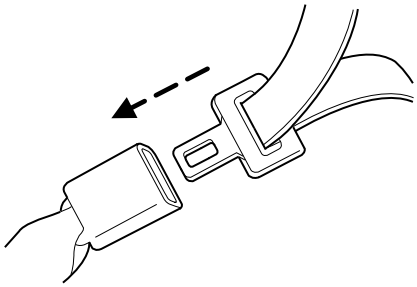

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

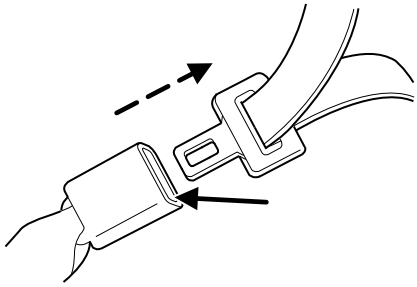

Ceinture de sécurité avec languette autobloquante (siège central avant seulement)

La languette autobloquante glisse le long de la sangle lorsque la ceinture est rangée ou pendant le port de la ceinture. Lorsque la ceinture trois points est bouclée, la languette autobloquante permet de raccourcir la partie sous-abdominale, mais pince la sangle pour empêcher la partie sous-abdominale de s'allonger. La languette autobloquante est conçue pour glisser pendant une collision. Portez toujours le baudrier correctement et ne laissez aucun jeu dans les parties sous-abdominales ou le baudrier.

Avant de pouvoir boucler une ceinture trois points à languette autobloquante, il peut être nécessaire de tirer sur la sangle sous-abdominale pour l'allonger.

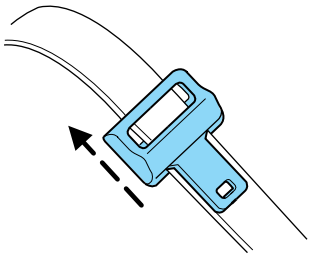

1. Pour allonger la sangle sous-abdominale, tirez un peu la sangle du baudrier hors de l'enrouleur.

2. Pendant que vous maintenez la sangle sous la languette, saisissez l'extrémité métallique de la languette de façon à ce qu'elle soit parallèle à la sangle et faites glisser la languette vers le haut.

3. Prévoyez une longueur suffisante de ceinture sous-abdominale pour que la languette puisse atteindre la boucle.

Bouclage de la languette autobloquante

1. Tirez la ceinture trois points de l'enrouleur jusqu'à ce que la sangle de celle-ci soit suffisamment sortie pour la faire passer au milieu de l'épaule et sur la poitrine.

2. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée. Si elle l'est, remettez-la en position normale.

3. Engagez la languette dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et qu'un déclic se fasse entendre.

4. Assurez-vous que la languette est bien enclenchée dans la boucle en tirant dessus.

AVERTISSEMENT : La ceinture sous-abdominale doit être positionnée aussi bas que possible sur les hanches et non autour de la taille.

AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule.
3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

Lorsque la ceinture trois points à languette autobloquante est bouclée, elle s'adapte à vos mouvements. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h), la ceinture de sécurité se bloque pour réduire la propulsion de l'occupant vers l'avant.

Système de retenue pour femmes enceintes

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration ci-dessous.

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

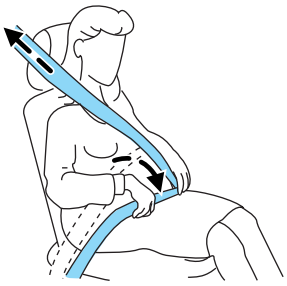

Enrouleurs à absorption d'énergie

Les ceintures de sécurité des sièges du conducteur et du passager latéral avant de votre véhicule sont munies d'enrouleurs à absorption d'énergie.

Un enrouleur à absorption d'énergie sert à libérer la sangle de manière contrôlée. Ce dispositif est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les forces d'impact.

Les ceintures de sécurité munies d'enrouleurs à absorption d'énergie doivent être remplacées si elles ont servi lors d'une collision frontale ayant activé le déploiement des sacs gonflables avant. Consultez la section *Entretien des ceintures de sécurité* du présent chapitre.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur et la ceinture de sécurité du siège central avant en option sont munies du premier mode de verrouillage seulement. Toutes les ceintures de sécurité des places d'extrémité et des places arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage, tel qu'il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture de sécurité du conducteur et celle de la place centrale avant en option n'offrent pas le mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé **chaque fois** qu'un siège d'enfant est installé à la place d'extrémité avant dans une cabine simple, une cabine double, une cabine SuperCrew ou à toute place arrière d'une cabine double ou d'une cabine SuperCrew. La ceinture de sécurité de la place centrale avant en option est munie d'un mécanisme de blocage. Consultez la section Ceinture de sécurité avec languette autobloquante ci-dessus dans ce chapitre. Les enfants de 12 ans et moins doivent prendre place, dans la mesure du possible, sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez les sections *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges d'enfant* plus loin dans ce chapitre.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

1. Bouclez la ceinture trois points (boucle et ceinture de sécurité avant illustrées, arrière similaire).
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

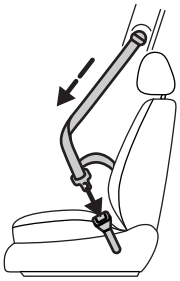

- Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

AVERTISSEMENT : Après toute collision, le système de ceintures de sécurité de chaque place assise des passagers doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager avant droit sont équipées de prétendeurs de ceintures de sécurité.

Le prétendeur de ceinture de sécurité enlève le jeu présent dans l'ensemble de ceinture de sécurité en début de collision. Il utilise le même système de capteur d'impact que les sacs gonflables avant et le système Safety Canopy[MD]. Lorsque le prétendeur de ceinture de sécurité est déclenché, la ceinture sous-abdominale et le baudrier se resserrent sur l'occupant.

Lorsque le système Safety Canopy[MD] ou les sacs gonflables avant sont activés, les prétendeurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant droit s'activent lorsque la ceinture de sécurité respective est correctement bouclée.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant droit (y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision entraînant le déploiement des sacs gonflables avant ou du système Safety Canopy[MD] et le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT : Le fait de ne pas remplacer les ensembles de ceinture de sécurité dans les cas ci-dessus pourrait entraîner des blessures graves en cas de collision.

Consultez la section *Entretien des ceintures de sécurité* du présent chapitre.

Capteurs de boucle de ceinture de sécurité

Les boucles de ceinture de sécurité du conducteur et du passager extérieur avant sont dotées de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. Les capteurs transmettent au système Personal Safety System® des données qui permettent d'adapter le déploiement du sac gonflable ou l'activation du prétendeur de ceinture de sécurité en fonction de l'utilisation de la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT : Le Personal Safety System® offre un avantage optimal aux occupants qui bouclent leur ceinture. Le système surveille et personnalise le déploiement du sac gonflable en fonction de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Le fait de ne pas porter correctement votre ceinture de sécurité augmente les risques de blessures.

Réglage de la hauteur du baudrier de la ceinture de sécurité avant

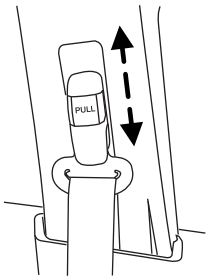

Les sièges latéraux avant de votre véhicule sont équipés de ceintures de sécurité réglables en hauteur. Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour régler la hauteur du baudrier, tirez sur le bouton central du régleur et glissez ce dernier vers le bas. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé. Pour régler la ceinture vers le haut, glissez le régleur vers le haut, puis tirez-le vers le bas pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Belt-Minder[MD]

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder[MD] s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture soit débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif Belt-Minder[MD] utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège du passager avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder[MD] lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

La fonction de rappel Belt-Minder[MD] contrôle le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager et émet un avertissement au besoin. Les avertissements sont les mêmes pour le conducteur et le passager avant. Si les avertissements du dispositif Belt-Minder[MD] ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder[MD].

Nota : Si vous utilisez MyKey[MC], le Belt-Minder[MD] l'avertissement n'expirera pas. Reportez-vous à *MyKey[MC]* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Lorsque le dispositif Belt-Minder[MD] est activé, le témoin de ceinture de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes ou jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées.

Le dispositif de rappel Belt-Minder[MD] utilise deux différents carillons. Pendant la première minute, le carillon retentit une fois par seconde. Les autres carillons retentissent deux fois à la seconde lorsque le système est activé.

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont bouclées...	Le dispositif de rappel Belt-Minder[MD] ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée, le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 10 km/h (6 mi/h) et une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder[MD] est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant environ une minute, le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mi/h) et une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder[MD] est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
Le dispositif de rappel Belt-Minder[MD] est activé et le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h)...	Le dispositif de rappel Belt-Minder[MD] est interrompu - le témoin de ceinture de sécurité demeure allumé mais le carillon ne retentit pas. Cette période ne compte pas dans la période d'expiration de cinq minutes.

Les raisons suivantes sont les plus fréquentes pour ne pas porter la ceinture de sécurité (statistiques américaines).

Raisons...	Songez que...
« Les accidents sont rares. »	**Environ 36 700 accidents se produisent chaque jour.** Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. *Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.*
« Je ne vais pas loin. »	**Trois accidents mortels sur quatre** ont lieu dans un rayon de **40** kilomètres du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité Ford sont conçues pour être confortables. Si elles ne le sont pas, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« Je n'avais pas le temps. »	**Justement l'une des principales causes d'accident.** Le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité Belt-Minder[MD] nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité ne sont pas efficaces. »	Les **ceintures de sécurité**, lorsqu'elles sont convenablement utilisées, **réduisent les risques de mort** des passagers avant de **45 % pour les voitures**, et de **60 % pour les camionnettes**.

Raisons...	Songez que...
« Il y a peu de circulation. »	**Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule,** souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer des dommages plus graves que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture. »	Donnez l'exemple : les adolescents risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS prennent place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. **Les personnes** qui sont **éjectées risquent 40 fois plus de MOURIR**. Les ceintures de sécurité aident à éviter d'être éjecté du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.

AVERTISSEMENT : Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée et n'insérez pas une plaque de fixation dans la boucle pour empêcher le carillon du dispositif Belt-Minder[MD] de retentir. Vous pourriez ainsi entraver le fonctionnement des sacs gonflables du véhicule.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder^{MD}

Les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager sont désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'activer ou de désactiver le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD}.

Nota : Si vous utilisez MyKey^{MC}, le Belt-Minder^{MD} ne peut pas être désactivé. Par ailleurs, si le Belt-Minder^{MD} a été rendu inactif auparavant, il sera réactivé après l'utilisation du dispositif MyKey^{MC}. Reportez-vous à *MyKey^{MC}* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant en procédant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier sélecteur est en position de stationnement (P);
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder^{MD}, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder^{MD} activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} lorsque vous conduisez votre véhicule.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position II (contact). NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne. (environ une minute)

- L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée.

- Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité (témoin du sac gonflable) s'allume pendant trois secondes.

4. Dans les sept secondes, environ, après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Le dispositif Belt-Minder[MD] est désactivé pour cette place, s'il était activé. À titre de confirmation, le témoin des dispositifs de protection supplémentaires clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes.
- Le dispositif Belt-Minder[MD] est désactivé pour cette place, s'il était activé. À titre de confirmation, le témoin des dispositifs de protection supplémentaires clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, puis le témoin reste éteint pendant trois secondes et clignote de nouveau quatre fois par seconde pendant trois secondes.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez ajouter une rallonge de 20 cm (8 po) (numéro de pièce 611C22). Vous pouvez obtenir une telle rallonge chez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE

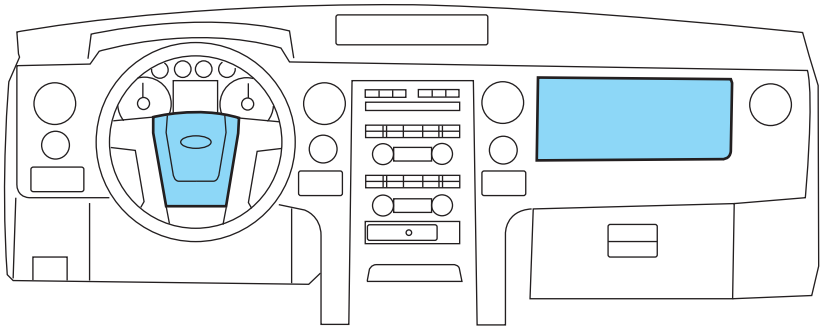

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager latéral avant et réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Le terme « système de retenue supplémentaire » indique que les sacs gonflables sont conçus pour améliorer la protection fournie par les ceintures de sécurité. Les sacs gonflables, utilisés seuls, ne peuvent offrir une protection aussi adéquate que lorsqu'ils sont combinés aux ceintures de sécurité en cas de collision pour lesquelles les sacs doivent se déployer. De plus, les sacs gonflables n'offrent aucune protection en cas de collisions pour lesquelles ils ne doivent pas se déployer.

Les systèmes de retenue supplémentaires comportent les éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable à deux étapes du conducteur et du passager (y compris les générateurs de gaz et les sacs gonflables).
- Des sacs gonflables latéraux et le système de sécurité du pavillon Safety Canopy^{MD} (consultez les sections *Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges* et *Système Safety Canopy^{MD}* ci-après dans le présent chapitre).
- un ou plusieurs capteurs d'impact et de décélération;
- Un témoin, un module de commande des systèmes de retenue et un module de diagnostic, qui sont les mêmes que ceux utilisés pour le système de sécurité personnalisé.
- Un capteur de poids du passager avant.
- Un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager.

Les systèmes de retenue supplémentaires font partie intégrante du système de sécurité personnalisé. Ils sont conçus pour se déployer lorsque le système de sécurité personnalisé détermine que la situation des passagers et la gravité de la collision sont appropriées pour activer ces dispositifs. Consultez la section *Système de sécurité personnalisé* Personal Safety System® de ce chapitre.

Consignes importantes concernant le système de retenue supplémentaire

Le système de retenue supplémentaire est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

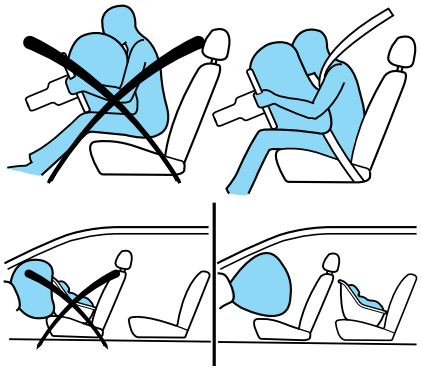

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration des É.-U.) recommande de laisser une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement le siège d'un ou deux degrés vers l'arrière par rapport à la verticale.

AVERTISSEMENT : Ne placez rien sur le module ou à proximité du module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Le sac gonflable du passager avant n'est pas conçu pour offrir une protection à l'occupant de la place centrale du siège avant.

AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

AVERTISSEMENT : Tout équipement additionnel peut entraver le bon fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables et accroître les risques de blessures.

Enfants et sacs gonflables

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, veuillez lire en entier les sections relatives aux systèmes de retenue dans le présent guide.

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est beaucoup plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

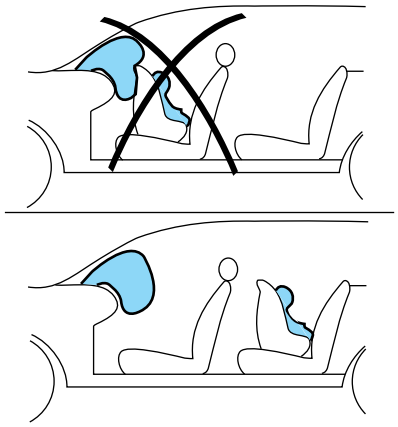

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Si deux adultes et un enfant occupent une **cabine simple**, attachez adéquatement l'enfant à la place centrale avant à moins que cela ne nuise à la conduite du véhicule. Cette configuration offre une protection trois points à tous les occupants et protège les adultes au moyen de sacs gonflables. Tous les occupants du véhicule doivent toujours porter leur ceinture de sécurité correctement bouclée. Assurez-vous que l'enfant est correctement attaché dans un siège d'enfant approprié ou dans un rehausseur. Un enfant ou un bébé correctement attaché à la place centrale avant ne devrait pas subir de blessures graves à cause du déploiement des sacs gonflables.

Fonctionnement du système de retenue supplémentaire

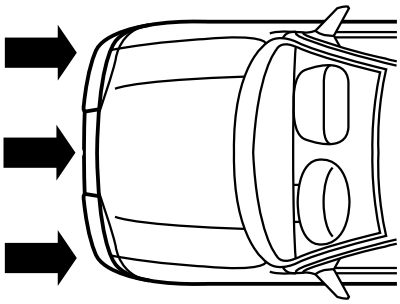

Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit un certain niveau de décélération longitudinale.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables sont prévus pour se déployer en cas d'impact frontal ou quasi frontal, et non en cas de renversement du véhicule ou d'impact latéral ou arrière.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour diminuer les risques de blessures graves en cas d'accident, leur déploiement peut provoquer de légères brûlures, des égratignures, des enflures ou une perte d'acuité auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est ainsi primordial que les occupants soient correctement retenus aussi loin que possible des couvercles de sac gonflable, tout en s'assurant que le conducteur maîtrise bien le véhicule.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, **le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible.** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Un capteur de poids du passager avant.

Le capteur de poids du passager avant a été conçu en fonction des exigences de la norme 208 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) afin de neutraliser le sac gonflable avant du passager avant dans certaines conditions.

Le capteur de poids du passager avant fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.

Le capteur de poids du passager avant neutralise le déploiement du sac gonflable du passager avant si :

- le siège du passager avant est vide ou lorsque des objets de petite ou moyenne taille y sont déposés;
- le capteur détecte la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un siège d'enfant orienté vers l'avant et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis sur un rehausseur;
- le poids du passager avant n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- un enfant ou une personne de petite taille occupe le siège du passager avant.

Nota : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Le témoin se trouve dans la console centrale du tableau de bord, tout juste au-dessus de la radio.

Nota : Le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne adéquatement.

Si le siège du passager avant est inoccupé ou si le sac gonflable avant du passager avant est activé, le témoin demeure éteint.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable avant du passager avant, le témoin s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et si le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;

- faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Siège vide	Éteint	Désactivé
Enfant dans un siège d'enfant ou un rehausseur	Allumé	Désactivé
Enfant avec ceinture de sécurité bouclée ou non	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

AVERTISSEMENT : Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

Le dispositif d'évaluation du poids du passager avant est en mesure de détecter la présence d'objets de petite ou de moyenne taille déposés sur le coussin de siège. La plupart des types d'objets déposés sur le siège du passager avant entraîneront la désactivation du sac gonflable du passager avant. Même si le sac gonflable du passager est désactivé, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager peut s'allumer ou non en fonction des conditions décrites dans le tableau ci-après.

Objets	**Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager**	**Sac gonflable du passager**
Petits (p. ex., reliure à trois anneaux, petit sac à main, bouteille d'eau)	Éteint	Désactivé
De taille moyenne (p. ex., porte-documents lourd, sac de voyage plein)	Allumé	Désactivé
Siège inoccupé, objet de petite ou moyenne taille avec ceinture de sécurité bouclée	Allumé	Désactivé

En cas d'anomalie du capteur de poids du passager avant, le témoin des sacs gonflables s'allume au tableau de bord et demeure allumé.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Le sac gonflable du passager avant n'est pas conçu pour offrir une protection à l'occupant se trouvant assis au centre à l'avant.

AVERTISSEMENT : Un occupant assis à l'avant légèrement en dehors de la place centrale risque de fausser l'analyse du capteur de poids du passager avant.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford, au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent *Guide du propriétaire*, si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour pouvoir accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Toute altération ou modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Évaluation du fonctionnement du système

Un témoin du tableau de bord ou un carillon indique l'état des systèmes de retenue supplémentaires. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Les témoins clignotent ou restent allumés.
- Les témoins ne s'allument pas dès que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites vérifier immédiatement le système de retenue supplémentaire par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable situé sur le côté des dossiers des sièges avant ou sur une surface du siège qui pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. car le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le système de retenue supplémentaire, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux

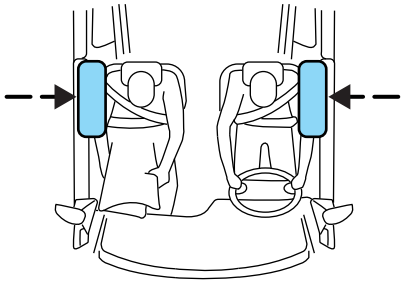

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Les sacs gonflables latéraux comprennent les éléments suivants :

- Un sac gonflable doté d'un générateur de gaz dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Un revêtement de siège spécial conçu pour permettre le déploiement du sac gonflable.
- Les mêmes témoins, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.

- Des détecteurs d'impact montés dans les portes avant.
- Un capteur d'impact situé sur chaque côté du pied milieu, (cabine double seulement).
- Un capteur d'impact situé sur chaque côté du pied milieu, (SuperCrew seulement).

Les sacs gonflables latéraux peuvent, de concert avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour fermer un circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne cause une décélération latérale suffisante.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

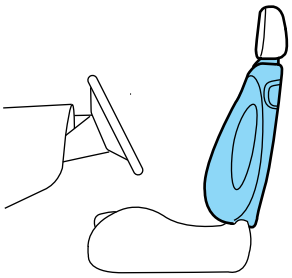

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables latéraux n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier les sacs gonflables par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Système Safety Canopy[MD]

AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement sur ou près du bord latéral de la garniture de pavillon, car ces objets pourraient entraver le système Safety Canopy[MD] si celui-ci se déploie. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

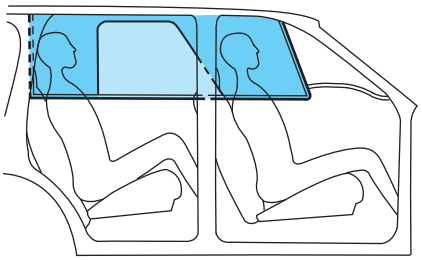

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. car le système Safety Canopy[MD] pourrait vous causer des blessures en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système Safety Canopy^{MD}, ses fusibles, la garniture des pieds avant, milieu ou arrière, ou la garniture de pavillon sur un véhicule muni du système Safety Canopy^{MD}. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable (SRS) et du système Safety Canopy^{MD}.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet qui pourrait entraver le déploiement normal du système Safety Canopy^{MD}.

Fonctionnement du système Safety Canopy^{MD}

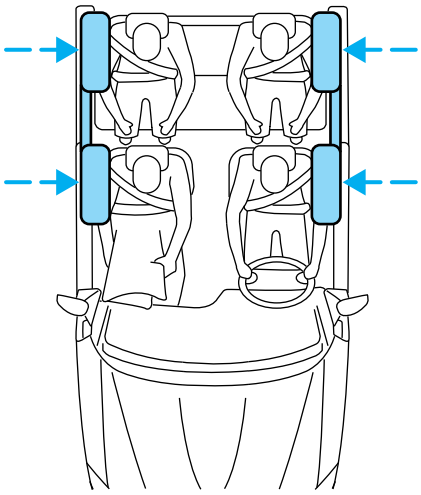

Le système de sécurité au pavillon a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy^{MD}).

Le système de sécurité au pavillon comporte les éléments suivants :

- Un rideau gonflable en nylon muni d'un générateur de gaz dissimulé sous la doublure du pavillon et dans le coin ou le pied arrière derrière les portes.

- une doublure du pavillon qui s'ouvre au-dessus des portes latérales afin de permettre le déploiement du système de sécurité au pavillon;
- Les mêmes témoins, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Deux détecteurs d'impact montés dans les pieds arrière (un de chaque côté du véhicule) (cabines double et six places seulement).
- Des détecteurs d'impact montés dans les portes avant.
- Un capteur de capotage dans le module de commande des systèmes de retenue.

Le système de sécurité au pavillon de concert avec les ceintures de sécurité peut contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante ou de capotage.

Les enfants âgés de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur les sièges de la deuxième rangée du véhicule et être convenablement retenus. Le système de sécurité au pavillon ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

Le système de sécurité du pavillon est conçu pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de protection déclenche le déploiement du système de sécurité du pavillon, ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par les capteurs de capotage.

Le système de sécurité au pavillon est fixé au longeron du toit, derrière le pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Si le système de sécurité au pavillon ne se déploie pas lors d'une collision, il ne s'agit pas nécessairement d'une anomalie du système. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Le déploiement du système de sécurité au pavillon n'est prévu que dans certains cas de collisions latérales ou de capotage, mais pas en cas de collision frontale, quasi frontale ou arrière, à moins que l'impact ne soit suffisamment violent pour provoquer une importante décélération latérale ou un risque de capotage.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants du système de sécurité au pavillon sont très chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

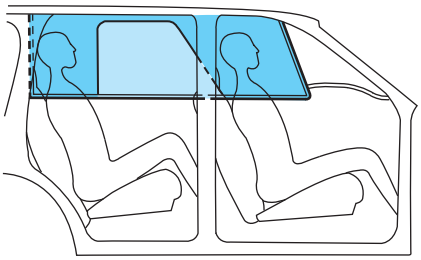

AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, le système de sécurité au pavillon ne peut pas fonctionner de nouveau, sauf s'il est remplacé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin le système de sécurité au pavillon (y compris les garnitures des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière et du pavillon). Si le système de sécurité au pavillon n'est pas remplacé, il ne peut pas fonctionner de nouveau et les risques de blessures en cas de collision seront augmentés.

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables latéraux n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier les sacs gonflables par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Système d'alerte après collision[MC]

Le système allume automatiquement les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois par intervalles de quatre secondes après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy[MD]) ou déclencher un tendeur de ceinture de sécurité.

Le système peut être désactivé par le conducteur ou par un passager en appuyant sur un des boutons suivants :

- En appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- En appuyant sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé.

Le système d'alerte fonctionnera jusqu'à l'épuisement de la batterie du véhicule.

Comment se défaire des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés (y compris les prétendeurs)

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions importantes relatives aux dispositifs de retenue pour enfants

AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de grandeur, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à http://www.sfa.ca, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	**Dispositif de retenue pour enfants recommandé**
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins)	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez un rehausseur.
Enfants de plus grande taille et poids	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids de l'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			X	X	

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants sont assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENT : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Transport d'enfants

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant sont des recommandations ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) offre des conseils et organise des démonstrations dans le but d'assurer que tous les enfants (jusqu'à 16 ans) sont correctement attachés dans des dispositifs de retenue adaptés, le cas échéant. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au **1-888-327-4236**, ou visitez le site Web http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à http://www.sfa.ca, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (http://www.tc.gc.ca).

Respectez toutes les mesures de sécurité importantes au sujet des dispositifs de retenue et des sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes.

Si les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant (telles que spécifiées par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur) sont respectées, que le dispositif de retenue est correctement fixé et adapté à l'enfant, installez l'enfant dans le siège d'enfant ou utilisez un rehausseur. Les sièges d'enfant et les rehausseurs varient et peuvent être spécifiquement

conçus pour des enfants dont la taille, l'âge et le poids sont différents. Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant ou un rehausseur (tel que spécifié par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur), il doit toujours être correctement attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

SIÈGES D'ENFANT

Porte-bébés et sièges transformables

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

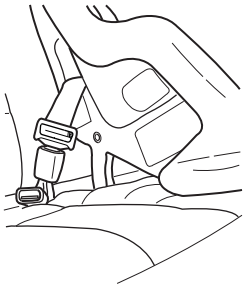

- Lisez et respectez les directives énoncées dans la section *Système de retenue supplémentaire* du présent chapitre.
- Respectez soigneusement toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.
- Pour installer votre siège d'enfant correctement, vous devrez peut-être retirer l'appuie-tête pour accéder à la sangle d'ancrage du siège d'enfant. Consultez les sections *Sièges avant* et *Sièges arrière* dans ce chapitre pour obtenir des renseignements sur le retrait des appuie-têtes.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants sont assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Pose d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants sont assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Référez-vous à l'étape 5 ci-après. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Si vous utilisez un siège central avant, consultez la section *Installation d'un siège d'enfant aux places munies d'une ceinture trois points à languette autobloquante* plus loin dans ce chapitre pour obtenir les directives.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

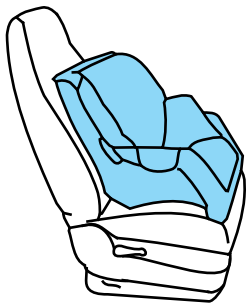

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

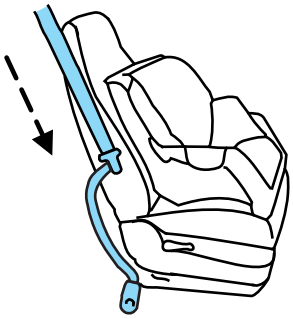

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

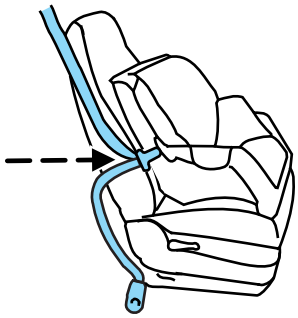

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

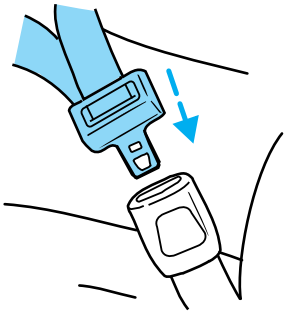

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée. Un déclic doit se faire entendre.

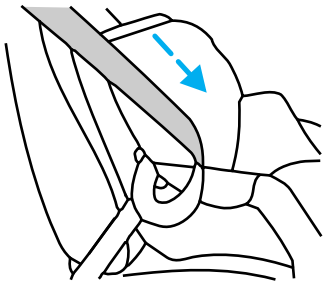

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

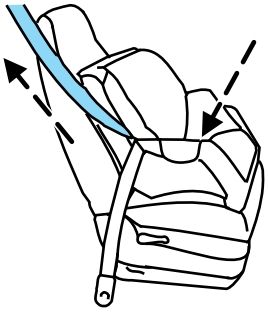

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

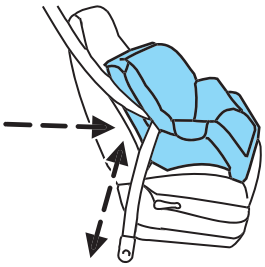

11. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé.

Installation d'un siège d'enfant aux places munies d'une ceinture trois points à languette autobloquante (place centrale avant seulement)

La sangle située au-dessous de la languette constitue la partie sous-abdominale de la ceinture trois points et la sangle au-dessus de la languette constitue la partie baudrier.

AVERTISSEMENT : Utilisez toujours la ceinture de sécurité trois points à la place centrale.

1. Placez le siège d'enfant dans le siège central avant.

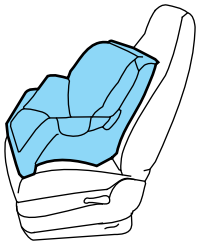

2. Si la ceinture de sécurité trois points a été détachée du siège pour transporter des objets volumineux derrière le siège, rattachez-la en bouclant la petite boucle de l'extrémité de la ceinture dans la mini-boucle du côté conducteur.

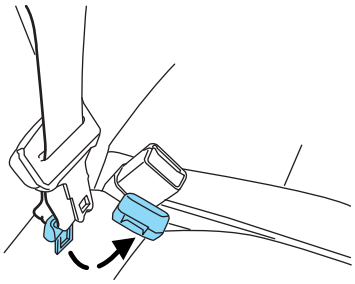

3. Faites glisser la languette vers le haut.

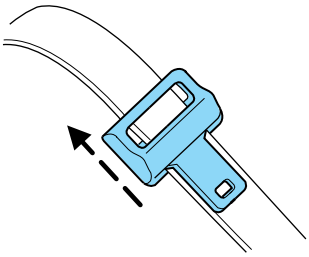

4. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble près de la languette, faites passer la languette et la ceinture à travers le siège d'enfant, en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

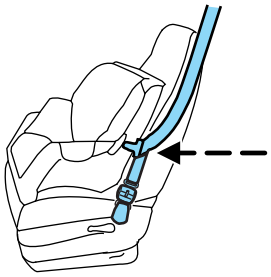

5. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

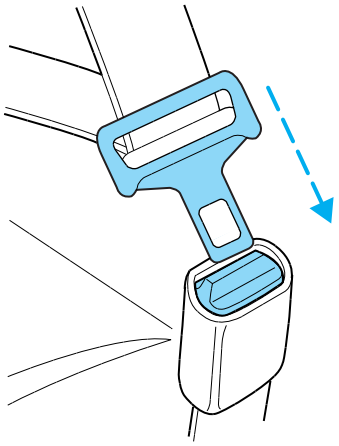

6. En poussant vers le bas avec votre genou sur le siège d'enfant, tirez le baudrier de la ceinture pour serrer la partie sous-abdominale de la ceinture trois points.

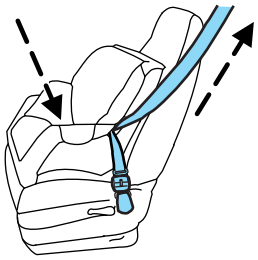

7. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler et éliminer le jeu de la ceinture pour bien fixer le siège d'enfant dans le véhicule.

8. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

9. Avant d'asseoir l'enfant dans son siège, essayez de faire basculer le siège vers l'avant et vers l'arrière afin de vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

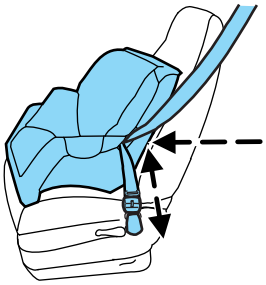

10. Vérifiez de temps en temps que la ceinture trois points ne s'est pas relâchée. Le baudrier doit être serré pour maintenir la ceinture sous-abdominale bien serrée en cas de collision.

11. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège passager avant, reculez celui-ci le plus possible.

AVERTISSEMENT : Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne doivent JAMAIS être placés devant un sac gonflable activé.

Fixation des sièges d'enfant aux points d'ancrage LATCH pour siège d'enfant

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH

situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures si l'on choisit de ne pas utiliser les ancrages inférieurs. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* dans ce chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs pour l'installation de sièges d'enfant aux places suivantes (ce système d'ancrage n'est pas disponible dans le F-150 à cabine simple) :

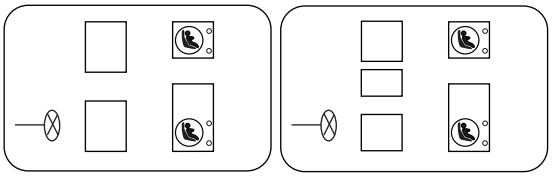

- F-150 à cabine double et SuperCrew

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent à la section arrière de la banquette arrière entre le coussin et le dossier. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

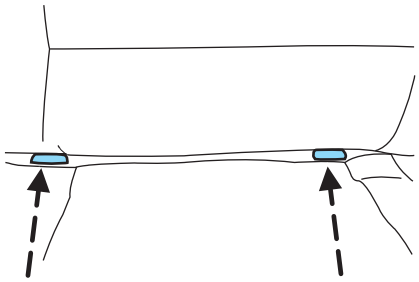

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 652 mm (25,7 po). L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 280 mm (11 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

AVERTISSEMENT : L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant. Consultez la section *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* dans ce chapitre.

Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Les places arrière de votre véhicule sont dotées de points d'ancrage pour sangle de retenue situés derrière les sièges, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

Les pattes d'ancrage de votre véhicule peuvent être les boucles des sangles se trouvant au-dessus du dossier de siège ou un support d'ancrage situé derrière le siège, sur le bord arrière du coussin de siège.

La banquette arrière des véhicules à cabine double et SuperCrew est dotée de trois sangles, situées le long de la partie supérieure des dossiers de sièges, qui servent de boucles pour acheminer les sangles de retenue de siège d'enfant et de boucles d'ancrage.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

- **F-150 à cabine simple**

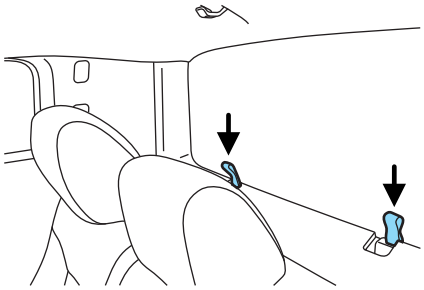

- **F-150 à cabine double et SuperCrew**

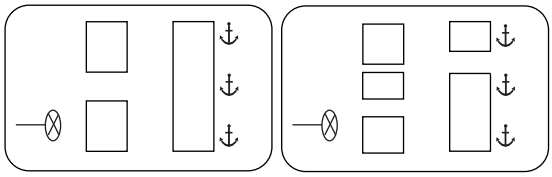

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine simple)

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appui-tête.

Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

- Vous devrez peut-être incliner le dossier de la banquette vers l'avant pour accéder aux points d'ancrage. Assurez-vous que le dossier de siège est bloqué à la verticale avant d'installer le siège d'enfant.

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

- Sièges du passager et central d'une cabine simple (située sur le panneau arrière)

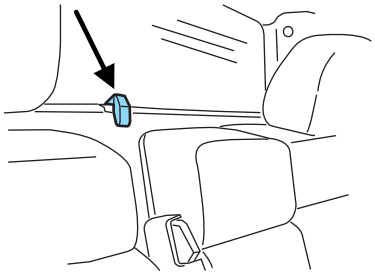

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

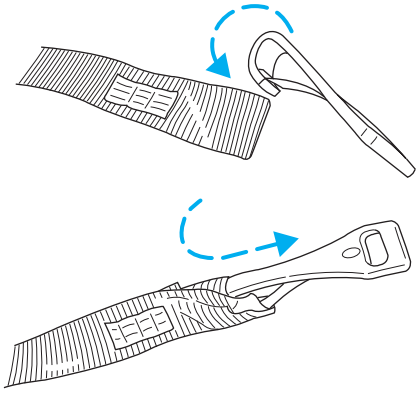

Fixation des sangles de retenue sur la banquette arrière (cabine double et SuperCrew)

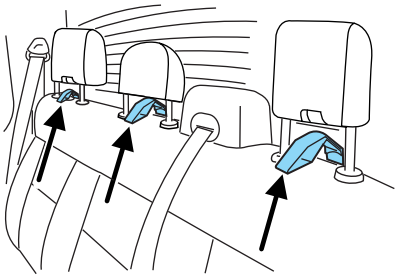

La banquette arrière est dotée de trois sangles à boucle situées juste au-dessus de l'arrière du dossier, le long de la bordure inférieure de la lunette arrière. Ces sangles servent de boucles d'acheminement et d'ancrage et peuvent recevoir jusqu'à trois sangles de retenue de siège d'enfant. Par exemple, la boucle centrale peut servir à acheminer la sangle du siège d'enfant à la place centrale arrière et servir également de boucle d'ancrage pour les sièges d'enfant posés aux places latérales arrière.

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située directement derrière le siège d'enfant. Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :

1. Acheminez la sangle de retenue sous l'appui-tête et à travers la boucle se trouvant directement derrière le siège d'enfant.

2. Acheminez la sangle de retenue derrière les supports de l'appui-tête, puis vers une boucle se trouvant derrière une place adjacente et fixez le crochet de la sangle dans la boucle. Du côté passager, acheminez la sangle derrière la fixation du baudrier du siège central.

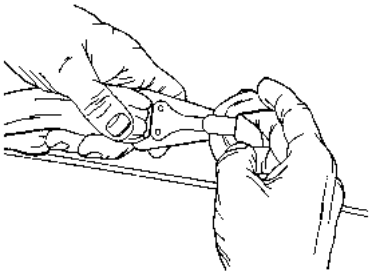

- Acheminez toujours la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le montant de soutien de l'appui-tête maintient fermement le siège d'enfant, mais le support de l'appui-tête n'est pas assez résistant pour retenir le siège d'enfant en cas de collision.

3. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

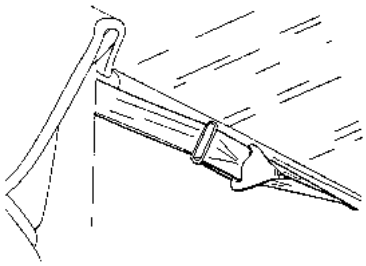

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Rehausseur pour enfant

Le rehausseur est conçu pour obtenir un meilleur ajustement de la ceinture de sécurité du véhicule. Les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant conventionnels (les sièges transformables ou les sièges pour tout-petits par exemple), lorsqu'ils pèsent environ 18 kg (40 lb) et qu'ils sont âgés d'environ quatre ans. Consultez le manuel de votre siège d'enfant pour connaître les limites de poids, de taille et d'âge relatives à votre siège d'enfant. Asseyez votre enfant dans le siège d'enfant s'il est adapté au corps de l'enfant, à son poids, sa grandeur et son âge, ET s'il est solidement fixé dans le véhicule.

Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, les enfants qui sont trop grands pour les sièges d'enfant ou encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, et qui portent une ceinture de sécurité mal ajustée, risquent davantage de subir des blessures graves en cas de collision. Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et du baudrier pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un rehausseur.

Le rehausseur positionne l'enfant de manière à obtenir un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe bas sur ses hanches et qu'il garde ses genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège, sans être affaissé. Le rehausseur améliore aussi la position du baudrier et le confort. Essayez de garder la ceinture près du centre de l'épaule et de la poitrine. Le fait de déplacer l'enfant de quelques centimètres vers le centre du véhicule, tout en demeurant à la même place, peut aider à mieux ajuster le baudrier.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points se règle correctement. C'est généralement le cas lorsqu'ils mesurent 1,45 m (4 pi 9 po), qu'ils sont âgés de huit à douze ans et qu'ils pèsent entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), ou jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

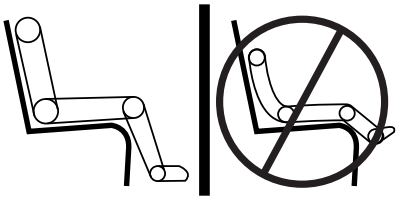

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Types de rehausseur

Il existe généralement deux types de rehausseur : sans dossier, et à dossier haut. Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

- Rehausseur sans dossier

  Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

- Rehausseur à dossier haut

  Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations ci-dessous montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

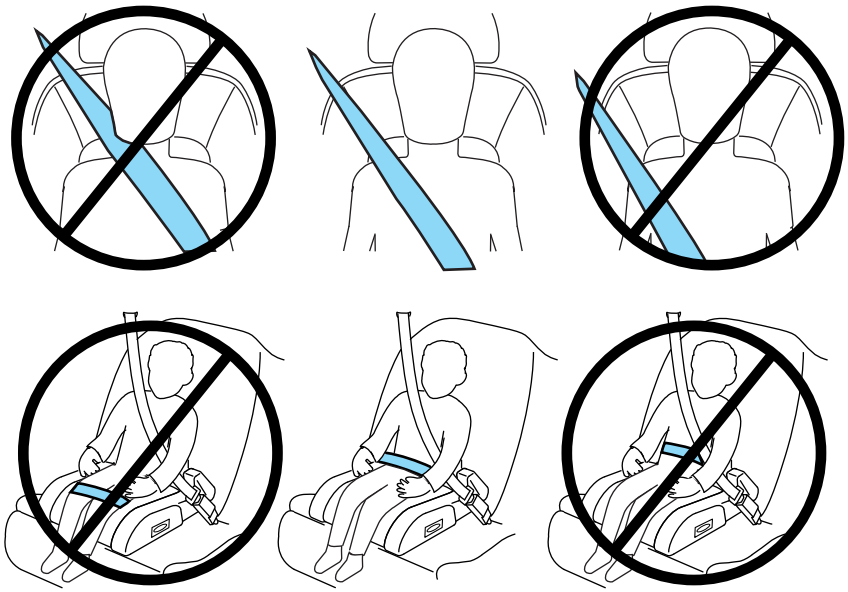

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est généralement recommandé d'utiliser un rehausseur en combinaison avec une ceinture trois points sur un siège arrière.

Déplacez l'enfant à une autre place assise si le baudrier ne demeure pas en place sur l'épaule.

Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Adressez-vous au fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Consultez la section *Habitacle* du chapitre *Nettoyage* pour obtenir de plus amples détails au sujet de l'entretien des ceintures de sécurité souillées.

AVERTISSEMENT : Si vous négligez d'inspecter et de remplacer, au besoin, les ceintures de sécurité ou les dispositifs de retenue pour enfants dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CAMIONNETTES ET DE VÉHICULES UTILITAIRES

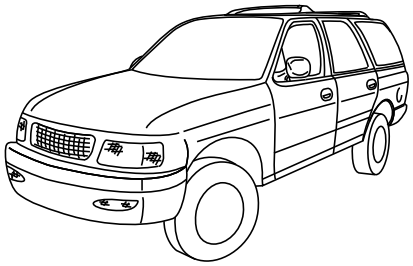

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- éviter les virages serrés et les manœuvres brusques;
- conduire à une vitesse sécuritaire appropriée aux conditions de la route;
- gonfler les pneus adéquatement;
- ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;
- vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

Reportez-vous à votre Guide du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

Système à quatre roues motrices (selon l'équipement)

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite selon les conditions. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des vitesses dans le chapitre *Conduite*. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 2 roues motrices au mode 4 roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas preuve d'une confiance excessive lorsque vous conduisez un véhicule à 4 roues motrices. En situations de faible adhérence, un véhicule à quatre roues motrices assure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, mais il ne s'arrête pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camionnettes peuvent présenter des différences importantes. Votre véhicule peut être :

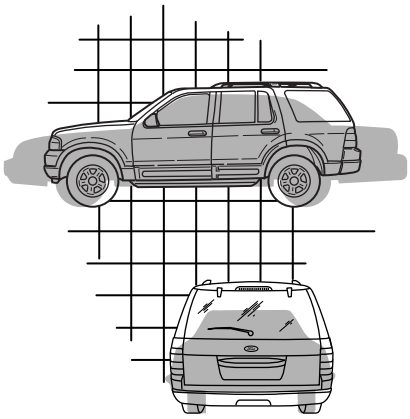

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour pouvoir franchir des pentes abruptes ou les ondulations d'un terrain vallonné sans endommager les éléments du soubassement. Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

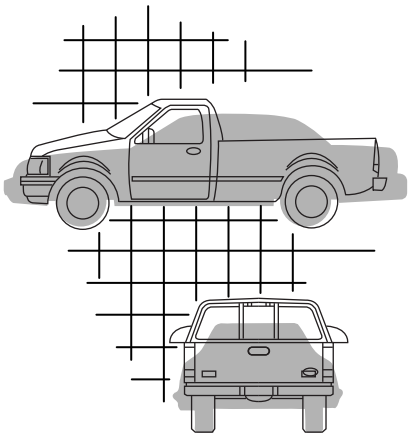

En raison des diverses dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes ont souvent un centre de gravité plus élevé et écart plus grand entre le centre de gravité d'un véhicule chargé et celui d'un véhicule non chargé.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

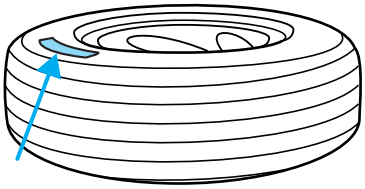

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de service pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po^2 (37 lb/po^2 [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

- **Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po^2 (43 lb/po^2 [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **KPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **Lb/po^2 :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent

imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po^2). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po^2). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

ENTRETIEN DES PNEUS

Vérifier vos pneus et vos tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

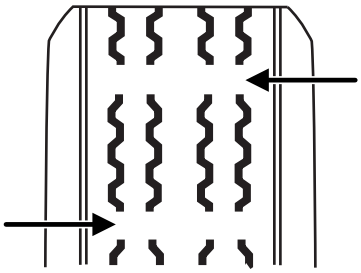

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po). Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

AVERTISSEMENT : Âge
Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).
En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur due à des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et provoquer le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.
Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po^2) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.
Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., **ne faites pas** patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur l'autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

La permutation des pneus (selon le *Guide d'entretien périodique*) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

- Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant en haut du schéma)

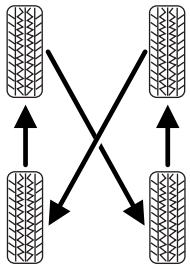

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

Nota : L'outil de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus est fourni UNIQUEMENT dans les véhicules dont les pneus ont une pression différente à l'avant et à l'arrière. La réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus doit être exécutée après la permutation de pneus uniquement de ces véhicules.

AVERTISSEMENT : Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, il faut mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun. Référez-vous à la section Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus de ce chapitre.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

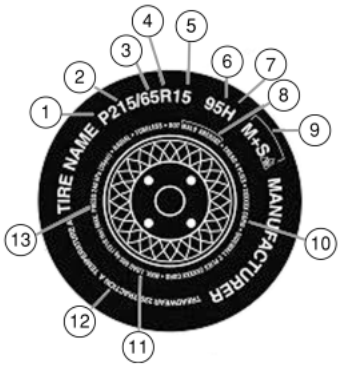

1. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

3. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

4. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

6. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Vous trouverez ces renseignements dans votre Guide du propriétaire. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

7. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)
Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.	

8. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

9. **M+S ou M/S :** boue et neige ou
AT : tout-terrain ou
AS : toutes saisons.

10. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

11. **Capacité de charge :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

12. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

13. **Pression maximale autorisée :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneus.

1. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

2. **Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

3. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po^2) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

4. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po^2) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »

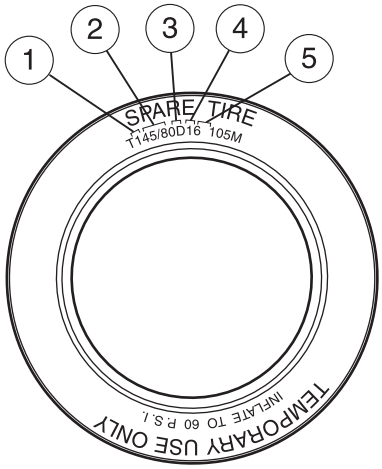

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

1. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

2. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

3. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

4. **D :** Indique un pneu à carcasse diagonale.
R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge utile dans la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque*.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le

témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Changement d'un pneu avec le système de surveillance de la pression des pneus

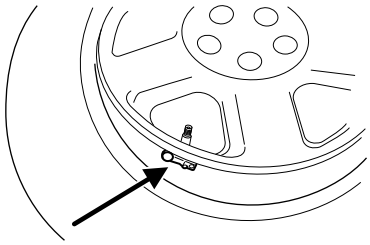

Chaque pneu de route est doté d'un capteur de pression des pneus dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu. Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus. Visitez le site www.checkmytires.org pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de la pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Vérifiez la pression de vos pneus; consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée par le fabricant comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.
	Permutation des pneus avec programmation des capteurs	Sur les véhicules où la pression des pneus est différente à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Consultez la section *Permutation des pneus* du présent chapitre.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez la roue endommagée et réinstallez-la sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système dans ces conditions.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote toujours lorsque vos pneus sont correctement gonflés et que la roue de secours n'est pas installée, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus du côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po^2) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po^2) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour

vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

Lorsque les pneus avant requièrent une pression de gonflage différente de celle des pneus arrière, il faut exécuter la procédure de réinitialisation du système de surveillance des pneus après chaque permutation des pneus.

AVERTISSEMENT : Pour déterminer la pression requise pour votre véhicule, consultez l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

Aperçu

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente dans les pneus avant et dans les pneus arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux différentes pressions : une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Étant donné que les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et en optimiser la durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus que les pneus ont été permutés pour déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Grâce à ces renseignements, le système peut détecter une basse pression et la signaler au moment opportun.

Conseils au sujet de la réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus :

- Pour réduire le risque de brouillage avec un autre véhicule, la réinitialisation doit avoir lieu à au moins un mètre (trois pieds) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.
- N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu sinon le système passera hors fonction et vous devrez répéter l'entière procédure aux quatre roues.

- Vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus.

Il est recommandé de lire la procédure entière avant de commencer.

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et assurez-vous d'avoir une pompe à air.

2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et laissez la clé dans le commutateur.

3. Réglez le commutateur d'allumage à la position II (contact), puis à la position 0 (arrêt).

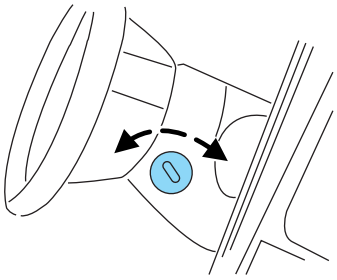

4. À trois reprises, allumez les feux de détresse, puis éteignez-les. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes.

Si vous avez bien accédé au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système de surveillance de la pression clignote et l'afficheur multimessage (selon l'équipement) indique **ÉTALONNER PNEU AV GAUCHE**. Si ce n'est pas le cas, effectuez de nouveau ces étapes à partir de l'étape 2.

Si l'avertisseur sonore ne retentit pas après de multiples tentatives d'accès au mode de réinitialisation, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote pas et l'afficheur multimessage (selon l'équipement) n'indique pas **ÉTALONNER PNEU AV GAUCHE**; consultez votre concessionnaire autorisé.

5. Programmez les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus en respectant l'ordre de réinitialisation suivant en commençant par le **pneu avant gauche** et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit :

- Pneu avant gauche (avant, côté conducteur)
- Pneu avant droit (avant, côté passager)
- Pneu arrière droit (arrière, côté passager)
- Pneu arrière gauche (arrière, côté conducteur)

6. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu avant gauche; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Nota : Lorsque l'avertisseur sonne une fois, cela signifie que le code d'identification du capteur pour le pneu en question a été enregistré par le module. Si l'avertisseur sonne deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et qu'elle doit être réexécutée.

7. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu avant droit; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

8. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu arrière droit; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

9. Retirez le bouchon de valve de la tige de valve du pneu arrière gauche; diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

L'étalonnage est terminé après le retentissement de l'avertisseur sonore lorsque le dernier pneu est étalonné (pneu arrière du côté conducteur), lorsque le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et lorsque l'afficheur multimessage (selon l'équipement) indique :
ÉTALONNAGE TERMINÉ

10. Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter.

Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous tournez le commutateur d'allumage en position 0 (arrêt) après avoir répété la procédure.

11. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur. Consultez la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

PNEUS D'HIVER ET CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des chaînes antidérapantes, il est recommandé d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Nota : Ne posez pas de chaînes sur des pneus de taille P265/60R18, P275/65R18, LT275/70R17, LT275/65R18, LT315/70R17, P275/55R20 et P275/45R22.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- N'utilisez que des chaînes antidérapantes SAE de catégorie « S ».
- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.

- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

CHARGEMENT DU VÉHICULE – AVEC OU SANS REMORQUE

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

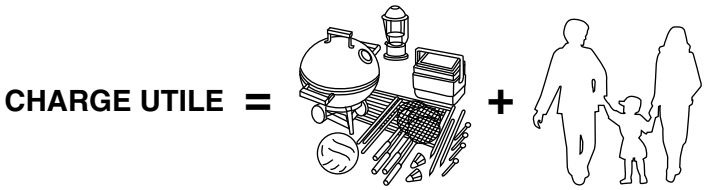

Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

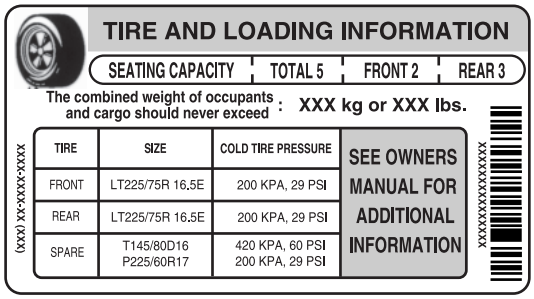

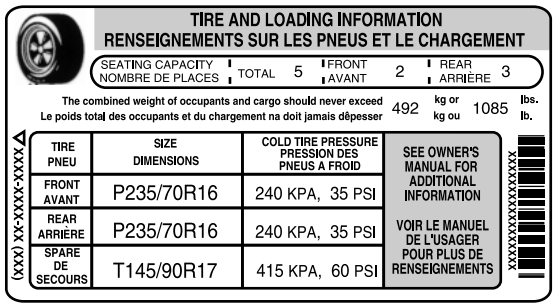

CHARGEMENT = + 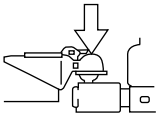

Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.

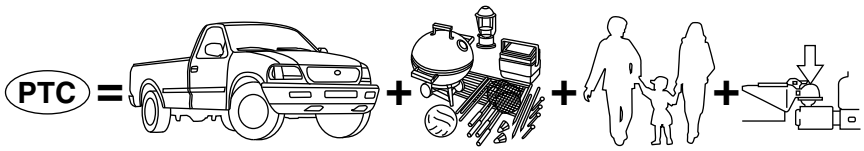

PTC (Poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

- **Exemple seulement :**

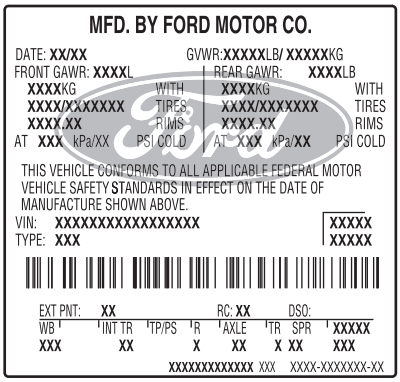

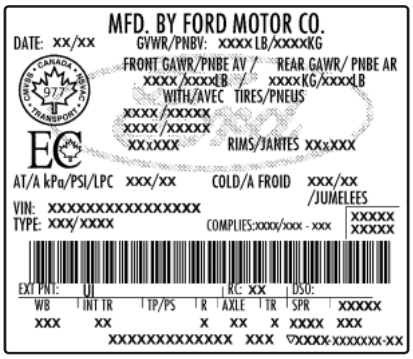

AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

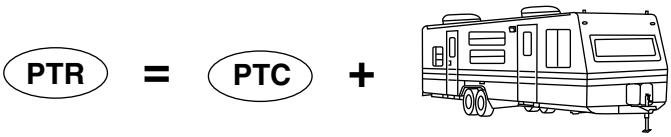

PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.) Pour tirer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de freinage distincts. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTRA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule uniquement équipé des options obligatoires, sans chargement (intérieur ou extérieur), avec un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou d'une charge sur le pivot d'attelage (sellette d'attelage) de 15 à 25 % du poids total de la remorque et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le** *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* **fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage – Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg). En unités impériales (1 400 - 750 [5 × 150] = 650 lb).

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule disposant une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 × 99) - (5 × 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule disposant d'une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg; non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 lb. Vous devrez réduire la charge d'au moins 103 kg (240 lb). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 - (2 × 99) - (9 × 45) = 635 - 198 - 405 = 32 kg; la capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (9 x 100) = 1 400 - 440 - 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de façon à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le rebord de la porte du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Préparatifs avant la conduite* dans le chapitre *Conduite* du présent Guide du propriétaire pour obtenir d'importants renseignements au sujet de l'utilisation de ce type de véhicule en toute sécurité.

AVERTISSEMENT : Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Votre véhicule peut tirer une remorque de catégorie I, II, III ou IV, à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal qui figure au tableau de remorquage suivant. Le poids figurant dans cette liste correspond au moteur et au rapport de pont arrière de votre véhicule.

Si votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de remorquage de service intense, le poids maximal que peut tracter votre véhicule se limite à 2 268 kg (5 000 lb).

Nota : Ne dépassez pas un poids de remorque de 2 268 kg (5 000 lb) lorsque seul le pare-chocs sert au remorquage.

Le fait d'excéder le PTRA maximal peut non seulement causer des dommages importants à votre véhicule mais aussi entraîner des blessures.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Il est donc essentiel de vérifier régulièrement ces composants pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Pour tirer une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Préparez soigneusement votre véhicule au remorquage. Consultez la section *Préparatifs avant le remorquage* de ce chapitre.
- Respectez les limites de charge de votre véhicule.
- Redoublez de prudence lorsque vous tirez une remorque. Consultez la section *Conduite avec une remorque* dans ce chapitre.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez la section *Conditions spéciales d'utilisation* dans le chapitre *Guide d'entretien périodique*.

Pour connaître la définition des termes relatifs à la capacité de charge utilisés sur l'étiquette et les directives relatives au calcul de la charge de votre véhicule, consultez la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque* dans ce chapitre. Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque, dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque, dépasse les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

Cabine simple			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (lb)**
Deux roues motrices – empattement de 3 200 mm (126 po)			
3.7L	3,55	4 717 (10 400)	2 495 (5 500)
	3,73	4 944 (10 900)	2 721 (6 000)
5.0L	3,31	5 851 (12 900)	3 583 (7 900)
	3,55	6 033 (13 300)	3 765 (8 300)
Deux roues motrices – empattement de 3 683 mm (145 po)			
3.5L	3,15	6 350 (14 000)	3 992 (8 800)
	3,55	6 804 (15 000)	4 445 (9 800)
3.5L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	7 575 (16 700)	5 126 (11 300)
3.7L	3,55	4 808 (10 600)	5 600 (2 540)
	3,73	5 035 (11 100)	2 767 (6 100)
5.0L	3,31	6 123 (13 500)	3 810 (8 400)
	3,55	6 759 (14 900)	4 445 (9 800)
5.0L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	6 940 (15 300)	4 536 (10 000)
Quatre roues motrices – empattement de 3 200 mm (126 po)			
3.7L	3,73	4 944 (10 900)	2 585 (5 700)
5.0L	3,55	5 851 (12 900)	3 447 (7 600)
	3,73	6 033 (13 300)	3 629 (8 000)

Cabine simple			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (lb)**
Quatre roues motrices – empattement de 3 683 mm (145 po)			
3.5L	3,31	6 350 (14 000)	3 901 (8 600)
	3,55 à 3,73	6 895 (15 200)	4 445 (9 800)
3.5L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	7 756 (17 100)	5 126 (11 300)
3.7L	3,73	5 035 (11 100)	2 630 (5 800)
5.0L	3,55	6 123 (13 500)	3 719 (8 200)
	3,73	6 849 (15 100)	4 445 (9 800)
5.0L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	6 940 (15 300)	4 400 (9 700)

Cabine double			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (lb)**
Deux roues motrices – empattement de 3 683 mm (145 po)			
3.5L	3,15	6 350 (14 000)	3 901 (8 600)
	3,55	6 895 (15 200)	4 445 (9 800)
3.5L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 666 (16 900)	5 126 (11 300)
3.7L	3,73	5 035 (11 100)	2 630 (5 800)
5.0L	3,31	6 123 (13 500)	3 674 (8 100)
	3,55	6 759 (14 900)	4 309 (9 500)

Cabine double			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (lb)**
Quatre roues motrices – empattement de 3 683 mm (145 po)			
3.5L	3,31	6 350 (14 000)	3 810 (8 400)
	3,55 à 3,73	6 985 (15 400)	4 445 (9 800)
3.5L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 756 (17 100)	5 126 (11 300)
3.7L	3,73	5 035 (11 100)	2 495 (5 500)
5.0L	3,55	6 123 (13 500)	3 538 (7 800)
	3,73	6 849 (15 100)	4 264 (9 400)
Deux roues motrices – empattement de 4 140 mm (163 po)			
3.5L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	7 756 (17 100)	5 126 (11 300)
5.0L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	6 940 (15 300)	4 355 (9 600)
Quatre roues motrices – empattement de 4 140 mm (163 po)			
3.5L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	7 756 (17 100)	5 080 (11 200)
5.0L (ensemble de charge utile pour service intense)	3,73	6 940 (15 300)	4 218 (9 300)

SuperCrew			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (lb)**
Deux roues motrices – empattement de 3 683 mm (145 po)			
3.5L	3,15	6 350 (14 000)	3 856 (8 500)
	3,55	6 940 (15 300)	4 445 (9 800)
3.5L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 666 (16 900)	5 126 (11 300)
3.7L	3,73	5 035 (11 100)	2 585 (5 700)
5.0L	3,55	6 123 (13 500)	3 629 (8 000)
	3,73	6 759 (14 900)	4 264 (9 400)
6.2L (Harley-Davidson[MC] et Lariat Limited)	3,73	6 123 (13 500)	3 402 (7 500)
6.2L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 756 (17 100)	5 126 (11 300)
Quatre roues motrices – empattement de 3 683 mm (145 po)			
3.5L	3,31	6 350 (14 000)	3 719 (8 200)
	3,55 à 3,73	7 031 (15 500)	4 400 (9 700)
3.5L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 756 (17 100)	5 126 (11 300)
5.0L	3,55	6 123 (13 500)	3 493 (7 700)
	3,73	6 849 (15 100)	4 218 (9 300)
6.2L (Harley-Davidson[MC] et Lariat Limited)	3,73	6 123 (13 500)	3 266 (7 200)
6.2L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 756 (17 100)	5 035 (11 100)

SuperCrew			
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (lb)**
Deux roues motrices – empattement de 3 987 mm (157 po)			
3.5L	3,15	6 350 (14 000)	3 810 (8 400)
	3,55	6 940 (15 300)	4 400 (9 700)
3.5L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 711 (17 000)	5 126 (11 300)
5.0L	3,55	6 123 (13 500)	3 583 (7 900)
	3,73	6 759 (14 900)	4 218 (9 300)
Quatre roues motrices – empattement de 3 987 mm (157 po)			
3.5L	3,31	6 350 (14 000)	3 629 (8 000)
	3,55 à 3,73	7 031 (15 500)	4 354 (9 600)
3.5L (ensemble de remorquage Max)	3,73	7 756 (17 100)	5 080 (11 200)
5.0L	3,55	6 123 (13 500)	3 402 (7 500)
	3,73	6 849 (15 100)	4 128 (9 100)

Nota : Lorsque vous évaluez la zone frontale de la remorque, assurez-vous de ne pas dépasser :

- 4,18 m^2 (45 pi^2) sans l'ensemble de remorquage ou l'ensemble de charge utile pour service intense;
- 5,52 m^2 (60 pi^2) avec l'ensemble de remorquage ou l'ensemble de charge utile pour service intense.

Préparation au remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez, dès que possible, au besoin, votre concessionnaire autorisé ou un détaillant de remorques reconnu.

Attelages

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs du véhicule ou à l'essieu. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Attelage répartiteur de charge

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la méthode suivante :

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane (sans la remorque).

2. Mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile, ceci est H1.

3. Attachez la remorque au véhicule sans connecter les barres répartitrices de charge.

4. Mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile une deuxième fois, ceci est H2.

5. Installez et ajustez la tension dans les barres répartitrices de poids pour que la hauteur de l'aile avant soit approximativement à mi-chemin entre H1 et H2.

6. Vérifiez que la remorque est à niveau. Si la remorque n'est pas à niveau, ajuste la hauteur de bille et répétez les étapes 3 à 6.

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas un attelage répartiteur de charge de façon à ce que le pare-chocs arrière soit plus haut qu'il ne l'était avant d'atteler la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Chaînes de sécurité

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.

Commande électronique de freins de remorque intégrée (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'une commande électronique de freins de remorque. La commande des freins de remorque, correctement utilisée, produit un freinage régulier et efficace de la remorque en transmettant aux freins électriques de la remorque une puissance proportionnelle à la pression de freinage du véhicule tracteur.

AVERTISSEMENT : La commande électronique de freins de remorque Ford convient uniquement aux freins électriques à tambour de remorque (de un à quatre essieux) et ne doit pas être utilisé avec des freins de type à inertie ou électrohydraulique. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les freins de remorque sont correctement réglés, qu'ils fonctionnent normalement et que tous les branchements électriques sont appropriés. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.

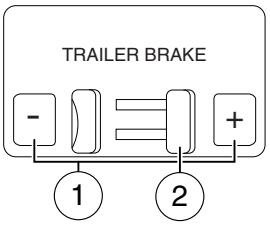

L'interface de la commande électronique de freins de remorque comprend les éléments suivants :

1. **+/- (touches de réglage de GAIN) :** Appuyez sur ces touches pour régler le niveau de puissance de la commande électronique de freins de remorque transmis aux freins de la remorque (graduations de 0,5). L'échelle de réglage de gain peut être augmentée jusqu'à 10,0 ou diminuée jusqu'à 0 (aucun freinage de la remorque). Maintenez une des touches enfoncée pour augmenter ou diminuer le réglage en continu. Le réglage de gain apparaît dans l'afficheur multimessage comme suit : GAIN TBC = XX.X.

La commande des freins de remorque est conçue pour afficher trois éléments d'information dans l'afficheur multimessage du tableau de

bord : le réglage de gain, le diagramme à barres de sortie et l'état de la connexion de la remorque. Ils apparaissent dans l'afficheur multimessage comme suit :

- **GAIN TBC =XX.X AUCUNE REMORQU:** L'afficheur multimessage du tableau de bord affiche le réglage de gain actuel durant un cycle d'allumage donné et le moment où régler le gain. Ce message s'affiche également si l'on actionne le freinage manuel sans que le faisceau de la remorque ne soit raccordé ou quand des réglages de gain sont effectués dans la même situation.
- **GAIN TBC =XX.X NIVEAU = //////:** Lorsque la pédale de frein du véhicule est enfoncée, ou lorsque la commande manuelle est activée, des barres du diagramme s'allument à l'afficheur multimessage du tableau de bord pour indiquer le niveau de puissance transmis aux freins de la remorque en fonction de l'action sur la pédale de frein ou de la commande manuelle. Une barre indique la sortie minimale et six barres indiquent la sortie maximale.
- **REMORQUE BRANCHÉEce** message s'affiche lorsqu'une connexion correcte du câblage de la remorque (remorque équipée de freins électriques) a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
- **REMORQUE DÉBRANCHÉE:** ce message s'affiche et le carillon retentit une fois, lorsque la connexion de la remorque préalablement branchée est coupée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que cette condition est détectée au cours d'un cycle d'allumage défini. Ce message s'affiche également en cas d'anomalie au niveau du câblage du camion ou de la remorque qui pourrait laisser croire que le faisceau de la remorque semble débranché. Ce message s'affiche également si l'on actionne le freinage manuel sans que le faisceau de la remorque ne soit raccordé.

2. **Levier de commande manuelle :** Glissez le levier de commande vers la gauche pour appliquer aux freins électriques de la remorque une puissance indépendante des freins du véhicule tracteur (consultez la section *Procédure de réglage de gain* pour bien utiliser cette fonction). Si la commande manuelle est actionnée au même moment que la pédale de frein, c'est le signal le plus fort qui détermine la puissance transmise aux freins de la remorque.

- **Feux de freinage :** Lorsque vous actionnez le levier de commande manuelle de la commande électronique de freins de remorque, les feux de freinage de la remorque et du véhicule tracteur s'allument, sauf pour le troisième feu stop central (si la connexion électrique de la remorque est adéquate). L'enfoncement de la pédale de frein du véhicule allume aussi les feux de freinage de la remorque et du véhicule.

Procédure de réglage de gain :

Le réglage de gain permet d'adapter la commande électronique aux besoins spécifiques du remorquage et devrait être modifié en fonction des conditions de remorquage. Les conditions de remorquage changent en fonction du poids de la remorque, de la charge du véhicule, des conditions de la route et de la météo.

Le gain doit être réglé de façon à procurer une puissance de freinage maximale à la remorque tout en évitant le blocage des roues lors du freinage; un blocage des roues de la remorque peut rendre la remorque instable.

Nota : Ce réglage doit être effectué dans une zone éloignée de toute circulation à des vitesses d'environ 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h).

1. Assurez-vous que les freins de la remorque sont en bon état, qu'ils fonctionnent normalement et qu'ils sont correctement réglés. Consultez le concessionnaire de votre remorque au besoin.

2. Attelez la remorque et branchez le faisceau électrique selon les directives du constructeur de la remorque.

3. Lorsque le faisceau d'une remorque équipée de freins électriques est branché sur le véhicule, le message **REMORQUE BRANCHÉE** apparaît à l'afficheur multimessage du tableau de bord.

4. Utilisez les touches de réglage de gain (+/-) pour augmenter ou diminuer le gain et obtenir une valeur de départ. Un réglage de gain de 6,0 constitue une bonne valeur de départ pour des charges plus lourdes.

5. Dans un environnement sans trafic, tractez la remorque sur une surface plane et sèche à une vitesse de 30 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et serrez complètement le levier de commande manuelle.

6. Si les roues de la remorque se bloquent (si les pneus crissent), réduisez le réglage de gain. Si elles tournent librement, augmentez le réglage de gain. Répétez les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que le réglage de gain soit tout juste sous la limite de blocage des roues de la remorque. Si le véhicule tracte une remorque plus lourde, il peut être impossible de bloquer les roues de la remorque même à un réglage de gain maximal de 10.

Signification des messages d'avertissement du tableau de bord :

La commande électronique de freins de remorque interagit avec l'afficheur multimessage du tableau de bord pour afficher les messages suivants :

ANOMAL MODULE FREIN REMORQUE: Ce message s'affiche et un carillon retentit une fois lorsque des anomalies sont détectées par la commande électronique de freins de remorque. Lorsque ce message s'affiche, faites inspecter et réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé dès que possible. La commande des freins de remorque peut néanmoins fonctionner, mais le rendement peut être diminué.

ANOMALIE CABLE DE REMORQUE : Ce message s'affiche en cas de *court-circuit dans le fil d'alimentation des freins électriques*. Si le message **ANOMALIE CABLE DE REMORQUE** s'affiche et que le carillon retentit une fois, sans que le faisceau de la remorque soit branché, le problème relève du câblage du véhicule entre la commande électronique de freins de remorque et le connecteur à sept broches du pare-chocs. Si le message s'affiche seulement lorsqu'une remorque est branchée, le problème relève du câblage de la remorque. Consultez le concessionnaire de votre remorque. L'anomalie détectée pourrait être un court-circuit à la masse causé par une gaine de fil usée par frottement, un court-circuit vers B+ causé par l'arrachement de la goupille du contacteur de rupture d'attelage, ou par une consommation électrique excessive des freins de la remorque.

Nota : Un concessionnaire autorisé peut inspecter la commande des freins de remorque pour repérer la panne sur la remorque. Toutefois, si l'anomalie concerne la remorque, l'inspection n'est **pas** couverte par votre garantie Ford.

Points à retenir :

- N'oubliez pas de régler la valeur de gain avant d'utiliser la commande des freins de remorque pour la première fois.
- Réglez le niveau de la valeur de gain sur la commande électronique de freins de remorque (conformément aux étapes ci-dessus) lorsque les conditions routières et météorologiques, le chargement de la remorque et la charge changent par rapport au moment initial du réglage de gain.
- Le levier coulissant de la commande des freins de remorque ne doit servir qu'à appliquer manuellement les freins de remorque pour faciliter le réglage adéquat du gain. Une utilisation abusive, comme l'application en cas de roulis de la remorque, peut rendre la remorque et le véhicule tracteur instables.

- Ne tractez pas une remorque en conditions météorologiques défavorables. La commande des freins de remorque ne fournit pas une protection antiblocage des roues de la remorque. Les roues de la remorque peuvent se bloquer sur des surfaces glissantes causant une stabilité réduite de la remorque et du véhicule tracteur.
- La commande électronique de freins de remorque interagit avec le système de freinage du véhicule, y compris le système de freins antiblocage, afin de réduire la probabilité de blocage des roues de la remorque. Par conséquent, si ces systèmes présentent une anomalie, la commande électronique de freins de remorque pourrait ne pas fonctionner correctement.
- Le système de freinage de votre véhicule et le système de freinage de la remorque fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. Par conséquent, la modification du réglage de GAIN sur la commande électronique de freins de remorque ne compromet pas le fonctionnement des freins de votre véhicule, qu'une remorque y soit attachée ou non.
- Lorsque le contact est coupé, la sortie de la commande électronique de freins de remorque est désactivée et l'affichage est éteint. Le rétablissement du contact réactive le module de la commande électronique de freins de remorque.
- La commande électronique de freins de remorque est exclusivement installée en usine ou par un concessionnaire. Ford n'est pas responsable de la garantie ou du rendement de la commande électronique de freins de remorque si cette dernière n'est pas utilisée correctement ou si elle est installée par le client.
- **Ne tentez pas de retirer la commande électronique de freins de remorque sans consulter le Manuel de réparation; vous risqueriez d'endommager le module.**

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Consultez votre concessionnaire autorisé ou l'entreprise de location de remorques pour connaître le matériel à utiliser et la méthode de branchement du circuit des feux de la remorque.

Utilisation d'un pare-chocs marchepied (selon l'équipement)

Le pare-chocs arrière de votre véhicule comporte un attelage intégré qui n'exige qu'une boule dotée d'une tige de 25,4 mm (1 po) de diamètre. Ce pare-chocs rend possible la traction d'une remorque de 2 270 kg (5 000 lb) avec un poids au timon de 227 kg (500 lb).

Si l'emplacement de la boule d'attelage du pare-chocs ne convient pas, vous devez utiliser un attelage monté sur le châssis.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles) parcourus en tractant une remorque et n'accélérez pas brusquement.
- Désactivez le programmateur de vitesse. Il est possible que le programmateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Activez la fonction de remorquage et de charge lourde pour éviter des changements de rapport trop fréquents et pour contribuer au refroidissement de la boîte de vitesses. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, consultez la section *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* du chapitre *Conduite*.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.

Si votre véhicule est équipé du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité, il est possible que vous perceviez son fonctionnement lorsque vous braquez avec une remorque très chargée. Il s'agit d'une caractéristique de fonctionnement normale. Le fait de négocier les virages à une vitesse moins élevée lorsqu'une remorque est attelée réduira la tendance du contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac^{MD} à se mettre en fonction.

Conseils sur la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

- Pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et pour accroître l'efficacité du climatiseur si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position P (stationnement).
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces. Pour obtenir des renseignements sur le fonctionnement du mode de remorquage ou de charge lourde consultez la section *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* du chapitre *Conduite*.
- Si le véhicule tracte souvent une remorque par temps chaud, sur terrain vallonné, au PTRA, ou si ces facteurs sont combinés, il est conseillé de vidanger le pont arrière et de le remplir d'huile synthétique pour engrenages si ce n'est déjà fait. Consultez le chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître les lubrifiants à utiliser. N'oubliez pas que peu importe le lubrifiant pour pont arrière utilisé, il ne faut pas tracter une remorque lors des 1 600 km (1 000 mi) initiaux d'un véhicule neuf et il ne faut pas dépasser une vitesse de 113 km/h (70 mi/h) ni accélérer à pleins gaz lors des 800 km (500 mi) initiaux.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau

Débranchez le câblage électrique de la remorque avant de reculer celle-ci dans l'eau. Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- en causant des dommages internes;
- en nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant de pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé. Le lubrifiant de pont arrière n'exige aucune vérification, sauf si une fuite est soupçonnée ou si une réparation est requise.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane.

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Bloc de commande du système de chauffage-climatisation* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

En cas de panne sur la route, consultez la section *Remorquage du véhicule* du chapitre *Dépannage*.

Ces directives visent à prévenir les dommages à votre véhicule et à sa boîte de vitesses lorsque le véhicule est attelé au véhicule de loisir ou aux roues porteuses.

Véhicules à deux roues motrices et véhicules à quatre roues motrices équipés d'une boîte de transfert à sélection électronique : Ne faites pas remorquer votre véhicule avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse. Sinon, aucun remorquage derrière un véhicule de loisirs n'est permis.

Véhicules à quatre roues motrices équipés d'une boîte de transfert à sélection manuelle :

- Desserrez le frein de stationnement.
- Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
- Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort).
- Placez la boîte de transfert au point mort (N).
- La distance maximale recommandée est illimitée.
- Le véhicule doit être remorqué vers l'avant pour ne pas endommager les éléments internes de la boîte de transfert.

Le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses et met le véhicule au point mort, quelle que soit la position du levier sélecteur. Le véhicule peut se déplacer vers l'avant ou vers l'arrière. Cette position ne doit être utilisée que pendant le remorquage du véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort). Serrez toujours complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez le véhicule.

Lorsque vous arrivez à destination, vous devez placer le levier sélecteur du véhicule à quatre roues motrices en mode 2H (2 roues motrices gamme haute), 4H (4 roues motrices gamme haute) ou 4L (4 roues motrices gamme basse).

DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage

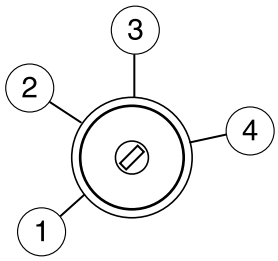

1. ARRÊT – verrouille le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique et vous permet de retirer la clé. **Nota :** Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule roule, passez à la position N (point mort) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité. Une fois que le véhicule est immobilisé, coupez le moteur et passez à la position P (stationnement). Puis tournez la clé à la position accessoire ou arrêt.

Nota : La clé ne peut pas être retirée du commutateur d'allumage si le levier sélecteur n'est pas bloqué en position P (stationnement).

2. Accessoires – permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

3. Contact – alimente tous les circuits électriques et allume les témoins. La clé demeure dans cette position pendant la conduite du véhicule.

4. Démarrage – permet de lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Préparation au démarrage de votre véhicule

Le démarrage du véhicule est contrôlé par le système de commande du groupe motopropulseur.

Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Lors de la mise en marche d'un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou durant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la section *Démarrage du moteur* dans le présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la section *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Consignes de sécurité importantes

Un ordinateur de bord commande le régime de ralenti du moteur. Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule. Si vous roulez dans la neige abondante ou poudreuse, le circuit d'admission d'air du moteur peut devenir partiellement obstrué par la neige ou la glace. Le cas échéant, la puissance du moteur risque de diminuer de manière notable. Dès que possible, retirez toute la neige et la glace de l'entrée du conduit d'admission d'air du moteur. Ne laissez pas le moteur tourner pendant plus de 10 minutes à ce régime élevé.

Avant le démarrage :

1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation correcte des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue.*

2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

3. Assurez-vous que le levier de vitesse est en position P (stationnement).

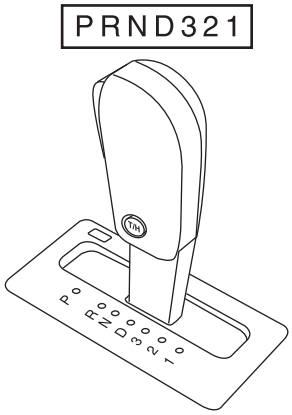

4. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

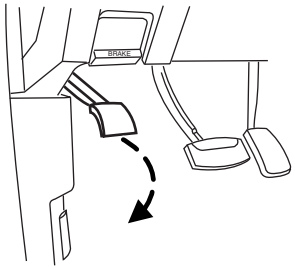

5. Tournez la clé à la position CONTACT (3) sans atteindre la position DÉMARRAGE (4).

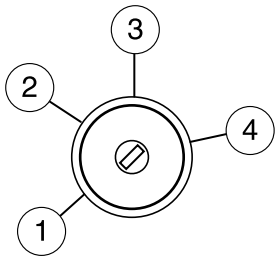

Certains témoins s'allument brièvement. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des témoins.

Démarrage du moteur

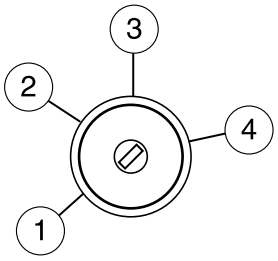

1. Tournez la clé à la position CONTACT (3) sans atteindre la position DÉMARRAGE (4).

2. Tournez la clé à la position 4 (démarrage), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Ce véhicule est équipé d'un système de démarrage assisté par ordinateur qui facilite le démarrage du moteur. Après avoir relâché la clé de la position 4 (démarrage), le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 10 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Le lancement peut être interrompu en tout temps en coupant le contact.

3. Après avoir fait tourner le moteur au ralenti pendant quelques secondes, relâchez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein, engagez un rapport, puis roulez.

Nota : Si le moteur ne démarre pas au premier essai, tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT, attendez 10 secondes, puis essayez de nouveau l'étape 2. Si le moteur ne démarre toujours pas, appuyez à fond sur l'accélérateur et essayez de nouveau l'étape 2, en maintenant l'accélérateur au plancher jusqu'à ce que le régime du moteur dépasse la vitesse d'entraînement du démarreur. Ceci permet de lancer le moteur avec le carburant coupé dans l'éventualité où le moteur serait noyé.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte seulement)

En vertu de ses caractéristiques de démarrage, l'éthanol de qualité E_{85} ne convient pas lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F). Veuillez consulter votre distributeur de carburant pour déterminer si de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales est disponible. À mesure que la température extérieure se rapproche du point de congélation, les distributeurs de carburant à l'éthanol devraient offrir de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales (comme pour le carburant sans plomb). Si de l'éthanol de qualité adaptée aux températures estivales est utilisé par temps froid, de -18 °C à 0 °C (0 °F à 32 °F), la période de lancement

peut être plus longue, le ralenti peut être irrégulier et le moteur peut-être hésitant jusqu'à ce qu'il se soit réchauffé.

L'utilisation d'éthanol de qualité E_{85} peut réduire le rendement de pointe d'un moteur qui tourne à froid.

Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois car cela risque d'endommager le démarreur. Si le moteur refuse de démarrer, coupez le contact et attendez 30 secondes avant d'actionner de nouveau le démarreur.

N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. Un fluide de ce type peut causer des dommages immédiats au moteur par explosion et entraîner des blessures.

S'il est difficile de démarrer le moteur par temps froid avec de l'éthanol E_{85} et que ni une autre marque d'éthanol E_{85} ni un chauffe-moteur ne sont disponibles, l'ajout de carburant sans plomb dans votre réservoir améliorera la qualité des démarrages par temps froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'éthanol E_{85}, du carburant sans plomb ou tout mélange des deux.

Consultez la section *Choix du carburant approprié* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'éthanol.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous avez suivi les instructions qui précèdent (véhicules à carburant mixte seulement)

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur du tiers à la moitié de la distance qui la sépare du plancher et maintenez-la enfoncée, puis démarrez le moteur.

2. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement la pédale d'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez l'étape 1.

Précautions contre les gaz d'échappement

Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Information importante concernant la ventilation

Si vous laissez le moteur tourner au ralenti alors que votre véhicule est arrêté pendant une longue période de temps, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po) ou réglez les commandes de chauffage et de climatisation de façon à laisser pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et permet une action plus rapide du système de chauffage et de dégivrage. Si votre véhicule est équipé d'un tel équipement, il se compose d'un élément chauffant logé dans le bloc-cylindres du moteur et d'un faisceau de câblage permettant à l'utilisateur de le raccorder à une source d'alimentation de 120V c.a. (secteur) dont le circuit comporte une mise à la terre. Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Dans le cas des véhicules à carburant mixte qui utilisent de l'éthanol de qualité E_{85}, utilisez un chauffe-moteur si la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F).

Consultez la section *Démarrage par temps froid* ci-dessus, dans le présent chapitre, pour de plus amples renseignements sur le démarrage avec de l'éthanol.

AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de décharges électriques, ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches.

Avant d'utiliser le chauffe-moteur, observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Pour votre sécurité, utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur certifiée UL ou CSA. Utilisez uniquement une rallonge électrique pour usage extérieur portant la mention « Approuvée pour usage extérieur ». N'utilisez jamais une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir un choc électrique ou de provoquer un incendie.

- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 ou supérieur.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges. Utilisez plutôt une rallonge dont la longueur vous permet d'atteindre facilement le cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous d'utiliser une rallonge en bon état, qui n'a pas été réparée ni épissée. Rangez votre rallonge à l'intérieur, à une température supérieure à 0 °C (32 °F). Une rallonge sans cesse exposée aux éléments se détériore graduellement.
- Pour réduire les risques de chocs électriques, ne branchez pas votre chauffe-moteur à un circuit électrique sans mise à la terre, ou avec un adaptateur à deux broches. Avant d'utiliser votre chauffe-moteur, assurez-vous qu'il est en bon état, et vérifiez particulièrement son cordon de raccordement.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est bien au sec, à l'abri de l'eau, de façon à éviter l'éventualité d'un choc électrique ou d'un incendie.
- Assurez-vous également que votre espace de stationnement est propre et exempt de toutes matières combustibles, telles que des produits pétroliers, de la poussière excessive, des chiffons, des papiers, etc.
- Vérifiez la solidité et l'intégrité des raccordements entre le chauffe-moteur, le cordon de raccordement et la rallonge. Un mauvais raccordement peut faire surchauffer le cordon et provoquer un choc électrique ou un incendie. Lorsque votre chauffe-moteur fonctionne depuis une trentaine de minutes, vérifiez tous les points de raccordement et assurez-vous de l'absence de points chauds.
- Enfin, faites vérifier votre chauffe-moteur lors d'une mise au point avant la saison hivernale pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Utilisation du chauffe-moteur :

Les broches doivent être propres et exemptes d'humidité. Si vous devez les nettoyer, utilisez un chiffon sec.

Selon le type de chauffe-moteur installé en usine dont est doté votre véhicule, sa consommation être entre 400 watts et 1 000 watts à l'heure. Votre chauffe-moteur d'origine ne comporte pas de fonction thermostatique. Toutefois, la température maximale du liquide de refroidissement est atteinte dans un délai d'environ trois heures. À cet effet, il est inutile d'utiliser un chauffe-moteur pendant plus de trois heures, car toute utilisation excédentaire se traduit par un gaspillage d'électricité.

Avant de prendre la route, n'oubliez pas de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.

FREINS

Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de l'information relative à ce témoin.

Système de freins antiblocages aux quatre roues (ABS)

Votre véhicule est équipé d'un système de freins antiblocages. Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins. Lorsque les freins antiblocages sont sollicités, le moteur de pompe des freins antiblocages émet un certain bruit et l'on ressent des pulsations dans la pédale de frein. La course de la pédale de frein peut soudainement s'allonger lorsque le système de freins antiblocages n'est plus sollicité et que le fonctionnement des freins revient à la normale. Ce sont là des caractéristiques normales et il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Méthode de freinage avec freins antiblocages (ABS)

Lorsqu'un freinage brusque est nécessaire, appliquez de façon continue sur la pédale de freins. Ne pompez pas la pédale de freins car cela réduira l'efficacité du système de freins antiblocages (ABS) et augmentera la distance de freinage de votre véhicule. Les freins antiblocages entrent immédiatement en fonction vous permettant de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Veuillez toutefois noter que le freinage antiblocages ne réduit pas la distance de freinage.

Témoin de défaillance du freinage antiblocages

Le témoin du freinage antiblocages s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position II (contact). Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocages ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Même si le système de freins antiblocages est hors fonction, vous pouvez utiliser le freinage standard. Si le témoin de frein s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer votre circuit de freinage.

Frein de stationnement

Pour serrer le frein de stationnement (1), enfoncez complètement la pédale de frein.

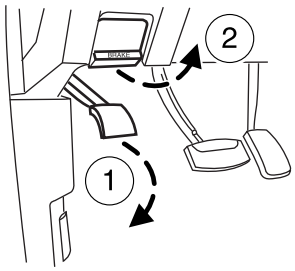

Le témoin de frein s'allumera et demeurera allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour le desserrer, tirez le levier (2).

AVERTISSEMENT : Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur est bien verrouillé à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).

Mode forcé de freinage

Ce véhicule est équipé d'un mode forcé de freinage. Dans un cas d'accélérateur coincé, il suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si ce genre de situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement; assurez-vous ensuite que la pédale d'accélérateur n'indique aucune interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire le plus près.

DISPOSITIF ANTILACET ADVANCETRAC^{MD} AVEC COMMANDE DE STABILITÉ ANTIRETOURNEMENT RSC^{MD}

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} offre les fonctions d'amélioration de la stabilité dynamique du véhicule suivantes dans certaines situations de conduite :

- Le système antipatinage (TCS), qui limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.
- Commande électronique de stabilité (ESC), qui aide à contrôler le dérapage et la dérive du véhicule.
- Le système de commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}), qui contribue à prévenir le capotage du véhicule.

AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} indique que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est activé, RALENTISSEZ.

AVERTISSEMENT : Si une anomalie du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est détectée, le témoin de commande de stabilité s'allume en continu. Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} peut être désactivé manuellement en appuyant sur le bouton de désactivation de la commande de stabilité situé au centre du tableau de bord. Lorsque le dispositif est désactivé, le témoin de désactivation de la commande de stabilité s'allume. Si le témoin de commande de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} est automatiquement activé chaque fois que vous faites démarrer le moteur. Toutes les fonctions du dispositif AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} (TCS, ESC et RSC^{MD}) sont activées et le système surveille le comportement du véhicule dès le démarrage du moteur. Toutefois, le dispositif n'intervient que si la situation de conduite l'exige.

Le système AdvanceTrac^{MD} comprend un bouton de mise hors fonction du système de stabilité RSC^{MD} au centre du tableau de bord.

Il y a deux voyants de commande de stabilité dans le groupe d'instruments. Le témoin de commande de stabilité dans le tableau de bord clignote lors de certaines situations de conduite qui déclenchent le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}. Si le témoin de commande de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé.

Nota : Si le système ne peut pas être éteint, consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

Durant le processus normal d'autovérification du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, un léger mouvement

de la pédale de frein pourrait être ressenti, ainsi qu'un bruit de ronronnement ou de grincement juste après le démarrage et au moment de prendre la route.

Lorsque la situation exige l'intervention du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, vous pourriez remarquer les choses suivantes :

- Une légère décélération du véhicule.
- Le clignotement du témoin de commande de stabilité.
- Une vibration de la pédale de frein.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage. Il se peut que vous entendiez aussi un bruit de déplacement d'air provenant du dessous du tableau de bord.
- La pédale de frein pourrait sembler plus ferme qu'à l'habitude.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en maintenant une bonne adhérence sur les routes glissantes ou en pente, et en détectant et en contrôlant le patinage des roues.

Le système utilise deux stratégies pour contrôler le patinage excessif des roues, soit l'antipatinage moteur et l'antipatinage au freinage. Ceux-ci peuvent agir séparément ou conjointement. L'antipatinage moteur permet de limiter le patinage des roues motrices par une réduction momentanée du couple moteur. L'antipatinage au freinage permet de limiter le patinage d'une simple roue en freinant momentanément la roue qui patine. L'efficacité du système antipatinage est plus marquée lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système antipatinage moteur ou antipatinage au freinage intervient.

Si le système antipatinage est trop souvent activé dans une courte période, la fonction de freinage du système se désactive temporairement pour laisser les freins refroidir. En pareil cas, le système antipatinage n'utilise que la réduction ou le transfert de couple du moteur pour empêcher le patinage excessif des roues. Le fonctionnement normal du système reprend dès que les freins ont refroidi. Les freins antiblocage, la commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} et la commande électronique de stabilité (ESC) ne sont pas compromis par cette situation et continuent à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement des freins.

Les systèmes antipatinage moteur et antipatinage au freinage peuvent être désactivés dans certaines situations. Mais la fonction d'antipatinage au freinage de patinage d'une simple roue est toujours activée. Consultez la section *Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}* ci-après.

Système de commande électronique de stabilité (ESC)

Le système de commande électronique de stabilité (ESC) peut améliorer la stabilité directionnelle de votre véhicule en cas de manœuvre extrême, par exemple, lors d'un virage brusque ou pour éviter un obstacle sur la route. Le système de commande électronique de stabilité peut appliquer les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, réduire le couple du moteur si le système détecte une condition de dérapage ou de dérive imminente.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système de commande électronique de stabilité intervient.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande électronique de stabilité comprennent, sans s'y limiter :

- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- la conduite sur une plaque de glace ou sur des chaussées glissantes;
- le changement de voie sur une route enneigée;
- le passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée, ou vice-versa;
- le passage d'une route d'asphalte à une route de gravier, ou vice-versa.
- la prise d'un virage avec une remorque très chargée (consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*).

Le système de commande électronique de stabilité peut être désactivé dans certaines situations. Consultez la section *Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}* ci-après.

Commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD})

La commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD}) peut contribuer à conserver la stabilité du véhicule en cas de manœuvres extrêmes. La commande de stabilité RSC^{MD} détecte les mouvements de roulis et le taux de variation d'amplitude et serre les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Le témoin de commande de stabilité au tableau de bord clignote lorsque la commande de stabilité antiretournement Roll Stability Control^{MC} (RSC^{MD}) est activée.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande de stabilité antiretournement Roll Stability Control^{MC} comprennent, sans s'y limiter :

- les changements de voie subits;
- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle.

Le système de commande de stabilité antiretournement Roll Stability Control^{MC} peut être désactivé dans certaines situations. Consultez la section *Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}* ci-après.

Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD}

Si le véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, et que la puissance du moteur semble diminuer, il peut être utile de désactiver le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} pour laisser les roues patiner. Cela a pour effet de retrouver la pleine puissance du moteur et de profiter d'un meilleur élan pour franchir l'obstacle.

Pour désactiver certaines fonctions du dispositif AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, appuyez sur le bouton de commande de stabilité. Vous pouvez rétablir toutes les fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD} en enfonçant de nouveau le bouton ou en coupant le contact et en redémarrant le moteur.

Si vous désactivez le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}, le témoin de désactivation de commande de stabilité s'allume en continu. Appuyez de nouveau sur le bouton de commande de stabilité pour éteindre le témoin de désactivation de commande de stabilité.

En marche arrière (R), les freins antiblocage, ainsi que les fonctions d'antipatinage moteur et d'antipatinage au freinage demeurent fonctionnels, exception faite des dispositifs ESC et RSC^{MD} qui se désactivent.

Fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] avec commande de stabilité RSC[MD]				
Fonctions du bouton	**Témoin de désactivation de la commande de stabilité**	**Commande de stabilité RSC[MD]**	**Commande électronique de stabilité**	**Système antipatinage**
Valeur par défaut à la mise en fonction	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé en permanence	Activé	Activé[1]	Désactivé[1]
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes à une vitesse du véhicule inférieure à 56 km/h (35 mi/h)	Clignote, puis demeure allumé en permanence[2]	Désactivé	Désactivé	Désactivé[4]
Vitesse du véhicule supérieure à 56 km/h (35 mi/h) après que le bouton soit maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes	Allumé en permanence	Activé	Activé[1]	Désactivé[1]

Fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité RSC^{MD}				
Fonctions du bouton	**Témoin de dé-sactivation de la com-mande de stabilité**	**Commande de stabilité RSC^{MD}**	**Com-mande électroni-que de stabilité**	**Système antipati-nage**
Bouton en-foncé de nou-veau après la désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Boîte de trans-fert en mode 4 roues motri-ces gamme basse ver-rouillé[3]	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé[4]

[1]Le système antipatinage pourrait être activé mais les seuils d'entrée seront plus élevés comparativement au système pleine puissance. Les seuils d'entrée de la commande électronique de stabilité sont plus élevés comparativement au système pleine puissance.

[2]Le témoin se met à clignoter pendant trois secondes après le passage à cet état (appui et maintien du bouton).

[3]L'interrupteur n'est pas enfoncé. Le témoin de commande de stabilité s'allume lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse verrouillé de la boîte de transfert est sélectionné.

[4]Les fonctions d'antipatinage moteur et d'antipatinage au freinage de patinage des deux roues sont désactivées. La fonction d'antipatinage de rotation d'une simple roue est toujours activée.

Dispositif antilouvoiement de remorque

Votre véhicule est équipé d'un dispositif antilouvoiement de remorque. Si votre véhicule est pourvu d'un équipement de remorquage adéquat, le dispositif antilouvoiement de remorque utilise le dispositif AdvanceTrac^{MD} avec commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} du véhicule pour détecter et tenter de limiter le louvoiement de la remorque en freinant chaque roue individuellement et, au besoin, en réduisant le couple moteur.

AVERTISSEMENT : Le dispositif antilouvoiement ne peut empêcher le roulis de la remorque, mais il peut l'atténuer une fois qu'il se produit. S'il y a du roulis, il est probable que la remorque est mal chargée selon son poids sur le timon ou que la vitesse du véhicule ou de la remorque est trop élevée. Rangez-vous en un endroit sécuritaire pour vérifier la répartition de la charge de la remorque et le poids du timon, et réduisez la vitesse à un niveau sécuritaire lorsque vous reprenez le remorquage. En cas de roulis, RALENTISSEZ. **Nota :** Lorsque le dispositif antilouvoiement de remorque est activé, le régulateur de vitesse est désactivé.

Le témoin de commande de stabilité clignote momentanément au tableau de bord lorsque le dispositif antilouvoiement intervient. L'afficheur multimessage du tableau de bord affichera aussi le message **REMORQUE INSTABLE RÉDUIRE VITESSE**. Dans certains cas, lorsqu'un roulis est détecté, cela indique que la vitesse du véhicule est trop élevée et qu'elle est supérieure à un niveau auquel le roulis de la remorque ne s'intensifiera pas continuellement. Le dispositif antilouvoiement peut alors s'activer de façon continue et réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Nota : Le dispositif antilouvoiement de remorque est activé uniquement lorsque la vitesse dépasse 50 km/h (31 mi/h).

Désactivation du dispositif antilouvoiement

Vous pouvez désactiver le dispositif antilouvoiement peu importe le cycle d'allumage. Consultez la section Dispositif antilouvoiement de remorque sous *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*. À noter que peu importe l'état d'activation choisi, le dispositif antilouvoiement de remorque sera réactivé à chaque nouveau cycle d'allumage.

AVERTISSEMENT : La désactivation du dispositif antilouvoiement accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de blessures graves ou mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en ce qui concerne le remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et assurer une conduite sécuritaire.

DIRECTION

Moteurs 3.7L, 5.0L et EcoBoost^{MC} 3.5L :

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. Dans des conditions d'utilisation extrêmes, l'effort nécessaire pour diriger le véhicule pourra augmenter. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe et des dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

Le système de direction assistée électrique (EPS) effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système EPS pour en assurer le bon fonctionnement. Lorsqu'une erreur de système est détectée, un des messages suivants apparaît à l'afficheur multimessage : VÉRIFIER LA DIRECTION ASSISTÉE, VÉRIFIER LA DIRECTION ASSISTÉE IMMÉDIATEMENT ou ANOMALIE DE LA DIRECTION ASSISTÉE, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Commandes du conducteur* pour plus d'information.

AVERTISSEMENT : Le système de direction assistée à commande électrique (EPS) effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système EPS pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, le message ANOMALIE DE LA DIRECTION ASSISTÉE apparaît à l'afficheur multimessage. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur et en surveillant l'afficheur multimessage pour ANOMALIE DE LA DIRECTION ASSISTÉE. Si le message persiste, ou qu'il revient lors de la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour une vérification immédiate. Lorsque ce message est affiché, la direction assistée est désactivée, rendant du même coup le véhicule plus difficile à diriger.

AVERTISSEMENT : Si le message VÉRIFIER LA DIRECTION ASSISTÉE apparaît à l'afficheur multimessage, le système de direction assistée à commande électrique (EPS) a détecté un problème de fonctionnement du système. Lorsque le contact est mis de nouveau, le message VÉRIFIER LA DIRECTION ASSISTÉE IMMÉDIATEMENT s'affiche alors que la direction assistée est désactivée jusqu'à ce que le système de direction assistée soit réparé. Faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire le plus près de chez-vous.

Moteur 6.2L : Votre véhicule est équipé d'un système de direction hydraulique.

Pour prévenir les dommages à la direction assistée, ne maintenez jamais le volant en position de braquage maximal (contre la butée) pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne. En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée est bas (en-dessous du repère MIN du réservoir).
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si ce bruit est excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de vous adresser à votre concessionnaire autorisé.
- Un effort important ou changeant au volant peut être causé par un niveau de liquide insuffisant dans le réservoir de la pompe de direction assistée. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de la pompe de direction assistée, ce qui pourrait occasionner une fuite au réservoir.

Tous les moteurs

Si le volant tourne par lui-même ou est tiré par le système de direction assistée à commande électrique ou le système de direction hydraulique, vérifiez :

- un pneu mal gonflé;
- une usure inégale des pneus;
- des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- des éléments de la direction desserrés ou usés;
- un alignement inadéquat de la direction;

un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

PONT À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière de série. Ce type de pont peut être légèrement bruyant ou transmettre certaines vibrations en virages serrés à faible vitesse. Ce phénomène est normal et n'indique pas une défectuosité du pont.

Pont à différentiel à blocage électronique (selon l'équipement)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante ou hors route, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans les conditions normales de conduite, le pont arrière fonctionne comme un pont standard. Le différentiel pour être bloqué ou débloqué par le conducteur du véhicule. Consultez la section *Conduite en mode 4 roues motrices (4x4)* du présent chapitre pour obtenir plus de détails sur la fonction et l'utilisation du différentiel à blocage électronique. Lorsque le différentiel du pont arrière n'est pas bloqué, ce dernier fonctionne comme un pont standard. Lorsque le différentiel est bloqué, il empêche les roues arrière de tourner à des vitesses différentes en virage. L'utilisation du différentiel à blocage électronique n'est pas recommandée sur une surface offrant une bonne traction comme une chaussée sèche. L'utilisation du différentiel dans ce cas entraînera un comportement routier anormal en virage et une usure excessive des pneus.

PRÉPARATION À LA CONDUITE

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Les véhicules utilitaires et les camionnettes sont dotés de pneus plus larges et leur garde au sol est plus élevée, ce qui produit un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme.

AVERTISSEMENT : Le comportement des véhicules utilitaires ou des camionnettes, dont le centre de gravité est plus élevé, diffère de celui des véhicules à centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont **pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

AVERTISSEMENT : Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Ne surchargez pas votre véhicule et faites preuve d'une grande prudence lorsque le véhicule est lourdement chargé : conduisez à vitesse réduite, évitez toute manœuvre de direction brusque et prévoyez une plus longue distance de freinage. La surcharge ou le chargement incorrect du véhicule peut nuire à sa tenue de route et se traduire par une perte de maîtrise ou un capotage.

INTERVERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR – LEVIER SUR COLONNE

Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier sélecteur qui empêche de déplacer le levier hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Si le fusible n'est pas grillé, observez la procédure suivante :

Nota : La procédure suivante est plus facile à exécuter lorsque la colonne de direction est réglée à sa position la plus élevée. Consultez la section *Volant réglable* du chapitre *Commandes du conducteur*.

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position ARRÊT, puis retirez-la.

2. Déplacez le soufflet du levier de vitesse en pressant sur les côtés et remontez-le sur le levier.

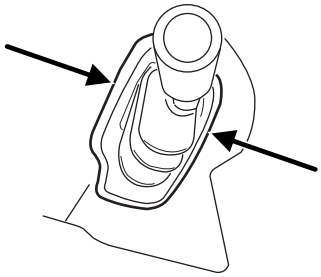

3. Tournez le volant d'un demi-tour pour accéder aux fentes de chaque côté de celui-ci.

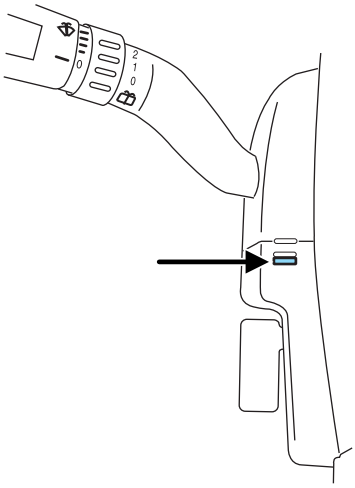

4. Insérez un tournevis à lame plate dans chaque fente pour dégrafer l'enveloppe de la colonne de direction. Faites pivoter la colonne vers le haut sur ses charnières et tirez vers l'arrière pour retirer l'enveloppe de ces dernières.

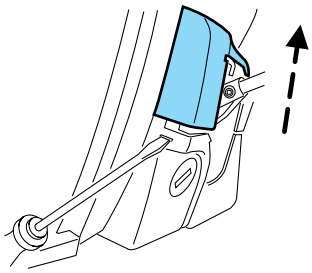

5. Lorsque le contacteur d'allumage est à la position de marche, tirez vers l'arrière le solénoïde d'interverrouillage du levier sélecteur situé sur le dessus de la colonne de direction à découvert et, simultanément, appuyez sur la pédale de frein et placez la boîte de vitesses en position N (point mort).

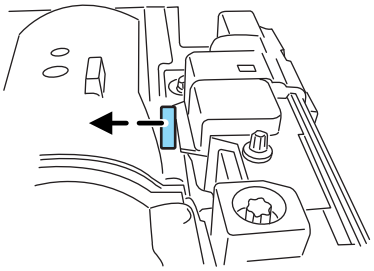

6. Réinstallez l'enveloppe de la colonne de direction, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Nota : Une fois le levier de vitesses en position N (point mort), il est plus facile de remettre l'enveloppe en place lorsque la colonne est à sa position d'inclinaison intermédiaire ou inférieure.

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Interverrouillage du levier sélecteur – levier au plancher

Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier sélecteur au frein qui empêche de désengager le levier sélecteur de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux de freinage fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position ARRÊT, puis retirez-la.

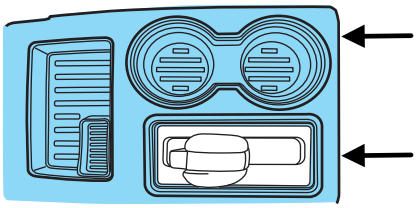

2. En commençant par l'arrière du panneau de garnissage, utilisez un tournevis (ou un outil similaire) pour soulever prudemment le panneau de garnissage des accessoires arrières et débranchez-le de la console pour exposer l'intérieur de la boîte de vitesses.

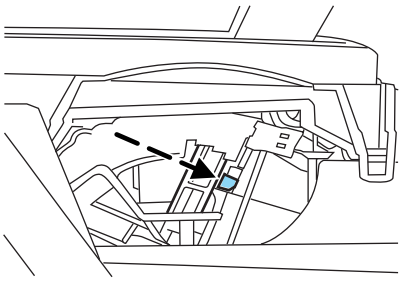

3. Repérez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur de vitesses sur le côté passager ce dernier.

4. Enfoncez la pédale de frein. L'utilisation d'un tournevis (ou l'outil similaire), maintenez le levier d'interverrouillage enfoncé tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) vers la position de point mort (N).

5. Installez le panneau de garnissage.

6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à six rapports

Ce véhicule est équipé d'une stratégie adaptative de passage des vitesses. Cette stratégie produit un rendement optimal de la boîte de vitesses et une qualité maximale de passage des vitesses. Lorsque le moteur est coupé, les données de passage des vitesses, qui comprennent les renseignements adaptatifs, sont automatiquement stockées dans le module de commande du groupe motopropulseur. Si la batterie est débranchée, les renseignements stockés lors du dernier passage de la clé en position ARRÊT sont récupérés. Ainsi, aucune donnée n'est perdue lors du retrait ou du débranchement de la batterie.

Stationnement (P)

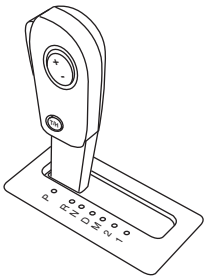

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein;
- faites démarrer le moteur;
- sélectionnez une position de gamme à l'aide du levier sélecteur; si votre véhicule est équipé d'un levier sélecteur au plancher, appuyez sur le bouton de déverrouillage situé à l'avant du levier lorsque vous sélectionnez la position de gamme.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier sélecteur et placez-le à la position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D) avec fonction de remorquage ou charge lourde désactivée

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

Marche avant (D) avec fonction de remorquage ou charge lourde activée

La fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses au moment de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE est activée.

La fonction REMORQUAGE-CHARGE LOURDE peut être activée en appuyant sur le contacteur de commande situé à l'extrémité du levier sélecteur (boîte de vitesses à levier sur colonne) ou sur le côté du levier sélecteur (boîte de vitesses à levier au plancher).

- Boîte de vitesses à levier sur colonne

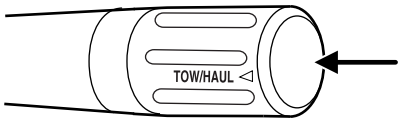

- Boîte de vitesses à levier au plancher

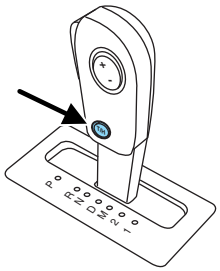

Le témoin REMORQUAGE CHARGE LOURDE s'allume au tableau de bord.

TOW
HAUL

La fonction REMORQUAGE CHARGE LOURDE impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction assure également un frein moteur pour tous les rapports de marche avant lorsque le levier sélecteur de la boîte de vitesses est à la position D (marche avant). Ce frein moteur ralentit le véhicule et offre au conducteur une meilleure maîtrise du véhicule lors de la conduite sur une pente descendante. Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir le véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

Pour désactiver la fonction REMORQUAGE CHARGE LOURDE et revenir en mode de conduite normale, appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier sélecteur. Le témoin lumineux REMORQUAGE CHARGE LOURDE s'éteint alors. La fonction de remorquage ou charge lourde se désactive également lorsque le contact est coupé.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas la fonction REMORQUAGE CHARGE LOURDE lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage du véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Troisième imposée (3) (levier sur colonne seulement)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3) seulement.

Ce rapport offre une meilleure adhérence sur chaussée glissante. Le passage en troisième (3e) permet de bénéficier du frein moteur.

Deuxième imposée (2e)

La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au deuxième rapport.

Utilisez la deuxième imposée (2e) pour démarrer sur chaussée glissante ou pour accroître le frein moteur en descente.

Première imposée (1re)

- La boîte de vitesses ne fonctionne qu'au premier rapport.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier sélecteur.
- Ne permet pas la rétrogradation en première (1) à vitesse élevée; permet la rétrogradation en première (1) à basse vitesse seulement.

Rétrogradations forcées

- Permises seulement au rapport D (marche avant).
- Enfoncez totalement l'accélérateur.
- Permet la sélection du rapport approprié sur la boîte de vitesses.

Utilisation du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique SelectShift Automatic^{MC}

Ce véhicule est équipé d'un levier sélecteur de boîte de vitesses automatique SelectShift Automatic^{MC} (SST). La boîte de vitesses automatique à double mode de sélection permet au conducteur de sélectionner les rapports supérieurs ou inférieurs sans débrayer. Elle comporte deux modes : le mode PRS (verrouillage et déverrouillage des rapports) et le mode M (sélection manuelle).

Sélection de gamme progressive

Lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant), appuyez sur le bouton – pour activer la sélection de gamme progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent au tableau de bord.

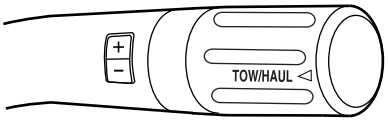

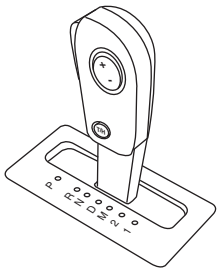

Tous les rapports disponibles sont indiqués avec le rapport actuel affiché. Appuyez de nouveau sur le bouton – pour verrouiller les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Exemple : appuyez deux fois sur le bouton – pour verrouiller les 6 et 5 rapports. Seulement les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton + pour déverrouiller les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs. Le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs s'effectuera automatiquement dans la plage de rapports que vous sélectionnez.

M (manuelle)

Lorsque le levier sélecteur est à la position M (sélection manuelle), le conducteur peut sélectionner les rapports supérieurs ou inférieurs. Vous passez ainsi en mode SelectShift^{MC} (SST). En déplaçant le levier sélecteur de la position D (marche avant) à la position M (sélection manuelle), vous pouvez maintenant choisir le rapport que vous désirez au moyen des boutons situés sur le levier sélecteur. Seulement le rapport actuel est affiché. Appuyez sur le bouton + ou sur le bouton – pour passer à un rapport supérieur ou pour rétrograder. Si vous appuyez sur le bouton – à une vitesse du véhicule qui entraînerait un régime excessif du moteur, le rapport sélectionné clignotera puis disparaîtra et la boîte de vitesses restera dans le rapport actuel.

Pour revenir à la position D (marche avant), déplacez le levier sélecteur de la position M à la position D.

La boîte de vitesses fonctionnera du premier au sixième rapport.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Montez les vitesses aux seuils indiqués dans le tableau suivant.

Passages à un rapport supérieur pendant l'accélération	
Changement de rapport de :	
1 – 2	24 km/h (15 mi/h)
2 – 3	40 km/h (25 mi/h)
3 – 4	64 km/h (40 mi/h)
4 – 5	72 km/h (45 mi/h)
5 – 6	80 km/h (50 mi/h)

Si le conducteur n'a pas rétrogradé assez tôt et que le régime du moteur risque de trop chuter ou que le moteur risque de caler, la boîte de vitesses automatique à double mode de sélection rétrograde automatiquement. La boîte de vitesses automatique à double mode de sélection peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais permet au conducteur de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de surrégime du moteur.

Par contre, la boîte de vitesses automatique à double mode de sélection ne passera pas automatiquement les rapports supérieurs malgré le danger de surrégime. Elle doit être manuellement déplacée en appuyant sur le bouton +.

Le moteur pourrait s'endommager s'il tourne en surrégime sans passer un rapport supérieur.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

SONAR DE RECUL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le sonar de recul déclenche un avertisseur qui alerte le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière, lorsque le levier de vitesse se trouve en position de marche arrière et que le véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h). Ce dispositif est inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans cette section. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (surtout ceux qui sont immobiles et de grande dimension) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Le mauvais temps peut avoir un effet sur le fonctionnement du sonar de recul, tel qu'un rendement réduit ou un déclenchement accidentel du système.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar de recul.

AVERTISSEMENT : Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.

AVERTISSEMENT : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

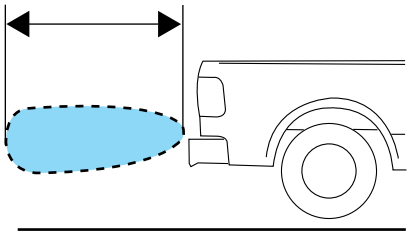

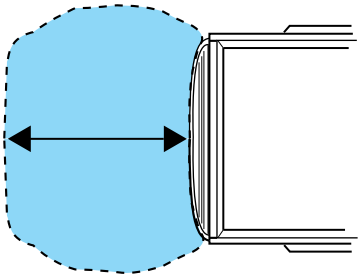

Le sonar de recul détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à deux mètres (six pieds) à partir du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs (consultez les illustrations pour connaître les distances de détection approximatives). L'alarme du sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar de recul retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 25 cm (10 po) du pare-chocs. Si le sonar de recul détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 25 cm (10 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

Le volume de la radio peut diminuer à une valeur déterminée lorsque le signal du sonar retentit. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Une réduction du rendement ou une augmentation des risques de fausse détection du sonar de recul peut survenir si le hayon n'est pas verrouillé en position relevée. Si le hayon est abaissé, le sonar de recul peut retentir de façon continue ou intermittente. Le sonar de recul peut aussi retentir si les objets dans la caisse du camion dépassent l'extrémité arrière de la caisse.

Le sonar de recul se met automatiquement en fonction lorsque le levier sélecteur se trouve en position R (marche arrière) et que le contact est établi. Une commande de l'afficheur multimessage permet au conducteur de désactiver le sonar de recul; consultez les sections *Afficheur multimessage et sonar de recul* dans le chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : Si le sonar de recul ne peut pas être désactivé, consultez la section *Caractéristiques limitées MyKey*^{MC} dans le chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une commande électronique de freins de remorque entièrement intégrée et qu'une remorque munie de freins électriques est reliée à votre véhicule, le sonal de recul est désactivé. Lorsque le véhicule est placé en marche arrière, l'option de sonar de recul désactivé peut être sélectionnée à l'afficheur multimessage. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la commande électronique de freins de remorque, consultez le chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

Veillez à ce que les capteurs du sonar de recul (situés sur le pare-chocs arrière ou sur son bouclier) ne soient pas obstrués par de la saleté, de la neige ou de la glace (ne nettoyez pas les capteurs avec des objets tranchants). Si les capteurs sont bloqués, la précision du sonar de recul sera compromise.

Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

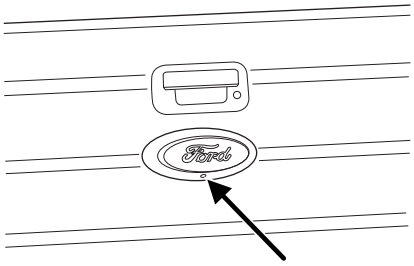

Le système de caméra de marche arrière situé sur le hayon présente une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule, qui s'affiche sur le rétroviseur intérieur ou sur l'écran tactile. Il aide le conducteur pendant la marche arrière ou les manœuvres de stationnement en marche arrière. Pour utiliser le système de caméra de marche arrière, placez la boîte de vitesses en position R (marche arrière). Une image s'affiche sur le rétroviseur intérieur ou sur l'écran tactile. La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule ou des conditions routières.

Le système de caméra de marche arrière comprend les fonctions suivantes pour aider le conducteur lors de la conduite en marche arrière.

Lignes de guidage fixes

Les lignes de guidage fixes aident le conducteur à reculer dans un espace de stationnement ou à s'aligner avec un objet derrière le véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un écran tactile : pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule est en marche arrière (R), sélectionnez Réglages à l'écran tactile. Les options des lignes de guidage fixes sont FIXES et DÉSACTIVÉE.

Si le véhicule est équipé d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord en option : pour activer ou désactiver cette fonction, sélectionnez les options suivantes à partir de l'afficheur multimessage du tableau de bord :

1. Réglages
2. Systèmes d'assistance au conducteur
3. Caméra de marche arrière
4. Lignes de guidage

Les options des lignes de guidage sont FIXES et DÉSACTIVÉES. Si le véhicule est équipé d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord de série, les lignes de guidage resteront toujours activées. Aucune option n'est disponible pour désactiver les lignes de guidage fixes.

Alerte visuelle de sonar de recul (selon l'équipement)

L'alerte visuelle de sonar de recul permet au conducteur de voir la zone qui déclenche l'alerte sonore. Les alertes visuelles sont en surbrillance rouges, jaunes ou vertes et apparaissent au-dessus de l'image vidéo lorsqu'un objet est détecté par le sonar de recul. L'alerte visuelle mettra en surbrillance l'objet le plus près détecté par le sonar de recul. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Si le véhicule est équipé d'un écran tactile : pour activer ou désactiver cette fonction lorsque le véhicule est en marche arrière (R), sélectionnez Réglages à l'écran tactile. Les options des alertes visuelles du sonar de recul sont ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE.

Si le véhicule est équipé d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord en option : pour activer ou désactiver cette fonction, sélectionnez les options suivantes à partir de l'afficheur multimessage du tableau de bord :

1. Réglages
2. Systèmes d'assistance au conducteur
3. Caméra de marche arrière
4. Alerte visuelle du sonar de recul

Les options des alertes visuelles du sonar de recul sont ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE. La fonction d'alerte visuelle de sonar de recul n'est pas disponible sur les véhicules munis d'un rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord de série.

Nota : Le système de sonar de recul n'est pas efficace lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

- (1) Pare-chocs arrière
- (2) Zone rouge
- (3) Zone jaune
- (4) Zone verte
- (5) Ligne de centre du véhicule

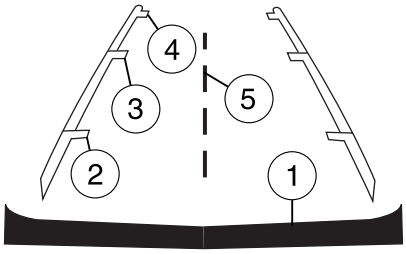

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge (2) sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte (4) sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte (4) aux zones jaune (3) ou rouge (2). Observez les rétroviseurs extérieur et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés.

Les fonctions de lignes de guidage fixes et d'alerte visuelle de sonar de recul sont disponibles uniquement lorsque le véhicule est en marche arrière (R).

Zoom manuel

La fonction de zoom manuel aide le conducteur à atteler une remorque en vue du remorquage. Elle permet au conducteur de faire un zoom manuel pour rapprocher un objet qui se trouve derrière le véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence.

Si le véhicule est équipé d'un écran tactile : pour activer ou désactiver la fonction de zoom manuel, effectuez les étapes suivantes :

1. Placez le véhicule en marche arrière (R).
2. Sélectionnez Zoom à l'écran tactile.

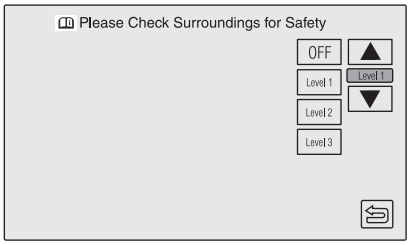

Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour régler manuellement les niveaux de zoom. Vous pouvez choisir entre les options HORS FONCTION, Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3. Le niveau sélectionné s'affiche entre les boutons (c.-à-d. Niveau 1). Lorsque le mode de zoom manuel est activé, l'option HORS FONCTION est toujours le point de départ du système.

Si le véhicule est équipé d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord en option : pour activer ou désactiver la fonction de zoom manuel, effectuez les étapes suivantes :

1. Placez le véhicule en marche arrière (R).

2. Un menu de sonar de recul s'affiche à l'écran. Sélectionnez l'option ACTIVÉ OU DÉSACTIVÉ au moyen des commandes du volant pour faire défiler les options vers le haut ou vers le bas, puis appuyez sur le bouton OK pour faire votre sélection. Une sélection doit être faite pour accéder au menu de zoom de la caméra.

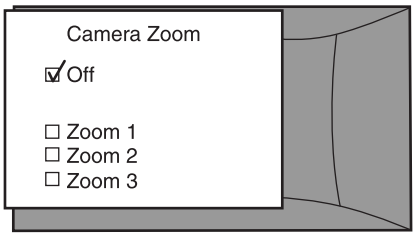

Appuyez sur les touches ▲ et ▼ du volant pour sélectionner une option de zoom. Vous pouvez choisir entre les options HORS FONCTION, Niveau 1, Niveau 2 et Niveau 3. Utilisez le bouton OK pour faire une sélection. Lorsque le mode de zoom manuel est activé, l'option HORS FONCTION est toujours le point de départ du système.

La fonction de zoom manuel n'est pas disponible sur les véhicules équipés d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord de série.

Lorsque le zoom manuel est activé, seulement la ligne centrale est affichée.

Temporisation de la caméra de marche arrière

Si le véhicule est équipé d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord en option : après avoir déplacé le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) à toute autre position, l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 8 km/h (5 mi/h).

Ceci se produit seulement si la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée. La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée par défaut. Pour activer ou désactiver cette fonction, sélectionnez les options suivantes à partir de l'afficheur multimessage du tableau de bord :

1. Réglages
2. Systèmes d'assistance au conducteur
3. Caméra de marche arrière
4. Temporisation de la caméra

Les options de temporisation de la caméra sont ACTIVÉE et DÉSACTIVÉE. Si le véhicule est équipé d'un écran de rétroviseur intérieur et d'un tableau de bord de série, la fonction de temporisation de la caméra demeure toujours activée. Aucune option n'est disponible pour désactiver la fonction de temporisation de la caméra.

Si le véhicule est équipé d'un écran tactile : après avoir déplacé le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) à toute position autre que la position P (stationnement), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 8 km/h (5 mi/h). Ceci se produit seulement si la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée, ou jusqu'à ce que vous appuyiez sur un des boutons de la radio.

La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée par défaut. Utilisez la fonction Réglages à l'écran tactile pour activer ou désactiver la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système de navigation.

Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés.

La lentille de la caméra de marche arrière se trouve sur le hayon. Gardez la lentille propre pour que l'image vidéo demeure claire et précise. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.

Nota : Si l'image du système de caméra de marche arrière n'est pas claire ou semble déformée, la caméra est peut-être couverte de gouttes d'eau, de neige, de boue ou d'une autre substance. Le cas échéant, nettoyez la lentille de la caméra avant d'utiliser le système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

AVERTISSEMENT : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Reculez aussi lentement que possible car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le système de caméra de marche arrière lorsque le hayon est ouvert. Si la partie arrière de votre véhicule subit une collision ou est endommagée, consultez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Lorsque la fonction de zoom manuel est activée (niveau 1, niveau 2 ou niveau 3), la zone entière derrière le véhicule n'est pas affichée. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Utilisation de nuit et dans les endroits sombres

De nuit ou dans les endroits sombres, le système de caméra de marche arrière se base sur l'éclairage des phares de recul pour produire une image. Les deux phares de recul doivent donc être fonctionnels pour obtenir une image claire dans l'obscurité. Si un des deux phares ne fonctionne pas, cessez d'utiliser le système de caméra de marche arrière, du moins dans l'obscurité, jusqu'à ce que les phares soient remplacés et fonctionnels.

Entretien

- Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.
- Si l'image n'est pas claire, vérifiez si la lentille est souillée par des saletés, de la boue, de la glace, de la neige, etc. Si l'image n'est toujours pas claire après le nettoyage, faites inspecter votre système par votre concessionnaire autorisé.

RÉTROVISEURS DE SURVEILLANCE DES POINTS MORTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les rétroviseurs grand angle logent un rétroviseur convexe au coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils ont pour fonction d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule. Ce véhicule est équipé d'une lentille grand angle sur le côté conducteur seulement. L'ajout de cette lentille grand angle sur le côté passager n'augmenterait pas le champ de vision de ce rétroviseur.

Conduite avec des rétroviseurs grand angle

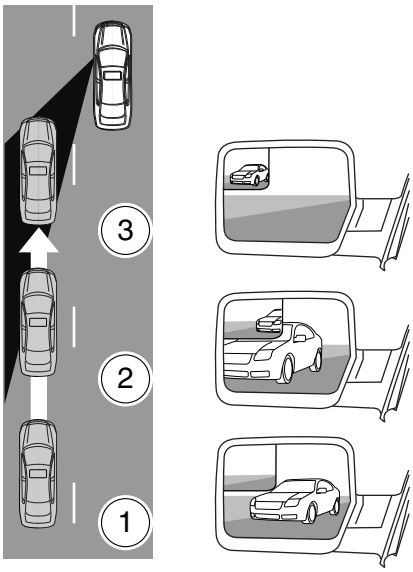

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis ensuite le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.

Lorsque le véhicule qui s'approche est à distance, son image est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur extérieur (1). Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image passe du rétroviseur extérieur au rétroviseur de surveillance des points morts (2). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le rétroviseur de surveillance des points morts, le véhicule devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (3).

AVERTISSEMENT : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

CONDUITE EN MODE 4 ROUES MOTRICES (4X4) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule se trouvent à la section **Préparatifs avant la conduite** du présent chapitre.

Le mode 4 roues motrices (4x4) répartit la puissance aux quatre roues du véhicule. Il ne devrait pas être utilisé sur une chaussée sèche puisque ceci pourrait endommager le rouage d'entraînement.

Si votre véhicule est équipé du système à quatre roues motrices avec boîte de transfert à sélection électronique et que vous sélectionnez le mode 4 roues motrices gamme basse à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h), le système à quatre roues motrices ne s'engagera pas. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section *Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices, gamme basse)* pour connaître son fonctionnement.

Témoins 4WD

Les témoins s'allument à l'emplacement des témoins reconfigurables dans l'afficheur multimessage dans les conditions suivantes. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*.

- **4X2** – S'allume momentanément lorsque le mode 2H est sélectionné avec le système 4 roues motrices avec boîte de transfert à commande électronique seulement.

4x2

- **Transmission intégrale** - S'allume lorsque le mode de transmission intégrale est sélectionné (véhicules équipés d'une transmission intégrale seulement).

AWD

- **4 roues motrices GAMME HAUTE** – S'allume lorsque le mode 4H est sélectionné.

4x4 HIGH

- **4 roues motrices GAMME BASSE** – S'allume lorsque le mode 4L est sélectionné.

- - S'allume lorsque le mode de différentiel autobloquant électronique est sélectionné (selon l'équipement).

- **VÉRIFICATION 4X4** - S'affiche lorsqu'une anomalie liée aux quatre roues motrices (4X4) survient.

Nota : Lorsqu'une anomalie du système à quatre roues motrices (4X4) se manifeste, le système demeure typiquement dans n'importe quel mode (4X4) déjà choisi avant que l'anomalie se produise. Le système ne passera pas en mode 4X2 par défaut en toutes circonstances. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Utilisation d'un système manuel 4 roues motrices (selon l'équipement)

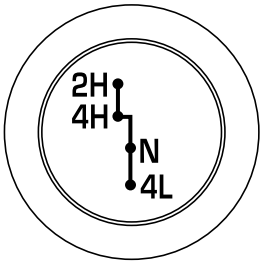

2H (2 roues motrices, gamme haute) – puissance fournie aux roues arrière seulement; utilisé pour la conduite sur route et autoroute. Ce mode offre un roulement en douceur et une économie de carburant accrue à haute vitesse.

4H (4 roues motrices, gamme haute) – utilisé pour obtenir une adhérence supplémentaire pour la conduite sur des chaussées enneigées ou glacées, ou pour la conduite hors route. Ce mode n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

N (point mort) – aucune puissance transmise aux roues avant ou arrière.

4L (4 roues motrices, gamme basse) – utilise une plus grande traction pour procurer une puissance maximale aux quatre roues à basse vitesse. Ce mode est conçu seulement pour les applications hors route telles que la conduite dans le sable, la descente ou la montée de pentes

raides ou la traction d'objets lourds. Le levier ne pourra être engagé à la position 4L (4 roues motrices, gamme basse) avant que la boîte de vitesses soit au point mort (N) et que le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h); il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section *Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices, gamme basse)* pour connaître son fonctionnement.

Embrayer de 2H (2 roues motrices, gamme haute) à 4H (mode 4 roues motrices de gamme haute)

- Déplacez le levier de la boîte de transfert entre les positions 2H (2 roues motrices gamme haute) et 4H (4 roues motrices gamme haute) à un arrêt ou à n'importe quelle vitesse de marche avant.

Nota : Une amélioration dans les délais d'engagement et de désengagement se produira si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur pendant le passage des vitesses.

Nota : N'exécutez pas cette opération si les roues arrière patinent.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices gamme basse)

1. Amenez la vitesse du véhicule à 5 km/h (3 mi/h) ou moins.
2. Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort).
3. Déplacez le sélecteur de la boîte de transfert en passant par le point mort (N) en allant directement à la position désirée.

- Si la boîte de transfert ne passe **pas** en mode 4L (4 roues motrices gamme basse), **ne forcez pas le levier.** Laissez le véhicule rouler au débrayé à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h), puis répétez les étapes 2 et 3.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme basse n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Nota : Pour un fonctionnement adéquat en mode 4 roues motrices gamme basse, assurez-vous de déplacer entièrement vers l'arrière le levier de la boîte de transfert en position 4L (4 roues motrices gamme basse) et que le témoin du mode 4 roue motrices gamme basse s'affiche à l'afficheur multimessage.

Nota : Les conditions idéales de passage au mode 4L (4 roues motrices gamme basse) surviennent lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses se trouve à la position N (point mort).

Utilisation de la position N (point mort)

Le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses et met le véhicule au point mort, quelle que soit la position du levier sélecteur. Le véhicule peut se déplacer vers l'avant ou vers l'arrière.

Cette position ne doit être utilisée que pendant le remorquage du véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort). Serrez toujours complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez le véhicule.

Boîte de transfert à commande électrique (selon l'équipement)

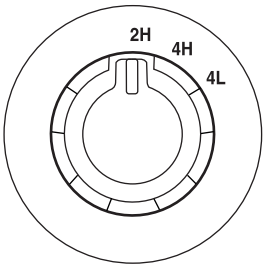

2H (2 roues motrices gamme haute) – pour la conduite normale sur route. Alimente les roues arrière seulement et doit être utilisé pour la conduite sur route et sur autoroute. Ce mode offre un roulement en douceur et une économie de carburant accrue à haute vitesse.

4H (4 roues motrices gamme haute) – utilisé pour obtenir une adhérence supplémentaire pour la conduite sur des chaussées enneigées ou glacées, ou pour la conduite hors route. **Ce mode n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.**

4L (4 roues motrices, gamme basse) – utilise une plus grande traction pour procurer une puissance maximale aux quatre roues à basse vitesse. Ce mode est conçu seulement pour les applications hors route telles que la conduite dans le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4L (4 roues motrices gamme basse) ne peut pas être engagé lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la section *Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices gamme basse)* pour connaître son fonctionnement.

Embrayer de 2H (2 roues motrices, gamme haute) à 4H (mode 4 roues motrices de gamme haute)

Déplacez le sélecteur des quatre roues motrices entre le mode 2H (2 roues motrices gamme haute) et le mode 4H (4 roues motrices gamme haute) à n'importe quel rapport de marche avant. L'afficheur multimessage affichera **PASSAGE EN MODE 4 ROUES MOTRICES EN COURS** lors du changement de gamme. « 4 roues motrices gamme haute » s'affichera dans l'afficheur multimessage si 4H est choisi et « 4X2 » s'affichera momentanément dans l'afficheur multimessage si 2H est sélectionné.

Le message **PASS RETARDÉ AVANCER VÉHICU** dans l'afficheur multimessage indique un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger le problème, placez la boîte de vitesses à un rapport de marche avant, puis faites avancer le véhicule d'environ 1,5 mètre (5 pi) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Nota : Une amélioration dans les délais d'engagement et de désengagement se produira si vous relâchez momentanément la pédale d'accélérateur pendant le passage des vitesses.

Nota : N'exécutez pas cette opération si les roues arrière patinent.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Passage et sortie du mode 4L (4 roues motrices gamme basse)

1. Amenez la vitesse du véhicule à 5 km/h (3 mi/h) ou moins.
2. Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort).
3. Placez le sélecteur de la boîte de transfert à la position désirée.

L'afficheur multimessage affichera **PASSAGE EN MODE 4 ROUES MOTRICES EN COURS** lors du changement de gamme. L'afficheur multimessage affichera ensuite le mode du système qui a été sélectionné. Si une des conditions de passage mentionnées ci-dessus n'est pas remplie, le passage n'aura pas lieu et l'afficheur multimessage affichera les directives à suivre par la conducteur pour exécuter les procédures de passage de modes appropriées.

Le message **CHANGEMENT DE VITESSE RETARDÉ, ALLER VERS L'AVANT** dans l'afficheur multimessage indique un blocage des engrenages de la boîte de transfert. Pour corriger le problème, placez la boîte de vitesse à un rapport de marche avant, faites avancer le véhicule d'environ 1,5 mètre (5 pi), puis replacez la boîte de vitesses au point mort pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de gamme.

Nota : Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de gamme ou entre en fonction.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme basse n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Utilisation de la transmission intégrale (selon l'équipement, Harley-Davidson^{MC} seulement)

Ce rouage d'entraînement comprend une boîte de transfert à commande électronique. Cette boîte de transfert interagit avec la route, surveillant et réglant continuellement la répartition du couple aux roues avant et arrière pour optimiser l'adhérence.

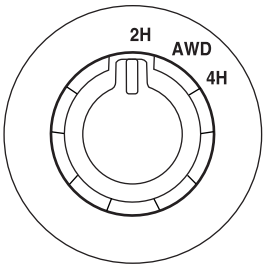

2H (2 roues motrices, gamme haute) – puissance fournie aux roues arrière seulement; utilisé pour la conduite sur route et autoroute. Ce mode offre un roulement en douceur et une économie de carburant accrue à haute vitesse. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4x2 » quand ce mode est choisi.

Transmission intégrale (4 roues motrices automatique) – la puissance est transmise aux quatre roues au besoin pour augmenter l'adhérence.

4H (4 roues motrices gamme haute) - ce mode est utilisé pour obtenir une adhérence supplémentaire pour la conduite sur des chaussées enneigées ou glacées, ou pour la conduite hors route. Cette position n'est pas recommandée sur la chaussée sèche. Elle est uniquement prévue pour les conditions hivernales ou hors route défavorables comme dans la neige profonde, sur la glace et dans le sable profond. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4x4 » quand ce mode est sélectionné.

Nota : N'utilisez pas le mode 4H (4 roues motrices gamme haute) sur des chaussées dures et sèches. Dans une telle situation, ces modes engendrent un bruit excessif, augmente l'usure des pneus, et les organes de transmission risquent de s'endommager. Le mode 4H (4 roues motrices gamme haute) ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non pavées. L'utilisation du mode 4H (4 roues motrices gamme haute) sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple un bruit de cognement occasionnel, mais les organes de transmission ne risquent pas de s'endommager.

Passage entre le mode 2H (2 roues motrices gamme haute) et le mode de transmission intégrale (automatique) ou 4H (4 roues motrices gamme haute)

Déplacez la commande de la position 2H à la position de transmission intégrale ou 4H à un arrêt ou pendant la conduite à n'importe quel rapport de marche avant. L'afficheur multimessage pourrait afficher PASSAGE EN MODE 4 ROUES MOTRICES EN COURS lors du changement de gamme. L'afficheur multimessage affichera alors « TRANSMISSION INTÉGRALE » si le mode de transmission intégrale a été sélectionné ou « 4 roues motrices gamme haute » si le mode 4H (4 roues motrices gamme haute) a été sélectionné. L'afficheur multimessage affichera momentanément « 4X2 » si 2H a été sélectionné.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Passage entre le mode de transmission intégrale (automatique) et le mode 4H (4 roues motrices gamme haute)

Déplacez le sélecteur de la position AWD (transmission intégrale) à la position 4H (4 roues motrices gamme haute) à l'arrêt ou à toute autre vitesse. L'afficheur multimessage affichera « TRANSMISSION INTÉGRALE » si le mode de transmission intégrale a été sélectionné et « 4 roues motrices gamme haute » si le mode 4H (4 roues motrices gamme haute) a été sélectionné.

Nota : Le mode 4 roues motrices gamme haute n'est pas conçu pour être utilisé sur une chaussée sèche.

Différentiel à blocage électronique (selon l'équipement)

Le différentiel à blocage électronique est un organe logé dans le pont arrière, qui permet aux deux roues arrière de tourner à la même vitesse. Le différentiel à blocage électronique peut accroître la traction si jamais le véhicule s'enlise. Il est actionné, à la volée, par voie électronique par le conducteur. Il est conçu pour servir dans la boue, la roche, le sable ou

pour toute condition hors route nécessitant un maximum de traction. Il n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

Les conditions suivantes influent sur le différentiel à blocage électronique :

- Le sélecteur des quatre roues motrices doit être en mode 4H (4 roues motrices gamme haute) ou en mode 4L (4 roues motrices gamme basse).
- Le différentiel à blocage électronique ne s'engagera pas si le véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mi/h) en mode 4 roues motrices gamme haute ou à plus de 90 km/h (56 mi/h) en mode 4 roues motrices gamme basse.
- En mode 4H (4 roues motrices gamme haute), le différentiel à blocage électronique se désengagera à une vitesse supérieure à 40 km/h (25 mi/h) et se réengagera automatiquement à une vitesse inférieure à 30 km/h (20 mi/h).
- En mode 4L (4 roues motrices gamme basse), le différentiel à blocage électronique se désengagera à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mi/h) et se réengagera automatiquement à une vitesse inférieure à 90 km/h (56 mi/h).

Le différentiel à blocage électronique est conçu pour l'utilisation tout-terrain seulement et n'a pas été conçu pour l'utilisation sur chaussée sèche.

Mise en fonction du différentiel à blocage électronique

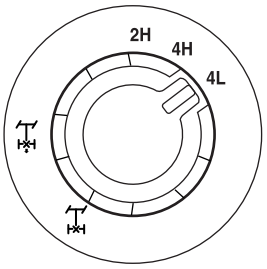

Le différentiel à blocage électronique peut être activé en tirant le bouton du sélecteur des quatre roues motrices vers vous pendant qu'il est en mode 4H (4 roues motrices gamme haute) ou en mode 4L (4 roues motrices gamme basse).

Une fois que le bouton est tiré, le voyant logé sur celui-ci clignote pendant environ deux secondes puis demeure allumé. Le témoin s'affichera aussi dans l'afficheur multimessage.

Une fois que le témoin sur la commande restes allumé et le témoin est affiché dans l'afficheur multimessage, les deux demi-arbres de roue arrière seront verrouillés ensemble pour fournir la traction supplémentaire nécessaire.

Si le témoin clignote pendant 10 secondes, puis s'éteint, et que le témoin dans l'afficheur multimessage s'éteint, une des situations suivantes est survenue :

- La vitesse du véhicule est élevée.
- La différence de vitesse entre les roues arrière gauche et droite est trop élevée pendant la tentative d'engagement du différentiel.
- Le système est défectueux et le message **VÉRIF. BLOCKAGE DIFFÉRENTIEL** apparaît à l'afficheur multimessage.

Nota : Si le différentiel à blocage électronique a de la difficulté à se désengager, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant dans le sens contraire pendant que vous roulez.

Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire

Les véhicules à 4 roues motrices sont conçus spécialement pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté. Ils comportent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Votre véhicule peut être équipé d'une longue jupe avant qui pourrait être endommagée (à cause de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Cette jupe peut être retirée en enlevant deux boulons.

Pour les véhicules équipés d'un moteur EcoBoost^{MC} 3.5L :

Votre véhicule est équipé d'un écran de boîte de vitesses de soubassement de carrosserie et de supports qui pourraient être endommagés (à cause de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Retirez l'écran en libérant les fixations à chaque coin de l'écran. Retirez ensuite les supports arrière de l'écran en enlevant les boulons fixant le support au cadre, ou faites effectuer ces travaux par votre concessionnaire autorisé.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Principes de base

- N'utilisez pas les modes 4 roues motrices sur les revêtements durs et secs. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Les modes 4 roues motrices ne sont prévus que pour des surfaces glissantes ou non pavées.
- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, tels que des balises réfléchissantes, et de subir des dommages mineurs au véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui peut entraîner la perte de maîtrise et le renversement du véhicule.

N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Si votre véhicule s'enlise

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Manœuvres d'urgence

- Dans une situation d'urgence inévitable où un virage brusque doit être effectué, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule, c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et à l'angle nécessaires afin d'éviter l'obstacle. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant,

d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices **ne sont pas** conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Stationnement

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. De ce fait, le véhicule peut se déplacer inopinément, même avec une boîte de vitesses automatique en position P (stationnement) ou une boîte de vitesses manuelle en prise. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position N (point mort). Serrez toujours complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez le véhicule.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Systèmes à quatre roues motrices

Un système à quatre roues motrices (lorsqu'un mode 4 roues motrices est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, cette boîte de transfert permet de choisir au besoin le mode 4 roues motrices. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des rapports dans le présent chapitre. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien et caractéristiques.* Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Caractéristiques normales

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 4x2 au mode 4x4 pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent de l'arbre de transmission avant, qui commence à tourner, et du blocage des moyeux à verrouillage automatique. Il s'agit d'une situation normale.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui immergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à 4 roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été immergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. **Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.** Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

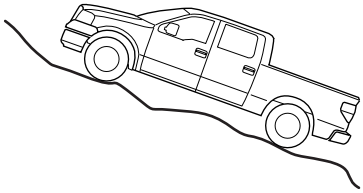

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. En cas de freinage brusque, les roues avant se bloquent et la direction devient de ce fait inopérante. Les roues

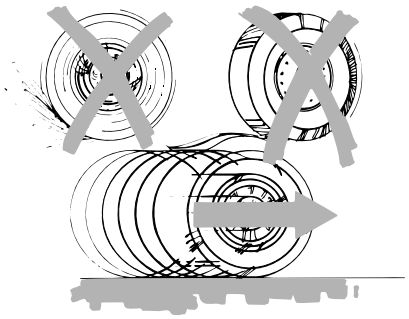

avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule. Le pompage des freins vous permettra de ralentir tout en gardant la maîtrise du véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez progressivement sur la pédale de frein. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à 4 roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Néanmoins, un véhicule à 4 roues motrices peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à 4 roues motrices ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à 2 roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. Dans des situations d'arrêt d'urgence, freinez de façon constante. Ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.

AVERTISSEMENT : Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes antidérapantes ou des câbles, il est impératif de conduire avec précautions. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques avec le volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Restriction du véhicule comme chasse-neige

AVERTISSEMENT : Ford ne recommande pas l'installation d'équipement de montage de chasse-neige sur les modèles F-150.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre le véhicule plus susceptible de se renverser en cas de perte de maîtrise. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires comme des supports d'échelles ou un bac de rangement sur le toit.

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé en service intense hors route.

CONDUITE DANS L'EAU

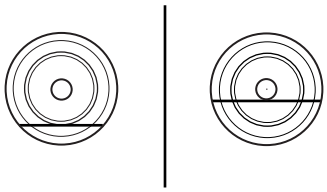

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer des dommages internes à celle-ci.**

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

SERVICE DE DÉPANNAGE

Comment faire appel au service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte Service de dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 l (2 gallons US) d'essence ou 18,9 l (5 gallons US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – disponible jusqu'à 30 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage – véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance excédant 56 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 $ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Les clients canadiens doivent consulter leur Livret de garantie ou visiter notre site Web à www.ford.ca pour obtenir des renseignements sur :

Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Aux États-Unis, cette carte se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire dans la boîte à gants. Au Canada, la carte se trouve dans le *Livret de garantie* situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford et Lincoln) doivent composer le 1 800 241-3673.

Les clients canadiens qui exigent l'aide du Service de dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus près à moins de 56 km (35 miles). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford ou Lincoln) doivent composer le 1 800 241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1-800-665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

COMMANDE DES FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord, près de la radio. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

Nota : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation a coupé le moteur de votre véhicule après une collision, procédez de la manière suivante pour le faire redémarrer :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position II (contact).

Il est possible que le moteur ne démarre qu'à la deuxième tentative.

AVERTISSEMENT : Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

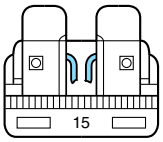

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Nota : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	-	-	-
3 A	Violet	Violet	-	-	-
4 A	Rose	Rose	-	-	-
5 A	Havane	Havane	-	-	-
7,5 A	Brun	Brun	-	-	-
10 A	Rouge	Rouge	-	-	-
15 A	Bleu	Bleu	-	-	-
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	-	Beige	Beige
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	-	-	Orange	Vert	Vert
50 A	-	-	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	-	-	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	-	-	Havane	-	Brun
80 A	-	-	Beige	Noir	Noir

Porte-fusibles de l’habitacle

Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord.

Pour accéder au porte-fusibles, retirez le panneau de garniture en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour réinstaller le panneau, alignez les languettes de ce dernier avec les fentes et poussez-le pour le fixer.

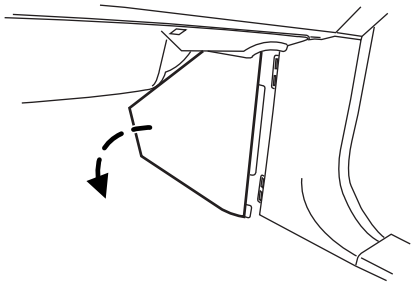

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, appuyez sur les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis retirez le couvercle.

Pour réinstaller le couvercle de la boîte à fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Tirez délicatement le couvercle pour vous assurer qu'il est bien logé.

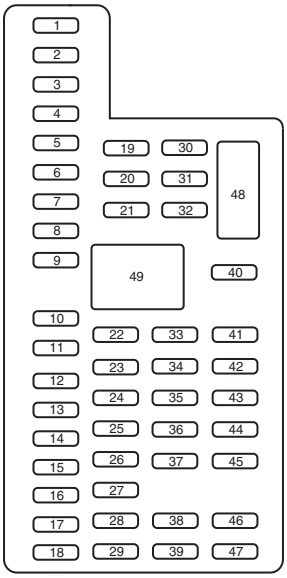

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	30 A	Glace avant du côté conducteur
2	15 A	SYNC[MD]
3	30 A	Glace avant du côté passager
4	10 A	Éclairage intérieur
5	20 A	Module des réglages mémorisés
6	5 A	Inutilisé (rechange)

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
7	7,5 A	Commutateur de rétroviseur à commande électrique, module de siège à réglage mémorisé
8	10 A	Inutilisé (rechange)
9	10 A	Écran de la radio, module GPS, écran de navigation
10	10 A	Relais contact-accessoires
11	10 A	Tableau de bord
12	15 A	Éclairage intérieur, lampes dirigées vers le sol, rétroéclairage, lampe d'aire de chargement
13	15 A	Clignotants ou feux de freinage droits
14	15 A	Clignotants ou feux de freinage gauches
15	15 A	Phares de recul, troisième feu stop
16	10 A	Feu de croisement droit
17	10 A	Feu de croisement gauche
18	10 A	Verrouillage du levier sélecteur, éclairage du clavier, réactivation du module de commande du groupe motopropulseur, système antidémarrage
19	20 A	Amplificateur audio
20	20 A	Verrouillage électrique des portes
21	10 A	Éclairage ambiant
22	20 A	Avertisseur sonore
23	15 A	Module de commande du volant
24	15 A	Prise de diagnostic, module de commande du volant

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
25	15 A	Inutilisé (rechange)
26	5 A	Module de radiofréquence
27	20 A	Inutilisé (rechange)
28	15 A	Commutateur d'allumage
29	20 A	Radio, navigation
30	15 A	Feux de position avant
31	5 A	Contacteur des feux de freinage – tableau de bord, contacteur des feux de freinage – moteur
32	15 A	Temporisation, accessoires – toit ouvrant, glaces à commande électrique, serrures, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique, compas
33	10 A	Sièges chauffants
34	10 A	Sonar de recul, commutateur 4 roues motrices, caméra d'aide au recul, indicateur hors route (Raptor SVT)
35	5 A	Commutateur du système de contrôle en descente (Raptor SVT)
36	10 A	Module de commande des dispositifs de protection, module du capteur de poids de l'occupant
37	10 A	Commande de freinage de remorque
38	10 A	Temporisation des accessoires – prise de courant de 110 V, radio (AM-FM)
39	15 A	Feux de route
40	10 A	Feux de position arrière

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
41	7,5 A	Témoin de désactivation de sac gonflable du passager, interrupteur pour l'aménagement (Raptor SVT)
42	5 A	Contacteur d'annulation de la surmultipliée
43	10 A	Inutilisé (rechange)
44	10 A	Inutilisé (rechange)
45	5 A	Inutilisé (rechange)
46	10 A	Module de chauffage-climatisation
47	15 A	Phares antibrouillard, clignotants sur rétroviseurs extérieurs
48	Disjoncteur 30 A	Glaces à commande électrique arrière, lunette arrière coulissante à commande électrique
49	Relais	Temporisation des accessoires

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

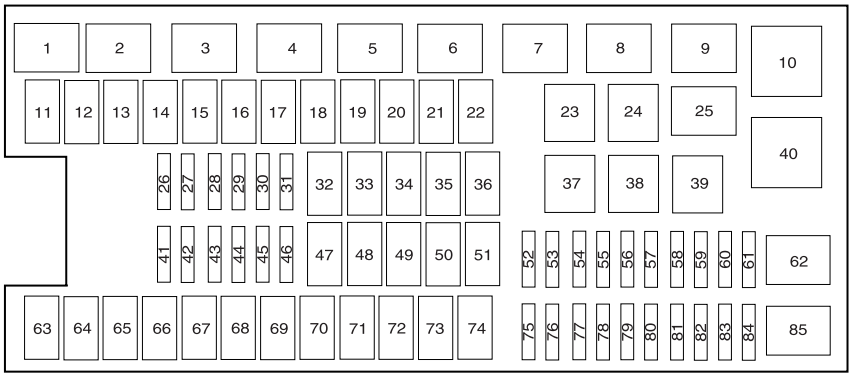

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	-	Relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteurs 3.7L, 5.0L et 6.2L)
2	-	Relais du démarreur
3	-	Relais du ventilateur
4	-	Relais de dégivreur de lunette arrière
5	-	Le relais du ventilateur électrique (grande vitesse)
6	-	Relais des feux de position de remorque
7	-	Relais contact-démarrage
8	-	Relais de la pompe d'alimentation
9	-	Relais de charge de batterie de remorque

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
10	-	Relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteur 3.5L)
11	30 A**	Moteurs des marchepieds à commande électrique
12	40 A**	Ventilateur électrique
	50 A**	Ventilateur électrique (moteur 6.2L avec l'ensemble de remorquage Max, Raptor SVT)
13	30 A**	Alimentation du relais de démarreur
14	30 A**	Siège à réglage électrique côté passager
15	40 A**	Ventilateur électrique
	50 A**	Ventilateur électrique (moteur 6.2L avec l'ensemble de remorquage Max, Raptor SVT)
16	-	Inutilisé
17	30 A**	Commande de freinage de remorque
18	30 A**	Pour aménagement 1 (Raptor SVT)
19	30 A**	Pour aménagement 2 (Raptor SVT)
20	20 A**	Module à quatre roues motrices (sélection électronique)
21	30 A**	Alimentation du relais de charge de la batterie de remorque
22	20 A**	Allume-cigares
23	-	Relais de l'embrayage du climatiseur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
24	-	Inutilisé
25	-	Relais de pompe à dépression (moteur 3.5L)
26	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – alimentation de mémoire d'anomalies, bobine de relais du module de commande du groupe motopropulseur, électrovanne de mise à l'air libre du filtre à charbon actif (moteurs 3.7L, 5.0L et 6.2L)
27	20 A*	Alimentation du relais de pompe d'alimentation
28	10 A*	Pour aménagement 4 (Raptor SVT)
29	10 A*	Électrovanne de débrayage de moyeux de roue (véhicules à quatre roues motrices)
30	10 A*	Embrayage du climatiseur
31	15 A*	Alimentation du relais de marche-démarrage
32	40 A**	Alimentation du relais de dégivreur de lunette arrière
33	40 A**	Prise de courant de 110 V c.a.
34	40 A**	Alimentation du relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteurs 3.7L, 5.0L et 6.2L)
	50 A**	Alimentation du relais du module de commande du groupe motopropulseur (moteur 3.5L)
35	-	Inutilisé

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
36	30 A**	Commande de stabilité antiretournement, système de freins antiblocage
37	-	Relais des clignotants et des feux de freinage gauches de remorque
38	-	Relais des clignotants et des feux de freinage droits de remorque
39	-	Relais des phares de recul de remorque
40	-	Relais du ventilateur électrique
41	-	Inutilisé
42	5 A*	Bobine de marche-démarrage
43	15 A*	Alimentation du relais des phares de recul de remorque
44	15 A*	Pour aménagement 3 (Raptor SVT)
45	10 A*	Capteur d'alternateur (sauf les moteurs 6.2L)
46	10 A*	Contacteur des feux de freinage
47	60 A**	Module de commande de stabilité, système de freins antiblocage
48	20 A**	Toit ouvrant transparent
49	30 A**	Essuie-glaces
50	-	Inutilisé
51	40 A**	Alimentation du relais du moteur de ventilateur
52	5 A*	Marche-démarrage – direction assistée à commande électronique, bobine de relais du ventilateur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
53	5 A*	Marche-démarrage – module de commande du groupe motopropulseur
54	5 A*	Marche-démarrage – module à quatre roues motrices, phares de recul, commande de stabilité antiretournement, système de freins antiblocage, bobine du relais de charge de batterie de remorque, bobine du relais de dégivreur de lunette arrière
55	-	Inutilisé
56	15 A*	Rétroviseurs chauffants
57	-	Inutilisé
58	-	Inutilisé
59	-	Inutilisé
60	-	Inutilisé
61	-	Inutilisé
62	-	Relais de moteur d'essuie-glace
63	25 A**	Ventilateur électrique
64	40 A**	Alimentation du relais de pompe à dépression (moteur 3.5L)
65	20 A**	Prise de courant auxiliaire (tableau de bord)
66	20 A**	Prise de courant auxiliaire (à l'intérieur de la console centrale)
67	20 A**	Alimentation du relais des feux de position de remorque
68	25 A**	Module à quatre roues motrices
69	30 A**	Sièges chauffants et rafraîchissants des passagers

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
70	-	Inutilisé
71	20 A**	Sièges chauffants arrière
72	20 A**	Prise de courant auxiliaire (arrière)
73	20 A**	Alimentation du relais des clignotants et des feux de freinage de remorque
74	30 A**	Siège à réglage électrique du conducteur/module de mémoire
75	15 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 1 (module de commande du groupe motopropulseur des moteurs 3.7L, 5.0L et 6.2L)
	25 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 1 (module de commande du groupe motopropulseur du moteur 3.5L)

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
76	20 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 2 (composants du groupe motopropulseur généraux, débitmètre d'air massique, sonde de température d'air d'admission) (moteurs 3.7L, 5.0L et 6.2L)
	20 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 2 (composants du groupe motopropulseur généraux, électrovanne de mise à l'air libre du filtre à charbon actif (moteur 3.5L)
77	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 3 (composants du groupe motopropulseur liés aux émissions, bobine des relais de ventilateur électrique)
78	15 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 4 – bobines d'allumage (moteurs 3.5L, 3.7L, 5.0L)
	20 A*	Module de commande du groupe motopropulseur – tension d'alimentation 4 – bobines d'allumage (moteur 6.2L)
79	5 A*	Capteur de pluie
80	-	Inutilisé
81	-	Inutilisé

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
82	-	Inutilisé
83	-	Inutilisé
84	-	Inutilisé
85	-	Relais du ventilateur électrique (basse vitesse)
* Fusible ordinaire ** Fusible à cartouche		

Boîtier de relais auxiliaire (Raptor SVT seulement)

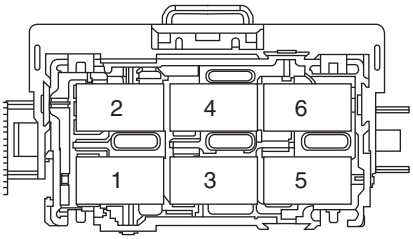

Le boîtier du relais est situé dans le coin arrière gauche du compartiment moteur.

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description
1	-	Relais 1 d'aménagement
2	-	Relais 2 d'aménagement
3	-	Relais pour aménagement 3
4	-	Relais pour aménagement 1
5	-	Inutilisé
6	-	Inutilisé

REMPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Nota : Si votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, le témoin du système s'allume lorsqu'une roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Si votre véhicule est muni d'un système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer un pneu à plat par un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs; consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* dans le chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette :** ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « PNEU ET JANTE POUR USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT ».

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux.

- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);

3. **Une roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette.**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut dégrader :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux.
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- La traction d'une remorque
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Arrêt et immobilisation sécuritaire du véhicule

1. Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement.

2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.

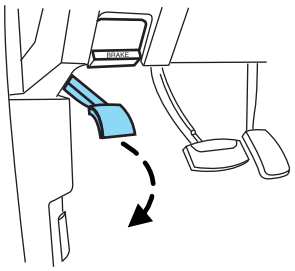

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours est située sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière. Le cric, le levier de manoeuvre du cric et la clé à goujon sont situés aux emplacements suivants :

Type de carrosserie	Emplacement
Cabine simple	fixés au plancher derrière/sous le siège du conducteur (pour un accès plus facile déplacez le siège du conducteur vers l'avant)
Cabine double	Attaché à une fixation au plancher sous le siège arrière, du côté du conducteur
SuperCrew	Dans un caisson en plastique dans le plancher sous le siège arrière

Pour retirer le cric sur les modèles à cabine simple et à cabine double :

Déposez l'écrou à oreilles et tournez la vis de cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour relâcher de la pression avant retirer le cric du support.

Pour déposer le cric sur les modèles SuperCrew :

1. Soulevez les deux coussins de siège arrière.

2. Déposez l'insert contenant l'entonnoir à carburant Easy Fuel^{MC} l'entonnoir du côté du chauffeur.

3. Déposez les deux petits écrous à oreilles sur le côté passager.

4. Glissez le caisson en plastique vers le côté du chauffeur et déposez-le.

Retrait de la roue de secours

1. Utilisez la clé de contact pour retirer le barillet du trou de visite du pare-chocs afin d'accéder au tube guide. Assemblez le levier de manœuvre du cric tel qu'illustré.

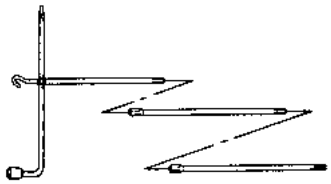

2. Insérez totalement le levier de manœuvre du cric dans l'orifice du pare-chocs et dans le tube guide, en passant par le trou de visite du pare-chocs arrière.

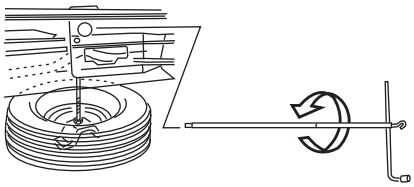

3. Tournez le levier de manœuvre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'abaisse au sol. La roue peut être glissée vers l'arrière et le câble est légèrement lâche.
4. Glissez l'élément de retenue dans le centre de la roue.

Méthode de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT : Pour favoriser l'immobilisation du véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle changée.

AVERTISSEMENT : Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

Consultez la feuille d'instructions (incluse avec le cric) pour obtenir des instructions détaillées à propos de la dépose et de la repose d'une roue.

1. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

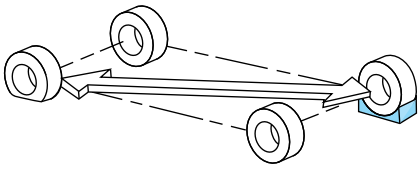

2. Sortez la roue de secours et le cric de leur rangement. **Nota :** le F-150 Raptor SVT inclut aussi une cale, une extension de selle et un boulon à oreilles.

3. Utilisez l'embout de la clé à goujon pour déposer n'importe quelle garniture de roue qui bloque les écrous de roue.

4. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

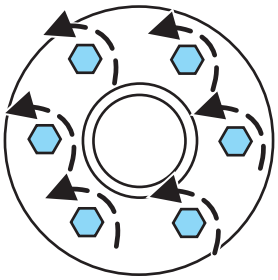

Nota : Pour le F-150 Raptor SVT, posez l'extension de selle sur le cric selon la consommation de cric et les instructions d'entreposage.

5. Placez le cric tel qu'illustré et tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit complètement soulevée.

AVERTISSEMENT : Lorsqu'une des roues arrière est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est à la position P (stationnement). Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule pendant le remplacement d'une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré et que la roue située en diagonale est bien bloquée. Si le cric glisse du véhicule, il y a risque de blessures graves.

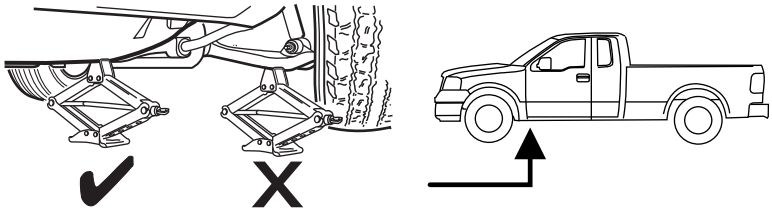

- Avant

Nota : Utilisez le longeron du cadre de châssis, et NON le bras de suspension, comme point de levage.

Nota : Pour le F-150 Raptor SVT, vous devez toujours utiliser l'extension de selle du cric.

- Arrière

Nota : Ne vous servez jamais du différentiel avant ou arrière comme point de levage.

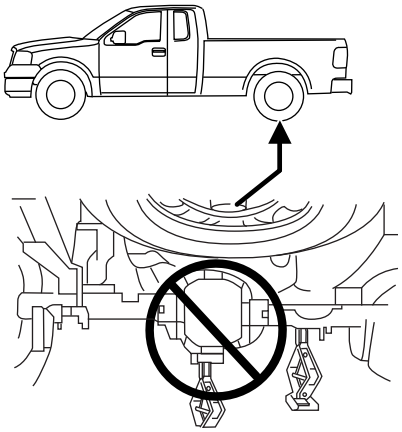

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric n'est destiné qu'au remplacement d'un pneu.

6. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

7. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

8. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

9. Retirez le cric et serrez fermement les écrous de roue dans l'ordre indiqué (consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* ci-dessous dans le présent chapitre pour connaître le couple de serrage des écrous de roue) :

- Roue à six écrous

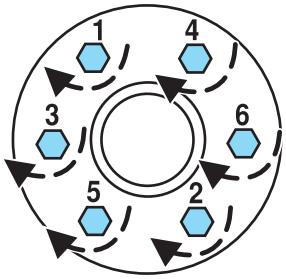

- Roue à sept écrous

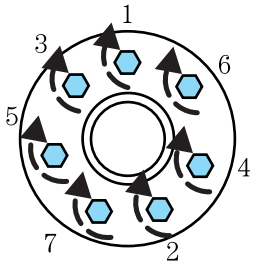

10. Rangez la roue enlevée. Consultez la section *Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours*.

11. Rangez le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.

12. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

Nota : Le câblage pourrait être endommagé et vous pourriez perdre la roue de secours si vous ne respectez pas les directives de rangement de la roue de secours.

1. Posez la roue de secours sur le sol avec le corps de la valve orienté selon les directives de changement de roue incluses avec les outils.

2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.

3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position rangée sous le véhicule. L'effort à exercer sur le levier de manœuvre du cric s'accroît de façon significative et le porte-roue émet des cliquetis ou glisse à mesure que la roue monte à la position complètement serrée. Serrez au maximum, jusqu'à ce que le porte-roue émette des cliquetis ou glisse, si possible. Un serrage excessif du porte-roue est impossible. Si le porte-roue de la roue de secours cliquette ou glisse alors que vous tournez le levier sans effort, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé dès que possible.

4. Assurez-vous que la roue se trouve bien à plat contre le châssis et qu'elle est correctement serrée. Essayez de la pousser, de la tirer et de la tourner pour vous assurer qu'elle ne bouge pas. Desserrez et resserrez-la, au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.

5. Vérifiez de nouveau le serrage au moment de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois, selon le *Calendrier d'entretien périodique*) ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.

6. Si l'antivol de la roue de secours (selon l'équipement) a été retiré, placez-le dans le tube d'accès au pare-chocs au moyen de la clé de l'antivol (selon l'équipement) et du levier de manœuvre du cric.

CARACTÉRISTIQUES DE COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Resserrez les écrous de roue au couple précisé dans les 160 km (100 milles) après toute perturbation de la roue (permutation, crevaison, démontage, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
M14 x 2,0	150	200
* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.		

AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

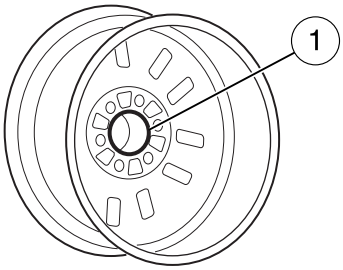

Nota : Vérifiez l'état du trou pilote de la jante avant de monter la roue. Si vous remarquez des traces de corrosion autour du trou pilote, utilisez un chiffon propre pour éliminer au mieux la corrosion et appliquez de la graisse. Avec le doigt, appliquez une petite quantité de graisse, soit environ 1 cm carré, uniquement autour de la surface du trou pilote (1). N'appliquez PAS de graisse sur les trous des goujons d'écrou de roue ou sur les surfaces entre la jante et les éléments de frein.

PANNE SÈCHE

Si vous êtes tombé en panne sèche et que vous devez ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant, consultez la section *Panne sèche* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître la façon appropriée d'ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant et de l'entonnoir fourni avec le véhicule. **N'insérez pas** le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} sous peine de l'endommager. En pareil cas, vous devez utiliser l'entonnoir inclus avec le véhicule.

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

DÉMARRAGE-SECOURS

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12V pour faire démarrer le moteur.**

2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas.** Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.

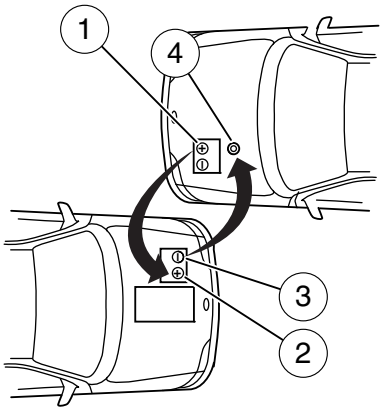

Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, ni aux couvercles de soupape, au collecteur d'admission ni aux composants électriques comme points de mise à la masse.

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.

2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

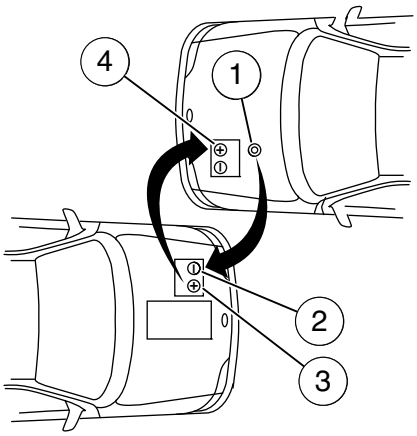

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

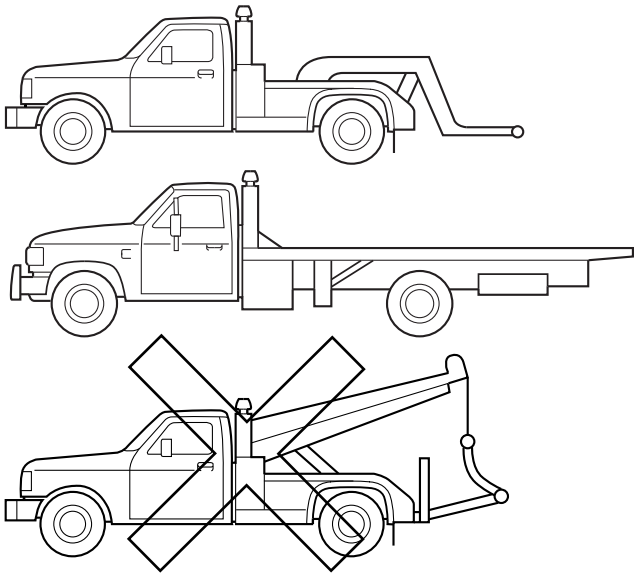

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Ford recommande que votre véhicule soit remorqué au moyen d'un lève-roues ou sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford.

Les véhicules à deux roues motrices peuvent être remorqués avec les roues avant au sol (sans lève-roues) et les roues arrière soulevées du sol.

Il est recommandé de faire remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec les quatre roues soulevées du sol, à l'aide d'un chariot porte-roues ou sur la plateforme d'une dépanneuse.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et doit être remorqué par un autre véhicule (lorsqu'un lève-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateau ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur, consultez la section *Interverrouillage du levier sélecteur* dans le chapitre *Conduite* pour obtenir des directives.
- La vitesse maximale ne doit pas dépasser 56 km/h (35 mi/h).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veuillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft[MD], de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale
Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121

Téléphone
1-800-392-3673 (FORD)
Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1-800-232-5952

En ligne
Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne au www.genuineservice.com.

- Outil de localisation de concessionnaires aux États-Unis; classement par raison sociale, ville, État ou code postal

- Guides du propriétaire
- Calendriers d'entretien
- Rappels
- Programmes d'entretien prolongé Ford
- Accessoires Ford d'origine
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels

Au Canada :

Adresse postale (véhicules Ford)
Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone
1-800-565-3673 (FORD)

En ligne
www.ford.ca

Adresse postale (véhicules Lincoln)
Lincoln Centre
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone
1-800-387-9333

En ligne
www.lincolncanada.com

Aide additionnelle

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.

3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Assistance à la clientèle

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile)
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou dans les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU

2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, Michigan 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un litige relatif à la garantie n'a pas été résolu malgré le suivi de la procédure en trois étapes décrite à la première page du chapitre intitulé *Assistance à la clientèle*, vous pourriez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB contactera les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : Utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1-800-955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE
4200, boulevard Wilson, bureau 800
Arlington, Virginia ÉTATS-UNIS 22203–1833

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1-800-207-0685.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages

provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux États-Unis.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
États-Unis
Téléphone : (313) 594-4857
Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 1-800-841-FORD (3673).
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Customer Relationship Center
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Porto Rico 00922-1957
Téléphone : 1 800 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470

Dubaï, Émirats arabes unis
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 89717409
Numéro de téléphone local pour Koweït : 24810575
TÉLÉCOPIEUR : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1-800-392–3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
P.O. Box 07150
Detroit, Michigan 48207 États-Unis

ou appelez sans frais au 1-800-782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur le Web à l'adresse www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide de l'information contact indiquée précédemment dans cette section.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web *http://www.safercar.gov* ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590 États-Unis

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transports Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1-800-333–0510, ou en ligne à : https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/Index.aspx.

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft[MD] Detail Wash (ZC-3-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage automatique et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant pour goudron et traces d'insectes Motorcraft[MD] (ZC-42), disponible chez votre concessionnaire autorisé.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**
- **Si votre véhicule est équipé de marchepieds, utilisez le nettoyant Motorcraft Detail Wash, ZC-3-A, et au besoin, le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft, ZC-42, selon les directives indiquées sur les étiquettes du produit. Pour les sécher manuellement, utilisez un chiffon propre, sec et non pelucheux. N'utilisez pas de produit de protection pour le caoutchouc, le plastique ou le vinyle sur la surface des marchepieds, car cela risquerait de la rendre glissante.**

Éléments extérieurs chromés

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft[MD] Detail Wash (ZC-3-A).
- Utilisez du nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft[MD] (ZC-15), offert chez votre concessionnaire autorisé. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- **N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique qui rayent les surfaces chromées.**

LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft[MD] (ZC-37-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.

- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42), disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud.
- Pulvérisez le Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft (CXC-66-A).
- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.
- Ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage.

Moteur 3.7L

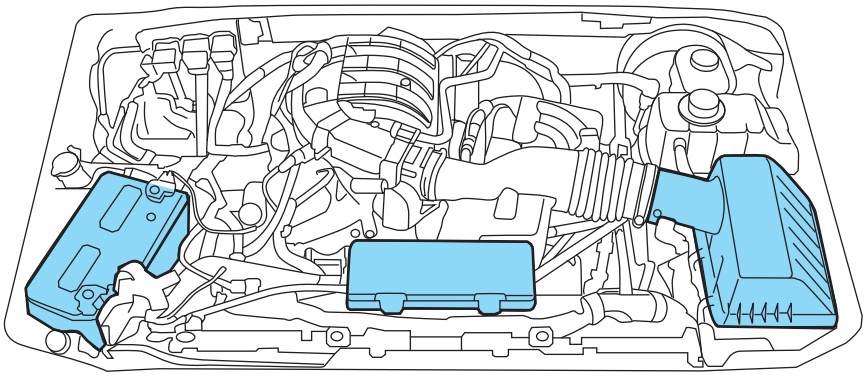

Moteur 5.0L

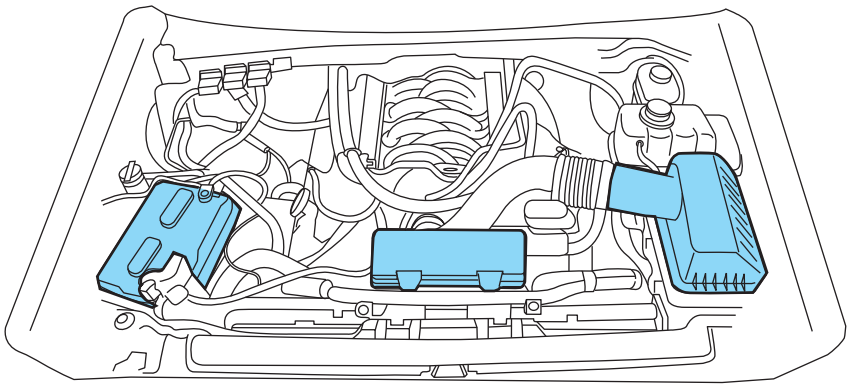

Moteur 6.2L

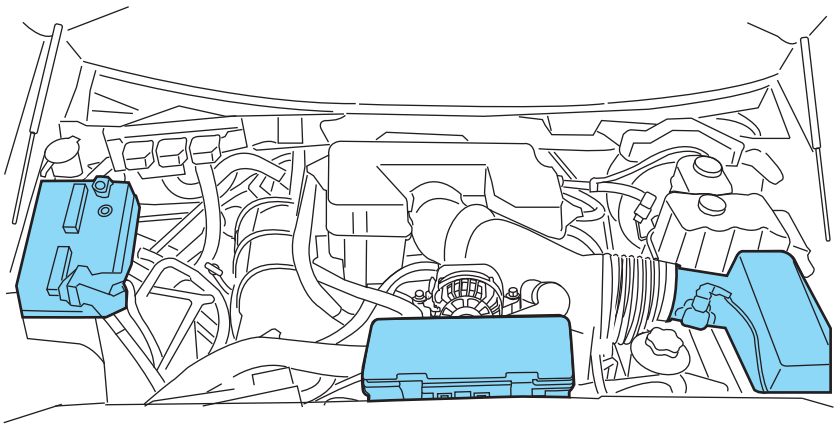

Moteur EcoBoost^{MC} 3.5L

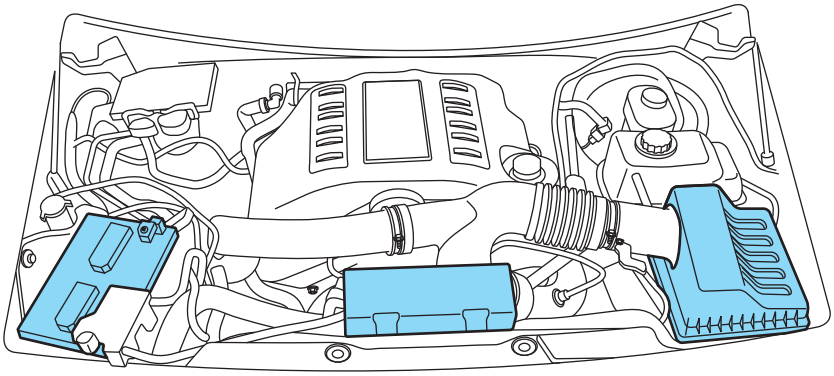

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Vous pouvez vous procurer ces articles chez votre concessionnaire autorisé.

- Pour le nettoyage courant, utilisez le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A).
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42).

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière, les glaces latérales et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre des produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ainsi, les balais d'essuie-glace peuvent émettre un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise si ces contaminants y sont présents. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le pare-brise, la lunette arrière et les glaces latérales à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft^{MD} (ZC-23), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou du concentré de liquide lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (ZC-32-A) aux États-Unis, ou du liquide lave-glace de première qualité [CXC-37-(A, B, D ou F)] au Canada, disponible chez votre concessionnaire autorisé. Ce liquide de nettoyage contient une solution spéciale ajoutée à de l'alcool, qui est destinée à éliminer la cire chaude déposée sur les balais d'essuie-glace et le pare-brise dans les lave-autos. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

N'utilisez pas d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants, car vous pourriez ainsi causer des dommages aux lignes de la grille chauffante du dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement).

TABLEAU DE BORD ET CONSOLE (HARLEY-DAVIDSON SEULEMENT)

Le tableau de bord et la console de votre véhicule sont revêtus de peintures ultrabrillantes et de peintures de brillant peu élevé uniques qui exigent un entretien spécial. La partie ultrabrillante est semblable à celle de l'extérieur du véhicule. La partie de brillant peu élevé est conçue pour protéger le conducteur contre tout reflet indésirable du pare-brise.

Partie à peinture ultrabrillante

Pour préserver le fini du tableau de bord et de la console, les parties ultrabrillantes doivent être traitées comme la peinture extérieure ou les surfaces de plastique lustrées. Pour nettoyer les parties ultrabrillantes :

- **N'utilisez pas** de serviettes en papier ou de journaux.
- **N'utilisez pas** de produits à base de silicone ou de Teflon^{MD} (PTFE).

Enlevez la poussière des parties ultrabrillantes avec un chiffon propre et sec ou utilisez un chiffon à épousseter Motorcraft (ZC-24).

Pour le nettoyage général, utilisez de l'eau douce savonneuse et un chiffon doux et humide, puis asséchez le tout avec un chiffon propre et sec.

Pour éliminer les entailles et les rayures fines, utilisez un chiffon à microfibre Scotch-Brite® ou une étamine avec de la cire liquide Motorcraft Premium (ZC-53-A), de l'enduit protecteur Motorcraft (ZC-45) ou du lustrant verni spécial Motorcraft (ZC-8-A). **Nota :** Confiez l'élimination des entailles et des rayures profondes à un concessionnaire autorisé ou à un atelier de réparation expérimenté.

Partie à brillant peu élevé

La partie peu brillante du tableau de bord doit être nettoyée à l'eau douce savonneuse au moyen d'un chiffon doux et humide, puis elle doit être asséchée au moyen d'un chiffon propre et sec. Pour nettoyer les parties à brillant peu élevé :

- **N'utilisez pas** de serviettes en papier ou de journaux.
- **N'utilisez pas** de produits à base de silicone ou de Teflon^{MD} (PTFE).
- **N'utilisez pas** de cires ou de composés d'étanchéité pour peintures extérieures.

Enlevez la poussière des parties peu brillantes avec un chiffon propre et sec ou utilisez un chiffon à épousseter Motorcraft (ZC-24).

TABLEAU DE BORD, GARNITURES INTÉRIEURES ET LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

Nettoyez le tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles des cadrans indicateurs à l'aide d'un chiffon de coton blanc propre et humide, puis avec un chiffon sec en coton blanc également.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de renversement, **nettoyez la surface touchée immédiatement.** Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des tâches, par exemple du café ou du jus de fruits, procédez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.

2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.

3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbibez le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.

4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.

5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

HABITACLE

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu et les ceintures de sécurité :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54).
- S'il y a de la graisse ou du goudron sur le tissu, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant Motorcraft^{MD} (ZC-14). Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft^{MD} (CXC-101).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT, SAUF LE KING RANCH[MD])

Pour les sièges en cuir du King Ranch[MD], consultez la section appropriée du présent chapitre.

- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft[MD] (CXC-93). Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

Sièges en cuir pour le King Ranch[MD] seulement (selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour lui garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et un conditionnement réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, tester tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.
- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches permanentes.

- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant ou de produit formulé pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Marques naturelles - Puisque le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section *Revitalisation*.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD} auprès de la compagnie King Ranch^{MD} Saddle Shop. Visitez le site Web de la compagnie à l'adresse *www.krsaddleshop.com*, ou téléphonez sans frais (aux États-Unis) au 1-800-282-KING (5464). Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD}, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section *Nettoyage*.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, appliquez ensuite une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

PRODUITS D'ENTRETIEN FORD ET LINCOLN

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes aux normes les plus strictes ou les dépassent. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42)

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15)

Shampooing Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A)

Chiffon à épousseter Motorcraft^{MD} (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-20)

Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-66-A)

Nettoyant tout usage Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-101)

Nettoie-vitres Premium Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-100)

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F])

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A)

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54)

Détachant Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-14)

Nettoie-vitres Motorcraft^{MD} Ultra-Clear en aérosol (ZC-23)

Nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-93)

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A)

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique*qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *Guide de garantie* pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft[MD] sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé près de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

AVERTISSEMENT : Mettez les marchepieds à commande électrique hors fonction, selon l'équipement, avant de travailler sous le véhicule, avant le levage ou avant de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position P (stationnement).
2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
3. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement).
2. Bloquez les roues.

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

OUVERTURE DU CAPOT

1. De l'intérieur du véhicule, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous la planche de bord, dans l'habitacle.

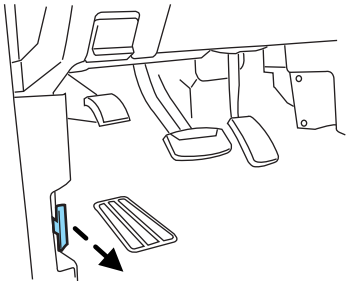

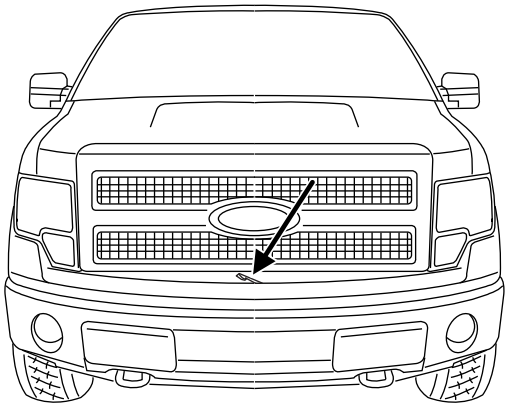

2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sur le pare-chocs avant, sous la calandre.

3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur V6 3.7L

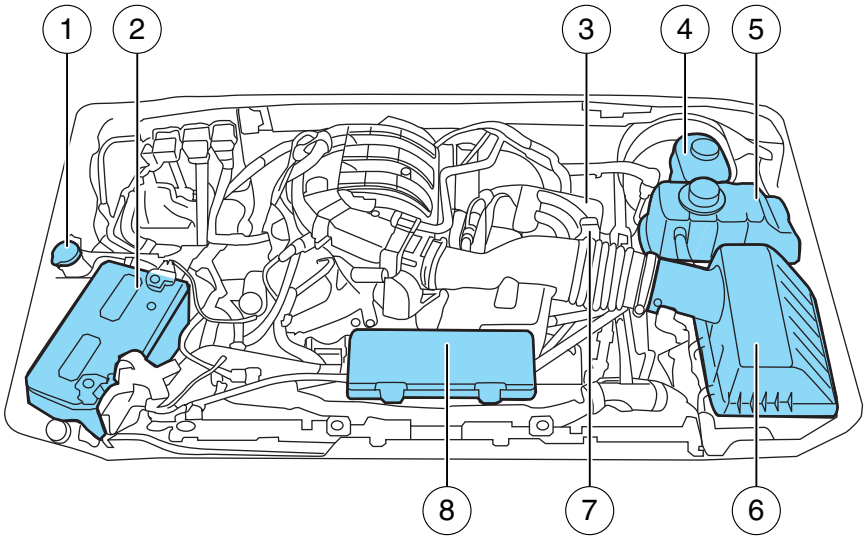

1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Batterie
3. Jauge d'huile moteur (non visible)
4. Réservoir de liquide de frein
5. Réservoir du liquide de refroidissement
6. Filtre à air
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur (non visible)
8. Boîtier de distribution électrique

Moteur V8 5.0L

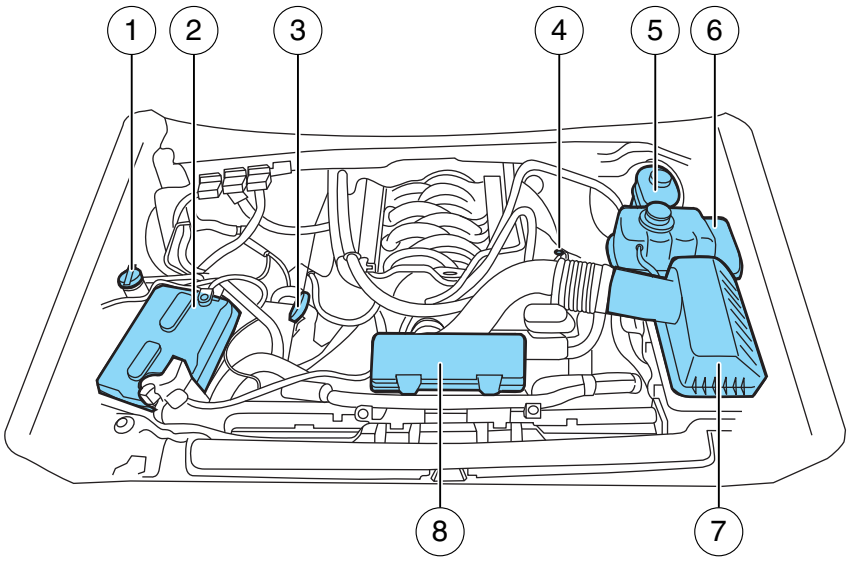

1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Batterie
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur
4. Jauge d'huile moteur
5. Réservoir de liquide de frein
6. Réservoir du liquide de refroidissement
7. Filtre à air
8. Boîtier de distribution électrique

Moteur V8 6.2L

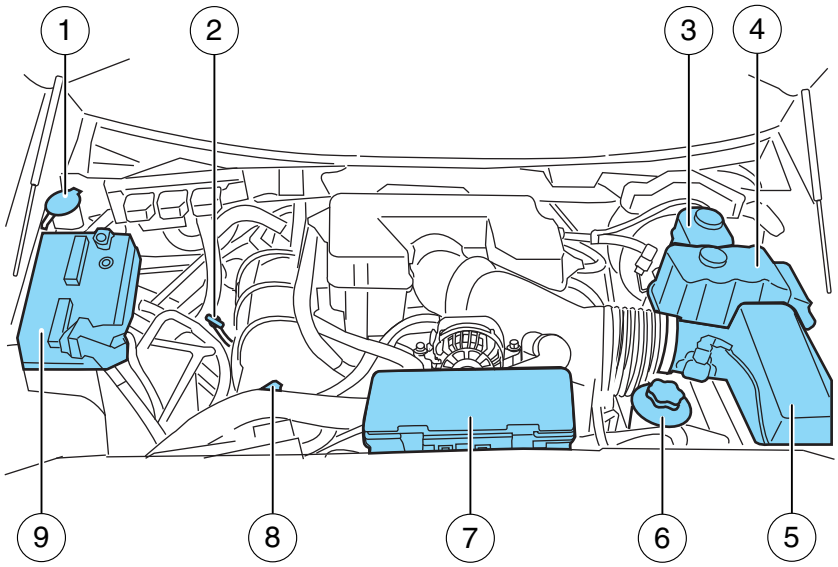

1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Jauge d'huile moteur
3. Réservoir de liquide de frein
4. Réservoir du liquide de refroidissement
5. Filtre à air
6. Réservoir de liquide de la direction assistée
7. Boîtier de distribution électrique
8. Bouchon de remplissage d'huile moteur
9. Batterie

Moteur EcoBoost[MC] V6 3.5L

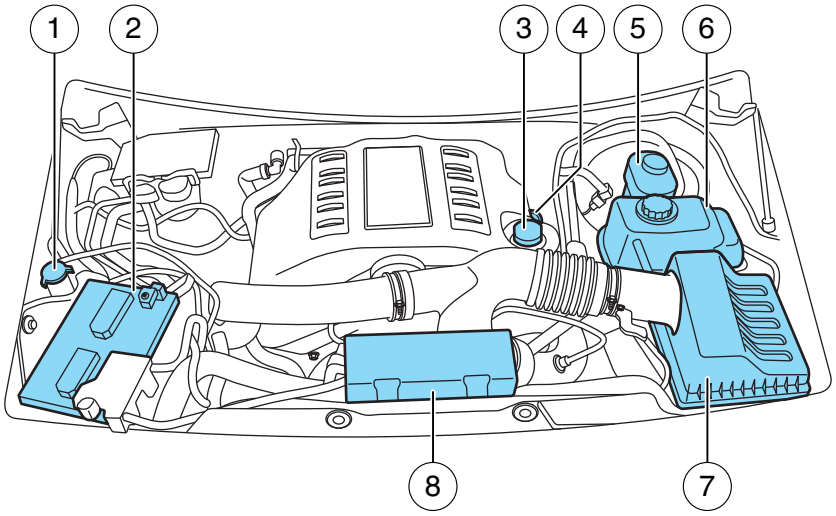

1. Réservoir de liquide lave-glace
2. Batterie
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur
4. Jauge d'huile moteur
5. Réservoir de liquide de frein
6. Réservoir du liquide de refroidissement
7. Filtre à air
8. Boîtier de distribution électrique

LIQUIDE LAVE-GLACE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

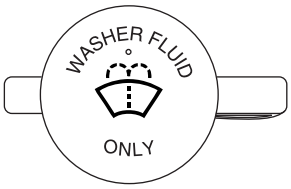

Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. N'utilisez aucun liquide lave-glace spécial comme un fluide hydrofuge ou un produit de nettoyage d'insectes. Ces produits peuvent faire crisser les balais et souiller et maculer le pare-brise. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Éloignez du pare-brise le bras d'essuie-glace. Placez le balai en angle par rapport au bras d'essuie-glace. Appuyez sur la patte de blocage pour dégager le balai et tirez ce dernier vers le bas en direction du pare-brise pour le retirer du bras d'essuie-glace.

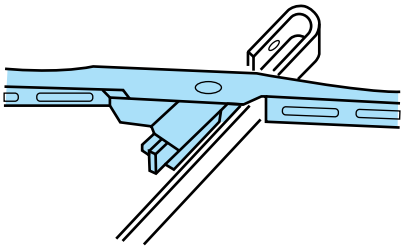

2. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le *calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position P (stationnement).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution. Consultez la section *Identification des éléments du compartiment moteur* dans ce chapitre pour l'emplacement de la jauge de niveau d'huile.

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

- Le niveau est correct s'il se trouve **entre les orifices inférieur et supérieur ou entre les repères MIN et MAX (selon le modèle). N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**
- Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur ou sous le repère MIN, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur ou dans la plage MIN-MAX.
- Le moteur pourrait subir des dommages si le niveau d'huile est au-dessus de l'orifice supérieur ou du repère MAX. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.

7. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.

2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.

3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.

4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

5. Replacez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez trois déclics ou jusqu'à ce qu'il soit bien vissé.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d'huile moteur retirés.

Huile moteur et filtres recommandés

Moteurs V6 3.7L, V8 5.0L et V8 6.2L

Recherchez cette étiquette d'homologation.

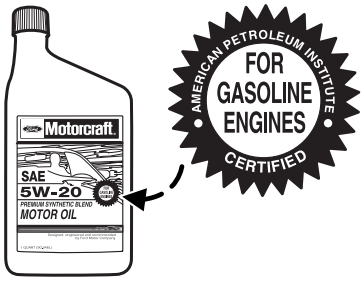

Utilisez de l'huile moteur SAE 5W-20.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Afin de maintenir la validité de la garantie sur le moteur, utilisez de l'huile moteur Motorcraft[MD] SAE 5W-20 ou une huile moteur SAE 5W-20 équivalente et conforme à la norme Ford WSS-M2C930-A. **L'huile SAE 5W-20 permet de réaliser des économies de carburant optimales et garantit une durabilité qui répond aux exigences du moteur de votre véhicule**. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* plus loin dans ce chapitre pour plus de renseignements.

N'ajoutez pas d'additifs supplémentaires à l'huile moteur, ni de nettoyants ou de produits de traitement. Ces produits sont inutiles et peuvent entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur aux intervalles recommandés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les filtres à huile Ford montés à l'usine et les filtres de rechange Motorcraft[MD] sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie utile prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

Nous recommandons pour votre moteur l'utilisation de filtres à huile Motorcraft[MD] ou d'une autre marque aux performances équivalentes.

Moteur EcoBoost[MC] V6 3.5L

Recherchez cette étiquette d'homologation.

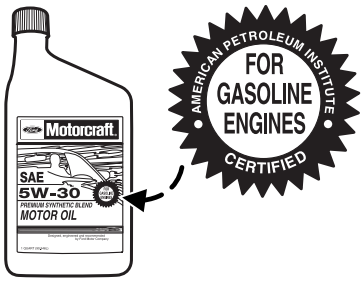

Utilisez de l'huile moteur SAE 5W-30.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Afin de maintenir la validité de la garantie sur le moteur, utilisez de l'huile moteur Motorcraft[MD] SAE 5W-30 ou une huile moteur SAE 5W-30 équivalente et conforme à la norme Ford WSS-M2C929-A. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* plus loin dans ce chapitre pour plus de renseignements.

N'ajoutez pas d'additifs supplémentaires à l'huile moteur, ni de nettoyants ou de produits de traitement. Ces produits sont inutiles et peuvent entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur aux intervalles recommandés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les filtres à huile Ford montés à l'usine et les filtres de rechange Motorcraft[MD] sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie utile prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

Nous recommandons pour votre moteur l'utilisation de filtres à huile Motorcraft[MD] ou d'une autre marque aux performances équivalentes.

BATTERIE

La batterie sans entretien Motorcraft[MD] de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

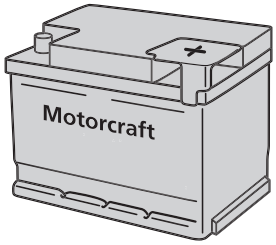

Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques que le propriétaire ou le concessionnaire ajoutera au véhicule pourraient nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.**

Réacquisition de la batterie

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Placez le levier de vitesse en position P (stationnement), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.

3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

7. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Un véhicule à carburant mixte devra peut-être parcourir 16 km (10 mi) ou plus pour réacquérir les paramètres de fonctionnement au ralenti et de correction de l'alimentation en carburant ainsi que la teneur en éthanol.
- Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à sa réapprentissage éventuelle.
- Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de tenue de route pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres de correction de l'alimentation en carburant et de teneur en éthanol.

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

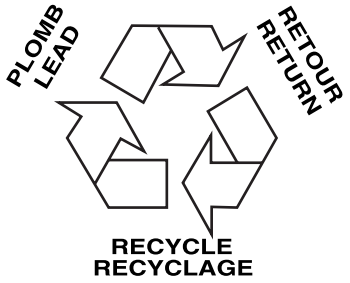

Système de gestion de la batterie (selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie contrôle l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger la durée de vie utile de la batterie. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système peut temporairement désactiver certains accessoires électriques afin de protéger la batterie. Ces accessoires sont notamment le dégivreur arrière, les sièges chauffants et rafraîchissants, le ventilateur du système de chauffage-climatisation, le volant chauffant et la chaîne audio. Un message peut s'afficher au tableau de bord ou à l'écran de l'afficheur multimessage pour signaler au conducteur que les mesures nécessaires pour protéger la batterie sont activées. Consultez la rubrique *Afficheur multimessage* de la section *Tableau de bord* et la rubrique *Systèmes audiovisuels* pour obtenir de plus amples renseignements. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie exige un remplacement.

Installation des accessoires électriques

Pour assurer le fonctionnement adéquat du système de gestion de batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de batterie peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Nota : Les accessoires électriques ou électroniques qui sont ajoutés au véhicule peuvent compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie et peuvent aussi compromettre le rendement des autres systèmes électriques dans le véhicule.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*. La concentration de liquide de refroidissement devrait être maintenue à un mélange 50/50 de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Il est possible de vérifier la concentration du liquide de refroidissement à l'aide d'un densimètre ou pèse-antigel. Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « NIVEAU MAXIMAL À FROID » ou dans la plage « PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID » du vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la section *Ajout de liquide de refroidissement*.

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau assure :**

- **une protection améliorée contre le gel;**
- **une protection améliorée contre l'ébullition;**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**
- **des valeurs précises affichées par les indicateurs étalonnées.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

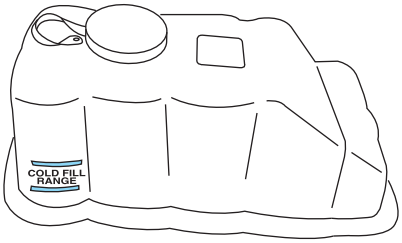

- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère de NIVEAU MAXIMAL À FROID ou être dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou entre les repères MIN et MAX indiqués sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou si le vase d'expansion est vide, ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est froid**, jusqu'au niveau approprié. Si le liquide de refroidissement est rempli dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou au NIVEAU MAXIMAL À FROID quand le moteur n'est pas froid, le système restera rempli partiellement.

AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

- **NE MÉLANGEZ PAS** différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. **NE MÉLANGEZ PAS** du liquide de refroidissement recyclé avec du liquide de refroidissement neuf dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- **N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement.** Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage et bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

Ajoutez au circuit de refroidissement le mélange de liquide de refroidissement et d'eau approprié en observant les étapes suivantes :

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique transparent). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.

3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.

4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.

5. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Si vous avez enlevé le bouchon du radiateur d'un circuit de trop-plein, remplissez presque complètement le radiateur, de façon à voir le liquide.

6. Remettez le bouchon en place. Tournez-le jusqu'à ce qu'il soit fermement serré. Le bouchon doit être correctement serré pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.

Après tout ajout de liquide de refroidissement du moteur, vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur (consultez à ce sujet la section *Vérification du liquide de refroidissement du moteur).* Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (50/50), drainez un échantillon de liquide de refroidissement et réglez la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire autorisé d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de

liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives indiquées sous la section *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- **il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;**
- **ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %;**
- **Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera celui-ci du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.**

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %;**
- **n'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %;**
- **le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera correctement celui-ci aux températures par lesquelles vous conduisez.**

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Circuit de refroidissement à protection totale (selon l'équipement)

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, les choses suivantes se produisent :

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge.
- Le témoin de vérification des jauges apparaît au mini-afficheur multimessage (selon l'équipement). Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*.
- Le témoin s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Si la température du moteur continue à s'élever :

- le moteur s'arrêtera;
- l'effort à exercer pour tourner le volant et pour freiner augmentera.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne pourra pas maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur sera irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé.

Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

Contrôle de la température du liquide de refroidissement du moteur (selon l'équipement)

Votre véhicule a été conçu pour tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous pourriez remarquer que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement pivote vers la plage « H » et le message PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE peut apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule a été conçu pour passer à ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer la température du liquide du moteur. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, du type de tractage, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur l'accotement de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

AVERTISSEMENT : Pour réduire le risque de collision et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce la température du liquide baisse.

Dans des conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter une surchauffe du moteur. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement plus normale, le climatiseur redémarrera.

En présence de l'une des conditions suivantes :

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge.
- Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume.
- Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier sélecteur à la position STATIONNEMENT.

2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la plage « H ». Si après plusieurs minutes l'aiguille demeure dans la plage « H », suivez les autres étapes.

3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, vous pouvez redémarrer le moteur et poursuivre votre route.

5. Si le niveau du liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint de liquide, redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre pour obtenir plus de renseignements.

Reportez-vous à la section Refroidissement à protection totale pour un supplément d'information.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence et l'éthanol sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.

- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou d'éthanol, ou le contact avec la peau, peuvent provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.
- Les réservoirs des véhicules à carburant mixte peuvent contenir de 0 à 85 % d'éthanol. Tout mélange de carburant contenant de l'essence et de l'éthanol doit être manipulé comme « du carburant à l'éthanol ». Une étiquette jaune est apposée au-dessus de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant des véhicules à carburant mixte.

L'éthanol pur est l'agent enivrant contenu dans les alcools, la bière et le vin. Il est distillé à partir de la fermentation de plantes telles que le maïs et la canne à sucre. L'éthanol produit pour servir de carburant aux moteurs contient une petite proportion d'essence dans le but de le rendre impropre à la consommation. Le mélange obtenu est appelé « éthanol-carburant dénaturé », ce qui signifie qu'il contient de 2 % à 5 % d'essence et qu'il peut être utilisé dans les automobiles.

En été, l'éthanol-carburant peut contenir jusqu'à 85 % d'éthanol dénaturé (Ed85) et 15 % d'essence sans plomb. L'éthanol-carburant possède un indice d'octane supérieur à celui de l'essence ordinaire et du supercarburant sans plomb. Ceci permet de concevoir des véhicules plus efficaces et plus puissants.

Les mélanges hivernaux peuvent contenir jusqu'à 75 % d'éthanol dénaturé (Ed75) et 25 % d'essence sans plomb pour faciliter le démarrage à froid. Par temps très froid, il est parfois nécessaire d'avoir recours à d'autres méthodes pour que le moteur puisse démarrer sans problème.

L'éthanol est chimiquement plus actif que l'essence. Il attaque certains métaux et fait gonfler certains composants en plastique ou en caoutchouc ou les rend cassants et les fissure, surtout lorsqu'il est mélangé à de l'essence. Certains matériaux et procédures ont été spécialement élaborés pour les véhicules à carburant mixte et pour les pompes distributrices des fournisseurs de carburant à l'éthanol.

AVERTISSEMENT : Les composants d'un système à carburant mixte et d'un système à essence sans plomb standard ne sont pas interchangeables. Si l'entretien de votre véhicule n'est pas effectué conformément aux procédures propres aux véhicules à carburant mixte, des dommages peuvent s'ensuivre et votre garantie pourrait être annulée.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Ravitaillement

AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}

Le réservoir de carburant de votre véhicule possède un système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}. Avec ce système, il suffit d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant et d'insérer directement le pistolet de distribution dans l'orifice de remplissage du réservoir. Le système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} est auto-obturant et protégé contre la poussière, les impuretés, l'eau, la neige et la glace.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Procédez au ravitaillement tel qu'à l'habitude.

4. Une fois terminé, attendez environ cinq secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Nota : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé sous et devant la trappe du réservoir de carburant.

Si le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant s'allume ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT s'affiche, l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Le clapet de l'orifice de remplissage peut être coincé en position ouverte ou des débris peuvent l'empêcher de se fermer complètement. Dès que possible, quittez la chaussée de façon sécuritaire, arrêtez le moteur, ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage (consultez la section *Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant* pour connaître l'emplacement de l'entonnoir) fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage. Même si cette opération corrige le problème, le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant pourrait ne pas s'éteindre immédiatement, ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le témoin ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT pourrait ne s'éteindre ou s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si vous persistez à rouler alors que le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est allumé ou que le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MC]), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Orifice de remplissage du réservoir des véhicules à carburant mixte

Si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir à carburant.

Choix du carburant approprié

Si votre véhicule consomme du carburant mixte, n'utilisez que de l'ESSENCE SANS PLOMB et du CARBURANT À L'ÉTHANOL (Ed75-Ed85).

Si votre véhicule n'est pas de type à carburant mixte, n'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 10 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant.

L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Indice d'octane recommandé

Moteurs V6 3.7L, V8 5.0L, V8 6.2L

Votre véhicule peut fonctionner avec de l'essence ordinaire sans plomb à indice d'octane de 87. Le supercarburant améliore les performances.

Moteur EcoBoost^{MC} V6 3.5L

Le moteur de votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'essence ordinaire sans plomb à indice d'octane de 87 ou plus. Pour des performances optimales, il est recommandé d'utiliser du supercarburant à indice d'octane de 91 ou plus. Les avantages du supercarburant sont les plus évidents par temps chaud et dans des conditions rigoureuses comme la traction d'une remorque.

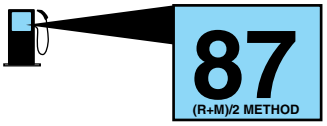

Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants dont l'indice d'octane est inférieur à 87 ne sont pas recommandés pour l'un ou l'autre des moteurs. Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Cependant, s'il cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dommages au moteur.

Moteur de véhicules à carburant mixte (selon l'équipement)

Si votre véhicule fonctionne à l'aide de carburant mixte, il est conçu pour utiliser de l'éthanol (Ed75–Ed85), de l'essence « ordinaire » sans plomb ou un mélange des deux.

L'utilisation d'autres types de carburant, comme du carburant au méthanol, peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner l'annulation de votre garantie.

Il est recommandé de ne pas alterner fréquemment entre l'essence et l'éthanol de qualité E85. Si vous alternez entre les carburants, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible, au moins la moitié du réservoir. N'ajoutez pas moins de 18,9 L (5 gallons US) lors du ravitaillement. Vous devriez conduire le véhicule immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de la concentration en éthanol.

Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, il est recommandé de remplir le réservoir de carburant ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

Qualité du carburant

Moteurs à essence sans plomb

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération lors d'un démarrage à froid, essayez une autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé pour les véhicules conçus pour utiliser du carburant ordinaire sans plomb, car il pourrait aggraver ces problèmes. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

Moteurs de véhicules à carburant mixte

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération lors d'un démarrage à froid, essayez une marque différente de carburant E85. Si les problèmes de conduite persistent, remplissez le réservoir de carburant ordinaire sans plomb, puis conduisez normalement jusqu'à l'épuisement du carburant. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

N'ajoutez pas d'additifs vendus sur le marché dans votre réservoir de carburant. Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le marché. Ces produits n'ont pas été approuvés pour votre moteur et peuvent endommager le circuit d'alimentation. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules approuvent la Charte mondiale des carburants qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre moteur et la meilleure protection pour le système antipollution de votre véhicule. Il est recommandé d'utiliser une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Amélioration de la qualité de l'air

Ford approuve l'utilisation d'une essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air, conformément aux recommandations de la section *Choix du carburant approprié*.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- En général, il suffit d'environ 3,8 litres (1 gallon US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 litres (1 gallon US) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre Tableau de bord pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} au moyen d'un bidon de carburant :

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système Easy Fuel^{MC} en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc. Il est situé sous la 2e rangée de sièges côté conducteur, près de la boîte à outils de la roue de secours.

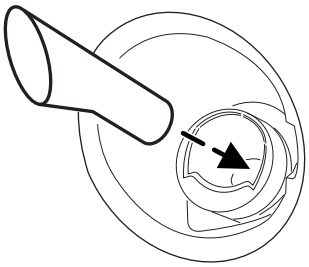

2. Insérez doucement l'entonnoir dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}.
3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de façon appropriée. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé. **N'utilisez pas** d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

Votre meilleure source de renseignements concernant la consommation réelle de carburant, c'est vous, le conducteur. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. C'est après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 et 3 000 mi) que les résultats seront les plus précis.

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée dans la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que l'indicateur l'indique, plus la réserve de carburant qui existe lorsqu'il indique que le réservoir est vide. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur du niveau de carburant indique vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque l'indicateur indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- Placez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture peut être erronée.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Pendant le remplissage, limitez à trois le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

- Utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé.
- Utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée.
- Le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial (ou le millage) indiqué par le compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

   Calcul 1 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons consommés.**

   Calcul 2 : **litres consommés × 100 ÷ total des kilomètres parcourus.**

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.

- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de mettre le programmateur de vitesse hors fonction dans les régions montagneuses s'il se produit inutilement des changements de vitesse, car le passage constant entre les rapports supérieurs peut augmenter la consommation de carburant.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur recommandée. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique régulières. Suivez le programme d'entretien recommandé et les interventions d'entretien du propriétaire énoncées dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.

- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec la bâche installée (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur , du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule. Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.

2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*^{MC} du présent chapitre.

4. Conduite en eau profonde – l'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II peuvent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les

dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement. Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position II (contact)pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE (MOTEUR V8 6.2L SEULEMENT)

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique*.

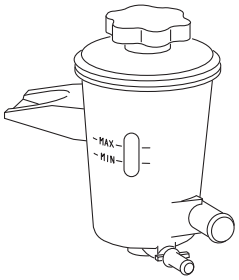

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).

2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.

3. Coupez le contact.

4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.

5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre pour le type de liquide approprié.

LIQUIDE DE FREIN

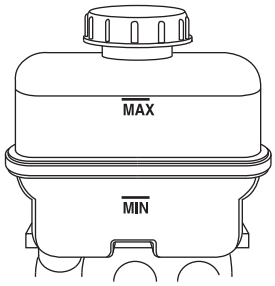

Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les garnitures de freins sont remplacées. Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte automatique à six vitesses

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Si nécessaire, un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.

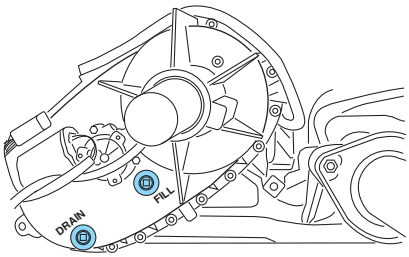

3. Ajoutez juste assez d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.

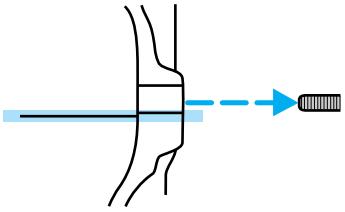

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

FILTRE À AIR

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft*[MD] du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacement du filtre à air

1. Repérez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique situé sur le conduit de sortie d'air. Ce connecteur doit être débranché.

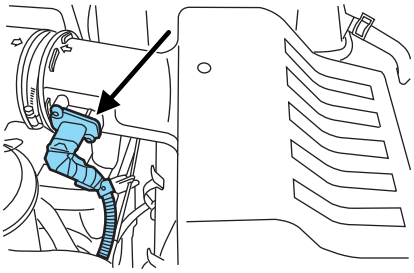

2. Tirez sur la patte de blocage du connecteur (vue de dessous, pour simplifier l'illustration), appuyez sur le connecteur et tirez-le pour le débrancher du conduit de sortie d'air.

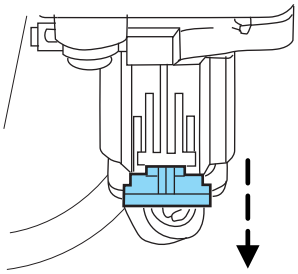

3. Nettoyez la surface entre le conduit de sortie d'air et le couvercle du filtre à air pour éviter l'introduction de débris dans le système, puis desserrez la vis du collier de façon à le détendre autour du conduit d'air. Il n'est pas nécessaire de desserrer le collier au point de le retirer.

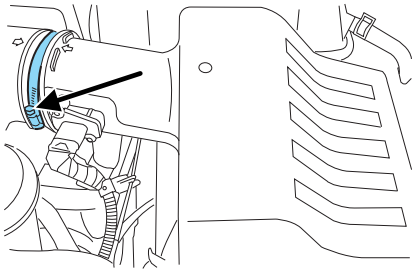

4. Déboîtez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.

5. Libérez les trois agrafes fixant le couvercle au boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.

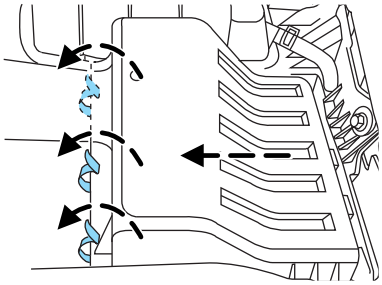

6. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

7. Posez un filtre à air neuf.

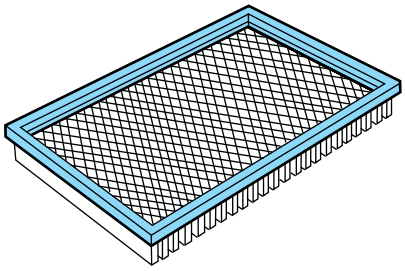

8. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre le boîtier du filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.

9. Emboîtez le conduit d'air sur le boîtier du filtre à air et serrez modérément le boulon du collier du conduit d'air.

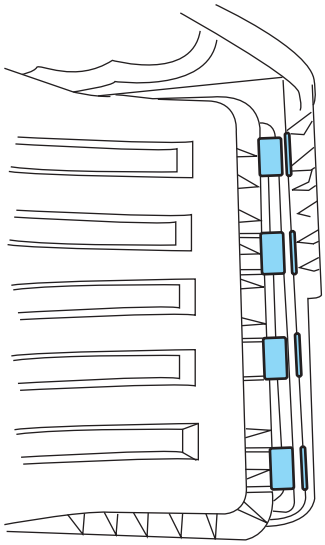

10. Rebranchez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique au conduit de sortie. Assurez-vous que la patte de blocage du connecteur (vue de dessous, pour simplifier l'illustration) se trouve en position de blocage.

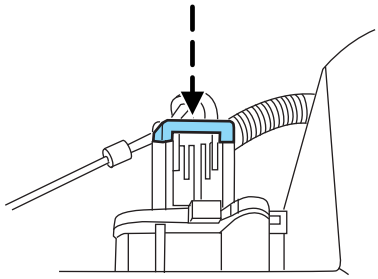

Nota : L'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (30 jours ou plus), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bonne condition de fonctionnement.

Tous véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur à tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez le stabilisateur d'essence Motorcraft[MD] ou l'équivalent respectant la norme Ford ESE-M99C112-A concernant les matériaux, au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes prévues de stockage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de remettre à l'état initial des fonctions de rappel des réglages mémorisés.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couvertes avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) à tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez des niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Si vous avez des inquiétudes ou des problèmes, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Composant	Moteur V6 3.7L	Moteur V8 5.0L	Moteur V8 6.2L	Moteur EcoBoost[MC] V6 3.5L
Filtre à air	FA-1883	FA-1883	FA-1883	FA-1883
Batterie	BXT-65-750	BXT-65-750	BXT-65-750	BXT-65-750
Filtre à huile	FL-500-S	FL-500-S	FL-820-S	FL-500-S
Bougies	[1]	[1]	[1]	[1]

[1] Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft[MD] ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft[MD]	PM-1-C / WSS-M6C62-A ou WSS-M6C65-A1
Huile moteur (moteur 3.7L)	5,7 l (6 pintes US)	•Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (États-Unis) •Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-50 (États-Unis) •Huile moteur Super Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (Canada) •Mélange d'huile moteur synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (Canada)[1]	•XO-5W20–QSP (US) •XO-5W-20 QFS (US) •CXO-5W20–LSP12 (Canada) •CXO-5W-20-LFS12 (Canada) /WSS-M2C930–A et étiquette d'homologation de l'API
Huile moteur (moteur 5.0L)	7,3 L (7,7 pintes US)		
Huile moteur (moteur 6.2L)	6,6 L (7,0 pintes US)		
Huile moteur (moteur EcoBoost[MC] 3.5L)	5,7 L (6,0 pintes US)	•Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-30 (États-Unis) •Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-30 (États-Unis) •Huile moteur Super Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-30 (Canada) •Mélange d'huile moteur synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-30 (Canada)[3]	•XO-5W30-QSP (É.-U.) •XO-5W30-QFS (É.-U.) •CXO-5W30-LSP12 (Canada) •CXO-5W30-LFS12 (Canada) / WSS-M2C929-A avec la marque de certification de l'API

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de refroidissement (moteur 3.7L)	15,1 litres (16 pintes)	•Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft[MD] Specialty de couleur orange avec amérisant (États-Unis) •Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft[MD] Specialty de couleur orange (Canada)[2]	•VC-3-B (États-Unis) •CVC-3-B (Canada) / WSS-M97B44-D
Liquide de refroidissement (moteur 5.0L)	16,1 L (17,0 pintes US)		
Liquide de refroidissement (moteur 6.2L)	18,5 L (19,5 pintes US)		
Liquide de refroidissement (moteur EcoBoost[MC] 3.5L)	15,6 L (16,5 pintes US)		
Pont avant (4x4)	1,8 L (3,5 chopines)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft[MD] SAE 80W-90	XY-80W-90-QL / WSP-M2C197-A
Huile pour pont arrière	2,6 L (5,5 chopines)[3]	Huile synthétique Motorcraft[MD] SAE 75W-140 pour pont arrière[4]	XY-75W140-QL / WSL-M2C192-A
Tringleries et pivots de boîte de vitesses – direction – frein de stationnement, axe de pédale de frein	-	Graisse longue durée Premium	XG-1-C / ESA-M1C75-B

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Charnières, loquets, supports de gâche, glissières de siège, charnière de volet de trappe de carburant et arrêt de porte	-	Graisse universelle (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou un produit équivalent/ ESB-M1C93-B
Liquide de direction assistée (moteur 6.2L seulement)	Remplissez jusqu'à un niveau se situant entre les repères MIN et MAX du réservoir	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft[MD] MERCON[MD] V	XT-5-QM / MERCON[MD] V
Liquide de boîte de transfert (4x4/transmission intégrale)	1,5 L (1,6 pinte US)[5]	Huile pour boîte de transfert Motorcraft[MD]	XL-12 / —
Huile pour boîte de vitesses automatique (6R80)	11,7 L (12, 1 pintes US)[6] (moteur 3.7L)	Motorcraft[MD] MERCON[MD] LV ATF[7]	XT-10-QLV / MERCON[MD] LV
	12,4 L (13,1 pintes US) (moteur 5.0L)		
	12,4 L (13,1 pintes US) (moteur 6.2L)		
	12,4 L (13,1 pintes US) (moteur EcoBoost[MC] 3.5L)		

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Liquide lave-glace concentré Motorcraft[MD] Premium (États-Unis) Liquide lave-glace de première qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2/- -
Réservoir de carburant Cabine simple avec caisse de 6,5 pi/ cabine double avec caisse de 5,5 pi	98,4 L (26, 0 gallons US)	-	-
Réservoir de carburant, SuperCrew avec caisse de 5,5 pi	98,4 L (26 gallons US) de série 136,2 L (36 gallons US) en option	-	-
Réservoir de carburant, SuperCrew avec caisse de 5,5 pi	98,4 L (26 gallons US) de série 136,2 L (36 gallons US) en option	-	-
Réservoir de carburant Cabine simple avec caisse de 8 pi/ cabine double avec caisse de 6,5 pi/ cabine double avec caisse de 8 pi	98,4 L (26 gallons US) de série 136,2 L (36 gallons US) en option	-	-

[1]L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C930-A de Ford et de l'étiquette d'homologation de l'API.

[2]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule. Vérifiez l'étiquetage de la bouteille du vase d'expansion pour connaître le type de liquide approprié à utiliser.

[3]La contenance est déterminée en remplissant le pont jusqu'à 6 à 14 mm (1/4 à 9/16 po) du bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

Ajoutez 118 ml (4 oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou un produit équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A, pour remplir les ponts autobloquants de 22,35 cm et 24,76 cm (8,8 po et 9,75 po).

[4]Le pont arrière de votre véhicule a été rempli avec une huile synthétique pour pont arrière et est considéré comme lubrifié à vie. La vérification ou la vidange du pont arrière ne sont requises que si une fuite est décelée, une intervention est effectuée ou si le pont a été submergé dans l'eau. Le pont doit être vidangé chaque fois qu'il est immergé dans l'eau.

[5]La contenance est déterminée en remplissant la boîte de transfert jusqu'au bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane.

[6]Contenance approximative à vide incluant le circuit de refroidissement d'huile pour boîte de vitesses : Les contenances réelles varient selon le véhicule et le circuit de refroidissement d'huile pour boîte de vitesses (dimensions des refroidisseurs, canalisations de refroidissement, contenance du refroidisseur auxiliaire). La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normale indiquée sur la jauge.

[7]Seule de l'huile MERCON^{MD} LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON^{MD} LV. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification et de vidange. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur V6 3.7L	Moteur V8 5.0L	Moteur V8 6.2L	Moteur EcoBoost[MC] V6 3.5 L
Cylindrée (po^3)	226	302	378	214
Carburant	Indice d'octane minimal de 87 ou E85	Indice d'octane minimal de 87 ou E85	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6	1-5-4-8-6-3-7-2	1-3-7-2-6-5-4-8	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,32 à 1,42 mm 0,052 à 0,056 po	1,04 à 1,20 mm 0,041 à 0,047 po	1,0 à 1,1 mm 0,039 à 0,043 po	. 0,84 à 0,94 mm 0,033 à 0,037 po
Rapport volumétrique	10.3:1	10,5:1	9,8 : 1	10.0:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

Moteur 3.7L

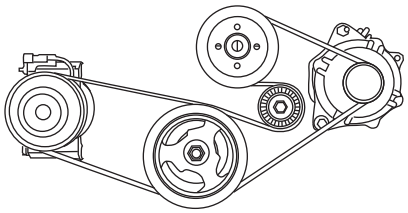

Moteur 5.0L

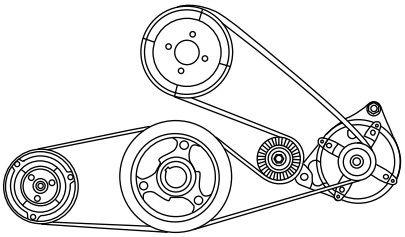

Moteur 6.2L

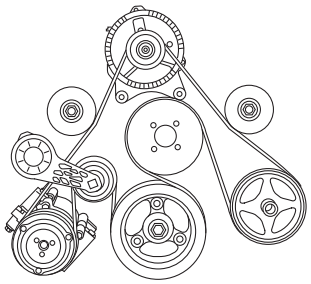

Huile moteur (moteur EcoBoost[MC] 3.5L)

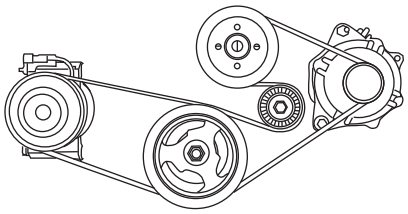

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation de sécurité

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité est apposée sur le pied milieu près du rebord arrière de la porte du conducteur ou du rebord de la porte du conducteur.

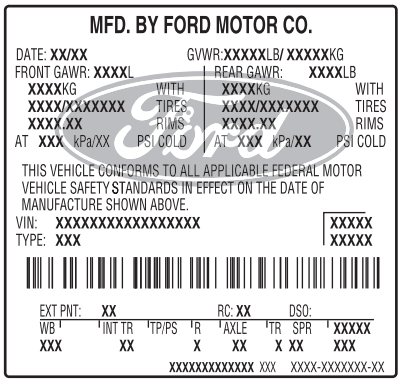

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

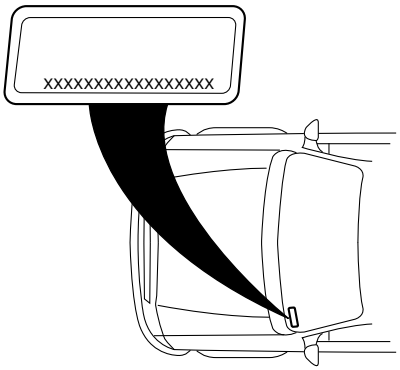

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

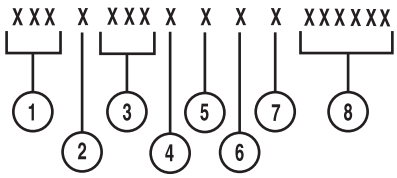

1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement
3. Fabrication, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine de montage
8. Numéro d'ordre de production

DÉSIGNATIONS DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

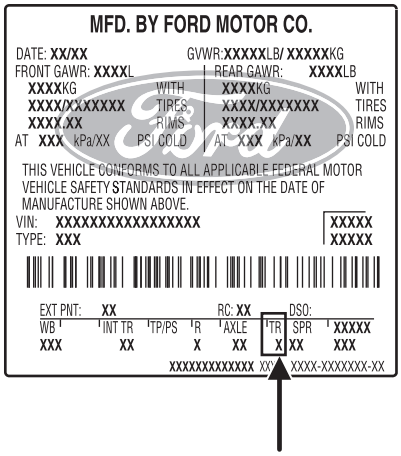

Description	Code
Boîte Automatique à six rapports (6R80)	6

ACCESSOIRES PERSONNALISÉS FORD POUR VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez vous procurer une vaste sélection d'accessoires personnalisés Ford auprès de votre concessionnaire Ford ou de Ford Canada. Ces accessoires de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes aérodynamiques de votre véhicule. De plus, chaque accessoire est fabriqué à partir de matériaux de première qualité et est conforme aux normes les plus strictes de Ford en matière d'ingénierie et de sécurité ou dépasse ces normes. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus parmi les suivantes :

- Douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance)
- La portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Vous trouverez ci-dessous une liste de plusieurs accessoires personnalisés Ford. Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles. Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : www.fordaccessories.com (États-Unis seulement).

Apparence extérieure

- Pare-insectes
- Embouts de tuyau d'échappement chromés
- Déflecteurs
- Calandres avant
- Graphiques personnalisés*
- Marchepieds
- Marchepieds tubulaires
- Roues
- Pare-boue

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant
- Tapis
- Glace arrière coulissante à commande électrique
- Sièges intérieurs avec garniture en cuir*
- Rétroviseur avec température – compas à électrochrome

Style de vie

- Cendrier amovible/ensemble fumeur
- Porte-vélos et porte-bagages*
- Doublures de caisse et tapis de caisse
- Tente de camping de caisse du camion*
- Marchepied latéral
- Doublure de plateau Sportliner*
- Rétroviseurs de remorquage
- Divertissement de siège arrière*
- Système de navigation portatif*
- Commande électronique des freins de remorque
- Rallonge de caisse à claire-voie
- Boule d'attelage et barres de remorquage
- Housses de capote*
- Organisation et gestion du chargement intérieur
- Organisation et rangement de la cargaison dans la caisse du camion
- Attelages de remorque, faisceaux et accessoires

Tranquillité d'esprit

- Clavier d'entrée sans clé
- Dispositif de démarrage à distance
- Dispositifs antivol
- Antivols de jantes
- Marchepied de caisse*
- Essuie-glace Shaker*
- Couvercles protecteurs de siège*
- Avertisseur sonore de recul*
- Verrou de câble*
- Boîte d'outillage et caisson de chargement*
- Crochets de caisse*
- Bouchon verrouillable pour circuit d'alimentation sans bouchon
- Dispositif de repérage et de récupération de véhicule*
- Capteurs de pare-chocs et de stationnement montés sur l'attelage*
- Porte-roue de secours surdimensionné monté sur la caisse*

*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocages, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de batterie peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

- Les accessoires et composants électriques ou électroniques non conçus par Ford ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent défavorablement affecter également l'exécution d'autres circuits électriques dans le véhicule.

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

Plus de 30 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d’entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

PremiumCare – Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu’on ne discute généralement avec le client que de ce qui n’est pas couvert!

ExtraCare – 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

BaseCare – 84 composants couverts.

PowertrainCare – 29 composants essentiels couverts.

Le PEP de Ford est offert par tous les concessionnaires Ford et Lincoln du Canada et des États-Unis. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé autorisé et appuyé par Ford Motor Company. Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité partout où vous allez.
- **Des techniciens formés en usine.**
- **À des pièces Ford et Motorcraft^{MD} d’origine.**

Remboursement de la voiture de location

Si votre véhicule reste à l’atelier jusqu’au lendemain pour des réparations sous garantie, vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d’expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert,** ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d’un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l’assistance en cas de panne d’essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l’hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l’assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d’urgence.

Le PEP de Ford devient vite rentable

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d’œuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d’entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Ne payez plus le prix à la hausse de l’entretien adéquat de votre véhicule!

Le PEP de Ford offre également le programme d’entretien Premium qui couvre les éléments **dont l’usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n’avez plus à vous soucier du prix de l’entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l’entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d’une **usure normale** :

- **Balais d’essuie-glace**
- **Bougies d’allumage (sauf en Californie)**
- **Disque d’embrayage**
- **Plaquettes et garnitures de freins**
- **Amortisseurs**
- **Courroies et boyaux**

Communiquez avec votre concessionnaire Ford ou Lincoln dès aujourd’hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu’à votre budget.

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d’une occasion unique sans frais et sans intérêts.

Ayez l'esprit tranquille grâce au PEP de Ford!

Pour en savoir davantage,
remplissez le formulaire ci-dessous et postez-le à l'adresse suivante:

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-9933

NOM (LETTRES MOULÉES) _____

ADRESSE _____ N° APPART. _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

ADRESSE ÉLECTR: _____

Programme d’entretien prolongé Ford

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d’entretien prolongé (PEP) Ford. Le Programme d’entretien prolongé Ford est le seul contrat d’entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- Le remboursement de locations;
- la couverture de certaines pièces d’entretien et d’usure;
- la protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- les avantages du programme Club d’assistance dépannage.

Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez le Programme d’entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d’esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company participants.

Pour de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Nota : Les réparations effectuées en dehors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford. Cette information n’est fournie qu’à titre indicatif.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L’ENTRETIEN

Pourquoi assurer l’entretien de son véhicule?

Ce guide décrit l’entretien périodique dont votre véhicule a besoin. Si vous procédez à l’entretien requis, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d’une meilleure valeur de revente ou d’échange de votre véhicule.

C’est au propriétaire qu’incombe la responsabilité de s’assurer que l’entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées répondent bien aux normes Ford. Le non-respect de l’entretien périodique prescrit dans ce guide annulera la garantie sur les pièces touchées par un manque d’entretien. Assurez-vous de conserver dans le véhicule tous les justificatifs des procédures d’entretien complétées et de faire enregistrer les travaux effectués dans ce guide.

Votre concessionnaire dispose de techniciens formés en usine qui peuvent effectuer l’entretien nécessaire à votre véhicule en utilisant des pièces d’origine Ford. Ils s’engagent à respecter vos exigences en matière d’entretien et à assurer votre satisfaction.

La protection de votre investissement

Un bon entretien est synonyme d’investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d’effectuer l’entretien périodique aux intervalles recommandés.

Pour plus de commodité, votre véhicule est doté d’un afficheur multimessage qui calcule l’intervalle d’entretien de vidange d’huile approprié. Vous devriez effectuer les vidanges d’huile moteur comme il est indiqué à l’afficheur multimessage. L’afficheur multimessage indiquera PRÉVOIR VIDANGE HUILE MOTEUR ou VIDANGE D’HUILE REQUISE pour indiquer lorsqu’une vidange d’huile est nécessaire. L’intervalle de vidange recommandé pour l’huile moteur doit être effectué dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) une fois que le message VIDANGE D’HUILE REQUISE est affiché. Votre intervalle d’entretien de vidange d’huile peut s’étendre sur une période allant jusqu’à un an ou 16 000 km (10 000 mi). Remettez à l’état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d’huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Si votre afficheur multimessage est remis à l’état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l’huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d’huile.

Guide d'entretien périodique

Nota : Sur les modèles équipés d'un moteur 6.2L, l'afficheur multimessage n'est PAS muni du système de contrôle d'huile intelligent (Intelligent Oil Life Monitor[MC]). Les propriétaires des modèles SVT Raptor, Harley-Davidson[MC] et Lariat Limited équipés d'un moteur 6.2L doivent consulter le calendrier d'entretien de 12,000 km (7,500 mi) pour connaître les intervalles de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford insiste sur l'utilisation de pièces d'origine pour l'entretien de votre véhicule. Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de déterminer l'équivalence de telles pièces. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Les produits chimiques et les additifs non approuvés par Ford ne sont pas requis pour l'entretien prescrit. De plus, Ford déconseille l'usage de tels produits à moins qu'ils ne soient recommandés par Ford dans le cadre d'une application particulière.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts

qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d’une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l’entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Pièces d’origine Ford et entretien

Lorsque vous planifiez l’entretien de votre véhicule, envisagez de consulter votre concessionnaire pour tous vos besoins en matière d’entretien.

Il est avantageux de confier l’entretien de votre véhicule à votre concessionnaire qui saura mieux que quiconque le maintenir dans un parfait état de fonctionnement.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder. C’est un des avantages multiples de ce service de qualité.

Techniciens formés en usine.

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l’usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu’ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft^{MD} d’origine

Les concessionnaires Ford gardent en stock des pièces de remplacement de marques Ford et Motorcraft^{MD}. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company et nous en sommes fiers. Les pièces d’entretien installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois, 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d’œuvre. Votre concessionnaire peut vous fournir tous les détails.

Magasinage pour vos besoins en matière d’entretien de véhicule

Votre concessionnaire reconnaît l’aspect concurrentiel des services d’entretien et de réparation légère des automobiles. Avec des techniciens formés en usine et un emplacement unique pour l’entretien de routine allant des vidanges d’huile et la permutation des pneus aux réparations plus importantes sur le système de freinage, vérifiez la valeur du service que vos concessionnaires peuvent offrir.

Vérifications et procédures d’entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d’entretien de base doivent être effectuées par le propriétaire ou un technicien aux intervalles indiqués. Des renseignements d’entretien et les normes justificatives sont énoncés dans le présent Guide du propriétaire.

Toute anomalie de fonctionnement devrait être signalée dans les plus brefs délais à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié qui saura vous recommander l’intervention appropriée. Normalement, les vérifications et les procédures d’entretien effectuées par le propriétaire ne sont pas couvertes par la garantie, et il est possible qu’il vous faille défrayer le coût de la main-d’œuvre, des pièces et des lubrifiants.

Intervalles de vidange d’huile moteur et de liquide de refroidissement	
Huile moteur (moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L)	Comme il est indiqué à l’afficheur multimessage du tableau de bord (peut être jusqu’à un an ou 16 000 km [10 000 mi])
Huile moteur (moteur 6.2L)	6 mois ou 12 000 km (7 500 mi) (selon la première éventualité)
Liquide de refroidissement du moteur, première vidange (moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L)	6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) (selon la première éventualité)
Liquide de refroidissement du moteur, première vidange (moteur 6.2L)	6 ans ou 168 000 km (105 000 mi) (selon la première éventualité)
Liquide de refroidissement du moteur, après la première vidange (moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L)	Chaque 3 ans ou 80 000 km (50 000 mi)
Liquide de refroidissement du moteur, après la première vidange (moteur 6.2L)	Tous les 3 ans ou 72 000 km (45 000 mi)

Tous les mois
Niveau d'huile moteur
Le fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures
L'usure des pneus et la pression de gonflage adéquate, y compris le pneu de secours
Le niveau de liquide lave-glace

Tous les six mois
Les connexions de batterie; nettoyez-les au besoin
Les orifices de drainage des portes et de la carrosserie ; nettoyez-les au besoin
Le niveau de liquide du circuit de refroidissement et la concentration du liquide de refroidissement
Les joints d'étanchéité de porte pour l'usure ; lubrifiez-les au besoin
Les gonds/les loquets/l'extérieur des serrures pour assurer leur bon fonctionnement ; lubrifiez-les au besoin
Le fonctionnement adéquat du frein de stationnement
Les ceintures de sécurité et les loquets de siège pour l'usure et le bon fonctionnement
Le fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocages, sacs gonflables, ceintures de sécurité)
Le fonctionnement du dispositif de lave-glace, des essuie-glaces; nettoyez ou remplacez les balais au besoin

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu’il ne survienne. Ford recommande d’effectuer l’inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Inspection multipoint – Recommandé à chaque visite	
Les courroie(s) d’entraînement des accessoires	Les soufflets de demi-arbre (selon l’équipement)
Le rendement de la batterie	Fonctionnement de l’avertisseur sonore
Le fonctionnement de l’embrayage (selon l’équipement)	Le radiateur, le refroidisseur, les flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Filtre à air du moteur	Les éléments de suspension pour les fuites et les dommages
Échappement	La direction et la tringlerie
L’éclairage extérieur et le fonctionnement du système de feux de détresse	L’usure des pneus et la pression de gonflage adéquate, y compris le pneu de secours
Niveaux de liquide; remplissez au besoin	Le pare-brise pour les fissures, les gravillonnages et les piqûres
La présence de fuites d’huile et de liquides	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces
*Freins, vase d’expansion, boîte de vitesses manuelle ou automatique (avec une jauge sous le capot), direction assistée (selon l’équipement) et lave-glace.	

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l’établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l’inspection multipoint du véhicule. C’est la façon complète d’effectuer l’inspection de votre véhicule. C’est votre liste de vérification qui vous donne la rétroaction immédiate sur la condition générale de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L’inspection multipoint est la façon idéale d’assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

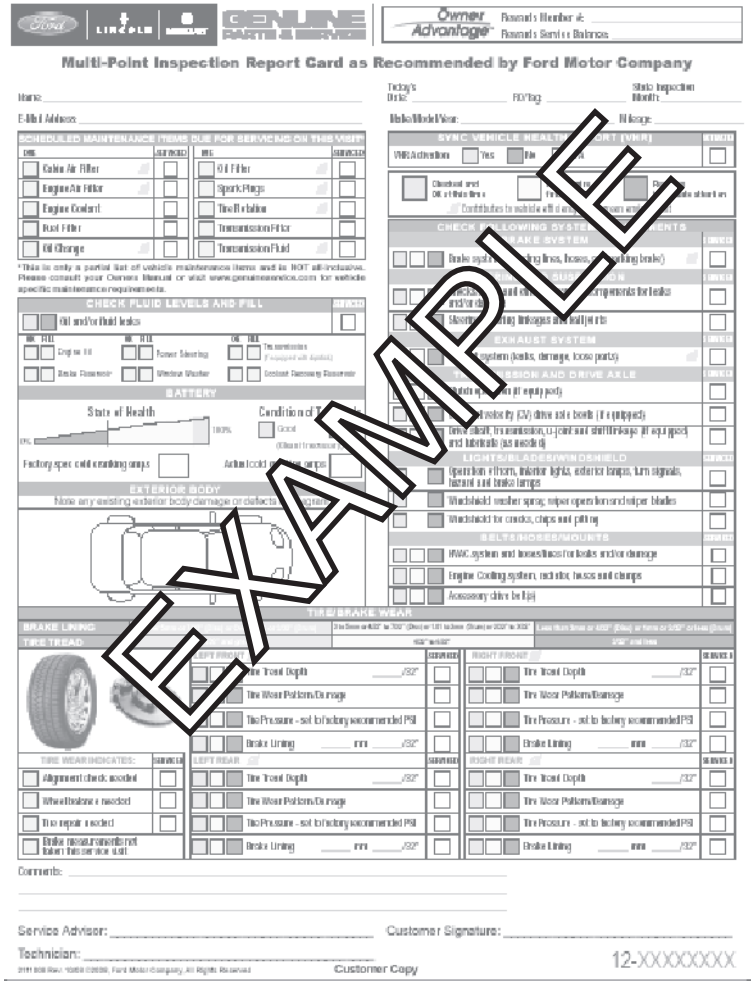

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

EXAMPLE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D’ENTRETIEN

Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L

Pour plus de commodité, votre véhicule est doté d’un afficheur multimessage qui calcule l’intervalle d’entretien de vidange d’huile approprié. Vous devriez effectuer les vidanges d’huile moteur comme il est indiqué à l’afficheur multimessage. L’afficheur multimessage indiquera PRÉVOIR VIDANGE HUILE MOTEUR ou VIDANGE D’HUILE REQUISE pour indiquer lorsqu’une vidange d’huile est nécessaire. L’intervalle de vidange recommandé pour l’huile moteur doit être effectué dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) une fois que le message VIDANGE D’HUILE REQUISE est affiché. Votre intervalle d’entretien de vidange d’huile peut s’étendre sur une période allant jusqu’à un an ou 16 000 km (10 000 mi). Remettez à l’état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] après chaque vidange d’huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Si votre afficheur multimessage est remis à l’état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l’huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d’huile.

Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L															
Intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur*	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs (véhicules à 4 roues motrices).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau de concentration du liquide de refroidissement du moteur et les flexibles.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L															
Intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur*	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
*Les intervalles d'entretien de vidange d'huile doivent être effectués comme il est indiqué à l'afficheur multimessage.															
Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.															

Guide d'entretien périodique

Effectuez l'entretien comme il est indiqué dans le tableau suivant, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque 4 800 km (3 000 mi) du message VIDANGE HUILE REQUISE affiché à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indique que l'entretien doit être effectué.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE REQUISE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement)
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (selon l'équipement)
	Remplacez le filtre à air du moteur
À 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique et remplacez le filtre de la boîte de vitesses à cinq rapports TorqShift[MD]. Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.
	Remplacez la graisse et le joint d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur[1]
	Vidangez l'huile de boîte de vitesses manuelle (sauf Escape)
	Vidangez le liquide pour pont arrière (ponts Dana seulement).
	Remplacez les bougies
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement[2]

Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique et remplacez le filtre (sauf la boîte de vitesses à cinq rapportsTorqShift[MD]) (le filtre n'est pas exigé sur les boîtes de vitesses 6F35, 6F50, DPS6 et AWF-21). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.
	Remplacez le lubrifiant du pont avant. (véhicules 4 roues motrices)
	Vidangez l'huile de boîte de vitesses manuelle (Escape).
	Vidangez le liquide du pont arrière (véhicules à propulsion arrière)
	Remplacez la courroie d'entraînement des accessoires (si elle n'a pas été remplacée au cours des derniers 160 000 km [100 000 mi])
	Remplacez les roulements et les joints d'étanchéité de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
[1]Remplacement initial à 160 000 km (100 000 miles) ou 72 mois; ensuite, tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 36 mois	
[2]Exécutez une inspection de contrôle à 192 000 km (120 000 mi)	

Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)

La section qui suit renferme le Programme d'entretien normal. La présentation est faite selon des kilométrages (millages) spécifiques, avec des indications pour les exceptions.

Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)										
Milles (x 1 000)*	**7,5**	**15**	**22,5**	**30**	**37,5**	**45**	**52,5**	**60**	**67,5**	**75**
Kilomètres (x 1 000)*	**12**	**24**	**36**	**48**	**60**	**72**	**84**	**96**	**108**	**120**
Mois*	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape**	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.		•		•		•		•		•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.		•		•		•		•		•
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement du moteur ainsi que les flexibles.		•		•		•		•		•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.		•		•		•		•		•
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs (véhicules à 4 roues motrices).		•		•		•		•		•
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).		•		•		•		•		•

Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)										
Milles (x 1 000)*	**7,5**	**15**	**22,5**	**30**	**37,5**	**45**	**52,5**	**60**	**67,5**	**75**
Kilomètres (x 1 000)*	**12**	**24**	**36**	**48**	**60**	**72**	**84**	**96**	**108**	**120**
Mois*	**6**	**12**	**18**	**24**	**30**	**36**	**42**	**48**	**54**	**60**
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs.		•		•		•		•		•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•		•		•		•		•	
* Selon la première éventualité										
** Les véhicules SVT Raptor ont des intervalles de permutation de pneus spécifiques ; consultez le chapitre *Entretien* du supplément pour de plus amples renseignements										

Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)										
Milles (x 1 000)*	**82,5**	**90**	**97,5**	**105**	**112,5**	**120**	**127,5**	**135**	**142,5**	**150**
Kilomètres (x 1 000)*	**132**	**144**	**156**	**168**	**180**	**192**	**204**	**216**	**228**	**240**
Mois*	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape**	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.		•		•		•		•		•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.		•		•		•		•		•
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement du moteur ainsi que les flexibles.		•		•		•		•		•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.		•		•		•		•		•
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs (véhicules à 4 roues motrices).		•		•		•		•		•
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).		•		•		•		•		•

Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)										
Milles (x 1 000)*	**82,5**	**90**	**97,5**	**105**	**112,5**	**120**	**127,5**	**135**	**142,5**	**150**
Kilomètres (x 1 000)*	**132**	**144**	**156**	**168**	**180**	**192**	**204**	**216**	**228**	**240**
Mois*	**66**	**72**	**78**	**84**	**90**	**96**	**102**	**108**	**114**	**120**
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan; lubrifiez si ceux-ci sont équipés de graisseurs.		•		•		•		•		•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•		•		•		•		•	
* Selon la première éventualité										
** Les véhicules SVT Raptor ont des intervalles de permutation de pneus spécifiques ; consultez le chapitre *Entretien* du supplément pour de plus amples renseignements										

Tous les 24 000 km (15 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement)
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (selon l'équipement)
	Remplacez le filtre à air du moteur
	Remplacez le filtre à carburant (Ranger)
À 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique et remplacez le filtre de la boîte de vitesses à cinq rapports TorqShift[MD]. Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.
	Remplacez la graisse et le joint d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
Tous les 168 000 km (105 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur[1]
	Vidangez l'huile de boîte de vitesses manuelle (sauf Escape)
	Vidangez l'huile pour pont arrière (ponts Dana)
	Remplacez les bougies
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement[2]

Tous les 24 000 km (15 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l’habitacle (selon l’équipement)
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l’huile de boîte de vitesses automatique et remplacez le filtre (sauf la boîte de vitesses à cinq rapportsTorqShift[MD]) (le filtre n’est pas exigé sur les boîtes de vitesses 6F35, 6F50, DPS6 et AWF-21). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.
	Remplacez le lubrifiant du pont avant. (véhicules 4 roues motrices)
	Vidangez l’huile de boîte de vitesses manuelle (Escape).
	Vidangez le liquide du pont arrière (véhicules à propulsion arrière)
	Changez le liquide de boîte de transfert (les véhicules 4 roues motrices)
	Remplacez la courroie d’entraînement des accessoires (si elle n’a pas été remplacée au cours des derniers 160 000 km [100 000 mi])
	Remplacez les roulements et les joints d’étanchéité de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
[1]Remplacement initial à 168 000 km (105 000 mi) ou 72 mois; aux 72 000 km (45 000 mi) ou aux 36 mois par la suite	
[2]Exécutez une inspection de contrôle à 192 000 km (120 000 mi)	

Journal du calendrier d’entretien

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Guide d’entretien périodique

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES – MOTEURS 3.5L, 3.7L ET 5.0L

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des plus exigeantes conditions de conduite décrites ci-dessous, vous devrez effectuer l'entretien de certains composants plus fréquemment. Si vous **utilisez votre véhicule de temps en temps** seulement sous ces conditions, il n'est pas nécessaire d'exécuter l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une cabine de camping ou d'une galerie porte-bagages au toit – Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L	
Au besoin	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'afficheur multimessage, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Inspectez et lubrifiez les joints de cardan. – Consultez les articles d'entretien pour essieux sous *Exceptions*.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift™). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Effectuez l'entretien des composants comme il est indiqué dans le tableau précédent, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque période de 4 800 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE REQUISE affiché à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indique que l'entretien doit être effectué.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE REQUISE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi);

remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales tels que les véhicules de livraison, de taxi, de patrouille ou de remise – Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L	
Au besoin	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'afficheur multimessage, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices). – Remplacez les bougies d'allumage.

Effectuez l'entretien des composants comme il est indiqué dans le tableau précédent, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque période de 4 800 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE REQUISE affiché à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indique que l'entretien doit être effectué.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE REQUISE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Conduite dans des conditions poussiéreuses telles que des routes non pavées ou recouvertes de poussière – Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. – Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] après chaque vidange d'huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Conduite hors route – Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Vérifiez la timonerie de direction, les joints à rotule et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs. – Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. – Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift^{MD}). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d'huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement) – Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L	
Chaque intervalle de vidange d'huile	– Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT PARTICULIÈRES - MOTEUR 6,2 L (HARLEY-DAVIDSON^{MC} LARIAT LIMITED ET SVT RAPTOR)

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des plus exigeantes conditions de conduite décrites ci-dessous, vous devrez effectuer l'entretien de certains composants plus fréquemment. Si vous **utilisez votre véhicule de temps en temps** seulement sous ces conditions, il n'est pas nécessaire d'exécuter l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit - Moteur 6,2 L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Inspectez et lubrifiez les joints de cardan. – Consultez les articles d'entretien pour essieux sous *Exceptions*.
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. – Inspectez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales tels que les véhicules de livraison, de taxi, de patrouille ou de remise – moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC], Lariat Limited et SVT Raptor)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Vérifiez le circuit de freinage. – Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Lubrifiez les joints à rotule de bras de suspension et de direction (s'ils sont équipés de graisseurs). – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Inspectez et lubrifiez les joints de cardan.
Aux 8 000 km (5 000 mi), aux 6 mois ou aux 200 heures de fonctionnement du moteur	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices). – Remplacez les bougies d'allumage.

Conduite dans des conditions poussiéreuses, p. ex., sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière - Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. – Inspectez et lubrifiez les joints de cardan.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Conduite tout-terrain - Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Vérifiez la timonerie de direction, les joints à rotule et les joints de cardan; lubrifiez-les s'ils sont équipés de graisseurs. – Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement). – Remplacez le filtre à air du moteur.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. – Vérifiez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. – Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique (sauf les boîtes de vitesses 6R80 et TorqShift[MD]). – Remplacez la graisse et les joints d'étanchéité des roulements de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicule à deux roues motrices).
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez le liquide de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement) - Moteur 6.2L Moteur 6.2L (Harley-Davidson[MC] Lariat Limited et SVT Raptor)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	– Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Journal des conditions spéciales d’utilisation

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

EXCEPTIONS

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions. La liste des exceptions figure ci-dessous.

Entretien normal du pont
❑ Les ponts arrière et les prises de mouvement à huile synthétique et les utilitaires légers équipés de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau d'huile ou la vidange ne sont requises que si une fuite est détectée, qu'un entretien est nécessaire ou que le pont a été submergé dans l'eau. Les huiles pour pont et pour prise de mouvement doivent être remplacées chaque fois que le pont et la prise de mouvement sont submergés dans l'eau. Les huiles non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacées aux 4 800 km (3 000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité, si le véhicule tracte souvent une remorque à une température supérieure à 21 °C (70 °F) et à pleine puissance pendant des périodes prolongées à plus de 72 km/h (45 mi/h). Le remplacement de l'huile aux 4 800 km (3 000 mi) peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique pour engrenages 75W140 conforme à la norme Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou d'un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements). La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/livraison
❑ Vidangez l'huile pour pont arrière chaque 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange d'huile pour pont doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Entretien du pont E–450, F–450 et F-550
❑ Vidangez l'huile pour pont arrière aux 160 000 km (100 000 mi) en conditions normales de conduite. Si les véhicules sont utilisés près du poids total roulant maximal du véhicule, l'huile pour pont arrière doit être vidangée aux 80 000 km (50 000 mi). Respectez en outre cet intervalle de 80 000 km (50 000 mi) lorsque les véhicules sont utilisés dans des conditions d'utilisation exceptionnelles.

Remplacement du filtre à carburant en Californie
❑ Si le véhicule est enregistré en Californie, l'organisme California Air Resources Board a décidé que le fait de ne pas effectuer ce point d'entretien n'annulait pas la garantie du dispositif antipollution et ne limitait pas la responsabilité relative au rappel tant que la durée de vie utile du véhicule n'était pas complètement écoulée. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Autocaravanes de catégorie A
❑ Vidangez le liquide de frein tous les deux ans.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds
❑ Si vous conduisez votre véhicule dans des conditions d'utilisation normales **et** que vous utilisez l'huile de catégorie API SL ou plus récente (par exemple SM, etc.), vous pouvez suivre les intervalles de vidange d'huile normale de 12 000 km (7 500 mi). Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire, vous devez suivre l'intervalle de vidange d'huile de 4 800 km (3 000 mi) si l'huile utilisée est homologuée par l'American Petroleum Institute (API) et conforme à la catégorie de l'API SK ou antérieure (par exemple SJ, etc.).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle
❑ L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et les remplacer au besoin.

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Moteurs 3.5L, 3.7L et 5.0L	
Première vidange	6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Chaque 3 ans ou 80 000 km (50 000 mi)

Moteur 6.2L (Harley-Davidson^{MC} Lariat Limited et SVT Raptor)	
Première vidange	6 ans ou 160 000 km (105 000 mi) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Tous les 3 ans ou 72 000 km (45 000 mi)

Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

A

Accoudoirs 194
Aération de l'habitacle 328
Afficheur multimessage 23, 36
messages d'avertissement ..28, 48
touche « EM » 28
touche VÉRIFICATION DU SYSTÈME 28
AM-FM 61
Ampoules 107
Ancrage de fixation 256
Antigel (voir Liquide de refroidissement) 447
Antivol, alarme 186, 189
activation 187, 189
déclenchement 190
désactivation d'une alarme déclenchée 190
Assistance à la clientèle 381
assistance hors des États-Unis et du Canada 417
commande de documentation supplémentaire 419
entretien et service après-vente 412
programme de médiation et d'arbitrage 417
programme d'entretien prolongé Ford 493, 496
service de dépannage 381
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) 14
Avis spécial
véhicules convertis en ambulance 6
véhicules utilitaires 7

B

Batterie 444
de rechange, caractéristiques 480
électrolyte, premiers soins 444
entretien 444
sans entretien 444
survoltage 407
Boîte de transfert
vérification d'huile 473
Boîte de vitesses 348
Boîte de vitesses automatique, vérification du niveau d'huile et appoint 473
Boîte de vitesses
huiles, contenances 481
Boîte de vitesses
interverrouillage du levier sélecteur 344, 346
Boîte de vitesses
lubrifiant prescrit 481
Boîte de vitesses automatique avec surmultipliée,
conduite 348
lubrifiant, appoint 473
lubrifiant, contenances 481
lubrifiant prescrit 481
lubrifiant, vérification du niveau 473
Selectshift (boîte de vitesses automatique à double mode de sélection) 351
Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles) 384, 388
Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant) 459
Bougies, caractéristiques 480, 486–487
Boussole électronique 118

étalonnage 119
réglage de la déclinaison 118

C

Calendrier d'entretien périodique
liste des tâches d'entretien périodique normal 504
Caméra de marche arrière 356
Capot 434
Capteur de poids de l'occupant 210
Carburant 455
additif détergent 463
amélioration de la consommation 465
bouchon 459
calcul de la consommation 25, 465
choix du carburant approprié 461
contenance 481
filtre, caractéristiques 455, 480
goulot de remplissage 463
indice d'octane 461–462, 486–487
interrupteur automatique de pompe d'alimentation 383
panne sèche 406, 463
qualité 462
remplissage du réservoir 455, 459, 465
sécurité 455
Carburant - véhicule à carburant mixte (FFV) 455, 461–462
Casier de rangement 153
CD 61
Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue) 208, 212, 214, 216–217, 220
Chaîne audio (voir Radio) ...58, 61
Chargement du véhicule 298
Chasse-neige 6
Chauffage
chauffage-climatisation 82, 85, 88, 92
Chauffe-moteur 328
Clés 160, 187–188
positions du commutateur d'allumage 323
Clignotants 104
Climatisation 82, 85, 88, 92
chauffage-climatisation à commande manuelle 82
Commandes
colonne de direction 135
siège à commande électrique 196
Commutateur d'allumage 323, 486–487
Conditions particulières de conduite 353, 373, 377
nappes d'eau profondes 376, 380
neige et verglas 378
sable 375
Conduite à travers des nappes d'eau 380
Configuration de la montre 62
Console 117
Contenance des réservoirs 481
Contenances 481

Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) 470
Cric 397
positionnement 397
rangement 397

D

Défauts compromettant la sécurité, déclaration 420
Dégivreur
lunette arrière et rétroviseurs 85, 88, 92
pare-brise 85, 88, 92
Démarrage 323–324, 326
Démarrage
survoltage 407
Démarrage à distance, système de chauffage-climatisation 98
Démarrage d'un véhicule à carburant mixte 326
Dépannage 381
panne sèche 406, 463
survoltage 407
Différentiel à glissement limité 343
Direction assistée 341
liquide, caractéristiques 481
liquide, contenances 481
Direction assistée
liquide, vérification du niveau et appoint 472
Directives de chargement 306
Dispositif antilacet AdvanceTrac® 332
Dispositif de démarrage à distance 182
Dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder™
désactivation/activation du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder™ 225
Dispositif de retenue supplémentaire
sac gonflable latéral 236
Dispositifs antipollution 468
Dispositifs de retenue - ancrage de fixation 256

E

Éclairage d'ambiance 106
Écrous de roue 405
Enregistrement des données d'événement 8
Ensemble préaménagement ambulance 6
Entrée sans clé
clavier 185
Entrée sans clé
programmation d'un code d'accès 185
Entrée sans clé
verrouillage automatique 172
Entrée sans clé
verrouillage et déverrouillage des portes 186
Entrée sans clé à télécommande 177–178
éclairage à l'entrée 182
remplacement des piles 180
télécommandes de rechange et supplémentaires 181

verrouillage et déverrouillage des portes 178
Entretien 433
Essuie-glace et lave-glace 113
remplacement des balais d'essuie-glace 439
vérification du niveau et appoint 439
Étiquette d'homologation du véhicule 488

F

Feux
commande automatique des phares 100
éclairage intérieur 105
feux de croisement 102
feux de jour 102
phares 100
phares antibrouillards 101
remplacement des ampoules 108, 112
tableau de remplacement des ampoules 107
Feux de détresse 382
Feux de jour (voir Feux) 102
Filtre à air 474, 480
Freinage antiblocage (voir Freins) 330–331
Frein de stationnement 331
Freins 330
antiblocage 330–331
de stationnement 331
interverrouillage du levier sélecteur 344, 346
liquide, contenances 481
liquide prescrit 481
lubrifiant prescrit 481
remorque 314
témoin du freinage antiblocage (ABS) 331
vérification du niveau et appoint du liquide de frein 472
Fusibles 383–384

G

Gaz d'échappement 327
Gonflage
des pneus 274

H

Hayon 146
Huile moteur 440
caractéristiques 481
contenances 481
filtre, caractéristiques 480
jauge d'huile 440
vérification du niveau et appoint 440
Huile (voir Huile moteur) 440

I

Indicateurs 21
Indice d'octane 461–462

J

Jauge
huile moteur 440
lubrifiant de boîte de vitesses automatique 473

K

Kilométrage (voir Consommation de carburant) ..465

L

Lève-glaces
à commande électrique 122
Lève-glaces à commande
électrique 122
Limite de charge 298
Liquide de refroidissement
caractéristiques 481
contenances 451, 481
vérification du niveau et
appoint 447
Liquide de refroidissement à
protection totale 452
Liquide lave-glace 439
Lubrifiants prescrits 481

M

Marchepied à déploiement
électrique 130
Miroir de courtoisie éclairé sur
pare-soleil 117
Module de commande de frein
de remorque – intégré 314
Moteur 486–487
circuit de refroidissement à
protection totale 452
commande de ralenti 444
contenances 481
huiles moteur prescrites 481
liquide de refroidissement 447
nettoyage 423
points d'intervention 435–438
MyKey 160

N

Nettoyage du véhicule
balais d'essuie-glace 426
ceintures de sécurité 429
compartiment moteur 423
intérieur 429
lavage 421
lustrage 422
pièces en plastique 426
planche de bord 427–428
roues 422
Numéro d'identification du
véhicule (N.I.V.) 488

O

Ouvre-porte de garage 138
Ouvre-porte de garage
universel 138

P

Pédales à réglage électrique 130
Pédales (voir Pédales à réglage
électrique) 130
Phares 100
alignement 103
allumer et éteindre 100
ampoules, caractéristiques 107
commande automatique des
phares 100
feux de croisement 102
feux de jour 102
feux de route 101
remplacement des
ampoules 108
Phares antibrouillards 101
Pièces Motorcraft® 432, 480

Pièces (voir Pièces Motorcraft®) 480
Planche de bord
nettoyage 427–428
tableau de bord 14
Pneus 272–273, 397
entretien 277
étiquettes 288
géométrie 282
hiver et chaînes 297
indices de qualité des pneus .273
mesures de sécurité 281
permutation 282
remplacement 279, 397, 401
renseignements présents sur les flancs 283
roue de secours 397
témoin d'usure 272, 277
terminologie 273
vérification de la pression 277
Pont
contenances 481
lubrifiant prescrit 481
Porte-bébés (voir Sièges d'enfant) 249
Port USB 74
Préparation au démarrage 343
Prise d'alimentation 120
Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) 72
Programmateur de vitesse 132
Programmateur de vitesse de croisière (Voir Programmateur de vitesse) 132
Programmation du contrôle parental MyKey 160
Programmation du véhicule de parc MyKey 160

R

Radio 58, 61
6 disques compacts dans la planche de bord 61
Radio satellite 61
Rallonge de caisse 151
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 221
Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant 246
Réglage de la montre
AM-FM 62
chaîne AM-FM stéréo 60
Réglage de la température (voir Climatisation ou Chauffage) 82, 85, 88, 92
Rehausseurs 264
Relais 383
Remorquage 306
module de commande de frein de remorque – intégré ..314
traction d'une remorque 306
véhicule de loisir 321
Remplacement d'un pneu 397
Renseignements au sujet de la radio satellite 77
Rétroviseur grand angle 362
Rétroviseurs 125, 127
à mémoire programmable 179
chauffants 85, 88, 92, 129
clignotant 129–130
Rétroviseurs
extérieurs à commande électrique 127

Rétroviseurs
rabattables 128
rétroviseur à réglage automatique 126

Rétroviseurs à commande électrique 127

S

Sacs gonflables ..227–228, 236, 239
côté conducteur 228, 231, 237, 240
côté passager ..228, 231, 237, 240
description 228, 236, 239
fonctionnement 228, 231, 237, 240
mise au rebut 243
sièges d'enfant 230
témoin 236, 239, 242

Sécurité enfants 176

Serrures
portes 171
verrouillage automatique 172

Serrures à commande électrique 171

Sièges 191
chauffants 85, 200, 207
commande de la température 88, 92, 202
nettoyage 430

Sièges
recul automatique 199

Sièges
sièges à mémoire 179, 198

Sièges
sièges d'enfant 249

Sièges arrière chauffants 207

Sièges d'enfant 249
ancrage au moyen d'une sangle de retenue 259
boucle de verrouillage 256
place avant 250, 256
recommandations 246

Siège d'enfant
sièges arrière 250, 256

Sièges d'enfant - rehausseurs ..264

Sonar de recul 354

Stéréo
6 disques compacts dans la planche de bord 61
disque compact-MP3 61

Support lombaire, sièges ..195–196

Survoltage 407

SYNC® 81

Système de déverouillage à distance
Dispositif de démarrage à distance 182

Système d'entrée sans clé SecuriCode 184

Système antidémarrage Securilock 186, 188

Système d'alerte après collision 243

Système d'automatisation domestique Car2U® 138

Système de navigation 81

Système de sécurité du pavillon 236–237, 239

Système de surveillance de la pression des pneus
pneus, jantes et chargements 289

Systèmes de retenue 208, 212, 214, 216–218, 220
capteur de poids de l'occupant 210

dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder™, désactivation/activation 225
pour adultes 214, 216–217
pour enfants 243
rallonge 226
rappel de bouclage des ceintures de sécurité 221
témoin et carillon 220

T

Tableau des lubrifiants prescrits 481
Tapis 146
Témoins et indicateurs 14
Témoins et indicateurs freinage antiblocage (ABS) ...331
Temporisation d'alimentation des accessoires 125
Toit ouvrant 137

U

Utilisation d'un téléphone cellulaire 10

V

Véhicule à carburant mixte 455
Véhicules à quatre roues motrices 363
boîte de transfert à commande électrique 366
boîte de transfert à commande mécanique 364
conduite tout-terrain 371
préparation au démarrage 343
témoin 363
Volant
commandes 135
inclinable 115
Volant inclinable 115